

n. m. (*m* ou *me*). Treizième lettre de l'alphabet et dixième des consonnes: un *grand M*; un *m* *minuscule*. *M*, chiffre romain, vaut *mille*.

MA adj. poss. fém. V. *mon*.

MABOUL, **E** adj. et n. (de l'ar. *maboul*, illuminé). *Pop.* Toqué, inconscient.

MACABRE adj. (pour *Macabré* n. pr., autre forme de *Machabée*, et peut-être nom d'un peñtre). Funèbre, qui a trait à des choses funèbres: *plaisanterie macabre*. (Est surtout usité dans cette locution: *danse macabre*, danse des morts.) — On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches et pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La *Mort dirige cette ronde infernale*, se servant d'un squelette pour violon et d'un *csesment pour archet*. (V. *DANSE* [*Part. hist.*])

MACADAM (*dam*) n. m. (du n. de l'inventeur *Mac Adam*). Système d'empierrement des chemins, avec de la pierre concassée que l'on agglomère au moyen de rouleaux compresseurs. Route ainsi empierrée.

MACADAMISAGE (*za-je*) n. m. ou **MACADAMISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de macadamiser.

MACADAMISER (*zé*) v. a. Appliquer à la confection des routes le système de *Mac-Adam*.

MACAQUE n. m. Genre de singes, de taille moyenne, répandus dans les régions chaudes de l'ancien monde. *Fig.* Homme très laid.

MACAREUX (*relé*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, des régions arctiques, voisins des pingouins.

MACARON n. m. (vénit. *macarone*). Pâtisserie croquante, ronde ou ovale, faite de pâte d'amandes, de blanc d'œuf et de sucre.

MACARONÉE (*né*) n. f. Pièce de vers, composé en style macaronique.

MACARONI n. m. (mot vénit.). Pâte de fine farine moulée en tubes longs et creux, qui est un des mets favoris des Italiens: *macaroni au fromage*, au *gratin*. Pl. des *macaronis*.



Macaque.

MACARONIQUE adj. (ital. *macaronico*). Sedit d'une poésie burlesque, où les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine: *style macaronique*.

MACEDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig.* En littérature, ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers, formant un tout disparate: *macédoine de citations*.

MACÉDONIEN, **ENNE** (*ri-in, é-ne*) adj. et n. De la *Macédoine*: *la phalange macédonienne*.

MACÉRATÉ ou **MACÈRE** n. m. Produit liquide d'une macération.

MACÉRATEUR adj. m. Qui opère la macération. N. m. Récipient où s'opère une macération.

MACÉRATION (*si-on*) n. f. (de *macérer*). Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur. Mortification que l'on s'indige par esprit de pénitence.

MACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *macerare*). — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans de l'alcool, des fruits dans du vinaigre: *macérer des cornichons dans du vinaigre*. *Se macérer* v. pr. Soumettre son corps à des austerités, le mortifier pour l'amour de Dieu.

MACERON n. m. Genre d'ombellifères, voisins des ciguës, très répandus dans les pâturages du midi et de l'ouest de la France.

MACFARLANE n. m. (mot angl.). Manteau sans manches, avec des ouvertures à pans retombants, par où passent les bras.

MACHACOIRE n. f. Syn. de *MACQUE*.

MACHAON (*ka-on*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons, vulgairement appelés *grands porce-queue*, et dont la chenille vit surtout sur la carotte et le fenouil.

MÂCHE n. f. Valérianelle, qu'on mange en salade et qu'on appelle aussi *doucette*.

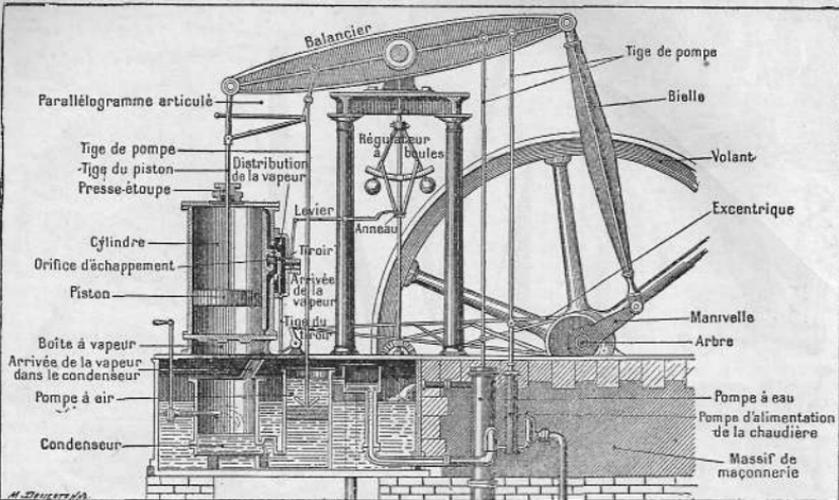
MÂCHE-BOUCHON ou **MÂCHE-BOUCHONS** n. m. Appareil pour ramollir les bouchons, afin d'en faciliter l'introduction dans les bouteilles.



Macfarlane.



Machaon.



MACHINE À VAPEUR.

MÂCHEFER (*fër*) n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges et d'une petite partie d'oxyde de fer : *le mâchefer s'emploie pour garantir les rez-de-chaussée de l'humidité.*

MÂCHELIER (*l-ïé*), **ÈRE** adj. (lat. *maxillaris*). Se dit des dents molaires, des muscles qui actionnent les mâchoires. N. f. Dent molaire : *une mâchelette.*

MÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de mâcher. (Peu us.)

MÂCHER (*ché*) v. a. (lat. *masticare*). Broyer avec les dents. Couper sans netteté, en déchirant les fibres : *outil qui mâche le bois. Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un, lui préparer son travail. Ne pas mâcher une chose, la dire ornement.*

MÂCHEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui mâche. (Peu us.)

MÂCHIAVELIQUE (*chi-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig. Astucieux : plan machiavélique.*

MÂCHIAVELISME (*chi-a-vé-lis-me*) n. m. Système politique, conforme aux principes de Machiavel. Politique dépourvue de conscience et de bonne foi. *Fig. Conduite artificieuse et perfide.*

MÂCHIAVELISTE (*chi-a-vé-lis-te*) n. Qui pratique le machiavélisme. (Peu us.)

MÂCHICATOIRE n. m. Syn. de MASTICATOIRE.

MÂCHICOULIS ou **MÂCHICOULIS** (*li*) n. m. Au moyen âge, balcon en maçonnerie, établi au sommet des murailles et dont le fond présentait des ouvertures par où le défenseur faisait tomber des projectiles sur l'assiégeant. (V. CHÂTEAU FORT.)

MÂCHILLER (*li m., é*) v. a. Mâcher lentement et sans broyer.

MACHIN, E n. (de *machine*). Pop. Nom par lequel on désigne une personne, un objet dont le nom ne vient pas à l'esprit : *j'ai vu... Machin.*

MACHINAL, E, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT (*man*) adv. D'une manière machinale : *secouer machinalement la tête.*

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION (*si-on*) n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein : *déjouer une machination.*

MACHINE n. f. (lat. *machina*; du gr. *mékhanè*, art, ruse). Appareil combiné pour produire certains effets : *la mach ne tend de plus en plus à remplacer l'homme dans l'industrie. Ensemble des organes qui constituent le corps de l'homme ou d'un animal : la machine animale. Ensemble des moyens qui concourent à un effet d'ensemble : la machine de l'Etat. Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : l'esclave n'est qu'une machine. Appareil pour mouvoir les décors de théâtre. Machine simple, appareil au moyen duquel l'effet se transmet directement (levier, coin, balance, poulie, etc.). Machine composée, appareil formé d'organes combinés qui se transmettent la force de proche en proche. Machine à vapeur, dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice. Machine pneumatique, v. PNEUMATIQUE. Machine électrique, instrument qui sert à produire ou à accumuler de l'électricité. Machine à mâter, appareil servant à mettre en place les mâts des navires. Machine à coudre, v. COUDRE. Machine à écrire, v. DACTYLOGRAPHIE. Machine à calculer, appareil permettant d'effectuer rapidement une quelconque des quatre opérations arithmétiques. Machine infernale, v. INFERNAL. Machine de guerre, engin employé autrefois pour lancer des projectiles contre les hommes, ou dans les sièges. Machine-outil, machine dont l'effort final s'exerce sur un outil remplaçant la main de l'homme. (Pl. des machines-outils.)*

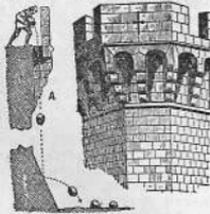
MACHINER (*nè*) v. a. (lat. *machinari*). Former en secret de mauvais desseins : *machiner une conspiration. Etablir les machines d'un théâtre : machiner une farce.*

MACHINERIE (*ri*) n. f. Construction de machines. Ensemble des machines employées à un travail : *la machinerie d'une flature. Endroit où sont les machines : la machinerie d'un navire.*

MACHINISER (*zé*) v. a. Réduire à l'état de machine ; priver d'intelligence et de volonté. (Peu us.)



Mâche.



Mâchicoulis : A, coupe.

MACHINISME (nis-me) n. m. Art du machiniste. *Combinaison de machines. Emploi des machines : le machinisme a transformé l'industrie moderne. Fig. Organisme considéré comme fonctionnant automatiquement. Fonctions purement mécaniques. Pilloles.* Doctrine qui considère les animaux comme de purs machines : *Descartes a défendu le machinisme.*

MACHINISTE (nis-te) n. m. Celui qui invente ou conduit des machines. Celui qui, dans un théâtre, dirige sur la scène les changements de décors.

MACHOIRE n. f. (de *mâcher*). Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure.* (V. **MAXILLAIRE**, **HOMME**.) *Jouer, travailler des mâchoires, manger.* Chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. Partie de la gorge d'une poule, qui empêche la corde de s'échapper. *Fig. Homme inepte, sans énergie : ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNEMENT (cho-ne-man) n. m. Action de mâchonner. (Pau us.)

MÂCHONNER (cho-né) v. a. Mâcher difficilement ou avec négligence. Articulé d'une manière indistincte : *mâchonner des injures.*

MÂCHURE n. f. Partie du velours où le poil a été érasé. Partie du drap où le poil a été mal coupé. Ecrasement par contusion : *les mâchures d'une potte.*

MÂCHURER (rê) v. a. Barbouiller de noir. Ne pas tirer une feuille d'impression d'une manière nette et distincte.

MACIS (si) n. m. (mot lat.). Arille entourant la noix muscade et qu'on emploie aussi comme aromate.

MACLAGE n. m. Opération qui consiste à brasser le bain de verre dans le creuset, pour rendre toutes ses parties homogènes.

MACLE n. f. (du lat. *macula*, tache). Forme de cristallisation particulière, résultant de la pénétration, suivant des lois fixes, de deux cristaux de même nature. *Blas.* Figure d'armoiries en forme de losange percé au milieu d'un trou ayant aussi la forme d'un losange. (V. la planche **BLASON**.)

MACLÉ, E adj. Qui porte des macles : *cristal maclé.*

MACLER (klé) v. a. Opérer le maclage. **Se macler** v. pr. Se cristalliser en croix, se disposer en macle, en parlant des cristaux.

MÂCON n. m. Vin rouge, récolté dans les environs de Mâcon : *une bouteille de mâcon.*

MÂCON n. m. (lat. pop. *macio*). Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierre, moellons, etc. *Maitre mâcon, entrepreneur de maçonnerie. Aide-mâcon, homme de peine chargé de mettre les matériaux sous la main du mâcon.* (Se dit quelquefois pour **FRANC-MÂCON**.) *Par dénigr.* Mauvais ouvrier dans un genre quelconque. Adjectif, au m. et au f. Se dit des animaux qui se construisent une habitation avec de la terre, de la cire, etc. : *abeille mâconne.*

MACONNAGE (so-ma-je) n. m. Ouvrage, travail de mâcon : *maçonnage solide ; frais de maçonnage.*

MACONNER (so-né) v. a. Construire ou réparer en maçonnerie : *maçonner un mur. Revêtir d'une maçonnerie. Boucher au moyen d'une maçonnerie.*

MACONNERIE (so-ne-rî) n. f. Ouvrage du mâcon : *la maçonnerie d'une maison.* Se dit pour **FRANC-MACONNERIE**.

MACONNIQUE (so-ni-ke) adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

MACOUBA n. m. Tabac estimé, de Macouba (Martinique), qui sent la rose et la violette.

MACQUE (ma-ké) n. f. Masse cannellée, servant à briser le chanvre, le lin. (On dit aussi **MACHAIGRE**.)

MACQUER (ma-ké) v. a. Briser avec la macque.

MACHAMÉ n. m. (mot ar.). Sorte de passementerie obtenue au moyen de ficelle tressée et nouée.

MACHE n. f. Genre de plantes aquatiques des eaux douces d'Europe et d'Asie, provenant des herbes, dont le fruit alimentaire est dit *châtaine d'eau, noix d'eau, cornuelle*, etc.

MACHEUSE (kreu-se) n. f. Genre de canards voyageurs des régions boréales,

qui font des passages dans les pays tempérés. — Les machouses ont une livrée brune ou rousse, leur chair est huileuse et rance ; elles viennent sur nos côtes en automne.

MACHEUSE (kreu-se) n. f. *Bouch.* Viande maigre qu'on trouve sur l'os à moelle de l'épaule.

MACRO ou **MACH**, préfixe qui signifie *long* ou *grand* et qui vient du gr. *makros*, grand.

MACROBE ou **MACROBIEN**, **ENNE** (bi-in, è-ne) adj. (du préf. *macro*, et du gr. *bios*, vie). Qui vit longtemps

MACROCÉPHALE adj. (du préf. *macro*, et du gr. *képhalê*, tête). Qui a une grande tête.

MACROCÉPHALIE (li) n. f. (de *macrocéphale*). Développement massif de la tête.

MACROCOSME (kos-me) n. m. (du préf. *macro*, et du gr. *kosmos*, monde). Univers, par opposition à l'homme considéré comme un monde en raccourci ou *microcosme*.

MACRODACTYLE adj. (du préf. *macro*, et du gr. *daktylos*, doigt). Qui a de longs doigts, de longs appendices en forme de doigts.

MACROPODE n. m. et adj. (du préf. *macro*, et du gr. *pous*, *podos*, pied). Qui a de longs pieds, de longues nageoires, ou, en botanique, de longs pédoncules.

MACROPODE n. m. Genre de poissons propres aux eaux douces de l'Indochine et qu'on élève facilement dans les aquariums. (Le macropode ne dépasse pas 10 centimètres : il est mordoré ou verdâtre, tigré de jaune rougeâtre.)

MACROPODES, **MACROPODIENS** (di-in) ou **MACROPODITES** n. m. pl. Sous-ordre de mammifères marsupiaux, comprenant les kangourous. S. un *macropode*, *macropodien* ou *macropodite*.

MACROSCÉLIDE (kros-sé) n. m. Genre de mammifères insectivores, très répandus en Afrique.

MACROSCOPIQUE (kros-ko) adj. (du préf. *macro*, et du gr. *skopein*, examiner). Qui se voit à l'œil nu.

MACROSPORANGE (kros-po) n. m. Sporangie qui produit des macrospores.

MACROSPORE (kros-po-re) n. f. Bot. Gamète très grosse, femelle de certaines algues.

MACROÛRE (du préf. *macro*, et du gr. *oura*, queue) adj. Qui a une longue queue : *décapode macroÛre*. N. m. Genre de poissons de la Méditerranée, appelés vulgairement *grenadiers* : *le macroÛre est d'un gris violacé et ne dépasse guère trente centimètres*. N. m. pl. Groupe de crustacés à abdomen très développé, comme chez les homards. S. un *macroÛre*.

MACULAGE n. m. ou **MACULATION** (si-on) n. f. Action de maculer.

MACULATURE n. f. Feuille d'impression tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. (lat. *macula*). Tache, souillure.

MACULER (lé) v. a. (de *macule*). Tacher : *maculer une feuille blanche*. Barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V. n. Se tacher : *ce papier macule*.

MACULIFORME adj. (du lat. *macula*, tache, et de *forme*). Qui a la forme d'une tache.

MADAME n. f. (de *ma*, et *dame*). Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité et donné aujourd'hui à toute femme mariée. *Maitresse de la maison (employé surtout par les serviteurs) : madame est servie.* Titre que l'on donnait, à l'acour des Bourbons, aux filles du roi, du Dauphin, et à la femme de Monsieur, frère du roi. (En ce sens, s'écrivait avec une majuscule : *la mort de Madame Elisabeth*.) *Jouer à la madame*, affecter des airs de grande dame. (En abrégé **M^{me}**). Pl. *mesdames*.

MADAPOLAM (lav) n. m. (du m. d'une ville de l'Indoustan). Espèce de calicot, fort et lourd.

MADÉCASSE (ka-se) adj. et n. de Madagascar : *la population madécasse*.

MADÉFACTION (fak-si-on) n. f. (de *madifier*). Action d'humecter une substance, un emplâtre.



Macropode.



Macroscélide.



Macreusa.

MADÉFIER (*m-é*) v. a. (lat. *madefacere*; de *madius*, humide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Humecter; *madéfier* un emplâtre trop sec.

MADÉLAINE (*m-é-lé*) n. f. Gâteau léger, fait de sucre, de farine, de jus de citron, d'eau-de-vie et d'œufs. Variété de raisin; variété de poire; variété de prune; variété de pêche (fruits ainsi appelés parce qu'ils mûrissent vers la Sainte-Madeleine, 22 juillet).

MADÉMOISELLE (*m-é-lé*) n. f. (de *ma*, et *demoiselle*). Titre qui se donne aux personnes du sexe féminin, non mariées. Nom autrefois donné non seulement à une fille, mais à une femme mariée dont le mari n'était pas noble. Titre de la fille aînée du frère aîné du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) La grande *Mademoiselle*, la duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. (En abrégé, *M^{lle}*; Pl. *mesdemoiselles*.)

MADÈRE n. m. Vin récolté dans l'île de Madère; une *sauce au madère*.

MADIA n. m. ou **MAÏE** (*m-é*) n. f. Nom de deux syanthères du Chili, cultivées en France pour leurs graines, qui fournissent une huile siccatif employée dans la savonnerie.

MADONE n. f. (ital. *madonna*; de *ma donna*, ma dame). Nom donné, en Italie, aux statuettes représentant la sainte Vierge. Image de la Vierge.

MADRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (orig. ar.). Grande ceinture de filets et de pieux plantés en mer, préparée particulièrement pour la pêche du thon.

MADRAS (*drass*) n. m. Etoffe légère, dont la chaîne est de soie et la trame de coton et qui d'abord se fabriquait à Madras. Coiffure formée d'un foulard en étoffe de ce genre.

MADRE n. m. (haut all. *masar*). Bois veiné, jadis employé en ébénisterie.

MADRE, E adj. (de *madre*). Veiné, tacheté; *bois madré*. Fig. Rusé, matois; *un paysan madré*. (Substantif, en ce sens: c'est une *madré*.)

MADRÉ-

POIRES

(*m-é-ré*) n. m. pl.

Zool. Sous-

ordre d'an-

thozaires zo-

anthrales, qui

forment des

colonies de na-

ture calcaire

et sont repa-

ndus sur to ut

sous les tropi-

ques. S. un

madréporaire.

MADRÉ-

PORE n. m.

(ital. *madrépora*).

Colonie de polypes

madréporaires.

MADRÉPORIQUE ou **MADRÉPORIEN**, **ENNE**

(*m-é-pô-ré-que*) adj. Qui appartient aux *madrépores*.

Composé de *madrépores*: *rocher madréporique*.

MADRIER (*dré-é*) n. m. (du lat. *matéria*, matière).

Planche de chêne, de sapin, etc., fort épaisses.

MADRIGAL n. m. (ital. *madrigale*). Pensée fine,

tendre et galante, renfermée dans un petit nombre

de vers: *Voir une composée des madrigaux pleins*

d'esprit. Mus. Composition vocale à plusieurs parties.

MADRILÈNE adj. et n. De Madrid.

MADRURE n. f. (de *madré*). Tache sur la peau

d'un animal, sur le bois.

MAËRL n. m. Sable marin, utilisé comme amendement.

MAESTOSO (*m-é-to-so*) adv. Musiq. Mot italien,

indiquant un mouvement lent, noble et majestueux.

MAESTRIA (*m-é-tri-a*) n. f. (de *maestro*). *Ba-arts*.

Grandeur et fertilité d'exécution: *portrait exécuté avec*

une réelle maestria.

MAESTRO (*m-é-s-tro*) n. m. (mot ital.). Nom que

l'on donne à tout célèbre compositeur de musique et

qui veut dire *maître*. Pl. des *maestros*.

MAFFLU (*ma-flu*), **E**; **MAFFLÉ** (*ma-flé*), **E** adj.

et n. *Fam.* Qui a les joues pleines, rebondies; jofoulin.

MAGASIN (*zin*) n. m. (de l'ar. *makhāzin*, dépôt

de marchandises). Lieu où l'on sert des marchandises, des provisions: *magasin de blé*. Boutique:

magasin d'épicerie. Partie d'une arme à répétition, contenant l'approvisionnement de cartouches qu'elle peut renfermer. (V. *rustil*.)

MAGASINAGE (*zā*) n. m. Action de mettre en magasin. Séjour d'une marchandise en magasin. Droits que l'on paye pour laisser en magasin.

MAGASINIER (*zā-ni-é*) n. m. Qui garde un magasin.

MAGAZINE n. m. (mot angl.). Ouvrage périodique généralement illustré, qui traite de sujets très divers.

MAGDALÉNIEN, ENNE (*m-é-lé-ni-é*) adj. Qui se rapporte aux cavernes préhistoriques de la Madeleine, à Tursac (Dordogne): *l'homme magdalénien*.

MAGDALÉON n. m. (du gr. *magalia*, pâte pétrie). Emplâtre, composition pharmaceutique de forme cylindrique. (Vx.)

MAGE n. m. (lat. *magus*). Membre de la caste sacerdotale, chez les Mèdes et les Perses. Chez les Grecs et les Romains, astrologue, magicien.

MAGE ou **MAJE** adj. m. (provenç. *maje*); du lat. *major*, plus grand). *Dr. anc.* *Juge maje*, lieutenant du sénéchal dans certaines provinces.

MAGBÈZ (*zèz*) n. m. Le gouvernement marocain, l'entourage du sultan.

MAGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui fait profession de magie: *Simon le magicien*. Fig. Personne qui produit des choses étonnantes et inattendues: *les artistes sont de grands magiciens*.

MAGIE (*ij*) n. f. (gr. *mageia*; de *magos*, mage). Art prétendu de produire, au moyen de pratiques bizarres, des effets contraires aux lois naturelles: *la magie fut très en honneur dans l'antique Égypte*.

Magie noire, qui avait pour objet l'évocation des démons. *Magie blanche*, art de produire certains effets merveilleux en apparence, dus en réalité à des causes naturelles. Fig. Effet étonnant, puissance de séduction: *la magie du style*. — Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astrologie, l'astrologie et d'autres sciences occultes, ce qui leur a fait attribuer une puissance surnaturelle, dont le souvenir se conserve encore dans notre

mot *magie*. Cet art prétendu, auquel on attribue des effets extraordinaires et merveilleux comme de soumettre à sa volonté les puissances supérieures, de les évoquer et de produire, par leur assistance, des apparitions, des charmes, des enchantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants.

Au moyen âge, on brûlait vie tout individu qu'on soupçonnait attaché de magie; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont à peu près complètement disparu, devant les progrès de la civilisation.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie: *pouvoir magique*. Fig. Merveilleux, surprenant: *le pinceau magique de Rubens*.

MAGIÈREMENT (*m-é-m-é*) adv. D'une manière magique, merveilleuse. (Peu us.)

MAGISME (*ij-s-mé*) n. m. Doctrine de la magie; exercice du pouvoir des mages.

MAGISTÈRE (*ij-s-tè-ré*) n. m. (mot lat. signif. *maître*). Maître d'école de village. *Fam.* Pédon insupportable. Pl. des *magistères*.

MAGISTÈRE (*ij-s-tè-ré*) n. m. (du lat. *magisterium*, maîtrise). Dignité de grand maître de l'ordre de Malte. *Chim.* Composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

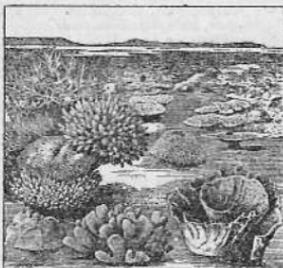
MAGISTRAL (*ij-s-tral*), **E, AUX** adj. Pédon. Qui tient du maître: *ton magistrat*. Souverain, décisif: *une magistrale correction*. Médicament *magistral*, médicament qui, au lieu d'exister tout préparé dans les pharmacies, comme les médicaments *officinaux*, ne se confectionne qu'au moment du besoin.

MAGISTRALE (*ij-s-tra-lé*) n. f. Fortif. Crête extérieure d'un mur d'escarpe.

MAGISTRALÈMENT (*ij-s-tra-lé-man*) adv. D'une manière *magistrale*: *parler magistralement*.

MAGISTRAT (*ij-s-trat*) n. m. (lat. *magistratus*; de *magister*, maître). Officier civil, revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative: *les consultants étaient les premiers magistrats de Rome*.

MAGISTRATURE (*ij-s-tra*) n. f. Dignité, charge du magistrat. Temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions. Corps des magistrats: *entrer dans la magistrature*. *Magistrature assise*, ceux des



Madrépores.

magistrats qui siègent comme juges. *Magistrature dévoué*, les membres du parquet, le ministre public.

MAGNA n. m. [mot gr.]. Chim. Masse pâteuse, épaisse et visqueuse.

MAGNAN n. m. Nom du ver à soie, dans les contrées méridionales de la France.

MAGNANABELLE (ra-le) n. f. Nom provençal des femmes qui s'occupent de l'élevage des vers à soie.

MAGNANERIE (ra) n. f. (de *magnan*). Bâtiment destiné à élever des vers à soie : les *magnaneries* sont nombreuses en Provence.

MAGNANIER (ni-é), **ÈRE** n. m. Celui, celle qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. (lat. *magnanimus*; de *magnus*, grand, et *animus*, esprit). Qui a l'âme grande, élevée : *Alexandre fut le vainqueur magnanime de Porus*. Noble, élevé : une *pensée magnanime*.

MAGNANIMENT (man) adv. Avec magnanimité : *traiter magnaniment un vaincu*.

MAGNANIMITÉ n. f. (de *magnanime*). Grandeur d'âme, générosité : la *magnanimité sied aux grands*.

MAGNAT (magh-na) n. m. (dulat. *magnus*, grand). Grand de l'Etat, en Pologne et en Hongrie.

MAGNÉSIE (sz) n. f. (du gr. *magnés*, aimant). Chim. Oxyde de magnésium, offrant l'aspect d'une terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau, employé comme anti-acide, laxatif et purgatif.

MAGNÉSIEEN, **ENNE** (zi-in, è-ne) ou **MAGNÉSIFÈRE** (sz) adj. Qui contient de la magnésie : *roche magnésienne*.

MAGNÉSIQUE (zi-ke) adj. Sa dit d'un terrain qui se compose de roches magnésiennes.

MAGNÉSITE (zi-te) n. f. Silicate naturel de magnésium, plus connu sous le nom d'*écume de mer*.

MAGNÉTIUM (zi-om) n. m. Métal solide (Mg) de densité 1,7, fusible à 650° (il a une couleur blanc d'argent et brûle à l'air avec une flamme éblouissante) : le sulfate de magnésium est employé comme purgatif sous le nom de sel d'Epsom, de Sedlitz.

MAGNÉTIC adj. (du gr. *magnés*, aimant). Qui appartient à l'aimant, ou possède ses propriétés : *fer magnétique*; *pietre magnétique*. *Barreaux magnétiques*, barres d'acier trempé, dont on fait des aimants artificiels. *Méridien magnétique*, v. MÉRIDIAN. Qui appartient au magnétisme animal : *somnambulisme magnétique*. Fig. Qui a une influence puissante et mystérieuse : *regard magnétique*.

MAGNÉTIQUEMENT (he-man) adv. D'une manière magnétique.

MAGNÉTISABLE (za-ble) adj. Qui peut être magnétisé : un *sujet magnétisable*.

MAGNÉTISATION (za-si-on) n. f. Action, manière de magnétiser. Etat d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISER (sz) v. a. (du gr. *magnés*, aimant). Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer*. Communiquer, au moyen de passes, le magnétisme animal. Hypnotiser. (Vx et impropre en ce sens.)

MAGNÉTISER (seur) n. m. Qui magnétise, qui hypnotise. (Vx et impropre en ce sens.)

MAGNÉTISME (tis-me) n. m. (du gr. *magnés*, aimant). Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant. Partie de la physique, dans laquelle on étudie les propriétés des aimants. *Magnétisme terrestre*, cause supposée des phénomènes qu'on observe dans l'aiguille aimantée. *Magnétisme animal*, influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés passes. — Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un sujet magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide ; alors, il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siège d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science. Cependant, tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer ; mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAGNETTE n. f. Oxyde naturel de fer magnétique.

MAGNÉTO n. f. Dénomination abrégée de la machine magnéto-électrique, destinée à l'allumage des moteurs à explosion.

MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE adj. Qui tient à la fois des phénomènes magnétiques et électriques : *machines magnéto-électriques*.

MAGNETOMÈTRE n. m. Instrument employé dans les observations magnétiques.

MAGNIEN (gni-in), **MAGNIN** ou **MAGNIER** (gni-é) n. m. Ouvrier ambulant de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Bourgogne, qui fait des ouvrages en fer-blanc, en étain, raccommodé la faïence, etc.

MAGNIFICAT (magh, kat) n. m. (en lat. *il magnificus*). Cantique de la vierge Marie chez Elisabeth, que l'on chante aux vêpres. Fig. *Arriver à magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *magnificats*.

MAGNIFICENCE (san-se) n. f. Qualité de ce qui est magnifique : *faste, luxe* ; la *magnificence de la cour de Louis XIV*. Générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné*. Pl. Objet somptueux. Acte de libéralité.

MAGNIFIÈRE (fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Glorifier, exalter. (Peu us.)

MAGNIFIQUE adj. (lat. *magnificus*; de *magnus*, grand, et *facere*, faire). Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique*.

Très beau en son genre : *temple magnifique*. Fig. Glorieux : *titre magnifique*. Pompeux : *discours, orateur magnifique*. Généreux, qui aime le luxe : *prince magnifique*.

MAGNIFIQUEMENT (man) adv. Avec magnificence : *traiter magnifiquement un hôte de marque*.

MAGNITUDE n. f. Grandeur apparente d'un astre.

MAGNOLIA ou **MAGNOLIER** (li-é) n. m. Genre de *magnoliacées*, originaires d'Asie et d'Amérique. — Les magnolias sont d'admirables végétaux : leur port élégant, leurs feuilles alternes, luisantes, fermes, leurs opulentes fleurs de couleur éclatante à l'odeur suave, font rechercher ces grands arbustes pour l'ornement des parcs et des jardins.

MAGNOLIACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales superovariées, ayant pour type le *magnolia*. Un *magnoliacé*.

MAGOT (gho) n. m. (de *Magog* n. pr. biblique).

Espèce de singe sans queue, du genre macaque : les *magots de Gibraltar*. Figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine*. Fig. Homme laid : *vilain magot*.

MAGOT (gho) n. m. (anc. franc. *magot*). Fam. Argent caché : *on a trouvé son magot*.

MAHALEB (léb) n. m. Espèce de cerisier, des régions montagneuses de l'Europe.

MAHABAJAR (ja) ou **MAHABADJAH** n. m. Titre sanscrit signifiant *grand roi* et que l'on applique aujourd'hui à tous les princes de l'Inde.

MAHDI n. m. Nom donné par plusieurs sectes musulmanes à l'envoyé attendu d'Allah, qui doit compléter l'œuvre de Mahomet : *de nombreux mahdis ont déjà soulevé le monde musulman*. Chef d'un grand nombre de tribus arabes.

MARDISME (ma-dis-me) n. m. Le parti du mahdi.

MAHDISTE (ma-dis-te) adj. Qui se rapporte au mahdi : *la dernière insurrection mahdiste a bouleversé le Soudan*. N. Partisan du mahdi.

MAHOMETAN, **E** adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet : *les peuples mahométans*.

MAHOMETISME (tis-me) n. m. Religion de Mahomet. V. ISLAMISME (Part. hist.).

MAHONIE (ni) n. f. Genre d'arbrisseaux, ressemblant au houx, très répandus en Asie et en Amérique. (Les fleurs de la mahonie sont jaunes et odo-



Magnolia.



Magot.

rantes; les fruits sont des baies d'un noir bleuâtre, à saveur acide et douces, mais rafraichissantes.

MAHONNAIS, E (o-né, é-ze) adj. et n. De Mahon.

MAHONNE (ma-o-ne) n. f. (arab. ma'on). Autrefois, galasse des mers du Levant. Auj., petit bâtiment de charge ou de cabotage, en Espagne et sur les côtes d'Afrique.

MAHRATTE (ma-rra-te) n. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans le sud de l'Inde.

MAI (mè) n. m. (lat. maius). Cinquième mois de l'année. Arbre vert et enrubanné, que l'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : planter le mai.

MAÏANTHÈME (ma-i-an) n. m. Genre de smilacées, souvent confondues avec les muguetts.

MAÏE (mè) n. f. (lat. magis). Pétrin; huche pour servir le pain. Table du pressoir.

MAÏEUR (ma-i-eur) n. m. (lat. major). Au moyen âge, maire. En Belgique, premier magistrat d'une commune rurale, appelé *bourgmestre* dans les villes.

MAÏGRE (mè-gré) adj. (lat. macer). Qui est mal en chair; qui a peu de graisse: *poulet maigre*. Qui ne contient ni viande, ni jus de viande: *soupe maigre*. *Jours maigres*, pendant lesquels l'Eglise interdit l'usage de la viande. *Maigre chère*, mauvaise chère. *Repas maigre*, où l'on ne sert point de viande. *Maigre repas*, chétif. Peu fertile: *terre maigre*. Peu abondant: *un maigre filet d'eau*. N. m. Chair sans graisse: *servez-moi du maigre*. Aliments maigres: *le maigre n'exclut pas le gibier d'eau*. ANT. **GRAS**.

MAÏGRE (mè-gré) n. m. Nom vulgaire de certains poissons du genre scieine.

MAÏGRELET, ETE (mè-grè-lè, è-te) adj. Un peu maigre *enfant maigrelet*. (On dit aussi MAIGRET, ETE.)

MAÏGREMENT (mè-gré-man) adv. Chétivement: *dîner maigrement*. ANT. **GRASSEMENT**.

MAÏGREUR (mè-grèur) n. f. Etat d'un corps maigre: *la maigreur n'exclut pas la santé*. Fig. Manque d'abondance, de ressources, d'ampleur, etc.

MAÏGRICHON, ONNE (mè, o-ne) ou **MAÏGRHOT** (mè-grè-ô), E adj. et n. Pop. Un peu trop maigre: *une fillette maigrichonne*.

MAÏGRIR (mè-grir) v. n. Devenir maigre: *maigrir à la suite d'une longue maladie*. V. a. Faire devenir maigre; faire paraître maigre: *les longs cheveux maigrissent les joues*. ANT. **ENGRAISSER**.

MAIL (ma, l mil) n. m. (du lat. malleus, marteau). Petit maillet en bois, de forme cylindrique, encerclé d'un anneau de fer à chaque extrémité et emmanché d'un morceau de bois flexible, dont on se servait pour pousser une boule de bois. Jeu qui consiste à pousser une boule avec le mail. Allée préparée pour jouer à ce jeu. Promenade publique, dans certaines villes. (Abrévié de MAILCOACH.)

MAIL - COACH (mèl-kôch) n. m. (de l'angl. mail, malle, et coach, voiture). Berline à quatre chevaux, avec plusieurs rangs de banquettes sur le dessus de la voiture. Pl. des *mail-coaches*.

MAILLE (ma, ll mil) n. f. (lat. macula). Chaque nœud que forment le fil, la soie, la laine, etc., dans les tissus tricôtés, dans les filets: *le fretin passe à travers les larges mailles des filets*. Ouverture que ces nœuds laissent entre eux. Chaque des petites boules formées par des fils de métal croisés en un même point pour former un tissu, dont on faisait les



Mahonie.

armures au moyen âge: *cotte de mailles*. Chaînon d'un câble-chaine. Sorte de talle ronde, qui se forme sur la prunelle des yeux. Dans les melons, les concombres, etc., tache qui marque la place d'où sort le fruit. Tache qui apparaît sur le plumage des jeunes perdreaux et des jeunes faucons.

MAILLE (ma, ll mil) n. f. (lat. pop. metallia; de metallum, métal). Ancienne monnaie de cuivre, de très petite valeur: *n'avoir ni sous ni maille*. Avoir maille à partir, se disputer pour peu de chose, pour une maille; avoir un démêlé quelconque.

MAILLE (ma, ll mil, é), E adj. Couvert d'une armure de mailles. Dont les plumes sont marquées de mailles, en parlant du perdreau ou du faucon.

MAILLECHORT (ma, ll mil, e-chor) n. m. (de Maillet et Chorian, n. des inventeurs). Alliage de zinc, cuivre et nickel, qui imite l'argent. (On écrit aussi, mais à tort, MÈLCHOR.)

MAILLER (ma, ll mil, é) v. a. (de maille). Faire avec des mailles: *mailler un filet*. *Mailler la chaîne*, en terme de marine, la fixer sur une autre ou sur une bande au moyen d'une maille. *Mailler une voile*, la racer sur une autre. V. n. Pousser des mailles ou bouillons: *le raton commence à mailler*. Commencer à avoir des mailles ou mouchetures, en parlant des perdreaux.

MAILLET (ma, ll mil, è) n. m. (de mail). Marteau de bois à deux têtes: *maillet de tonnelier*.

MAILLETAGE (ma, ll mil) n. m. Action de garnir de clous à large tête toute la partie immergée d'un navire.

MAILLETER (ma, ll mil, e-té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette: je mailletterai). Techn. Opérer le mailletage: *mailleter une carène*.

MAILLETON (ma, ll mil) n. m. Bouture ou bourgeon de l'année.

MAILLOCE (ma, ll mil) n. f. (de mail). Gros maillet de bois. Baguette terminée par une boule garnie de peau et servant à battre de la grosse caisse.

MAILLON (ma, ll mil, on) n. m. Petite maille. Anneau d'une chaîne.

MAILLONNER (ma, ll mil, o-né) v. a. Mar. Réunir entre eux deux bouts de chaîne, ou un bout de chaîne à un autre objet.

MAILLOT (ma, ll mil, ô) n. m. (de maille). Lange dont on enveloppe un enfant: *le maillet doit laisser le plus de liberté possible aux mouvements*. Fig. Première enfance: *sortir du maillet*. Vêtement de tricot s'appliquant exactement sur la peau, employé par les danseuses, etc. Mollusque du genre *pupa*.

MAILLOTIN (ma, ll mil) n. m. Pressoir à olives. Arme en forme de maillet. N. m. pl. V. Part. hist.

MAILLEUR (ma, ll mil) n. f. Tache dans le bois. Chasse et faucon. Syn. de MAILLE.

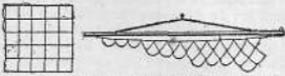
MAIN (min) n. f. (lat. manus). Partie du corps humain, qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts: *la main droite; la main gauche*. Lever la main, affirmer en justice. Lever la main sur quelqu'un, se préparer à le frapper. Batre des mains, applaudir. Forcer la main, contraindre. Tenir la main, veiller. En venir aux mains, engager le combat. Faire main basse, tuer, piller, voler. N'y pas aller de main morte, frapper rudement. Avoir la haute main sur, commander. Avoir sous la main, à sa portée. Avoir une belle main, une belle écriture. Tendre la main, demander l'aumône; faire une offre de réconciliation, d'appui, etc. Mettre la main à l'œuvre, commencer une chose. Mettre la dernière main, terminer. Tenir de première main, de la source même. Avoir la main heureuse, réussir souvent. Mettre la main à la pâte, travailler soi-même. Avoir 1. l'ouïe; 2. les mains liées, ne pouvoir agir. Se dex; 3. Major; 4. laver les mains d'une chose, déclarer 4. Annulaire; 5. qu'on n'y a pas participé. Etre bonnes mains, être confié à une personne capable. Agir sous main, secrètement. Donner à pleines mains, libéralement. Avoir le cœur sur la main, être franc. De main en main, d'une personne à l'autre. De la main à la main, sans passer par un intermédiaire: *argent donné de la main à la main*. A main



Maillets.



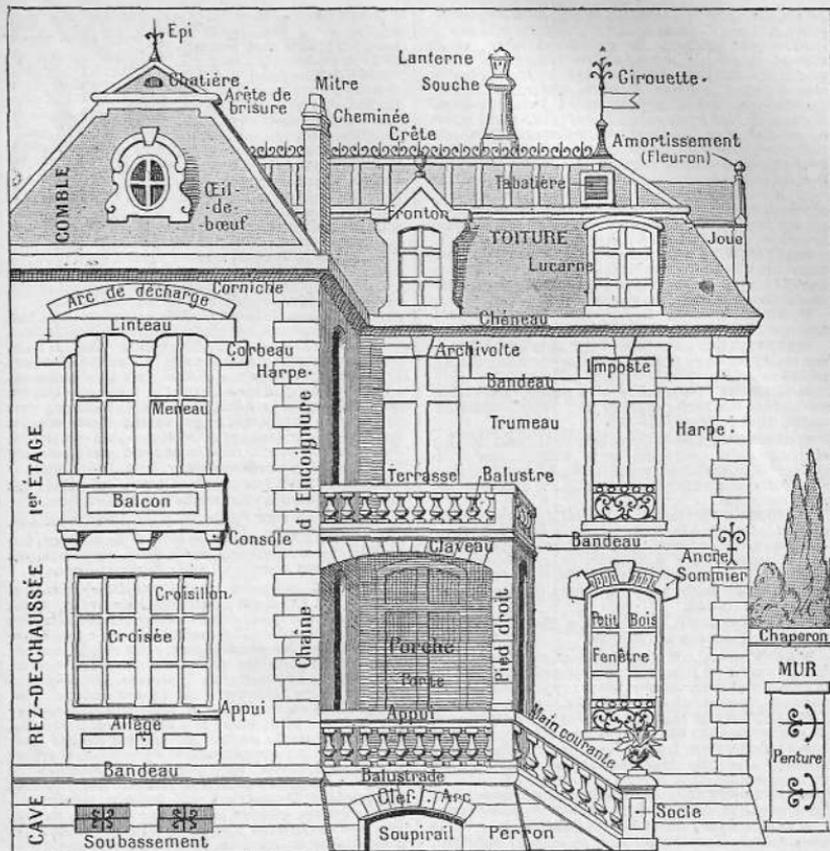
Mail-coach.



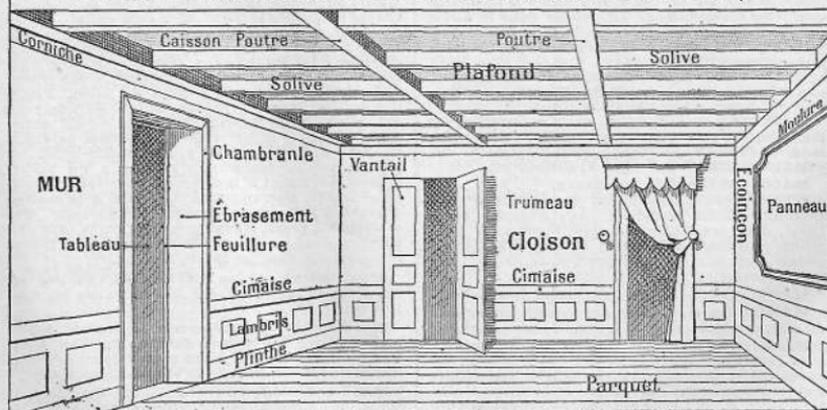
Mailles de filet; 1. Carrées; 2. En losange.



Main: A, pouce; B, poignet; C, l'ouïe; D, les mains liées, ne pouvant agir; E, Major; F, laver les mains d'une chose, déclarer 4. Annulaire; 5. qu'on n'y a pas participé. Etre bonnes mains, être confié à une personne capable. Agir sous main, secrètement. Donner à pleines mains, libéralement. Avoir le cœur sur la main, être franc. De main en main, d'une personne à l'autre. De la main à la main, sans passer par un intermédiaire: *argent donné de la main à la main*. A main



MAISON MODERNE (détail de l'architecture intérieure et extérieure).



Voir : HABITATION, CHÂTEAU, CHEMINÉE, FENÊTRE, etc.

armée, les armes à la main. *Coup de main*, entreprise hardie. (V. aussi *coup*.) *Chose faite de main de maître*, avec habileté. En un *tour de main*, en un instant. *De longue main*, depuis longtemps. *Faire une main* (au jeu), faire une levée. *Main chaude*, espèce de jeu de mains. *Main de papier*, 25 feuilles. En parlant de mariage : *aspirer à la main d'une jeune fille*; lui offrir sa main. Techn. Outil coudé en crochet pour soulever les fardeaux. *Main courante*, registre appelé également *broillard*. *Main courante* ou *coulante*, partie d'une rampe d'escalier sur laquelle s'appuie la main. (V. la planche mason.) *Main de justice*, main d'ivoire aux doigts levés, placée à l'extrémité du bâton royal, symbole de la justice royale. *Main de puits*, anneau à ressort, dans lequel on passe l'axe d'un seau à puits.

MAIN-D'ŒUVRE (deu-vre) n. f. Travail de l'ouvrier dans la confection d'un ouvrage. Prix payé pour le travail d'un ouvrage quelconque : *payer une main-d'œuvre élevée*. Pl. des *main-d'œuvre*.

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée à quelqu'un et, surtout, à l'autorité : *prêter main-forte*.

MAINLEVÉE (min-le-vé) n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition : *donner mainlevée de...*

MAINMISE (min-mi-ze) n. f. Saisie. Affranchissement : *la mainmise d'un serf*. (S'emploie quelquefois aujourd'hui pour SAISIE.)

MAINMORTABLE (min) adj. Qui peut tomber en mainmorte : *certain serfs étaient mainmortables*. Dont les biens sont inaliénables et, partant, soustraits aux droits de mutation : *commune mainmortable*.

MAINMORTE (min) n. f. Etat des vassaux qui étaient attachés à la glèbe et privés de la faculté de disposer de leurs biens. Etat des biens inaliénables, comme les biens des communautés religieuses, des hôpitaux, etc., et qui sont soumis à une taxe spéciale dite de *mainmorte*, destinée à tenir lieu de droits de mutation.

MAÏNOTE (ma-i) adj. et n. Du Maïna ou Magne (dans le Péloponèse méridional).

MAINT (min). E adj. Plusieurs, un grand nombre de : *maintes fois*; *à maintes reprises*. Plus d'un (s'emploie au sing. dans ce sens) : *embrayant maint ruisseau*, *traversant mainte ruelle*.

MAINTENANCE (min) n. f. Action de maintenir, de confirmer dans une possession. (Vx.)

MAINTENANT (min-te-nan) adv. (de *main*, et *tenant*). A présent. *Maintenant que*, loc. conj. En ce moment où.

MAINTENEUR (min) n. m. Celui qui maintient. (Peu us.) Dignitaire des Jeux floraux de Toulouse.

MAINTENIR (min) v. a. (de *main*, et *tenir*). — Se conj. comme *tenir*. Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente*. Fig. Conserver dans le même état : *maintenir les lois*; *maintenir quelqu'un en place*. Affirmer : *je maintiens que...* Se *maintenir* v. pr. Rester dans le même état, la même position, les mêmes dispositions d'esprit : *se maintenir en bonne santé*. Absol. : *malade qui se maintient*.

MAINTENUE (min-te-nù) n. f. Dr. Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux. (Peu us.)

MAINTIEN (min-ti-en) n. m. Conservation : *le maintien des lois*. Contenance, attitude : *maintien modeste*. *Perdre son maintien*, être déconcerté.

MAINTIÈRE n. f. Mar. V. GAROCHIER.

MAÏOLIQUE n. f. V. MAJOLIQUE.

MAIRE (mè-ré) n. m. (du lat. *major*, plus grand). Premier officier municipal d'une commune et, à Paris, d'un arrondissement : *les maires des communes sont élus par le conseil municipal*. *Maire du palais*, ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens. (V. Part. hist.)

MAIRESSE (mè-rè-se) n. f. Femme d'un maire.

MAIRE (mè-ré) n. m. Faisson où sont les bureaux du maire : *les mariages se célèbrent à la mairie*.

MAIS (mè) conj. (du lat. *magis*, plus). Sert à marquer l'opposition ou la différence entre deux idées : la restriction, une objection, la surprise, une simple transition, etc. Adv. Plus (vieilli en ce sens) : *il n'en peut mais*. N. m. : *je ne veux pas de vos mais*.

MAÏS (ma-iss) n. m. (esp. *maiz*). Genre de graminées appelées aussi *blé de Turquie*, *turquet*, etc., et dont les grains sont comestibles : *le maïs se sème en avril*.

MAISON (mè-so-né) n. f. (lat. *mansio*; de *manere*, rester). Édifice, logement où l'on habite : *rentrer dans sa maison*. Meubles, ménage. Ensemble des affaires domestiques : *bien gouverner sa maison*. Personnes qui vivent ensemble. Personnel attaché au service d'une famille : *une nombreuse maison*. Descendance, race : *maison souveraine*. *Maison de Dieu*, du Seigneur, église, temple. *Maison religieuse*, couvent. *Maison de ville*, maison commune. *Maison d'arrêt*, prison. *Maison de santé*, établissement privé où l'on traite les maladies moyennant rétribution. *Maison de campagne*, maison que l'on habite l'été. *Maison mortuaire*, maison où quelqu'un est mort et d'où part l'enterrement. *Maison militaire*, troupes attachées à la personne d'un chef d'État : *la maison militaire du président de la République*. A la maison, chez soi. *Garder la maison*, ne pas sortir. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques, ses employés. *Faire maison neuve*, remplacer ses domestiques, ses employés. *Petites-Maisons*, v. à son ordre alph.

MAISONNEE (mè-so-né) n. f. Pop. Ensemble des gens d'une famille vivant dans la même maison.

MAISONNETTE (mè-so-né-te) n. f. Petite maison.

MAISTRANCE (mès-tran-se) n. f. (de *maître*). Ensemble des sous-officiers de la flotte, contremaîtres et maîtres des arsenaux : *école de maistrance*.

MAÎTRE (mè-tre) n. m. (lat. *magister*; de *major*, plus grand). Celui qui commande, gouverne. Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves : *travailler sous l'œil du maître*. Prov. : *Les bons maîtres font les bons valets*, pour être bien servi, il faut bien traiter les personnes qui nous servent. Propriétaire : *le maître de la maison*. Celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître*. Personne d'un savoir, d'un art supérieur : *s'inspirer des maîtres*. Titre donné aux gens de robe (avocats, avoués, notaires) : *maître un tel*; *par-devant maître X...*; aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes*. Titre que prenait autrefois un ouvrier reçu dans un corps de métier. Auj., artisan qui emploie des ouvriers, qui fait des entreprises. *Passer maître*, obtenir le titre de maître et, au fig., être très habile dans une chose. Personne qui use à son gré de ses facultés, de ses organes : *maître de sa voix*. Qui a de l'empire sur son âme : *maître de ses passions*. Qui a la faculté de faire quelque chose : *maître de choisir sa carrière*. *Maître de chapelle*, chargé de diriger le chant dans une église. *Maître de ballet*, artiste qui, dans un théâtre, a la responsabilité de tout ce qui a rapport à la danse. *Maître d'armes*, celui qui enseigne l'escrime. *Maître d'hôtel*, officier, ou domestique en chef, d'une grande maison, qui préside au service de table. *Maître d'école*, instituteur primaire. *Maître d'étude*, celui qui est chargé de surveiller les élèves. *Grand maître de l'Université*, ministre de l'Instruction publique, en France. *Petit-maître*, v. à son ordre alph. Adjectif. Habile, énergique, puissant : *un maître homme*. Premier : *le maître clerc*. Principal : *le maître autel*. (V. MAÎTRE-AUTEL.) Loc. adv. A la *maître d'hôtel*, manière d'accommoder certains mets. *Tel maître, tel valet*, les valets copient leurs maîtres. *Le temps est un grand maître*, on acquiert, avec le temps, une expérience très instructive.

MAÎTRE-AUTEL ou **MAÎTRE-AUTEL** (mè-tré-tèl) n. m. V. AUTEL. Pl. des *maîtres-autels* ou *maîtres autels*.

MAÎTRESSE (mè-trè-se) n. f. A presque toutes les acceptions de *maître*. Femme que l'on aime. *Petite-maitresse*, v. à son ordre alph. Adjectif. *Maitresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISABLE (mè-tri-sa-ble) adj. Quel'on peut maîtriser : *colère difficilement maîtrisable*.



Maïs.

MAÎTRISE (*mê-tri-ze*) n. f. Autorité de maître. (Vx.) Possession : il faut toujours garder la parfaite maîtrise de soi-même. Autrefois, qualité de maître, dans certains métiers. Fonction de maître qui enseigne : *maîtrise de conférences*. Ecole où l'on forme les enfants de chœur au chant de la musique sacrée. *Par ext.* L'ensemble de ces enfants eux-mêmes. Direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER (*mê-tri-zé*) v. a. Gouverner en maître : faire obéir : *maîtriser un cheval emporté*. Fig. : *maîtriser ses passions*. **Se maîtriser** v. pr. Dompter ses sentiments, ses passions.

MAJESTÉ (*jê-té*) n. f. (lat. *majestas*). Grandeur suprême : la *majesté divine*. Air de grandeur propre à inspirer le respect : Louis XIV avait des allures pleines de *majesté*. Titre particulier des empereurs et des rois (en abrégé S. M.). Sa *Majesté Très Chrétienne*, le roi de France. Sa *Majesté Catholique*, le roi d'Espagne.

MAJESTUEUSEMENT (*jê-tu-èu-ze-man*) adv. Avec *majesté* : *cortège qui s'avance majestueusement*.

MAJESTUEUX, EUSE (*jê-tu-èu, èu-ze*) adj. Qui a de la *majesté* : *démarche majestueuse*.

MAJEUR, E adj. (du lat. *major*, plus grand). Plus grand, plus considérable : la *majeure partie*. Qui a l'âge de majorité : *filie majeure*. Important : *affaire majeure*. Irrésistible : *force majeure*. **Mus.** *Gauche majeure*, v. a. **CHAMB.** *Orfres majeurs*, le sous-diacon, le diacon et la prétrise. N. I. *Logiq.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE** n. f. (de l'ital. *majolica*, de l'île de Majorque). Faïence commune italienne et, plus particulièrement, celle du temps de la Renaissance. (Elle fut ainsi appelée parce que, d'après la tradition, l'art de fabriquer cette poterie aurait été introduit en Italie par des ouvriers arabes ou espagnols des îles Baléares.)

MAJOR n. m. (mot lat. signif. plus grand). Officier supérieur, chargé des détails du service et de l'administration du régiment. *Major général*, officier général chargé des mêmes fonctions pour toute une armée et, dans la marine, officier chargé de la direction de l'arsenal et de l'entretien de la flotte armée. Appellation donnée aux médecins militaires.

MAJORAL n. m. Chacun des cinquante membres du consistoire du télébrige. Pl. *majoraux*.

MAJORAT (va) n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse et qui était transmis, avec le titre, au fils aîné d'une famille : *Napoléon 1^{er} créa de nombreux majorats*.

MAJORATION (*si-on*) n. f. Évaluation d'une chose à un prix au-dessus de sa valeur.

MAJORDOME n. m. (du lat. *major*, plus grand, et *domus*, maison). Chef des domestiques d'un souverain. Maître d'hôtel de grande maison.

MAJOREE (ré) v. a. Évaluer une chose au-dessus de sa valeur véritable : *majorer une facture*.

MAJORITAIRE adj. et n. Se dit d'un système de votation où la majorité absolue l'emporte. Partisan de ce système.

MAJORITÉ n. f. Âge où l'on jouit pleinement de ses droits personnels : *l'âge de la majorité*, en France, est de vingt et un ans ; il y a, quant au mariage, une *majorité abrégée*. Le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi*. Particulièrement l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante : *ministre soutenu par la majorité*. *Majorité absolue*, nombre de voix au moins égal à la moitié, plus un. *Majorité relative*, nombre de voix supérieur à celui des suffrages obtenus par chacun des autres concurrents.

MAJORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Majorque.

MAJUSCULE (*jus-ku-le*) n. f. et adj. (du lat. *majusculus*, un peu plus grand). Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente : *lettre majuscule*.

MAKI n. m. Genre de mammifères lémurins de taille médiocre, à longue queue, de Madagascar.



Maki.

MAL n. m. (lat. *malum*). Ce qui est contraire au bien, à l'ordre : *mal physique*; *mal moral*. Affliction, chagrin : *compatir aux maux d'autrui*. Douleur physique : *mal de dents*. Dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre*. Ce qui est contraire au devoir, à la vertu : *la conscience discerne le bien du mal*. Inconvénient : *le mal est qu'il s'absent souvent*. Peine, travail : *on a trop de mal*. Opinion défavorable, médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un*. Tourner une chose en mal, lui donner un mauvais sens. *La prendre en mal*, s'en offenser. *Mal de cour*, nausées. *Mal de mer*, malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer. *Mal des montagnes*, malaise qu'on éprouve dans les lieux très élevés. *Mal d'enfant*, les douleurs de l'enfement. *Mal du pays*, nostalgie. *Haut mal* ou *mal caduc*, épilepsie essentielle. **PROV.** : *Aux grands maux les grands remèdes*, il faut agir fortement et courageusement contre les inconvénients graves et dangereux. **ANT. Bien.**

MAL, E adj. (lat. *malus, mala*). Mauvais, fustelé. *Bon an, mal an*, v. **AN.** *Bon gré, mal gré*, v. **GRÉ.**

MAL, ADE (lat. *male*). Autrement qu'il ne convient : *écrire mal*. *Se trouver mal*, tomber en défaillance. *Prendre mal*, trouver mauvais. *Etre mal avec quelqu'un*, être brouillé avec lui. *Etre bien mal*, au plus mal, en danger de mort. **ANT. Bien.** **MALABARE** adj. et n. De Malabar : *la côte malabare est malsaine*.

MALACHITE (*ki-te*) n. f. (gr. *malakhités*). Carbonate hydraté naturel de cuivre, d'un beau vert velouté, et que l'on peut tailler et polir.

MALACE (*sé*) n. f. (du lat. *maliacia*, faiblesse de l'estomac). Appétit dépravé.

MALACODERME (*dér-me*) adj. **Zool.** Qui a les téguments mous. N. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères, à téguments assez mous. S. un *malacoderme*.

MALACOLOGIE (*ji*) n. f. **Hist. nat.** Partie de la zoologie, qui traite des mollusques.

MALACOPTÉRYGIEN, ENNE (*ji-in, ène*) adj. Se dit des poissons à nageoires molles. N. m. pl. Ordre de poissons comprenant ceux qui possèdent ce caractère. S. un *malacoptérygien*. (Syn. **PHYSOSTOMES.**)

MALACOSTRACÉS (*kos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à tête soudée au thorax et à abdomen distinct. S. un *malacostrace*.

MALADE n. et adj. (du lat. *male habitus*, mal disposé). Qui éprouve quelque altération dans sa santé : *femme malade*; *vigne malade*. **Par ext.** *Altère, gâté*; *du vin malade*. Qui est en fâcheux état : *industrie malade*. **Fig.** Altère dans ses fonctions : *imagination malade*.

MALADIE (*dé*) n. f. (de *malade*). Altération dans la santé : *maladie endémique, épidémique*. (S'emploie aussi en parlant des plantes : *le phyloxera est la plus redoutable des maladies de la vigne*.) État de ce qui est gâté : *maladie du vin*. **Fig.** : *les passions sont les maladies de l'âme*. Passion, manie : *avoir la maladie des objets d'art*. *Faire une maladie*, la subir ; *fig. et fam.* Être très contrarié.

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade : *enfant maladif*; *tempérament maladif*. **ANT. Robuste.**

MALADIVEMENT (*man*) adv. D'une manière malade.

MALADRERIE (*ré*) n. f. (de *malade*, influencé par *ladrière*). Hôpital de lépreux, au moyen âge.

MALADRESSE (*dre-sé*) n. f. Défaut d'adresse. **ANT. Adresse.**

MALADROIT (*droi*), **E** adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit*. **Fig.** : *démarche maladroite*. **ANT. Adroit.**

MALADROITEMENT (*man*) adv. D'une manière maladroite : *intriguer maladroitement*. **ANT. Adroitement.**

MALAGA n. m. Vin, raisin récolté aux environs de Malaga (Espagne) : *boire un verre de malaga*.

MALAGUETTE ou **MANIGUETTE** (*ghé-té*) n. f. Espèce de poivre dit aussi poivre de Guinée.

MALAIRE (*té-re*) adj. Qui a rapport à la joue : *fos mulaire détermine le relief de la joue*.

MALAIS, E (*té, è-sé*) adj. et n. De l'Océanie ou de l'Inde orientale. N. m. La langue malaise. (On dit quelquefois **MALAI, AIE** ou **AYE**.)

MALAISE (lè-zè) n. m. (de *mal* adj., et *aise*). Sensation d'un trouble physiologique. Gêne dans la situation de fortune. Trouble économique. *Fig.* Inquiétude, tourment d'esprit.

MALAISÉ (lè-zè). E adj. Difficile, pénible : *tâche malaisée*; *poute malaisée*. Peu fortuné. ANT. **AISE-**

MALAIÈSÈMENT (lè-zè-man) adv. Avec difficulté : *conduire malaièsement une entreprise*. ANT. **AISE-**

MALANDRIE n. f. (ital. *malandria*). Mal qui vient au pli du jarret des chevaux. Partie pourrie, dans le bois de construction : *bois qui a des malandries*.

MALANDRIEUX, EUSE (drèd, eu-zè) adj. Qui a des malandries : *bois malandrieux*.

MALANDRIN n. m. (ital. *malandrino*). Nom donné, au xiv^e siècle, à des bandits qui ravagèrent la France. *Par ext.* Vagabond, voleur.

MALAPPRIS, E (la-pri, i-zè) adj. et n. Grossier, sans usage. ANT. **POLI, COURTOIS.**

MALAPTERURE n. m. Genre de poissons, dits aussi *silures électriques*, qui habitent l'Afrique.

MALARD ou **MALART** (lar) n. m. Mâle des canards sauvages ou domestiques.

MALARIA ou **MAL'ARIA** n. f. (ital. *mala*, mauvais, et *aria*, air). Nom italien de la fièvre paludéenne : *la malaria est le fléau de la Campagne romaine*.

MALATE n. m. Sel de l'acide malique.

MALAVISÉ (sé). E adj. et n. Imprudent, indiscret : *un bavard malavisé*.

MALAXAGE (lak-sa-je) n. m. ou **MALAXATION** (lak-sa-si-on) n. f. Action de malaxer.

MALAXER (lak-sé) v. a. (lat. *mala-xare*). Pétrir des drogues pour les ramollir : *malaxer la pâte des pilules*. Masser, frapper du plat de la main : *malaxer la chair*.

MALAXEUR (lak-seur) n. et adj. m. Se dit d'un appareil servant à malaxer certaines matières (mortier, argile, beurre, etc.) : *cylindre malaxeur*.

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCHANCE ou **MALECHANCE** n. f. (de *mal* adj., et de *chance*). Mauvaise chance : *être poursuivi par la malchance*.

MALCHANCEUX ou **MALECHANCEUX, EUSE** (seù, eu-zè) adj. Qui est en butte à la malchance : *joueur malchanceux*.

MALCOMPLAISANT (kon-piè-zan). E adj. Qui n'est pas complaisant. (Peu us.)

MALCONTENT (tan). E adj. et n. Mécontent. (Vx.) *Coiffure à la malcontent*, cheveux presque ras, comme les portaient les membres de la faction des malcontents (qui se forma, pendant la quatrième guerre de religion, autour du duc d'Alençon, frère de Charles IX). N. m. pl. Les membres de ce parti.

MALDISANT (zân). E adj. Syn. de MÉDISANT.

MALDONNE (do-nè) n. f. Action de mal distribuer les cartes : *il y a maldonne*.

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin : *l'oe mâle se nomme jars*. *Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle*. Énergique : *style mâle*. *Fleur mâle*, fleur qui ne porte que des étamines. *Techn.* Partie d'un instrument, d'un organe qui entre dans un autre. N. m. : *le mâle et la femelle*.

MALÈBÈTE n. f. (de *mâle*, fém. de *mal* adj., et de *bête*). Personne dangereuse. (Vx.)

MALÉDICTION (dik-si-on) n. f. (lat. *maledictio*). Action de maudire. Paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité, chance contraire : *la malédiction est sur moi*. ANT. **BÉNÉDICTION.**

MALÉFAIM (fân) n. m. Très grande faim. (Vx.)

MALÉFICE n. m. (lat. *maleficium*). Sortilège au moyen duquel on prétend nuire aux hommes, aux animaux, etc. : *les sorciers étaient accusés de jeter des maléfices sur les récoltes*.

MALÉFICIE, E adj. Atteint par les effets d'un maléfice. *Fig.* Disgracié. (Peu us.)

MALÉFIQUE adj. (lat. *maleficus*). Qui a une influence surnaturelle et maligne : *astre maléfique*.

MALÉMORT n. f. (de *mâle*, fém. de *mal* adj., et de *mort*). Mort tragique : *mourir de malémort*.

MALENCOMBRE (lan-kon-bre) n. m. Embarras fâcheux. (Vx.)

MALENCOTRE (lan) n. f. (de *mal* adj., et de *encontre*). *Fam.* Mauvaise rencontre.

MALENCOTREUSEMENT (lan, ze-man) adv. Par malencontre.

MALENCOTREUX, EUSE (lan-kon-treù, eu-zè) adj. Qui vient à la traverse : *accident malencotreux*. Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencotreux*.

MALENDURANT (lan-du-ran). E adj. Qui endure mal. Qui n'est pas patient.

MAL-EN-POINT (lan-poin) loc. adv. En mauvais état de santé, de fortune. Dans une mauvaise situation : *voici un blessé bien mal-en-point*. (On écrit aussi MAL EN POINT.)

MALENTENDU (lan-tan) n. m. Parole, action, ordre mal interprété ou mal compris : *faire cesser un malentendu*.

MALÉPESTE ! (pès-te) interj. *fam.* (de *mâle*, fém. de *mal* adj., et de *peste*). Marque du dépit, de l'étonnement. Substantif : *la malépeste soit du sot* !

MAL-ÊTRE n. m. Malaise. État peu fortuné. (Peu us.) ANT. **BIEU-ÊTRE.**

MALÉVOLE adj. (lat. *malevolus*). Malveillant. (L'Acad. donne ce mot sans accent.) ANT. **BÉNÉVOLE.**

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage : *construction gâtée par les malfaçons*. Profit illicite sur des travaux exécutés.

MALFAIRE (fè-rè) v. n. (N'est usité qu'au prés. de l'inf.) Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE (fe-zan-se) n. f. Disposition à faire du mal. (Peu us.) ANT. **BIEUFAISANCE.**

MALFAISANT (fe-zan). E adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaissant*. Nuisible : *animaux malfaissants*. Nuisible à la santé : *boisson malfaissante*.

ANT. **BIEUFAISANT.**

MALFAITEUR, TRICE (fè) n. Qui commet des crimes, des actions coupables : *jardin saccagé par les malfaiteurs*.

MALFAMÉ, E adj. Qui a une mauvaise réputation : *maison, rue malfamée*. (On écrit aussi MAL FAMÉ.)

MALFORMATION (si-on) n. f. (de *mâle*, adj. fém., et de *formation*). Vice de conformation congénitale et remédiable.

MALGACHE adj. et n. De Madagascar.

MALGRACIEUSEMENT (se-man) adv. De mauvaise grâce. ANT. **GRACIEUSEMENT.**

MALGRACIEUX, EUSE (si-èù, eu-zè) adj. Rude, incivil : *employé assez malgracieux*. ANT. **GRACIEUX.**

MALGRÉ prép. (de *mal*, adj., et de *gré*). Contre le gré de : *sauver quelqu'un malgré lui*. Nonobstant une chose : *malgré la pluie*. *Bon gré, mal gré* loc. adv. V. osé. — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique*, sauf dans la locution : *malgré qu'il en ait*, maléré lui.

MALHABILE (ma-lè) adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence : *ouvrier malhabile*. ANT. **HABILE.**

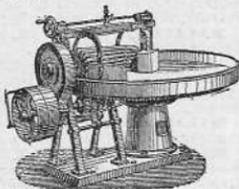
MALHABILEMENT (ma-la-man) adv. D'une manière malhabile. (Peu us.) ANT. **HABILEMENT.**

MALHABILETÉ (ma-lè) n. f. Manque d'habileté, de capacité. (Peu us.) ANT. **HABILETÉ.**

MALHERBE (lèr-be) n. f. Nom vulgaire de la dentelaire et du garou.

MALHEUR (leur) n. m. (de *mal*, et *heur*). Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur*. Accident fâcheux : *la mort de Turenne fut un grand malheur pour la France*. *Malheur à ou sur* l... Puisse-t-il arriver malheur à l... Porter malheur, causer du malheur, par une sorte d'influence fatale. *Soufer de malheur*, avoir une mauvaise chance persévérante. Iron. : *le beau malheur* ! Il n'y a pas grand mal ! Par malheur, loc. adv. Par une fâcheuse occurrence. De malheur, loc. prép. Funeste, qui annonce un malheur : *prophète de malheur*. Prov. : *A quelque chose malheur est bon*, les événements fâcheux peuvent procurer quelque avantage, ne fût-ce qu'en donnant de l'expérience. ANT. **BOUHEUR.**

MALHEUREUSEMENT (leu-ur-se-man) adv. D'une manière malheureuse. Par un cas malheureux. ANT. **HEUREUSEMENT.**



Malaxeur à beurre.

MALHEUREUX, EUSE (*lev-veh, eu-ze*) adj. Qui n'est pas heureux : un *hasard malheureux*. Qui est dans le malheur : *situation malheureuse*. Qui annonce le malheur : un *air malheureux*. Qui porte malheur ; qui cause du malheur : *jour malheureux*. Qui inspire de l'aversion ; qui prévient défavorablement : *physionomie malheureuse*. Sans valeur, sans importance : un *malheureux coin de terre*. *Avoir la main malheureuse*, ne pas gagner au jeu ; *passer tout ce qu'on touche*. *Malheureux comme les pierres*, extrêmement malheureux. N. m. Personne dans l'indigence : *soulever les malheureux*. Homme méchant, vil, méprisable : *c'est un malheureux*. Prov. : **Les malheureux n'ont point de parents**, personne ne recherche les gens sans fortune. ANT. **Heureux**.

MALHONNÊTE (*lo-nê-te*) adj. et n. Qui manque de probité : un *malhonnête homme*. Contraires à la probité : *engager un procès malhonnête*. Par ext. Incivil, impoli : *une réponse malhonnête*. ANT. **Honnête**.

MALHONNÊTEMENT (*lo-nê-te-nan*) adv. D'une manière malhonnête : *se conduire malhonnêtement*. ANT. **Honnêtement**.

MALHONNÊTÉ (*lo-nê*) n. f. Manque de probité. Par ext. Incivilité, impolitesse. Action ou parole incivile : *faire cent malhonnêtetés*. ANT. **Honnêteté**.

MALICE n. f. (lat. *malitia*; de *malus*, méchant). Pénchant à nuire, à mal faire. Pénchant à dire ou à faire de petites méchancetés piquantes : *la malice est un défaut commun à beaucoup d'enfants*. Tour plaisant et malin : *faire des malices à quelqu'un*. Entendre malice à quelque chose, y voir un côté secret et malin. N'y pas entendre malice, faire quelque chose innocemment.

MALICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec malice : *sourire malicieusement*.

MALICIEUX, EUSE (*si-èù, eu-ze*) adj. et n. Qui a de la malice : *enfant malicieux*.

MALIGNEMENT (*gne-man*) adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. (lat. *malignitas*). Caractère de ce qui est mauvais : *la malignité du péché*. Méchanceté secrète et mesquine : *la malignité publique*. Action ou parole pleine de malice : *les malignités d'un médisant*. Par ext. Qualité de ce qui est nuisible. Caractère d'un mal pernicieux : *la malignité des fièvres*.

MALIN, IGNE adj. (lat. *malignus*; de *malus*, méchant). Qui prend plaisir à faire, à dire du mal. Pernicieux : *une maligne étoile*; *une fièvre maligne*. Malicieux, satirique : *un esprit malin*; *un tour malin*. Pop. Difficile : *ce n'est pas malin*. **Esprit malin** ou **malin esprit**, le démon. N. m. Rusé, astucieux : *c'est un malin*. **Le malin**, le démon.

MALINES (*li-ne*) n. f. Dentelle de prix, fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj. Qui est d'une complexion faible : *l'exercice est à conseiller aux enfants malingres*. ANT. **Robuste**.

MALINGRERIE (*ri*) n. f. (de *malingre*). Etat maladif. (Peu us.)

MALINTENTIONNÉ (*tan-si-o-nê*), **E** adj. et n. Qui a de mauvaises intentions : *éloigner un visiteur malintentionné*.

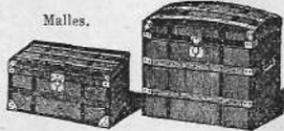
MALIQUE adj. m. (du lat. *malum*, pomme). Se dit d'un acide tiré des pommes et d'autres fruits.

MALITORNE adj. et n. (altér. de *maritorne*). Maltourné, grossier : *c'est un vrai malitorne*.

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé*. ANT. **Bien-jugé**.

MALLARD (*ma-lar*) n. m. Petite meule de remouleur.

MALLE (*ma-le*) n. f. (anc. haut allem. *malaha*). Petit coffre en bois. *Faire sa malle*, ses *malles*, se préparer à partir. *La malle*, la malle-poste. **Malle des Indes**, service par chemin de fer, bateaux à vapeur, etc., pour le transport des lettres destinées aux Indes.



Malles.

MALLÉABILISER (*mal-lé, zé*) v. a. Rendre malléable. (Peu us.)

MALLÉABILITÉ (*mal-lé*) n. f. Qualité de ce qui est malléable : *la malléabilité du fer doux est très grande*; *la malléabilité est une propriété des métaux*.

MALLÉABLE (*mal-lé-a-ble*) adj. (du lat. *malloos*, marteau). Susceptible d'être façonné en lames plus ou moins minces par le martelage ou le passage au laminoir. Fig. Simple ; que l'on peut plier à ses volontés : *caractère très malléable*.

MALLÈRE (*mal-lé-è*) v. a. (lat. *malleare*). Étendre un métal par battage au marteau.

MALLÉOLAIRE (*mal-lé-o-lè-re*) adj. Anat. Qui appartient aux malléoles.

MALLÉOLE (*mal-lé*) n. f. (du lat. *malleolus*, petit marteau). Cheville du pied.

MALLE-POSTE (*ma-le-pos-te*) n. f. Voiture qui fait le service des dépêches et qui prend quelques voyageurs. Pl. des *malles-poste*.

MALLETIER (*ma-le-ti-è*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des malles.

MALLETE (*ma-le-te*) n. f. Petite malle.

MALLIER (*ma-li-è*) n. et adj. m. (de *malle*). Cheval attelé dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener*). Mener, traiter brutalement, en actions et en paroles : *cet avocat a fort malmené son adversaire*. Faire essayer quelque échec : *malmener l'ennemi*.

MALOTRU, **E** n. (ancien. *malostru*; pour *malostru*, qui a un mauvais astre). Mal fait, mal tourné. Grossier, mal élevé. ANT. **Poli, convenable**.

MALOUIN, **E** adj. et n. De Saint-Malo : *les corsaires malouins firent grand tort au commerce anglais*.

MALPEIGNÉ (*pè-gnê*), **E** n. Pop. Malpropre. Dont les cheveux sont en désordre.

MALPIGHIACÉES (*ghi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont la malpighie est le type. S. une *malpighiacée*.

MALPIGHIE (*ghi*) n. f. Genre de malpighiacées de l'Amérique du Sud, à feuilles épineuses.

MALPLAISANT (*piè-zan*), **E** adj. et n. Désagréable, fâcheux. ANT. **Agréable, plaisant**.

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté ; contraire à la propreté. Fig. Indécet, immoral : *livres malpropres*. Malhonnête, contraire au devoir : *conduite malpropre*. ANT. **Propre**.

MALPROPREMENT (*man*) adv. Avec malpropreté : *se tenir, se conduire malproprement*. ANT. **Proprement**.

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté. Indécence, malhonnêteté. ANT. **Propreté**.

MALSAIN, **E** (*sin, è-ne*) adj. Qui n'est pas sain ; personne malsaine. Nuisible à la santé : *le voisinage des marécages est malsain*. Fig. Funeste à la morale : *doctrines malsaines*. Mar. Dangereux : *côte malsaine*. ANT. **Sain**.

MALSAËNCE n. f. Caractère de ce qui est malséant. ANT. **Bien-séance**.

MALSAËNT (*sé-an*), **E** adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante*; *propos malséants*. ANT. **Bien-séant**.

MALSONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne mal aux oreilles : *paroles malsonnantes*. Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes*.

MALT (*mal*) n. m. (mot angl.). Orge germée, séchée et préparée pour faire de la bière : *la poudre de malt est un antiscorbutique*.

MALTAGE n. m. Opération qui a pour but de convertir l'orge en malt.

MALTAIS, **E** (*tè, è-ze*) adj. et n. De Malte.

MALTERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on prépare le malt.

MALTEUR n. et adj. m. Ouvrier brasseur.

MALTHUSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Restriction volontaire dans la reproduction, d'après le système de Malthus.

MALTHUSIEN, **ENNE** (*zi-in, è-ne*) adj. et n. Qui concerne, qui partage les doctrines de Malthus.



Malpighie.

MALTOSE (10-se) n. f. Sucre que l'on obtient par la saccharification incomplète de l'amidon au moyen du malt.

MALTÔTE n. f. (du lat. *male*, mal, et *tollere*, enlever). Subside extraordinaire, levé en France en 1292 et dans les années suivantes, pour subvenir aux frais de la guerre de Flandre. Impôt perçu illégalement. *Par ext.* Perception de l'impôt. Corps des maltôtiers.

MALTÔTIER (ti-è) n. m. Celui qui exerce la maltôte. *Par dénigr.* Employé du fisc.

MALTRAITER (tré-té) v. a. Traiter durement, avec violence; *il ne faut jamais maltraiter les enfants*. Causer un dommage à.

MALVACÉES (sé) n. f. pl. (du lat. *malva*, mauve). Famille de plantes dicotylédones dialypétales supérieures, ayant pour type le genre mauve. S. une *malva*.

MALVEILLAMMENT (vé, li mill., a-man) adv. Avec malveillance. ANT. **Bienveillamment**.

MALVEILLANCE (vé, li mill.) n. f. Disposition haineuse; mauvaise volonté. ANT. **Bienveillance**.

MALVEILLANT (vé, li mill., an), E adj. (pour *malveillant*, qui veut du mal). Qui a de la malveillance; *intention malveillante*. N. Personne malveillante; *redoutez les malveillants*. ANT. **Bienveillant**.

MALVENANT (nan), E adj. Qui vient mal, qui pousse mal; *bois malvenants*.

MALVENU, E adj. Qui manque de droit pour intervenir, pour faire quelque chose; *héritier malvenu à se plaindre*. (On écrit aussi MALVENU.)

MALVERSATION (vèr-sa-si-on) n. f. Détournement de deniers, dans l'exercice d'une charge; *Semblant fut condamné à mort pour malversation*.

MALVERSER (vèr-sé) v. n. (du lat. *male*, mal, et *versari*, être tourné). Commettre des malversations; *fonctionnaire qui a malversé*. (Peu us.)

MALVOISIE (si) n. f. (n. pr.). Vin grec, remarquable par sa douceur (il est fourni en partie par la presqu'île grecque de Malvoisie); *une bouteille de malvoisie*. (Quelques-uns disent: du *malvoisie*.)

MALVOULÉ, E ou **MAL VOULÉ**, E adj. Mal vu, peu estimé; *être malvoulu de tous*. (Peu us.)

MAMAMOUCHI n. m. (en arabe *propre à rien*). Nom donné par Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, à une prétendue dignité turque de son invention. *Par ext.* Fonctionnaire quelconque.

MAMAN n. f. (onomat.). Mère, dans le langage des enfants. *Grand'maman, bonne-maman, belle-maman*, v. à leur ordre alph.

MAMELÉ, E adj. Qui a des mamelles; *les animaux mamelés*.

MAMELLAIRE (mél-lè-re) adj. Qui a rapport aux mamelles; *tissu mammellaire*.

MAMELLE (mè-lè) n. f. (lat. *mamilla*). Organe glanduleux, propre à la sécrétion du lait et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés *mammifères*. *Enfant à la mamelle*, enfant qui n'a pas dépassé l'âge de l'allaitement.

MAMELLIFORME (mél-li) adj. Qui a la forme d'une mamelle.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie. Sommet de forme arrondie.

MAMELONNÉ (lo-né), E adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon; *des plaines mamelonnées de collines*.

MAMELU, E adj. *Pop.* Qui a de grosses mamelles.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (louk pour les deux orthog.) n. m. V. *Part. hist.*

MAMIE (mi) n. f. Abréviation familière de *ma amie*, qu'on écrit souvent à tort *ma mie*.

MAMILLAIRE (mil-lè-re) adj. Qui a la forme d'un mamelon; *éminences mamillaires*.

MAMMAIRE (mam-mè-re) adj. (du lat. *mamma*, mamelle). Qui a rapport aux mamelles; *glandes mammaires*.

MAMMALOGIE (mam-ma-lo-ji) ou **MAMMOLOGIE** (mam-mo-lo-ji) n. f. Partie de la zoologie qui traite des mammifères.

MAMMALOGIQUE (mam-mo) ou **MAMMOLOGIQUE** (mam-mo) adj. Qui se rapporte à la mammalogie.

MAMMIFÈRE (mam-mi) adj. (du lat. *mamma*, mamelle, et *ferre*, porter). Qui a des mamelles. N. m. pl. Une des cinq classes des animaux verté-

brés, caractérisée par la présence des mamelles. S. un *mammifère*. — La classe des mammifères est la première du règne animal. Elle est divisée en deux grands groupes: les *placentaires* et les *aplacentaires*. Les premiers comprennent douze ordres: *primates, prosimiens, chiroptères, carnassiers, pinipèdes, insectivores, rongeurs, proboscidiens, artiodactyles, périssoactyles, cétacés, édentés*; les seconds, deux ordres, *marsupiaux* et *monotrèmes*. Tous les mammifères mettent au monde leurs petits vivants. Les femelles possèdent des mamelles, et allaitent leurs petits. Les mammifères possèdent des poumons, un cerveau et un cœur; tous, à l'exception des cétacés, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme *jambes, bras ou pattes*. C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MAMMITE (mam-mi-té) n. f. Inflammation de la mamelle; *la mammite tuberculeuse est fréquente chez la vache*.

MAMMOUTH (mam-mout) n. m. (ostiaque *mam-mout*). Éléphant fossile, qui a vécu en Europe et en Asie à l'époque quaternaire; *le mammoth était couvert de longs poils*.

M'AMOUR ou **MAMOUR** n. f. (de *ma*, et *amour*). Forme ancienne des mots *mon amour*, restée dans le langage familier et que l'on adresse à



Mammoth.

une femme ou à une jeune enfant. Flatterie, caresse; *faire des m'amours à quelqu'un*.

MAM'NELLE ou **MAM'ZELLE** (mam-'sè-lè) n. f. Abréviation populaire du mot *mademoiselle*.

MAN n. m. Nom vulgaire de la larve du hanneton.

MANAGER (né-djeur) n. m. (mot angl.). Celui qui a la direction, le contrôle d'un établissement, d'une entreprise.

MANANT (nan) n. m. Autrefois, vilain, roturier; *les manants étaient taillables et corvéables à merci*. Habitant d'un bourg ou d'un village. Auj. en mauvaise part, paysan. Homme grossier, mal élevé.

MANCEAU, **CELLE** (sé, sè-lè) adj. et n. Du Mans; *race mancelle*.

MANCELLE (sè-lè) n. f. Courroie ou chaîne qui relie les attelles du collier d'un cheval avec chacun des limons de la voiture.

MANCENILLE (li mill.) n. f. Fruit du mancenillier, qui ressemble à une petite pomme d'api.

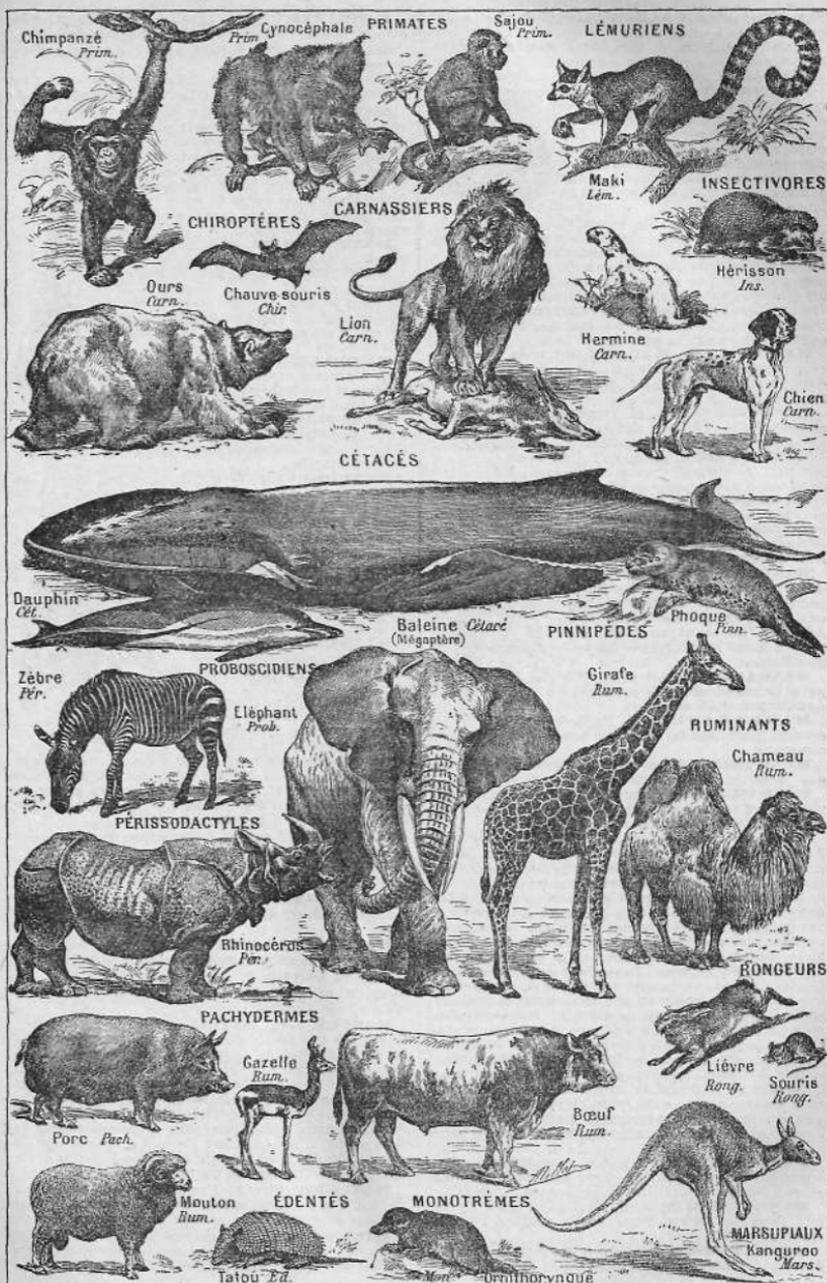
MANCENILLIER (ni-li-è) n. m. (de l'espagn. *manzanilla*, petite pomme). Espèce d'euphorbiacées, des Antilles et de l'Amérique équatoriale. — Le mancenillier, dit *arbre de poison, arbre de mort*, atteint de 5 à 7 mètres de haut; son fruit, du volume d'une pomme d'api, a une saveur agréable. L'arbre sécrète un suc laiteux, âcre, caustique et très vénéneux. C'est à tort qu'on a dit que la mort frappe ceux qui s'endorment à son ombre.



Mancenillier.

MANCHE n. m. (lat. *pop. manicum*). Partie par laquelle on tient un instrument; *manche de couteau*. Pièces de bois ou de fer, servant à diriger la charue. Os apparent des côtelles et des gigots, par lequel on les saisit. *Fig. Branler au manche* ou *dans le manche*, être menacé dans sa position. *Jeter le manche après la cognée*, v. *COGNÉE*.

MANCHE n. f. (lat. *manica*). Partie du vêtement, qui couvre le bras. Conduit en toile, en cuir, en métal; *manche à vent, à charbon*, etc. Au jeu, une des parties liées que l'on est convenu de jouer. *Bras de mer resserré entre deux terres. Avoir quelqu'un dans sa manche*, avoir du crédit auprès de quelqu'un. *Tirer la manche à quelqu'un*, le solliciter.



Fam. C'est une autre paire de manches, c'est quel-que chose de tout différent.

MANCHERON n. m. Manchette. Garniture vers le haut d'une manche de femme. Pièce de bois ou de fer placée à l'arrière de la charrie et servant à la diriger.

MANCHETTE (*cho-tte*) n. f. (de *manche*). Bande de dentelle, de mousseline, qui s'attache au poignet d'une chemise : *Buffon, dit-on, ne travaillait qu'en manchettes. Pariron. Menottes.* Note ou addition marginale. Dans les journaux, titre généralement sensationnel, qui s'imprime en gros caractères en tête de la première page.



Manchon.

MANCHON n. m. (de *manche*). Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid. Cylindre servant à réunir l'extrémité de deux tuyaux. Gaine en gaze imprégnée de sels métalliques, qu'on place sur une flamme pour en augmenter l'éclat. Pièce d'accouplement des arbres de transmission. Feutre en rouleau, sur lequel se fait le papier sans fin.



Manchon à incandescence.

MANCHOT (*cho*). E adj. et n. (lat. *mancus*). Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. Fig. N'être pas manchot, être fin, adroit.

MANCHOT (*cho*) n. m. Genre de palmipèdes, des régions antarctiques, qui n'ont que des moignons d'ailes.

MANCIPIATION (*si-on*). n. f. (lat. *mancipatio*). A Rome, transmission volontaire d'un droit ou d'une propriété, en présence de témoins.

MANDANT (*dan*) n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom : *député qui rend compte de ses actes à ses mandants.*



Manchot.

MANDARIN n. m. (sanscrit *mandarin*). Titre donné par les Européens aux fonctionnaires publics en Chine. *Par anal.* Lettré influent. Adjectiv. au m. et au f. Qui est propre aux mandarins : *langue mandarine.*

MANDARINAT (*na*) n. m. Dignité de mandarin : *le mandarinat s'acquiert au concours.*

MANDARINE n. f. Petite orange, plus douce, plus parfumée que l'orange commune.

MANDARINIER (*ni-é*) n. m. Variété d'oranger, qui produit la mandarine.

MANDARINISME (*nis-me*) n. m. Système d'épreuves auquel sont soumis, en Chine, ceux qui aspirent aux charges du mandarinat.

MANDAT (*da*) n. m. (du lat. *mandatum*, ordre). Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom : *s'acquitter fidèlement d'un mandat.* Ordre de payer, adressé par un propriétaire de fon-is à celui qui en est dépositaire. *Comm.* Effet négociable, par lequel une personne est invitée à payer, à une autre personne, ou à son ordre, une certaine somme à une époque déterminée. Fonctions, obligations déléguées par le peuple ou par une classe de citoyens : *le mandat de député.* Pièce délivrée par un bureau de poste pour faire remettre une somme à quelqu'un par tout autre bureau de poste : *mandat de poste; mandat télégraphique.*

Mandat d'amener, ordre de faire comparaître devant un juge. *Mandat d'arrêt*, ordre de conduire quelqu'un en prison. — *Le mandat commercial*, simple invitation à payer, porte généralement, à la différence de la traite, la mention *non acceptable* et la clause *retour sans frais*. Le mandat ne vaut que comme simple promesse, mais son emploi a l'avantage d'éviter les irais de protêt comme pour la lettre de change.

MANDATAIRE (*tè-re*) n. (lat. *mandatarius*) Qui a mandat ou procuration pour agir au nom d'un aïre : *être le mandataire de quelqu'un.*

MANDAT-CARTE n. m. Mandat de poste transmis dans la forme d'une carte postale. Pl. des *mandats-cartes.*

MANDATEMENT (*te-man*) n. m. Action de mandater : *le mandatement d'une somme.*

MANDATER (*té*) v. a. Libeller un mandat pour le paiement d'une somme : *mandater des frais de voyage.*

MANDATIE, IVE adj. Qui appartient au mandat : *forme mandative.*

MANDICHOU, E adj. et n. De la Mandchourie : *la dynastie mandichoue.* N. m. La langue mandchoue.

MANDEMENT (*de-man*) n. m. Ordre écrit, adressé par un supérieur à ses subordonnés. (Vx en ce sens.) Écrit adressé par un évêque à ses diocésains et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER (*dé*) v. a. (du lat. *mandare*, ordonner). Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle.* Donner ordre de venir : *mander quelqu'un.* Ordonner : *mandons et ordonnons.*

MANDIBULAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne les mandibles.

MANDIBULE n. f. (lat. *mandibula*; de *mandere*, manger). Mâchoire inférieure. Chacune des deux parties du bec des oiseaux : *mandibule supérieure, inférieure.* Parties saillantes de la bouche des insectes.

MANDILLE (*ll mill*). n. f. (espagn. *mandil*). Manteau court à trois pièces, que portaient les laïques, les huissiers, les personnes de basse condition.

MANDOLINE n. f. (ital. *mandolino*). Petit instrument de musique à cordes, de la famille du luth. *L'étendue de la mandoline est de trois octaves environ.*

MANDORE n. f. (altér. de *mandore*). Sorte de luth, long d'environ 50 centimètres, à cordes, plus gros que la mandoline. (La mandore disparut pendant la première partie du xviii^e s.)

MANDRAGORE n. f. (lat. *mandragora*). Genre de solanées, à grandes et larges feuilles, d'une saveur et d'une odeur désagréables. (On l'employait, dans l'antiquité et au moyen âge, à divers usages de sorcellerie.)

MANDRILL (*dril*) n. m. Espèce de grand singe cynocéphale, de l'Afrique occidentale.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage. Poignon qui sert à percer le fer à chaud. Outil pour agrandir et égaliser les trous. Poteau cylindrique de bois, placé à l'intérieur d'une colonne creuse et servant à maintenir toutes les pièces de cette colonne. Cylindre de bois ou de fer, en usage dans plusieurs industries.

MANDUCABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut se manger. (Pen us.)

MANDUCABLE adj. (du lat. *manducare*, manger). Que l'on peut manger.

MANDUCATION (*si-on*) n. f. (du lat. *manducare*, manger). Action de manger. Communion eucharistique.

MANÈGE n. m. (de *manier*, anc. forme de *manier*). Travail gratuit des matelots marchands.

MANÉCANTERIE (*rj*) n. f. (du lat. *mane*, dès le matin, et *cantare*, chanter). Ecole de chant attachée à une paroisse.

MANÈGE n. m. (de l'ital. *maneggiare*, manier). Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter. L'instruire. Lieu où se font ces exercices : *manège couvert.* A: pareil formé d'un arbre vertical et portant une perche horizontale, à laquelle on attelle un animal pour faire mouvoir une machine. Installation du même genre, dont le dispositif est variable, mais qui a pour but de communiquer le mouvement à des animaux simulés : *un manège de chevaux de bois; un manège à vapeur.* Fig. Conduite adroite, artificieuse : *je me méfie de ce manège.*

MANÈGER (*jé*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : *il manège, nous manégeons.*) Dresser aux exercices du manège : *manéger un cheval.*

MÂNES n. m. pl. (lat. *manes*). Chez les Romains, âmes des morts, considérées comme divinités : *on offrait aux mânes des libations et des sacrifices.*



Mandoline.



Mandrill.

MANETTE (*mè-te*) n. f. (de *main*). Levier, clef ou poignée que l'on manœuvre à la main et qui



Manège de chevaux de bois.

sert à mouvoir une vis de pression, un robinet, un compteur, etc.

MANGANATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide manganique, acide qui n'a pu être isolé.

MANGANÈSE (*mè-ze*) n. m. (ital. *manganeso*). Métal grisâtre, très dur et très cassant, qui existe dans la nature à l'état d'oxyde.

MANGANÉSIEEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANÉSIFÈRE (*zi*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANÈUX (*neù*) adj. m. *Chim.* Se dit du premier oxyde de manganèse: *oxyde manganèux*.

MANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qu'on peut manger. **ANT. Immangeable.**

MANGEAILLE (*ja, ll mill.*) n. f. Nourriture de certains animaux domestiques: *donner la mangeaille aux poulets. Fam.* Ce que mangent les hommes.

MANGEANT (*jan, E*) adj. Qui mange. (N'est usité que dans: *être bien vivant, bien mangeant.*)

MANGEOIRE (*jo-i-re*) n. f. Auge où mangent les bêtes de somme et les animaux de basse-cour.

MANGÉOTER ou **MANGÉOTER** (*jo-té*) v. a. Manger sans appétit, avec nonchalance. Manger souvenant et peu.

MANGER (*jé*) v. a. (lat. *manducare*). — Prend un e muet après le g devant a et o: il *mangea, nous mangéons*.) Mâcher et avaler: *manger du pain, des fruits*. Entamer, ronger: *la rouille mange le fer*. Consumer, absorber: *poêle qui mange beaucoup de charbon. Dissiper: manger son bien. Fig. Manger des yeux, regarder avidement. Manger ses mots, les mal prononcer. Manger de la vache enragée, subir de rudes privations. Fam. Manger la consigne, l'oublier, la transgresser. Il y a à boire et à manger, se dit d'un liquide trop épais, ou, au fig., d'une affaire où il y a des inconvénients et des avantages. Absolum. Prendre ses repas: manger au restaurant. N. m. Ce qu'on mange: le boire et le manger. Fig. Perdre le boire et le manger, se laisser accabler par quelque passion, quelque chagrin.*

MANGERIE (*rté*) n. f. *Fam.* Action de manger beaucoup. L. ng repas. Fraîs de chicanerie.

MANGE-TOUT (*tou*) n. inv. Personne qui dissipe son bien.

MANGE-TOUT (*tou*) n. et adj. m. inv. Haricot ou pois dont la cosse se mange aussi bien que le grain.

MANGEUR, MUSE (*eu-ze*) n. Qui mange. Qui mange beaucoup: gros mangeur; petit mangeur. *Fig.* Dissipateur.

MANGÈRE (*ju-re*) n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. (malais *mangghi-mangghi*). Fruit du manglier. (Se dit quelquefois pour *MANGLIÈRE*.)

MANGLIÈRE (*gli-è*) n. m. Arbre aromatique et résineux, du Brésil et des Indes. Syn. *RYZOPHORA*.

MANGONNEAU (*gho-nô*) n. m. Machine de guerre du moyen âge, qui lançait des traits et des pierres.

MANGOSTAN (*ghous-tan*) n. m. Espèce de clusiacées des pays chauds, dont le fruit (mangouste) est comestible.

MANGOSTE (*ghous-te*) n. f. (espagn. *mangosta*). Genre de mammifères carnassiers, qui doivent surtout des reptiles et dont l'espèce la plus connue est l'ichneumon. (V. ce mot.) Fruit du mangoustan.



Mangouste.

MANGUE (*man-ghé*) n. f. (mal. *manga*). Fruit comestible du manglier.

MANGUIER (*ghé-é*) n. m. Genre d'anacardiées, dont le type est le manglier de l'Inde ou mango.

MANIABILITE n. f. Qualité de ce qui est maniable.

MANIABLE adj. Aisé à manier: instrument maniable. *Fig.* Traitable: caractère maniable. Temps, vent maniable, permettant aux voisseurs une manœuvre facile.

MANIAGE n. m. Action de manier: le mariage de l'argent. (Peu us.)

MANIAQUE adj. et n. (rad. *manie*). Qui a rapport à la manie: délirer maniaque. Possédé d'une manie: quel maniaque!

MANICHÉEN, ENNE (*ché-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient, qui adhère au manichéisme: les hérésies manichéennes.

MANICHÉISME (*ché-is-me*) n. m. Hérésie de Manès, née au 3^e siècle. (V. *MANÈS* *Part. hist.*)

MANICORDION (*kor*) n. m. (pour *monochordion*). Ancien instrument de musique, à cordes frappées.

MANICHE ou mieux **MANIQUE** n. f. (lat. *manicula*). *Antiq.* Large manche tombant jusqu'au poignet. Petit manche qu'on adapte à certains objets. Espèce de gant dont certains ouvriers (cordonniers, bourrelliers, etc.) protègent leurs mains, quand ils emploient du fil poissé.

MANICURE ou mieux **MANUCURE** n. (du lat. *manus*, main, et *curare*, soigner). Celui ou celle qui soigne les mains.

MANIE (*nié*) n. f. (lat. et gr. *mania*). Folie partielle, dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe. *Fig.* Habitude bizarre, ridicule; fantaisie, goût porté à l'extrême: avoir la manie des citations.

MANIEMENT ou **MANIÈMENT** (*man*) n. m. Action de manier. *Fig.* Administration: maniement des deniers publics. Proéminence grasseuse en divers points du corps d'un animal de boucherie, qui sert à apprécier son état d'engraissement.

MANIER (*ni-é*) v. a. (du lat. *manus*, main. — Se conj. comme *prier*.) Tâter, toucher avec la main: manier une étoffe. Mettre en œuvre: manier le fer. Gérer, conduire: manier des fonds. Se servir de: bien manier l'épée; manier bien la parole, la plume. N. m. Effet produit par un objet que l'on manie: étoffe qui a le manier très doux. Au manie, en maniant: reconnaître une étoffe au manie.

MANIÈRE n. f. (de *main*). Façon, méthode particulière d'être ou de faire une chose: manière de voir. Façon d'agir habituelle: chacun a sa manière de composer, de peindre, particulière à un artiste: la manière de Raphaël. Affectation, recherche dans le style. C'est une manière de parler, il ne faut pas prendre cela au pied de la lettre. Pl. Façons habituelles de parler et d'agir. T. nue du corps, gestes: avoir des manières distinguées. Aisance et politesse dans la tenue: acquérir des manières. *Fam.* Comportements, cérémonies un peu affectées: faire des manières. De manière que, loc. conj. De sorte que. De manière à, loc. prép. Au point de, de façon à.

MANIÈRE, E adj. Affecté dans ses manières: femme maniérée. *Fig.* Recherché: style maniéré.

MANIÈRE (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Donner un caractère d'affectation, de recherche: manier son style.

MANIÉRISME (*ris-me*) n. m. Défaut de celui qui s'abandonne au genre maniéré.



Manguière.

MANIÉRISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est maniéré ; cet artiste est maniériste ; est un maniériste. (Pou us.)
MANIEUR n. m. Qui manie. (Ne se dit en général que par dénigrement d'un manieur d'argent [financier, banquier].)

MANIFESTANT (*fés-tan*). En. Personne qui prend part à une manifestation ; arpêter des manifestants.
MANIFESTATEUR, **TRICE** (*fés-tan*) adj. Qui manifeste ; signe manifestateur. (Pou us.)

MANIFESTATION (*fés-ta-si-on*) n. f. Action de manifester ; manifestation de la pensée. Expression publique d'un sentiment, d'une opinion politique ; manifestation pacifique ; faire une manifestation.

MANIFESTE (*fés-te*) adj. (lat. *manifestus*). Evident, notoire ; erreur manifeste. Dont le caractère est notoire ; voleur manifeste.

MANIFESTE (*fés-te*) n. m. Écrit public par lequel un souverain, un chef de parti, rend compte de sa conduite dans le passé et du but qu'il se propose pour l'avenir ; le manifeste du duc de Brunswick souleva l'indignation de la France. Mar. Déclaration des marchandises qu'on a à son bord.

MANIFESTEMENT (*fés-ta-man*) adv. Evidemment ; compte manifestement majoré.

MANIFESTER (*fés-té*) v. a. Faire connaître ; manifester sa joie, sa volonté. Se manifester v. pr. Se faire connaître ; Dieu se manifeste par ses œuvres.

MANIGANCE (*ghan-se*) n. f. Fam. Petite manœuvre secrète, mystérieuse ; redouter des manigances.
MANIGANCER (*ghan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : il manigance, nous manigançons.) Fam. Tramer secrètement.

MANILLE (*ll mil.*) n. f. (espagn. *mailla*). A l'homme, nom de la dernière carte dans chaque couleur. Jeu de cartes qui se joue à quatre, deux contre deux.

Manille aux enchères, celle où chaque joueur annonce le nombre de points qu'il pense faire. Le dix de chaque couleur, au jeu de la manille.

MANILLE (*ll mil.*) n. m. Cigare estimé, qui provient de Manille. Chapeau d'une paille particulière, fabriquée à Manille (Philippines).

MANILLE (*ll mil.*) n. f. (autre forme de *maniclé*).

Anneau auquel s'attachait la chaîne d'un forçat. Sorte d'anneau ouvert à l'une de ses extrémités et employé pour réunir deux bouts de la chaîne entre eux.

MANILLER (*ll mil.*), é v. a. Assembler les manilles de.

MANILLON (*ll mil.*) n. m. L'as de chaque couleur, au jeu de manille.

MANIOC (*ok*) n. m. (orig. amér.). Genre d'euphorbiacées, comprenant de grandes herbes d'Amérique, dont la racine fournit une féoule nourrissante appelée *cassave* et dont on fait le *tapioca*.

MANIPLAIRE (*lé-re*) adj. Qui appartient au manipulateur. le concerne. N. m. Chef d'un manipulateur.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule :

un manipulateur de produits chimiques. Appareil employé dans la télégraphie électrique, pour transmettre les dépêches par l'établissement ou la rupture du courant.

MANIPULATION (*si-on*) n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie, etc. ; la manipulation de la dynamite est dangereuse. Fig. Tripotage ; manipulation électorale.

MANIPULE n. m. (lat. *manipulus*). Division de l'armée romaine, sous la république. Enseigne primitive des armées romaines. Bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en célébrant la messe.

MANIPULER (*lé*) v. a. (du lat. *manus*, main). Arranger, mêler, pétrir, etc., avec la main ; manipuler avec précaution des collis fragiles. Fig. Tripotage.

MANIQUE n. f. V. MANICLÉ.

MANITOU n. m. Esprit, divinité, dans la croyance des sauvages de l'Amérique du Nord. (Pl. des mani-

ous.) Pop. **Grand manitou**, personnage puissant.

MANIVEAU (*vo*) n. m. Petit panier plat d'osier, sur lequel on range, pour les vendre, certains comestibles.

MANIVELLE (*vè-lé*) n. f. (de *main*). Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (hébr. *man*). Nourriture miraculeuse, que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert. *Par ext.* Aliment abondant et peu cher ; la pomme de terre est une vraie manne pour les pauvres. Matière concrète et sucrée, qui exsude de plusieurs espèces de frênes. Fig. *Manne cachée, céleste*, nourriture céleste de l'âme.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (mot allem.). Grand panier à deux anses.

MANNEE (*ma-né*) n. f. Ce que peut contenir une manne ou corbelle.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (de *manne*). Panier long, étroit et à claire-voie.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (du flam. *manekin*, petit homme). Figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs, etc.

Fig. Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme l'on veut. Forme humaine, en bois ou en cartonnage, sur laquelle les tailleurs, les couturiers étalent ou essayent les vêtements. Employée de maison de couture chargée de présenter sur elle-même les nouveaux modèles. Epouvantail à forme humaine, pour les oiseaux.

MANNEQUINAGE (*ma-ne-kin*) n. m. Genre de sculpture, employé dans la décoration des édifices.

MANNEQUINÉ (*ma-ne-kin-é*). E adj. Qui sent le mannequin ; qui est disposé avec affectation et traître.

MANNEQUINER (*ma-ne-kin-é*) v. a. *Be-arts*. Disposer d'une manière raide et peu naturelle ; mannequiner ses personnages.

MANNETTE (*ma-né-te*) n. f. Petite manne.

MANNITE (*ma-ni-te*) n. f. Sucre que l'on rencontre dans la *manné*, dans certains champignons, dans le cèleri, le cidre, etc.

MANŒUVRE n. f. (du lat. *manus*, main, et de *œuvre*). Action, manière de régler le jeu d'un appareil ; manœuvre d'une pompe. Exercice que l'on fait faire aux soldats pour leur apprendre le manement des armes et les diverses évolutions ; aller à la manœuvre. *Grandes manœuvres*, celles qui s'exécutent en pleins champs, en terrains variés, et durent plusieurs semaines. Art de gouverner un vaisseau. Cordage du bord ; manœuvre courante, dormante. Fig. Brigate, intrigue ; parvenir, s'élever à force de manœuvres. *Manœuvres frauduleuses*, moyens employés pour surprendre la confiance d'un tiers. *Manœuvre électorale*, manœuvre destinée à exercer une influence sur les votes. N. m. Aide-maçon. Ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages. Fig. Mauvais artiste.

MANŒUVRIER (*vré*) v. a. (de *manœuvre*). Faire exécuter des mouvements à manœuvrer un vaisseau. V. n. Exécuter des mouvements ; la troupe a bien manœuvré. Commandier des mouvements ; général qui sait bien manœuvrer. Fig. Prendre des mesures pour réussir ; manœuvrer sourdement.

MANŒUVRIER (*vré-lé*) n. m. Celui qui entend bien la manœuvre des troupes ou des vaisseaux. Fig. Polémiste habile ; ce journaliste est un excellent manœuvrier. Adjectif ; un général manœuvrier.

MANOIR n. m. (du lat. *manere*, rester). Autrefois, habitation d'un propriétaire du fief qui n'avait pas le droit de construire un château avec donjon. Au j., toute habitation de quelque importance, entourée de terres. *Par plaisant*. Habitation quelconque.

MANOLA n. f. (mot espagn.). Grisette espagnole.



Manivelle.



Mannequins.



Manioc.



Manipulateur.



Manipule.

MANOMÈTRE n. m. (du gr. *manos*, rare, et *metron*, mesure). Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur et des gaz : *manomètre à air libre*; *manomètre métallique*.

MANOMÉTRIQUE adj. Qui concerne le manomètre : *procédés manométriques*.

MANOQUE n. f. Pelote de filin, bitord, merlia, lusin de 30 à 60 brasses. Petite botte de feuilles de tabac.

MANOUVRIER (vri-é), **ÈRE** n. (du lat. *manus*, main, et de *ouvrier*). Ouvrier, ouvrière qui travaille à la journée.

MANQUANT (kan), **E** n. et adj. Qui manque, qui est en moins : *remplacer les manquants*; *la somme manquante*.

MANQUE n. m. 'subst. verb. de *manquer*). Défaut, absence : *manque d'argent*. Ce qui manque pour compléter une chose. **Manque de**, loc. prép. Faute de.

MANQUÉ (ké), **E** adj. Défectueux : *ouvrage manqué*. Qui n'est pas devenu ce qu'il devait ou prétendait être : *arocet manqué*.

MANQUEMENT (he-man) n. m. Défaut, manque : *manquement de respect*. Infraction : *réprimer les manquements à la discipline*.

MANQUER (ké) v. n. (ital. *mancare*; du lat. *manus*, manchot). Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer*. Rater : *fusil qui manque*. Ne pas réussir : *expérience qui a manqué*. Défaillir : *le cœur lui manque*. Glisser : *le pied lui a manqué*. *Manquer de*, être dépourvu, ne pas avoir : *manquer d'argent*. Ne pas manquer de, ne pas omettre, être sûr de. *Manquer à*, faire défaut à, se soustraire à. Ne pas venir en aide à, se conduire impolitement avec : *manquer à sa parole*; *manquer à un vieillard*. Sans *manquer*, sans faute. Il a *manqué de se noyer*, il a échappé au danger de se noyer.

Impers. Être de moins : *il manque un élève*. Il s'en *manque*, il s'en faut. V. a. Ne pas réussir : *manquer une affaire*. Laisser échapper : *manquer une occasion*. Ne pas atteindre : *manquer un lièvre*. Mal exécuter : *manquer un travail*.

MANSARDE n. f. (de *Mansard*, architecte fr.). Fenêtre pratiquée dans la partie antérieure d'un comble brisé. Chambre située sous un comble brisé. *habiter une humble mansarde*. Comble, toit brisé. *Comble en mansarde*, comble brisé.

MANSARDE, **E** adj. Disposé en mansarde : *chambre mansardée*.

MANSE n. m. (bas lat. *mansus*). Au moyen âge, habitation rurale à laquelle se rattachait une certaine étendue de terre : *manse seigneuriale*.

MANSION n. f. (lat. *mansio*). Antiq. rom. Relais sur une grande route.

MASSIONNAIRE (ma-si-o-nè-re) n. m. Antiq. rom. Intendant dirigeant une mansion. *Hist. eccl.* Nom donné aux clercs qui résidaient auprès des évêques, avec la charge de les garder.

MANSCUÉTUDE n. f. (lat. *mansuetudo*). Bénignité, douceur d'âme, bonté, indulgence.

MANTE n. f. (provenç. *mantà*). Vêtement de femme, ample et sans manches. Autrefois, grand voile noir de deuil. Genre d'insectes orthoptères des régions tempérées, dits vulgairement *religieuses*.

MANTEAU (tô) n. m. (lat. pop. *mantellum*). Vêtement ample et sans manches, qui se porte par-dessus l'habit. *Fig.* Chose qui couvre : *mur couvert d'un manteau de terre*. Garantie, abri, semblant, prétexte : *vice qui se cache sous le manteau de la vertu*. *Sous le manteau*, clandestinement : *libelles qui circulent sous le manteau*. Partie de la cheminée, en saillie au-dessus de l'âtre. *Manteau d'arquin*, encadrement intérieur de la scène, formé de deux châssis latéraux, sur lesquels repose un châssis horizontal, dont l'ensemble simule une draperie. Membrane charnue, qui revêt les parties intérieures d'un mollusque bivalve et qui sécrète la coquille calcaire.



Mante.

MANTELÉ, **E** adj. Zool. Se dit des animaux dont la région dorsale est d'une couleur différente de celle du corps.

MANTELET (lé) n. m. Manteau court, que portent les femmes. Grande pièce de cuir, qui se rabat

sur le devant et les côtés d'une calèche. Abri léger, pourladdense ou l'attaque des places fortes. Volet fermant un sabord, un hublot.

MANTELINE n. f. Petit manteau des femmes de la campagne. (Vx.)

MANTE - Mantelet (xiv^e s.).

LÈRE n. f.

Poil du dos d'un chien, qui n'est pas de la même couleur que le reste du corps.

MANTILLE (ll mill.) n. f. (espagn. *mantilla*). Longue écharpe de soie ou de dentelle, que portent sur la tête les femmes espagnoles et qui se croise sous le menton.

MANTISSE (ti-se) n. f. Partie décimale d'un logarithme.

MANUCODE n. m. Nom vulgaire d'un paradisier qui habite la Papouasie.

MANUCURE (ku-re) n. V. MANICURE.

MANUEL, **ELLE** (nu-él, è-le) adj. (lat. *manualis*; de *manus*, main). Qui se fait avec la main : *travail manuel*. N. m. Livre qui présente, sous un petit format, les notions essentielles d'un art, d'une science : *manuel de philologie*.

MANUELEMENT (è-le-man) adv. Avec la main.

MANUFACTURABLE (fak-tu) adj. Qui peut être manufacturé : *produit manufacturable*.

MANUFACTURE (fak-tu-re) n. f. (du lat. *manus*, main, et de *facture*). Vaste établissement industriel. Ouvriers d'un établissement de ce genre : *licencier une manufacture*.

MANUFACTURER (fak-tu-ré) v. a. Fabriquer dans une manufacture : *manufacturer du tabac*.

MANUFACTURIER (fak-tu-ri-é), **ÈRE** n. Propriétaire d'une manufacture. Adjectif. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *les Anglais sont un peuple manufacturier*.

MANULUVE ou **MANILUVE** n. m. Bain de mains.

MANUMISSION (mi-si-on) n. f. (lat. *manumissio*). A Rome et au moyen âge, action d'affranchir un esclave, un serf, avec certaines formalités légales.

MANUSCRIT (nus-kri), **E** adj. (du lat. *manus*, main, et *scriptus*, écrit). Qui est écrit à la main. N. m. Ouvrage écrit de cette façon : *la Bibliothèque nationale contient des manuscrits d'un prix inestimable*.

MANUTENTION (tan-si-on) n. f. (du lat. *manus*, main, et *tenere*, tenir). Administration, gestion : *manutention des deniers publics*. Manipulation de certaines marchandises. Endroit où se fait cette manipulation. Service des subsistances des armées de terre et de mer. Etablissement où se fabrique le pain pour la troupe.

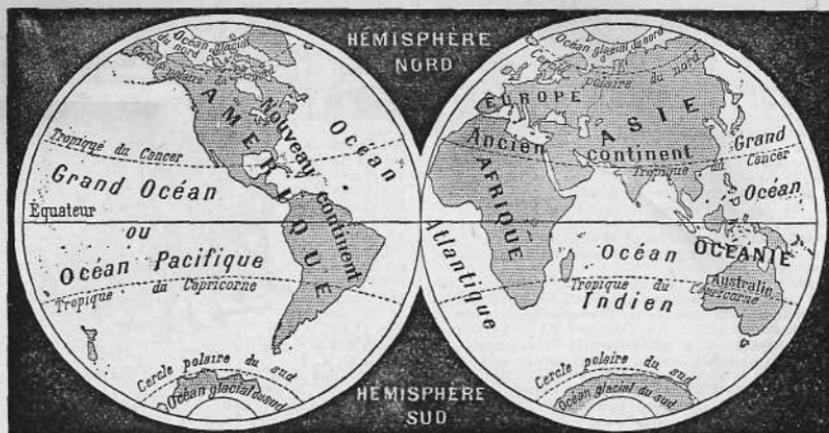
MANUTENTIONNAIRE (tan-si-o-nè-re) n. m. Chef d'une manutention.

MANUTIONNER (tan-si-o-né) v. a. Confectionner, manier, en parlant des marchandises et, spécialement, du pain des troupes, du tabac, etc.

MANUTERGE (hè-je) n. m. (du lat. *manus*, main, et *tergere*, essuyer). Petit linge avec lequel le prêtre s'essuie les doigts à la messe, au moment du *lavabo*.

MAPPEMONDE (ma-pe) n. f. (du lat. *mappa*, nappe, et de *monde*). Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères. *Mappemonde céleste*, carte plane de la voûte céleste, sur laquelle sont marquées les constellations (V. TERRE).

MAQUERISON (he-ré-son) n. f. Saison de la pêche au maquereau.



Hémisphère occidental.

MAPPEMONDE.

Hémisphère oriental.

MAQUEREAU (*ke-rô*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, des mers d'Europe, revêtus de vives couleurs et dont la chair est très estimée: le maquereau accomplit dans la Méditerranée et dans la Manche des migrations régulières.



Maquereau.

MAQUETTE (*kê-te*) n. f. (ital. *macchieta*). Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture. Esquisse d'une peinture décorative. Petites figures qui servent aux peintres pour étudier les attitudes. Modèle en petit d'une décoration de théâtre.

MAQUIGNON (*ki-gnon*) n. m. Marchand de chevaux. Fig. Adroit entremetteur d'affaires diverses.

MAQUIGNONNAGE (*ki-gno-na-je*) n. m. Métier de maquignon. Manœuvres d'entremetteur d'affaires. (S'emploie en mauv. part.)

MAQUIGNONNER (*ki-gno-nê*) v. a. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval. Chercher à faire réussir une affaire par des moyens plus ou moins délicats.

MAQUILLAGE (*ki, ll mll.*) n. m. Action de maquiller. De se maquiller. Résultat de cette action.

MAQUILLER (*ki, ll mll, ê*) v. a. Farder, peindre le visage. Fig. Altérer, maquiller la vérité. Se maquiller v. pr. Se farder.

MAQUILLEUR (*ki, ll mll., eur*) n. m. Bateau employé à la pêche du maquereau.

MAQUILLEUSE (*ki, ll mll., eur-se*) n. f. Femme qui maquille les actrices.

MAQUIS ou **MAKIS (*ki*) n. m. (du corse *macchia*, tache). En Corse, terrain couvert de broussailles et d'arbrisseaux: le maquis nourrit le bétail, abrite le gibier et, parfois, les bandits.**

MARABOUT (*bou*) n. m. (de l'ar. *marabath*, dévot). Musulman pieux, sanctifié par une vie ascétique et contemplative. Petite mosquée desservie par un de ces personnages. Cafetière de fer-blanc ou de cuivre, à ventre très large. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des cigognes, qui habitent l'Afrique et l'Inde: le port du marabout est ridiculement majestueux. Plume de cet oiseau. Ruban de gaze fine. Pop. Homme laid et mal bâti.



Marabout.

MARAIÇHER (*rê-chê*). **EREJ** adj. (de *marais*). Relatif à la culture en grand des terrains dits *marais*, qui produisent des légumes: la culture *maraiçhere* est très développée aux environs de Paris. N. Personne qui se livre à la culture maraiçhere.

MARAIS (*rê*) n. m. (orig. germ.). Terrain arbré par des eaux qui n'ont point d'écoulement: les *marais*

sont nombreux en Sologne. Terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs. **Marais salants**, terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient. — Il existe en France des marais salants ou salines sur



Marais salants.

les bords de l'Océan et de la Méditerranée; les principales salines sont celles du Croisic et celles qui s'étendent depuis Hyères jusqu'à Port-Vendres.

MARANTE n. f. Genre de zingibéracées d'Amérique, dont le tubercule fournit l'arrow-root.

MARASME (*ras-me*) n. m. (gr. *marasmus*, de *marainein*, dessécher). Maigreur extrême. Perte des forces morales; apathie profonde. Fig. Affectement: le commerce est dans le *marasme*.

MARASQUE (*ras-ke*) n. f. (ital. *marasca*). Variété de cerise avec laquelle on fabrique le *marasquin*.

MARASQUIN (*ras-kin*) n. m. (ital. *maraschino*). Liqueur faite avec la cerise nommée *marasque*.

MARÂTRE n. f. (bas lat. *mastratra*; de *mater*, mère). Femme du père, par rapport aux enfants qui ne sont pas nés d'elle. Par ext. Mère dénaturée. Fig. Ce qui traite avec rigueur: la nature a été pour lui une *marâtre*.

MARAUD (*rô*), **E** n. Drôle, drôlesse, mauvais garnement. (Vx.)

MARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de marauder: le *maraudage* est un véritable vol.

MARAUDE (*rô-de*) n. f. (de *maraud*). Vol de denrées commis par des gens de guerre. Vol de récoltes, fruits, légumes non encore détachés du sol ou des arbres.

MARAUDER (*rô-dê*) v. n. Aller à la maraude.

MARAUDEUR, EUSE (rô, eu-ze) n. Celui, celle qui se livre à la maraude.

MARAVEDIS (diss) n. m. (arab. *marabetin*). Petite monnaie espagnole, valant un centime et demi. *Navoir pas un maravedis*, être fort pauvre.

MARAYON (rai-on) ou **MARAGON** (ghon) n. m. Colon tertiaire, exploitant un marais salant.

MARBRE n. m. (lat. *marmor*). Pierre calcaire très dure, susceptible d. recevoir un beau poli et d'être employée comme ornement dans les arts : *il y a dans les Pyrénées et en Italie de nombreuses et riches carrières de marbre*. Objet de marbre : *le marbre d'une cheminée*. Monument, statue en marbre : *les marbres de nos jardins*. *Marbre artificiel*, stuc mélangé de couleurs qui imite le marbre. *Fig. De marbre ; froid comme le marbre*, impassible, insensible. Table de fonte (autrefois de pierre) sur laquelle on place les pages pour les imposer, les formes pour les corriger. Table de la presse, en fer ou fonte, sur laquelle on place la forme dont on doit tirer épreuve. Pierre sur laquelle on broie des couleurs ou des drogues. Teintes ondulées qui, sur la tranche des livres, imitent les veines du marbre.

MARBRE, E adj. Qui a l'apparence du marbre, qui est veiné comme le marbre : *figure marbrée par le froid ; livre dont les tranches sont marbrées*.

MARBRIER (bré) v. a. Imiter par la peinture les veines du marbre. Imprimer sur le corps des marques semblables à celles du marbre : *les coups lui avaient marbré le dos*.

MARBRIERIE (ri) n. f. Art, atelier du marbrier. **MARBREUR, EUSE** (eu-ze) n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer du papier, des tranches de livres.

MARBRIER (bri-é), **ÈRE** adj. Qui a rapport au marbre, à l'industrie du marbre. N. m. Ouvrier qui travaille le marbre, en particulier celui qui fabrique des monuments funéraires en marbre.

MARBRIERE n. f. Carrière de marbre : *les marbrières de Carrare*.

MARBURE n. f. Imitation du marbre.

MARC (mar) n. m. (germ. *mark*). Ancien poids de huit onces. Ancienne monnaie d'or ou d'argent, usitée en différents pays avec des valeurs différentes. Au *marc le franc*, se dit d'un partage fait entre des intéressés au prorata de leurs créances ou de leurs intérêts dans une affaire.

MARC (mar) n. m. (ve *marcher*, au sens de *fouler*). Résidu des fruits que l'on a pressés pour en extraire le jus : *marc de raisin*. Résidu de certaines substances que l'on fait infuser, bouillir, etc., pour en obtenir le suc : *marc de café*. *Eau-de-vie de marc*, eau-de-vie obtenue en distillant du marc de raisin.

MARCAIRÉ (ké-re) n. m. Domestique préposé au soin de la marcairie.

MARCAIRIE (ké-ri), **MARCAIRERIE** ou **MARQUAIRE** (ké-ri-ri) n. f. Dans l'Est, vacherie et, par ext., ensemble des animaux qu'elle renferme.

MARCASSIN (ka-sin) n. m. Petit sanglier au-dessous d'un an : *la chair du marcassin est délicate*.

MARCASSITE (ka-si-te) n. f. (ar. *marquachitha*). Bisulfure naturel de fer FeS₂, connu également sous le nom de *pyrite blanche*.

MARCELINE n. f. Sorte d'étoffe de soie douce et moelleuse.

MARCESCENCE (sès-san-se) n. f. (de *marcescent*). Etat d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT (sès-sèn), **E** adj. (du lat. *marcescere*, flétrir). Se dit d'un organe qui se flétrit sur la plante, sans s'en détacher.

MARCESCIBLE (sès-si-ble) adj. (lat. *marcescibilis*). Qui peut se flétrir.

MARCHAGE n. m. Action de préparer, en la pétrissant, la terre à poterie et l'argile à briques.

MARCHAND (chan), **E** n. (bas lat. *mercantans* ; de *mercari*, faire du commerce). Qui fait profession d'acheter des marchandises pour les revendre avec un bénéfice : *des marchands phocéens fondèrent Marseille*. *Marchand forain*, celui qui parcourt les foires, marchés, etc. *Fig. Etre le mauvais marchand d'une chose*, n'en tirer que des ennuis. Adjectif. Qui a rapport au commerce : *la valeur marchande d'un objet*. *Navire, vaisseau marchand*, qui ne transporte que des marchandises. *Marine marchande*, ensemble des marins et des bâtiments qui transportent les

marchandises. *Ville marchande*, où il y a un grand mouvement commercial. *Entrée marchande*, qui est à vendre, ou qui se vend facilement. *Prix marchand*, prix auquel les marchands vendent entre eux.

MARCHANDAGE n. m. Action de marchander. Entreprise au rabais de travaux partiels par un sous-entrepreneur, qui les fait exécuter ensuite par des ouvriers à la journée : *le marchandage a pour conséquence l'abaissement des salaires de l'ouvrier*.

MARCHANDAILLER (da, ll. ml., é) v. a. et n. Marchander longtemps et pour peu de chose.

MARCHANDER (dé) v. a. Tâcher d'obtenir à meilleur marché : *marchander du drap*. Entreprendre à forfait, de seconde main, une partie d'un travail. *Fig. Essayer de gagner à prix d'argent : marchander les consciences*. Accorder à regret, avec parcimonie : *marchander les éloges*. V. n. Hésiter : *marchander à agir*. *Il n'y a pas à marchander*, il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE (eu-ze) n. Celui, celle qui marchandait beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE (di-ze) n. f. Tout ce qui se vend et s'achète : *avoir ses magasins remplis de marchandises*. *Fig. Faire valoir sa marchandise*, présenter les choses sous un jour favorable. *Faire métier et marchandise d'une chose*, en avoir l'habitude ou s'en servir habituellement.

MARCHANT (chan), **E** adj. Qui marche : *l'aile marchante d'une troupe*.

MARCHANTIAÈRES (si-a-sé) n. f. pl. Famille d'hépatiques, ayant pour type la *marchantia*. S. une *marchantia*.

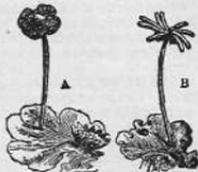
MARCHANTIE (tt) n. f. Genre de plantes hépatiques, très communes dans les lieux humides et ombragés.

MARCHE n. f. (subst. verb. de *marcher*). Action de celui qui marche : *faire une heure de marche*. Allure d'une personne qui marche : *marche gracieuse*. Distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche*. Mouvement qu'exécute un corps armé, pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne*. *Marche forcée*, celle que l'on prolonge au delà de la durée normale, d'une étape. Mouvement des corps célestes, d'une machine, etc. : *la marche d'un vaisseau, des astres*. Cortège, défilé : *marche triomphale*. Toute pièce de musique destinée à régler le pas : *jouer une marche*. *Fig. Cours, progrès, développement : la marche de la science, d'un poème, d'une affaire*. Vénér. Empreinte du pied du cerf.

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre : *marche d'escalier*. Pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Etre sur les marches du trône*, être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. f. (germ. *marka*). Nom par lequel on désignait autrefois les provinces militaires des frontières d'un empire. (S'écrit avec une majuscule) : *la Marche de Brandebourg*.

MARCHE n. m. (lat. *mercatus*). Lieu public où l'on vend certaines marchandises : *marché couvert*. Réunion de marchands rassemblés au même lieu pour vendre. Ville où se fait le principal commerce de certains objets : *Lyon est un grand marché pour les soieries*. Objets qu'on achète : *faire son marché*. Convention d'achat et de vente : *faire un marché avantageux*. Convention en général : *rompre un marché*. En T. de Bourse, état de l'offre et de la demande. *Marché au comptant*, marché au taux du jour. *Marché à terme*, celui qui se règle sur le taux qu'atteindront les valeurs à une époque déterminée. *Fig. Etre quitte à bon marché*, avoir moins de perte qu'on ne le craignait. *Avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout. *Mettre le marché à la main* (ou en main), donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. *Par-dessus le marché*, en outre. *Faire bon marché d'une chose*, de sa vie, la prodiguer, ne pas l'épargner.



Marchantia: A, pied mâle ; B, pied femelle.

MARCHEPIED (*pi-é*) n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : le *marche pied de l'autel*. Escabeau dont on se sert pour atteindre quelque chose. *Marche pied d'une voiture*, espèce de degré en fer, qui sert à monter dans une voiture. *Fig.* Moyen de parvenir à un poste supérieur : *je lui ai servi de marche pied*. Chemin qui longe un cours d'eau du côté opposé au chemin de halage.



Marchepied.

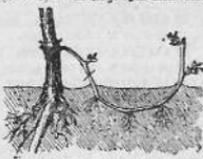
MARCHER (*ché*) v. n. (du lat. *marcus*, marteau). Changer de place en déplaçant ses pieds l'un après l'autre ; avancer : *marcher rapidement*. Fonctionner : *montrer qui ne marche pas*. S'écouler, en parlant du temps : *les siècles marchent*. Faire du progrès, prospérer : *affaire qui marche bien* ; la science *marche sans cesse*. Tendre progressivement : *marcher à sa ruine*. *Fig.* *Marcher droit*, avoir une conduite irréprochable. *Marcher sous quelque un*, être sous son commandement. *Marcher sur le pied à quelqu'un*, le traiter sans égards. V. a. Pétrir avec les pieds, fouler : *marcher l'argile à pétrir*. N. m. Action, manière de marcher. Sol sur lequel on marche.

MARCHEUR, EUSE (*eu-se*) n. et adj. Qui marche. Qui marche sans se fatiguer : *ce jeune homme est un vrai marcheur*.

MARCOTTAGE (*ko-ta-je*) n. m. Action ou manière de marcotter : *on multiplie les fraisiers par marcottage*.

MARCOTTE (*ko-te*) n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on coupe en terre pour qu'elle pousse racine. (V. *BOUVERE, GREFFA*.)

MARCOTTER (*ko-te*) v. a. (de *marcotte*). Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine : *on marcotte la vigne, le fraisier, le rosier*, etc.



Marcotte de vigne.



Marcotte de fraisier.

MARDELLE (*dé-le*) n. f. Syn. de *MARCELLE*.

MARDI n. m. (du lat. *Mars*, *Martius*, Mars, et *dies*, jour). Troisième jour de la semaine. **Mardi gras**, dernier jour du carnaval.

MARE n. f. (bas lat. *marva*). Petit amas d'eau dormante : *l'eau des mares est en général malsaine*. *Fig.* *Mare de sang*, grande quantité de sang répandue sur le sol.

MARÉCAGE n. m. (de *mareus*, anc. forme de *marais*). Terrain humide et borboreux : *les abords des marécages sont le plus souvent févrez*.

MARÉCAGEUX, EUSE (*jeû, eu-se*) adj. Plein de marécages : *la région des Landes est marécageuse*.

MARÉCHAL n. m. (germ. *marahscale*). Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. (On dit aujourd'hui, dans le même sens, *MARÉCHAL FERRANT*.) *Maréchal de France*, officier général au-dessus des généraux : un *bâton spécial de commandement* est l'insigne des *maréchaux*. (La dignité de *maréchal*, disparue en 1870, a été rétablie en 1916.) *Maréchal de camp*, ancien nom des généraux de brigade. *Maréchal des logis*, sous-officier de cavalerie, d'artillerie dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie. *Maréchal de logis chef*, sous-officier de cavalerie, d'artillerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un escadron et dont le grade correspond à celui de *sergent-major* dans l'infanterie.

MARÉCHALAT (*la*) n. m. Dignité de *maréchal* : *le maréchalat, disparu en 1870, a été rétabli en 1916*.

MARÉCHALE n. f. Femme d'un *maréchal* : *la maréchale Lefebvre se rendit célèbre par le sans-*

gène de ses manières. Sorte de houille, très employée par les forgerons et les *maréchaux*.

MARÉCHALERIE (*ré*) n. f. Art du *maréchal ferrant*. Atelier du *maréchal ferrant*.

MARÉCHAUSSEE (*ché-sé*) n. f. Ancienne juridiction des *maréchaux* de France. Corps de cavaliers chargés jadis de veiller à la sûreté publique : *la maréchaussée a été remplacée par la gendarmerie*.

MARÉE (*ré*) n. f. (du lat. *mare*, mer). Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui courent et abandonnent successivement le rivage : *la marée monte, descend*. Toute espèce de poisson de mer frais. *Grande marée*, forte marée à l'époque des syzygies. *Fig.* *Arriver comme marée en carène*, fort à propos. *Contre vent et marée*, en dépit de tous les obstacles. — Les marées sont produites par les attractions lunaires et solaires, combinées avec la rotation de la terre. Ces attractions produisent périodiquement le flux ou *marée montante*, puis le reflux ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont en conjonction et en opposition, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent stationnaires pendant quelque temps : c'est le moment de la *haute mer*. Parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos : c'est celui de la *basse mer*. Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

MARÉGRAMME n. m. Graphique provenant du *marégraphe*.

MARÉGRAPHE ou **MARÉOGRAPHE** ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Instrument, appelé aussi *puits de marée*, enregistrant automatiquement les mouvements de flux et reflux de la mer.

MARÈQUE (*ré-que*) n. f. Gros tissu de laine, dont on fait les limousines pour les charretiers.

MARÈLE (*ré-le*) n. f. (de *mère*, veau). Jeu qui consiste à faire mouvoir trois pions sur un carré où sont tracées des médianes et des diagonales. Jeu d'enfants qui pousse à cloche-pied un palet dans les cases d'une figure tracée sur le sol.

MARÈMÈTRE ou **MARÉOMETRE** n. m. Syn. de *MARÉGRAPHE*.

MARÉMATIQUE (*ré-ma*) adj. Qui est propre aux *maremmes* : *fièvres marématiques*.

MAREMME (*ré-me*) n. f. (ital. *maremma*). Nom donné en Italie à des terrains *marécageux* et insalubres, situés sur le bord de la mer.

MARENGO (*rin-gho*) n. m. Drap cuir-laine, à fond noir, que parsement de petits effets blancs.

Adjectiv. : *draps marengo*. A la *marengo*, loc. adv. Manière d'accueillir un poulet en le dépeçant, le faisant sauter par un feu ardent et achevant de le cuire dans l'huile avec champignons et truffes. (On prépare aussi le veau de cette manière.)

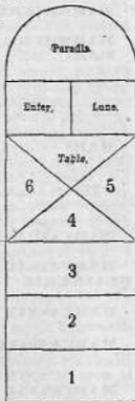
MAREYAGE (*ré-ia-je*) n. m. Travail, commerce de *mareyeur*.

MAREYEUR, EUSE (*ré-ieur, eu-se*) n. Qui vend de la *marée*, ou la débarque des bateaux de pêche.

MARGARINE n. f. Corps d'une couleur nacrée, extrait du suif de mouton, de l'axonge et quelques autres graisses animales : *les propriétés de la margarine se rapprochent de celles du beurre*.

MARGARIQUE adj. m. (du gr. *margaron*, blanc de perle). Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant la graise par un alcali.

MARGAY (*ghé*) n. m. Sorte de chat sauvage ou chat-tigre, de l'Amérique centrale et méridionale.



Marelle.

MARGE n. f. (du lat. *margo*, rebord). Bord, bordure : la *marge* d'un fossé. Blanc autour d'une page imprimée ou écrite : écrire des notes dans les marges d'un livre. Espace blanc, à gauche d'une page écrite. Feuille du papier de l'ouvrage à imprimer, mise à demeure sur le tympan de la presse et servant au repérage. Fig. Latitude, facilité. Avoir de la marge, du temps de reste pour faire une chose.

MARGELE (jê-le) n. f. Couronne de pierre qui forme le rebord d'un puits.

MARGER (jê) v. a. (Prend un e après le g devant a et o : il *margea*, nous *margeons*.) Placer la feuille à tirer sur la marge du tympan ou dans les pinces de la machine.

MARGEUR, EUSE (eu-ze) n. Ouvrier, ouvrière qui présente les feuilles à imprimer sur la presse mécanique.

MARGINAL, E, AUX adj. (du lat. *margo*, inis, rebord). Mis en marge : notes *marginales*. Qui est sur les bords : récifs *marginaux*.

MARGINER (né) v. a. Ecrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT (gho) n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie. Femme bavarde.

MARGOTA ou **MARGOTAS** (tass) n. m. Bateau plat, non ponté, servant à l'entretien des fleuves et canaux.

MARGOTER ou **MARGOTTER** (gho-tê) v. n. Crier, en parlant de la caille. (On dit aussi MARGAUDER.)

MARGOTIN n. m. Petit fagot de brindilles pour allumer le feu.

MARGOULLIS (ghou, ll mill., i) n. m. Fam. Gâchis plein d'ordures. Fig. Position embarrassante.

MARGOULETTE (ê-te) n. f. Pop. Mâchoire, bouche : casser la *margoulette* à quelqu'un.

MARGRAVE n. m. (de l'all. *markgraf*, comte de la frontière). Titre donné, dans l'ancienne Allemagne, aux chefs des provinces frontalières ou *Marches* : le *margrave* de Brandebourg. N. f. Femme d'un *margrave*. (On dit aussi MARGRAVINE.)

MARGRAVAT (vi-a) n. m. Etat, dignité de *margrave*. Juridiction, domaine d'un *margrave*.

MARGRIETTE (gri-ê-te) ou **MARGILLETTE** (ll mill., ê-te) n. f. Grosse verroterie, que les Européens vendent sur les côtes d'Afrique.

MARGUERITE (ghe) n. f. (du lat. *margarita*, perle). Bot. Nom vulgaire de divers genres de la famille des composées, notamment de la *pâquerette*. A signifié *perle*, *pierre précieuse*. Jeir *les marguerites* (ou des choses saintes ou belles, en les prodiguant à des indignes. Mar. Cordage fixé à un autre sur lequel on veut faire effort. Bloc rectangulaire en bois, dont une face est bombée et couverte de sillons, et qui sert aux corroyeurs à crêper le cuir.

MARGUILLERIE (ghi, ll mill., e-rê) n. f. Charge de *marguillier*. Archives d'une église.

MARGUILLIER (ghi, ll mill., ê) n. m. (lat. *maricularius*). Membre d'un conseil de fabrique, chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

MARI n. m. (lat. *maritus*). Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal : le *mari doit protection à sa femme*.

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. (de *marier*). Union légale de l'homme et de la femme. Célébration des noces : assister à un *mariage*. Un des sept sacrements. Fig. Réunion, association : *mariage de l'esprit et de la beauté*. Sorte de jeu de cartes.—Le mariage ne peut avoir lieu, sauf dispenses accordées par le chef de l'Etat, avant dix-huit ans pour l'homme et quinze ans pour la femme. Il exige le consentement des père et mère ou autres ascendants, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, pour l'homme et pour la femme. Au-dessus de cet âge et jusqu'à vingt-cinq ans, à défaut de consentement, l'enfant doit (réquie) le

conseil de ses père, mère ou autres ascendants par un acte respectueux. Le mariage doit être précédé de publications affichées à la porte de la mairie de chacun des futurs époux. Il est célébré publiquement, à peine de nullité, par l'officier de l'état civil du domicile de l'un d'eux. Le mariage civil doit toujours précéder le mariage religieux. Les époux se doivent fidélité, aide et assistance ; le *mari* doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari. Le mariage ne peut être dissous que par la mort de l'un des époux ou par le divorce. (V. SÉPARATION.) Les intérêts pécuniaires des époux sont ordinairement réglés par un *contrat de mariage* passé devant notaire. Les époux peuvent être mariés sous le régime de la *communauté*, de l'*exclusion de communauté*, de la *séparation des biens*, ou sous le régime *dotal*. La femme se trouve, du fait de son mariage, frappée d'incapacité, mais elle peut en être parfois relevée par la justice. Elle possède une hypothèque légale sur les biens de son mari, comme garantie de ses créances.

MARIANISME (nis-me) n. m. Tendance à exalter le culte de la Vierge Marie d'une manière qui dépasse l'enseignement de l'Eglise.

MARIE, E n. Personne mariée : de *jeunes mariés*.

MARIER (ri-ê) v. a. (lat. *maritare*. — Se conj. comme *prier*.) Unir par le lien conjugal : *jeunes gens que l'adjoint a mariés*. Donner un époux ou une épouse à : *mariar sa fille*. Fig. Joindre : *mariar la vigne à l'ormeau*. Allier : *mariar sa voix au son d'un instrument*. Assortir : *mariar les couleurs*. Mar. *Mariar des cordages*, les unir par un amarrage. Se *mariar* v. pr. S'unir par le mariage.

MARIE-SALOPE (rê) n. f. Chaland destiné à recevoir les vases extraites par la drague. *Par ext.* Drague à vapeur. Pl. des *maries-salopes*.

MARIEUR, EUSE (eu-ze) adj. et n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIGOT (gho) n. m. Dans les pays tropicaux d'Afrique ou d'Amérique, bras de fleuve qui se perd dans les terres, ou lieu bas, sujet à être inondé.

MARIN, E adj. (lat. *marinus*; de *mare*, mer). Qui appartient à la mer : *monstre marin*; *plante marine*. Qui sert à la navigation sur mer : *montre marine*. Qui aime la mer, qui n'appréhende pas les dangers de la mer : les *Bretons sont marins dans l'âme*. Avoir le *piéd marin*, savoir marcher sur un bateau malgré le roulis, le tangage, etc. Fig. Conserver son sang-froid dans un cas difficile. N. m. Homme employé au service des navires : les *marins sont soumis à l'inscription maritime*.

MARINADE n. f. Saumure pour la conservation des viandes, poissons, etc. Sauce composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à préparer certains mets. Viande marinée : *marinade de chevreuil*.

MARINAGE n. m. Préparation que l'on fait subir à certaines viandes destinées à être conservées.

MARINE n. f. (de *marin*). Art de la navigation sur mer. Service des marins : *entrer dans la marine de l'Etat*. Administration maritime. Forces navales d'un Etat : *marine puissante*. Tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines*. *Marine militaire*, ensemble des navires qui appartiennent à l'Etat et qui sont destinés à la guerre navale. *Marine marchande*, ensemble des bâtiments et équipages employés pour le commerce. *Infanterie de marine*, corps d'infanterie qui sert surtout aux colonies et dans les ports. (On dit auj. INFANTERIE COLONIALE.)

MARINER (né) v. a. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir, la parfumer : *mariner du sanglier*. Intransitiv. : *viande en train de mariner*.

MARINGOTTE (gho-te) ou **MARINGOTE** n. f. Petite voiture garnie de barreaux sur les côtés et de banes mobiles.

MARINGOUN n. m. Nom vulgaire des cousins et diptères voisins, dans les pays chauds.

MARINIER (ni-ê) ÈRE adj. Qui appartient à la marine. Officier *marinier*, sous-officier d'un bâtiment du cadre de la maistrance. N. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières.

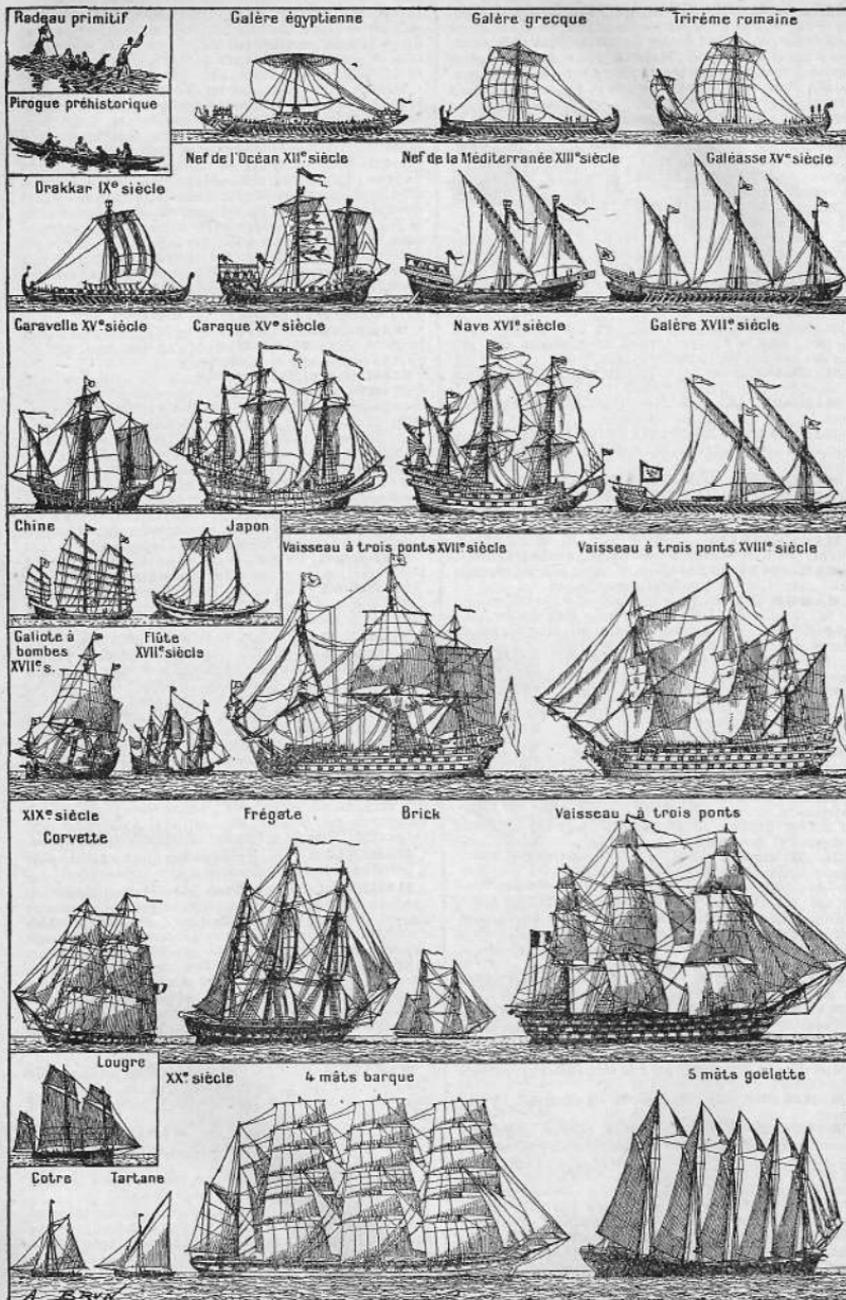
MARINISME (nis-me) n. m. Afféterie du style, semblable à celle que l'on reproche à l'écrivain italien *Marini*. (V. ce nom [Part. hist.])

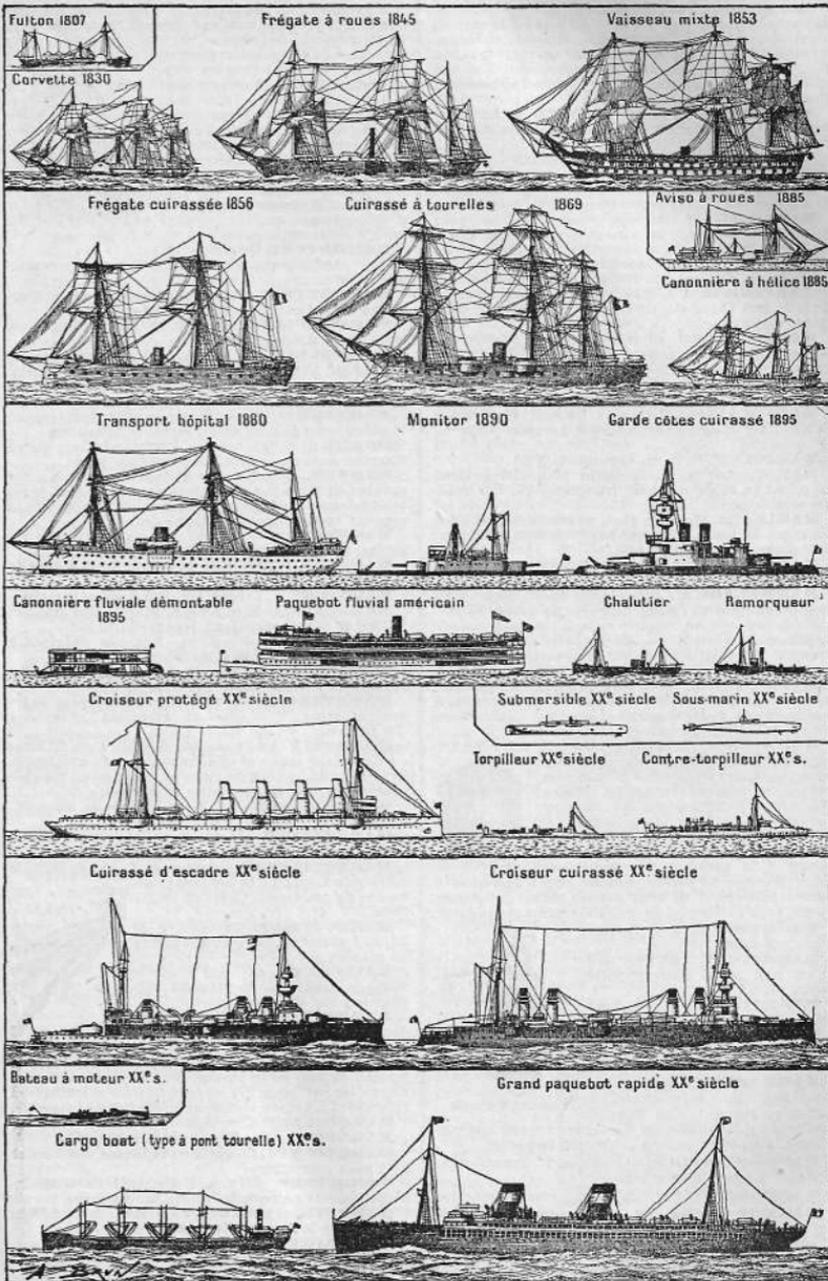


A, margelle.



Marguerite.





MARIONNETTE (*o-nè-te*) n. f. (de *Marion*, dimin. de *Marie*). Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir, à l'aide de fils ou de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, sans caractère, que l'on fait manœuvrer à sa guise: *c'est une vraie marionnette*. Poulie verticale tournante.

MARISTE (*ris-te*) ou **MARIANITE** n. m. Membre d'une congrégation religieuse enseignante, fondée à Bordeaux en 1816.

MARITAL, E, AUX adj. (lat. *maritalis*). Qui appartient au mari: *pouvoir marital*.

MARITALEMENT (*man*) adv. (de *marital*). Comme époux: *vivre maritallement*.

MARITIME adj. (lat. *maritimus*). Qui est près de la mer: *Marseille est une ville maritime*. Qui a rapport à la mer ou à la navigation sur mer: *expédition maritime*. **Code maritime**, code particulier aux affaires de mer, à la discipline des marins, etc.

MARITONNE n. f. (n. d'une servante d'auberge, dans le *Don Quichotte* de Cervantes). *Fam.* Femme laide, malpropre.

MARIVAUBAGE (*vô*) n. m. Langage affecté, dépourvu de naturel, comme celui de Marivaux. Galanterie un peu précieuse.

MARIVAUDER (*vô-dé*) v. n. Imiter le style, l'affectation de Marivaux. *Faire des galanteries raffinées*.

MARJOLAINE (*lê-ne*) n. f. (bas lat. *majorana*). *Bot.* Nom d'une labiée aromatique, l'origan vulgaire. (*V. ORIGAN.*)

MARJOLET (*lê*) n. m. Freluquet. (*Vx.*)

MARK (*mark*) n. m. Monnaie allemande, valant au pair 1 fr. 25 de monnaie française. (*V. Tableaux des MONNAIES.*)

MARLI n. m. Sorte de gaze, qu'on employait à des ouvrages de mode. Filet qui borde en dedans la moule d'une assiette, d'un plat.

MARVAILES (*ma, il mil*) n. f. (de *marmot*). *Fam.* Troupe de petits enfants.

MARMELADE n. f. (de l'espagn. *marmelada*, cotignac). Confiture de fruits cuits avec du sucre, de manière à être presque réduits en bouillie: *marmelade de pommes*. *Viande en marmelade*, trop cuite et presque émietlée. *Fig.* Ce qui est meurtri, fracassé: *avoir la figure en marmelade*.

MARMENTEAU (*man-tô*) n. et adj. m. (de l'anc. fr. *mairement*, *mairain*). Bois de haute futaie servant à la décoration d'un domaine et que les usufructiers n'ont pas le droit de couper.

MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments. Contenu de la marmite. *Fig.* Faire bouillir, faire aller la marmite, contribuer à faire subsister un ménage. *Marmite de Papin*, vase clos muni d'une soupape de sûreté, dans lequel on peut chauffer de l'eau jusqu'à donner à la vapeur une force élastique supérieure à la pression atmosphérique.

Marmite de géants, grands creux arrondis, à parois polies, qui se sont formés dans les roches dures, sous l'influence du tourbillonnement des eaux.

MARMITEE (*té*) n. f. Contenu d'une marmite.

MARMITEUX, EUSE (*té, eu-se*) adj. et n. Pauvre, misérable, piteux.

MARMITON n. m. (de *marmite*). Valet de cuisine.

MARMONNER (*mo-nê*) v. a. *Pop.* Murmurer entre ses dents: *marmonner des injures*.

MARMOREEN, ENNE (*vô-in, ê-ne*) adj. (lat. *marmorëus*; de *marmor*, marbre). Qui tient du marbre, qui a l'apparence du marbre: *roche marmorëenne*. *Fig.* Froid, glacial: *cœur marmorëen*.

MARMORISATION (*sa-si-on*) n. f. Transformation d'une pierre en marbre.

MARMORISER (*sé*) v. a. Transformer en marbre.

MARMOT (*mo*) n. m. (de *marmotte*). Petit garçon. *Autref.*, singe. Petite figure grotesque. *Fig.* Croquer le marmot, attendre longtemps et impatientement.

MARMOTTAGE (*mo-ta-je*) n. m. Action de marmotter. (*Peu us.*)

MARMOTTE (*mo-té*) n. f. Mammifère rongeur des Alpes, qui reste endormi pendant l'hiver: *la marmotte s'apprivoise facilement*. *Fig.* Dormir comme une marmotte, dormir profondément. Coiffure de femme, consistant en un fichu qui enveloppe la tête et dont les pointes sont nouées au-dessus du front. Malle formée de deux caisses emboîtées l'une dans l'autre. Boîte à échantillons des commis voyageurs. Fruit du marmottier.



Marmotte.

MARMOTTIER (*mo-té*) v. a. Parler confusément et entre les dents: *marmotter des prières*.

MARMOTTEUR, EUSE (*mo-tu-er, eu-se*) n. Personne qui a l'habitude de marmotter.

MARMOTTIER (*mo-ti-é*) n. m. Nom vulgaire du prunier de Briançon.

MARMOUSET (*sé*) n. m. Petite figure grotesque. *Fig.* Petit garçon. Homme de petite taille. Chenet de fonte, dont une extrémité est ornée d'une figure. N. m. pl. *V. Part. hist.*

MARNAGE n. m. Action de marnier les terres: *le marnage a lieu après les semailles d'automne*.

MARNE n. f. (lat. *marga*). Terre calcaire mêlée d'argile, dont on se sert pour amender le sol.

MARNER (*né*) v. a. Incorporer la marne au sol arable: *on marnie les terres trop sableuses*. *Mar*. Monter au-dessus du niveau ordinaire, en parlant de la marée: *la Méditerranée marnie peu*.

MARNEUR n. et adj. m. Ouvrier qui marnie les terres, ou qui travaille dans une carrière.

MARNEUX, EUSE (*nê, eu-se*) adj. De la nature de la marne: *sol marneux*.

MARNIER n. f. Carrière d'où l'on tire la marne.

MAROCAIN, E (*kin, ê-ne*) n. et adj. Du Maroc: *les tribus marocaines sont très turbulentes*.

MAROLLES (*ro-lé*) n. m. Fromage fabriqué à Marolles (bourg du dép. du Nord).

MARONITE n. et adj. Catholique du Liban: *les maronites parlent arabe*. (*V. Part. hist.*)

MARONNER (*ro-nê*) v. n. *Fam.* Murmurer sourdement, rager. *V. a.* Dire en grondant: *maronner des injures*.

MAROQUIN (*kin*) n. m. (de *Maroc*). Cuir de bœuf ou de chèvre tanné et mis en couleur du côté de la fleur avec de la noix de galle ou du sumac. **Papier maroquin**, papier qui imite le maroquin.

MAROQUINAGE (*ki*) n. m. Action de maroquiner. Son résultat.

MAROQUINER (*ki-nê*) v. a. Apprêter à la manière du vrai maroquin: *maroquiner du veau*.

MAROQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Art de faire le maroquin. Lieu où il se prépare. Commerce du maroquin. Objet en maroquin.

MAROQUINIER (*ki-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Qui imite le langage archaïque de Clément Marot: *le style marotique*.

MAROTTE (*ro-té*) n. f. (forme diminutive de *Marie*). Espèce de sceptre, surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. Tête de femme, en bois ou en carton, dont se servent les modistes, les coiffeurs. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée. Monomanie: *chacun a sa marotte*.

MAROUFLAGE n. m. Action de maroufler.

MAROUFLER n. m. Fripon, rustrer, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER (*flé*) v. a. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MAROUTE ou **MAROUETTE** (*rou-é-té*) n. f. Nom vulgaire de la camomille puante.

MARPRIME n. f. Poignon d'ouvrier voilier.

MARQUANT (*ka-je*) n. m. Action de marquer.

MARQUANT (*kan*), **E** adj. Qui se fait remarquer: *personne, couleur marquante*. *Cartes marquantes*,



Marmite.



Marmite de Papin.



Marotte.

cartes qui valent des points à celui qui les possède.

MARQUE n. f. (de *marquer*). Empreinte, signe sur un objet, qui le fait reconnaître : la *marque du linge* ; une *marque de fabrique*. Instrument avec lequel on fait ce signe. Signe servant de signature à une personne qui ne sait pas écrire. Trace que laisse sur le corps une lésion quelconque : *porter les marques de la petite vérole*, etc. Empreinte qu'un corps laisse sur un autre : *marques de pas dans la neige*. Attributif distinctif : la *marque d'une charge*. Distinction : *personnage de marque*. Empreinte ineffaçable que le bourreau appliquait à l'aide d'un fer chaud sur l'épaule d'un condamné. Jeton, fiche dont on se sert au jeu. Chiffre ou signe spécial à un commerçant ou fabricant. Morceau de bois sur lequel les boulangers font une coche, chaque fois qu'ils fournissent un pain à crédit. (V. LETTRE.) Fig. Signe, indice : *marque de bonheur*. Témoin : *marque de tendresse*.

MARQUÉ, E adj. Accentué, nettement indiqué : avoir les traits *marqués*. Fixé, assigné : *moment marqué*. Papier *marqué*, papier timbré. Théât. Rôles *marqués*, ceux qui ne sont plus de la première jeunesse.

MARQUER (ké) v. a. (orig. germ.). Mettre une marque à : *marquer du linge*. Indiquer : *montrer qui marque les secondes*. Imprimer un signe flétrissant sur l'épaulé d'un condamné : les *galériens, jadis, étaient marqués au fer rouge*. Fig. Etre le signe de : voilà *quel marque de la méchanceté*. Fixer, assigner : *marquer un jour pour...* Signaler : de *grands valeureux ont marqué la fin du règne de Louis XV*. Mander, déclarer : *marquer à quelqu'un la conduite qu'il doit tenir*. V. n. Se distinguer : *les hommes qui ont marqué depuis vingt ans*. Ce cheval *marque encore*, il a le creux des canines encore visible, ce qui indique qu'il n'a pas plus de huit ans.

ANT. Démarquer.

MARQUETER (ke-té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : il *marquettera*.) Marquer de taches, de signes variés. Former de pièces de marqueterie.

MARQUETERIE (ke-te-ri) n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.

MARQUETEUR (ke) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des ouvrages de marqueterie : *ouvrier marqueteur*.

MARQUETTE (ké-té) n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, EUSE (keur, eu-se) n. Qui marque. Personne qui marque des points : *le marqueur d'un tir*.

MARQUIS (ké) n. m. (du bas lat. *Marcha*, Marche). Seigneur proposé à la garde d'une Marche. Possesseur d'un marquisat. Titre de noblesse, entre ceux de duc et de comte. Fig. Homme qui prend des façons de grand seigneur.

MARQUISAT (ké-sa) n. m. Terre, titre de marquis : *ériger un domaine en marquisat*.

MARQUISE (ké-se) n. f. Femme d'un marquis. Iron. Femme qui prend des airs d'importance. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie. Sorte d'ombrelle. Variété de poire fondante. Baguette de chaton allongé.

MARQUOIR (koir) n. m. Instrument de tailleur et de couturière. Modèle de lettres à marquer le linge.

MARRAINE (ma-ré-ne) n. f. (bas lat. *matrana*). Femme qui tient un enfant sur les fonts du baptême, ou qui donne un nom à quelque chose : *la marraine d'une cloche, d'un navire*. Par ext. Dame qui en présente une autre dans une société.

MARRI (ma-ri), **E** adj. (germ. *marrian*). Fâché, repentant.

MARRON (ma-ron) n. m. Grosse châtaigne : *oit forcés aux marrons*. *Marrons glacés*, châtaignes confites dans du sirop de sucre. Fig. Tirer les *marrons du feu*, courir des risques dont un autre profite (locution tirée de la fable de La Fontaine : *Bertrand et Raton*). *Marron d'Inde*, fruit, non comestible, du marronnier d'Inde. Sorte de pétard. Jeton que les personnes chargées de faire des rondes déposent

dans une boîte à chacun de leurs passages. Boute de cheveux nouée par un ruban. Pl. Grumeau dans la pâte de farine mal pétrie. Adj. Invar. *Couleur marron*, couleur de l'enveloppe de la grosse châtaigne. N. m. : un *marron clair*.

MARRON, ONNE (ma-ron, o-ne) adj. et n. (espagn. *cinarron*). Se dit, dans les colonies, des animaux domestiques échappés des habitations et redevenus sauvages : *cheval marron*. Se dit aussi d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté : *négresse marronne*. Fig. Se dit d'un individu qui exerce sans titre, sans commission : *courtier marron* ; *libraire marron*.

MARRONNAGE (ma-ro-na-je) n. m. Etat d'un esclave marron. Etat d'un courtier, d'un agent d'affaires marron.

MARRONNER (ma-ro-né) v. a. Friser les cheveux en marrons, en grosses boucles rondes. (Vx.)

MARRONNER (ma-ro-né) v. n. Etre esclave marron, vivre en esclave marron : *marronner dans les bois*.

Fig. Exercer une profession sans l'autorité, les connaissances nécessaires.

MARRONNIER (ma-ro-ni-é) n. m. Variété de châtaignier qui produit la grosse châtaigne appelée *marron*. *Marronnier d'Inde*, grand arbre ornemental du genre des sapindacées, importé des Indes.

MARRUBE (ma-ru-be) n. m. Bot. Genre de labiées à odeur musquée, utilisées comme dépuratives.

MARS (mars) n. m. (lat. *martius* ; de *Mars* n. myth.). Troisième mois de l'année : *mars a 31 jours*. Papillon de jour. Pl. Grains qu'on sème en mars.

MARSAULT ou **MARSEAU** (sô) n. m. Espèce de saule.

MARSEILLAIS, E (sé, ll ml., é, ô-se) n. et adj. De Marseille : *le commerce marseillais est très actif*. La *Marseillaise*, hymne. (V. Part. hist.)

MARSOIN n. m. (de l'allemand *meerschwein*, porc-éau de mer). Genre de mammifères cétacés, des mers froides et tempérées :

les *marsoins* causent de grands dégâts dans les filets des pêcheurs. (On dit aussi COCHON DE MER.) Fam. Soldat de l'infanterie de marine. Fig. Homme laid, malpropre. *Mar*, Tente du gaillard d'avant. Forte pièce de construction courbe de l'avant et de l'arrière.

MARSPUIAL, E, AUX adj. (du lat. *marsupium*, bourse). Qui a la forme d'une bourse. Qui a une bourse. N. m. pl. Genre de mammifères, caractérisés par leur poche ventrale soutenue par deux os et qui est destinée à recevoir leurs petits après la naissance. (Types principaux : kangourou, sarigue, etc.) : les *marsupiaux* sont répandus surtout dans la région australienne. (V. la planche MAMMIFÈRES.) S. un *marsupial*.

MARTAGON n. m. (mot ital.). Espèce de lis, dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE n. f. Zool. V. MARTRE.

MARTEAU (té) n. m. (lat. *martulus*). Outil de fer, à manche de bois.

PROPRE à cogner, à forger. Un des quatre osselets de l'oreille. Tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano et dont l'extrémité supérieure frappe les cordes. Genre de requin, à tête très élar-



Marronnier d'Inde.



Marquis : 1. Couronne ; 2. Heaume.



Marquise.



Marsouin.



Marteau.

pour se déguiser : les masques de carnaval. Morceau de velours, de satin, etc., dont les femmes se couvraient le visage. (Syn. *LOUPE*.) *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour le mettre à l'abri des coups de fleuret. Personne masquée : aller voir les masques. Terre préparée et appliquée sur le visage, pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Physionomie ; figure, expression : avoir le masque noble. Apparence trompeuse : prendre le masque de la vertu. Lever le masque, se montrer tel que l'on est. Arracher le masque à quelqu'un, dévoiler sa fausseté.



Masques : De théâtre (ant.) ; d'escrime.

MASQUÉ (*mas-ké*), **E** adj. Caché à la vue : visage masqué. *lat. masqué*, où l'on va sous un déguisement. **MASQUER** (*mas-ké*) v. a. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : masquer ses projets. Dérober à la vue : masquer une fenêtre. *Mar.* Masquer une voile, la brasser de telle façon que le vent prenne à contre. *Absolument.* Avoir ses voiles prises à contre, par suite d'une saute de vent. **MASSACRANT** (*ma-sa-kran*), **E** adj. Maussade, insupportable : *humeur massacrante*. **MASSACRE** (*ma-sa-kré*) n. m. Carnage de personnes sans défense : le massacre de la Saint-Barthélemy. Grande tuerie de bêtes. *Fig.* Action de tuer, d'exécuter maladroitement. Mauvais ouvrier : gardez-vous d'employer ce massacre. *Bias.* Ramure d'un cerf avec une partie du crâne. *Jeu de massacre.* jeu forain qui consiste à renverser avec des balles des pompées à bascule.

MASSACRER (*ma-sa-kré*) v. a. (de *massacre*). Tuer en masse des gens qui ne se défendent point. *Théodose fit massacrer les révoltés de Thessalonique.* *Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : massacrer des meubles.

MASSACREUR (*ma-sa*) n. m. Qui massacre, qui aime à massacrer : *Tamerlan fut un grand massacreur.* *Fig.* Qui fait mal une chose.

MASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de masser : le massage active la circulation du sang.

MASSALIOTE (*mas-sa*) adj. et n. (de *Massalia*, anc. n. de Marseille). Qui a rapport à l'antique Marseille : le commerce massaliote s'étendait sur toute la Méditerranée.

MASSE (*ma-se*) n. f. (*lat. massa*). Amas de parties qui font corps ensemble : masse de pierres ; de choses qui font un seul corps compact : masse de plomb. Corps informe : *l'ours n'est qu'une masse*. Totalité : la masse du sang. Fonds d'argent, d'une succession, d'une société : masse sociale. Caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : mettre à la masse. Ensemble d'un ouvrage d'architecture : masse imposante. Le plus grand nombre, la réunion totale. Ce qu'on met au jeu. *Mécan.* Rapport de l'intensité d'une force constante à l'accélération d'un mouvement qu'elle produit, quand on l'applique au corps considéré : l'unité principale de masse est le kilogramme. Lit de pierre d'une carrière. *Pl.* Le peuple en général : agir sur les masses. **En masse**, loc. adv. Tous ensemble : se lever en masse.

MASSE (*ma-se*) n. f. (*lat. pop. mater*). Gros marteau ou maillet. Bâton à tête dans certaines cérémonies. Espèce de masse. Gros bout de queue de billard. **MASSE D'ARMES**, arme formée d'un manche assez court, que surmonte une tête de métal, souvent garnie de pointes.

MASSELOTTE (*ma-se-lo-te*) n. f. Métal superflu qui reste attaché à une pièce fondue.

MASSEPAIN (*ma-se-pin*) n. m. (*ital. marsapan*). Biscuit rond, fait avec des amandes pilées et du sucre.

MASSEIN (*ma-sé*) v. a. (de l'ar. *mass*, manier, toucher). Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres.

MASSEUR (*ma-sé*) v. a. (de *masse*). Serrer : masser des troupes. Au billard, frapper une bille avec la

queue, de haut en bas. **Se masser** v. pr. Se réunir par masses.

MASSETER (*ma-sé-tér*) n. et adj. m. Muscle de la joue, qui sert au jeu de la mâchoire inférieure.

MASSETTE (*ma-sé-te*) n. f. (de *masse*). Plante aquatique du genre *typha*.

MASSETTE (*ma-sé-te*) n. f. (de *masse*). Gros marteau de tailleur de pierre, de cantonnier. Masse de bois, dont on usait dans les tournois.

MASSEUR, EISE (*ma-seur, eu-se*) n. m. Personne qui masse au bain : un habile masseur.

MASSICOT (*ma-si-ko*) n. m. Protoxyde de plomb, de couleur jaune. *Techn.* V. *MASSICOT*.

MASSIER (*ma-si-é*) n. m. (de *masse*). Huissier qui porte une masse, dans certaines cérémonies.

MASSIER (*ma-si-é*), **ÈRE** n. m. Dans un atelier de sculpture ou de peinture, élève chargé de recueillir les cotisations mensuelles (*masse*) et de pourvoir aux dépenses communes de l'atelier.

MASSIF (*ma-sif*), **IVE** adj. (de *masse*). Qui est ou qui paraît épais, pesant : corps massif. Non plié et non creux : or massif. *Fig.* Grossier, lourd : esprit massif ; construction massive. N. m. Construction pleine et solide : un massif de maçonnerie. Bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : massif d'arbres. Ensemble de hauteurs qui se groupent autour d'un point culminant : le massif du Mont-Blanc fait partie des Alpes. *ANT.* Svelte, léger.

MASSIQUOT (*ma-si-ko*) n. m. (du n. de l'inventeur). Machine à rogner le papier. (On écrit aussi *MASSICOT*.)

MASSIVEMENT (*ma-si-ve-man*) adv. D'une manière massive.

MASSIVETÉ (*ma-si-*) n. f. État, manière d'être de ce qui est massif : la massivité d'une construction.

MASSOHE (*ma-so-re*) ou **MASSORAH** (*ma-so-ra*) n. f. (mot hébr.). Examen critique du texte de la Bible, fait par des docteurs juifs qui en ont fixé les différentes leçons et la distribution.

MASSORÈTE (*ma-so*) n. m. Nom donné à ceux qui ont travaillé à la massore.

MASSORÉTIQUE (*ma-so*) adj. Qui se rapporte à la massore : critique massorétique.

MASSUE (*ma-sé*) n. f. (de *masse*). Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : la massue d'Hercule. Arme contondante, dont on se servit pendant toute l'antiquité et au moyen âge. *Fig.* Coup de massue, événement fâcheux et imprévu.

MASTABA (*mas-ta*) n. m. (mot ar.). Tombeau égyptien, de forme quadrangulaire et pyramidale, en pierre ou en brique.

MASTIC (*mas-tik*) n. m. (gr. *mastikhé*). Résine jaunâtre qui découle du lentisque. Composition pâteuse, employée pour boucher des trous. *Mastic des vitriers*, composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICAGE (*mas-ti*) n. m. Action de joindre ou de remplir avec du mastic.

MASTICATEUR (*mas-ti*) adj. m. Qui sert à la mastication : l'appareil masticateur du lion est d'une puissance exceptionnelle. N. m. Ustensile servant à broyer les aliments.

MASTICATION (*mas-ti-ka-si-on*) n. f. (du *lat. masticare*, mâcher). Action de broyer, de mâcher les aliments solides.

MASTICATOIRE (*mas-ti*) n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive : le bétel est un masticatoire. Adjectif : substance masticatoire.

MASTIF n. m. Chien à corps trapu, voisin du dogue de Bordeaux.

MASTIGADOUR (*mas-ti*) n. m. Art vétér. Masticatoire administré aux chevaux.

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. n. Coller avec du mastic : mastiquer des carreaux ; mastiquer une ouverture.

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. (*lat. masticare*). Mâcher : mastiquer lentement chaque bouchée.

MASTOC (*mas-tok*) n. m. (de l'all. *mastochs*, bouf à l'anglais). *Fam.* Homme lourd, grossier, épais.

MASTOPONTE (*mas-to*) n. m. (du gr. *mastos*, mamelon, et *odontos*, dent). Genre de grands mammifères fossiles, des époques tertiaire et quaternaire,



Masse d'armes.

voisin de l'éléphant : les *mastodontes* ont habité presque toutes les régions du globe. Fig. et fam. Personne d'une énorme corpulence.

MASTODYNIE (*mas-to-di-ni*) n. f. Douleur des mamelles.

MASTOÏDE (*mas-to-i-dé*) adj. (du gr. *mas-tos*, mamelon, et *eidós*, forme). Se dit de l'éminence en forme de mamelon placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal : apophyse mastoïde.

MASTOÏDIEN, ENNE (*mas-to-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASTOÏDO-HUMÉRAL, E, AUX (*mas-to-i*) adj. Se dit d'un muscle du cou du cheval, qui se rattache à l'épaule.

MASTOQUIN (*mas-to-kin*) n. m. Mar. Jambette de Jaumière.

MASTROQUET (*mas-tro-hé*) n. m. Pop. Marchand de vin au détail.

MAZULIPATAN ou **MAZULIPATAN** (*zu*) n. m. (n. de ville). Sorte de toile de coton des Indes.

MASURE (*zu-re*) n. f. (du bas lat. *mansura*, demeure). Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. Méchante demeure : habiter une mesure délabrée.

MAT (*mat*) n. m. (mot pers. signif. mort). T. d'échecs. Échec au roi, dont il est impossible de se défendre et qui termine la partie : combiner un beau mat. Adjectiv. : être mat ; faire quelqu'un échec et mat.

MAT (*mat*), **E** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli ; or mat. Trop compact ; pain mat. Qui résonne peu, qui est sourd : son mat. ANT. Brillant, éclatant.

MÂT (*mât*) n. m. (alle. *mast*). Longue pièce de bois qui sert à supporter la voile d'un navire : les principaux mâts sont le grand mât, le mât d'artimon, le mât de misaine et le mât de beaupré. (V. NAVIRE.) Mât mitaire, sur les navires de guerre à vapeur, mât en fer, creux, garni de signaux, d'armes, etc. support des signaux et des drapeaux de chemins de fer. Mât de cocagne, v. COCAGNE.

MATACHER (*ché*) v. a. Tatouer, teindre la peau de différentes couleurs.

MATADOR n. m. (mot espagn. : de *matar*, tuer). Celui qui, dans les combats de taureaux, est chargé de tuer l'animal. (Syn. ESPADA.) Fam. Homme considérable dans son état ou sa position : les matadors de la finance, de l'administration. Nom des cartes supérieures, au jeu de l'homme. Variété du jeu de domino, de jacquet.

MATAGE n. m. Action de travailler avec le matoir. Action de passer sur la durure, pour le protéger, une couche chaude de colle de parchemin.

MÂTAGE ou **MÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre en place les bas-mâts d'un navire.

MATAMORE n. m. (de l'espagn. *matamoros*, tueur de Maures). Personnage de la comédie espagnole, qui se vantait à tout propos de ses exploits contre les Maures : prendre des allures de matamore. Faux brave.

MATASSIN (*ta-sin*) n. m. (de l'espagn. *matachin*, d'orig. arabe). Autre, danseur bouffon.

MATCH (*match*) n. m. (mot angl.). Lutte entre deux chevaux, deux concurrents, deux équipes ou deux sociétés concurrentes : gagner un match de course, d'échecs, etc. Pl. des matches.

MATÉ n. m. Espèce de houx de l'Amérique du Sud. (Avec ses feuilles séchées, torrifiées et pulvé-

risées, on fait une sorte de thé, nommé thé du Paraguay ou thé des jésuites.)

MATELAS (*ta*) n. m. (ital. *materasso*). Grand coussin plié, rempli de laine, de bourre ou de crin, qui sert à garnir un lit.

MATELASSER (*la-sé*) v. a. Garnir en façon de matelas : matelasser une couverture.

MATELASSIER (*la-sié-é*), **ÈRE** n. Qui fait, répare, carde les matelas.

MATELASSURE (*la-su-re*) n. f. Ce qui sert à rembourrer : la laine est la meilleure matelassure.

MATELOT (*lo*) n. m. (du holl. *mattegenoot*, compagnon de couche). Homme servant à la manœuvre d'un vaisseau : embaucher des matelots. Marin qui reçoit la solde réglementaire.

Chacun des vaisseaux d'une ligne, considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit : matelot d'avant, d'arrière. Déguisement ou vêtement d'enfant, imitant l'uni-forme des marins.

MATELOTAGE n. m. Ensemble des travaux ayant rapport au service du gabier. Solde des matelots.

MATELOTE n. f. Femme d'un matelot. Mets composé de poisson, surtout d'anguille, accommodé au vin et aux oignons : matelote d'anguille, de carpe. Sorte de danse au rythme bref et décidé, pratiquée surtout par les matelots. **A la matelote**, loc. adv. A la manière des matelots : chapeau à la matelote.

MATER (*té*) v. a. Faire mat aux échecs. Fig. Mater quelqu'un, le dompter.

MÂTER (*té*) v. a. Garnir un navire de mâts.

MÂTEREAU (*rô*) n. m. Mât de petites dimensions.

MATÉRIALISATION (*ma-si-on*) n. f. Action de matérialiser. Résultat de cette action.

MATÉRIALISER (*zé*) v. a. Rendre matériel : le peintre matérialise ses rêves. Considérer comme matériel : certains philosophes matérialisent l'âme.

MATÉRIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui réduisent tout ce qui existe, y compris l'âme humaine, à l'unité de la matière : le matérialisme a été défendu par Büchner. ANT. Spiritualisme.

MATÉRIALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient au matérialisme : la philosophie matérialiste. N. Partisan de cette philosophie. — Les matérialistes n'admettent dans l'univers que la matière, niant ainsi l'existence des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la Divinité, qu'ils réduisent en un certain nombre d'éléments matériels. Dans l'antiquité, Démocrite et Epicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Au xviii^e siècle, Hobbes, d'Holbach, La Mottrie, Diderot ; au xix^e, C. Vogt, Moleschott, Büchner ont professé le matérialisme. ANT. Spiritualisme.

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière ou matériel : nier la matérialité d'un fait.

MATÉRIEAUX (*ri-d*) n. m. pl. (du lat. *materia* matière). Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. Fig. Tout ce qu'on rassemble de faits, d'idées, pour la composition d'un ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE (*ri-é, è-te*) adj. (lat. *materia-lis*). Formé de matière : substance matérielle. Qui a rapport à la matière : la force matérielle. Fig. Lourde, pesant : grille trop matérielle. Qui concerne uniquement le corps : les jouissances matérielles. Trop attaché aux choses physiques, grossières : esprit matériel. Point matériel, point mathématique que l'on suppose pesant. N. m. Tout ce qui sert à une



Mastodonte.



Maté.



Matelots.



Matador.

exploitation, à un établissement : le matériel d'une ferme ; à un service public : matériel de l'armée.

MATÉRIELLEMENT (ri-à-le-man) adv. D'une manière matérielle. Positivement : chose matériellement impossible.

MATERNELLE ELLE (têr-nêl, è-le) adj. [lat. *maternus* ; de *mater*, mère]. Qui est propre, naturel à une mère ; tendresse *maternelle*. Du côté de la mère : biens, parents *maternels*. Langue *maternelle*, du pays où l'on est né. N. f. Ecole *maternelle*.

MATERNELLEMENT (têr-nêl-le-man) adv. D'une façon maternelle : traiter *maternellement* un enfant.

MATERNITÉ (têr) n. f. [lat. *maternitas* ; de *mater*, mère]. Qualité de mère : les *inquiétudes de la maternité*. Maison hospitalière pour les femmes en couche.

MATEUR, EUSE (est-se) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui matit le métal.

MÂTEUR n. m. *Mar.* Maître vétérinaire, chargé des manœuvres de mâtage.

MATHÉMATICIEN, ENNE (st-in, è-ne) n. Qui sait, qui professe les mathématiques : *Pascal fut un mathématicien d'un génie précoce*.

MATHÉMATIQUE adj. (du lat. *mathematicus*, science). Qui a rapport aux mathématiques : sciences *mathématiques*. Fig. Rigoureux : *précision mathématique*. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable : *étudier les mathématiques*. *Mathématiques pures*, celles qui étudient les propriétés de la grandeur d'une manière abstraite : *l'algèbre, la géométrie appartiennent aux mathématiques pures*. *Mathématiques mixtes ou appliquées*, celles qui considèrent les propriétés de la grandeur dans certains corps ou sujets : *l'astronomie, la mécanique font partie des mathématiques mixtes*. *Mathématiques élémentaires*, partie des mathématiques qui comprend les premières notions de cette science. *Mathématiques spéciales*, partie des mathématiques qui comprend la haute algèbre et son application à la géométrie.

MATHÉMATIQUEMENT (ke-man) adv. Selon les règles des mathématiques. Avec une exactitude rigoureuse : *précision qui s'est réalisée mathématiquement*.

MATHURIN n. m. *Arg. mar.* Matelot.

MATHURIN n. m. Religieux de l'ordre (fondé en 1198) des trinitaires, employés au rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques.

MATICO n. m. *Bot.* Nom vulgaire de diverses pipéracées, dont les feuilles sont astringentes.

MATÈRE n. f. [lat. *matéria*]. Substance étendue, divisible, impenétrable, et susceptible de toutes sortes de formes : la *matière est la cause permanente de toutes nos sensations*. Ce dont une chose est faite : la *matière d'une statue*. Choses physiques, corporelles : *s'attacher à la matière*. Déjection du corps : *matière fécale*. *Matière première*, avant qu'elle soit mise en œuvre. *Matières d'or et d'argent*, espèces fondues, lingots, barres, employés pour la fabrication des monnaies. Fig. Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière*. Entrer en *matière*, aborder son sujet. Cause, prétexte : *il y a là matière à procès*. *Matière sommaire*, affaire civile qui doit être jugée rapidement et à peu de frais. *En matière de*, loc. prép. Quand il s'agit de : *en matière civile*. La présence des parties n'est pas obligatoire.

MATIN n. m. [lat. *matutinum*]. Le temps compris entre minuit et midi et, ordinairement, la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi. *Un beau matin*, un de ces matins, un temps prochain, mais indéterminé. Fig. et poét. Le matin de la vie, la jeunesse. *Les portes du matin*, aurore ou Levant. *Abr.* De bonne heure : *se lever matin*. *PROV.* : *Ce n'est pas le toni de se lever matin, il faut arriver à l'heure*, il ne suffit pas de mettre de l'empressement dans une affaire ; il faut réussir. *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pélerin*, le ciel, rouge le soir et blanc le matin, préage un beau temps, favorable pour voyager. *Tel rit le matin, qui le soir pleure*, nul ne peut répondre le matin de ce qui lui arrivera le soir. *ANT. SOIR*.

MÂTIN n. m. [lat. *pop. mansuetinus*]. Gros chien de garde : un fort *mâtin*. Interj. Exclamation d'étonnement.

MÂTIN, E N. Pop. Personne grossière ou désagréable. *Luron, luronc*.

MATINAL, E, AUX ou **ALS** adj. Propre au matin : *brise matinale*. Qui s'est levé matin. *Fleurs matinales*, fleurs qui s'éveillent le matin.

MATINALEMENT (man) adv. Dès le matin, à une heure matinale. (Peu us.)

MÂTINEAU (nô) n. m. Petit matin.

MÂTINÉ, E adj. (de *mâtiner*). Qui n'est pas de race pure, croisé : *épaveau mâtiné de dogue*.

MATINÉE (nê) n. f. (de *matin*). Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi : *une belle matinée de printemps*. *Dormir la grasse matinée*, dormir tard. Fête, spectacle qui a lieu d'ordinaire dans l'après-midi. Vêtement d'intérieur, que les femmes portent le matin. *ANT. SOIRÉE*.

MÂTINER (nê) v. a. Faire couvrir une chienne par un chien de race différente. *Fam.* Gourmander, maltraiter en paroles : *se laisser mâtiner par un bourru*.

MATINES (ti-ne) n. f. pl. Première partie de l'office divin, destinée à être dite, en principe, à la première heure du jour après minuit : *chanter matines*.

MATINEUX, EUSE (nê, eu-se) adj. Qui a l'habitude de se lever matin : *ouvrière matineuse*.

MATINIER (M-ê), ÈRE adj. Qui appartient au matin. (N'est usité que dans : étoile *matinière*, la planète Vénus.)

MATIN v. a. (de *mat*). Faire disparaître la ligne de jonction de deux pièces de métal soudées. *Rendre mats* des motifs bramis, pour faire ressortir les fonds brillants, ou inversement.



Mâtin.

MATTÉ n. f. Etat de ce qui est mat : *la matté d'un son*.

MATEUR n. m. Outil pour mâtin.

MATOIS, E (toi, oi-se) adj. et n. (orig. arg.). Rusé, fin. **MATOISEMENT** (se-man) adv. D'une manière matoise. (Peu us.)

MATOISERIE (se-ri) n. f. Habileté des matois. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Chat mâle. Fig. et *fam.* Homme désagréable : *un vilain matou*.

MATRAQUE n. f. [ar. *mitragah*]. Chez les Arabes d'Algérie, bâton noueux en forme de massue.

MATRAS (tra) n. m. Carreau d'arbalète, dont la tête est un solide cylindrique ou quadrangulaire. Vase de verre à long col, employé en chimie.

MATRIARCAL, E, AUX adj. Qui a rapport au matriarcat : *coutume matriarcale*.

MATRIARCAT (m-ri) n. m. (du lat. *mater*, mère, et du gr. *arhê*, commandement). Coutume en vertu de laquelle, chez certaines peuplades, les femmes donnent leur nom aux enfants et exercent une autorité prépondérante dans la famille : *le matriarcat existe dans beaucoup de tribus nègres de l'Afrique du Sud*.

MATRICIAIRE (hê-re) n. f. Genre de composées radicales à odeur balsamique, dont une espèce, la *matricaire camomille*, est très employée en infusions.

MATRICE n. f. [lat. *matrrix*]. Viscère où a lieu la conception. (Syn. *UTÉRUS*.) Moule, soit en creux, soit en relief, qu', après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action. *Matrice du rôle des contributions*, registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions. Étalon d'un poids ou d'une mesure servant à en étalonner d'autres. *Matrice de girofle*, fruit du girofler arrivé à sa maturité.

MATRICIDE n. m. (du lat. *mater*, tris, mère, et *cædere*, tuer). Crime de celui, de celle qui a tué sa mère. N. Personne qui a tué sa mère. (Peu us. — On dit mieux *PARRICIDE*.)

MATRICIEL, ELLE (st-êl, è-le) adj. Qui a rapport aux matrices administratives : *les données matricielles de l'impôt*.

MATRICULAIRE (hê-re) adj. Qui est porté sur la matricule : *note matriculaire*.

MATRICULE n. f. [lat. *matricula*]. Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc. *Par ext.* Inscription sur ce registre. Extrait de cette inscription, délivré à la personne inscrite. Adjectiv. : *registre matricule*. N. m. Numéro d'inscription sur ce registre.

MATRICULER (hê) v. a. Inscrire une personne sur une matricule. Marquer un objet d'un numéro matricule.

MATRIMONIAL, E, AUX adj. (du lat. *matrimonium*, mariage). Qui a rapport au mariage : *régime matrimonial*.

MATRIMONIALEMENT (*man*) adv. En mariage. (Peu us.)

MATRONE n. f. (lat. *matrona*; de *mater*, mère). Ancienne dame romaine. Femme d'un certain âge et respectable. Sage-femme. (Peu us. en ce dernier sens.)

MATTE (*ma-te*) n. f. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte.

MATTHIOLÉ (*ma-ti*) n. f. Genre de crucifères, vulgairement appelées *griottes* des jardins ou *violiers*, que l'on cultive pour leurs fleurs odorantes.

MATURATIF, IVE adj. (du lat. *maturare*, faire mûrir). Qui hâte la formation du pus dans les tumeurs : *onguent maturatif*. N. m. : un *maturatif*.

MATURATION (*si-on*) n. f. (de *maturatif*). Progrès successif vers la maturité : la *chaleur solaire hâte la maturation des fruits*.

MÂTURE n. f. Ensemble des mâts d'un vaisseau. Arbres propres à faire des mâts. Art de mâter les vaisseaux. Appareil servant à mâter les vaisseaux.

MATUREMENT (*man*) adv. Après mûre réflexion.

MATURITÉ n. f. (lat. *maturitas*; de *maturus*, mûr). Etat, qualité de ce qui est mûr : *sous les climats trop froids, le raisin ne peut pas venir à maturité*. Fig. Etat des choses parvenues à leur complet développement : la *maturité de l'esprit*. Circonspection que donne l'âge : *agir avec maturité*. Pathol. Etat d'un phlegmon dans lequel le pus est accumulé. Avec *maturité*, loc. adv. Avec circonspection et sagement : *agir, parler avec maturité*.

MATUTINAL, E, AUX adj. (lat. *matutinus*, du matin). Qui se rapporte au matin : *office matutinal*.

MAUBEUCHE (*mô*) n. f. Nom vulgaire des petits bécaunes du nord de l'Europe.

MAUDIRE (*mô*) v. a. (du lat. *male*, mal, et *dicere*, dire. — Se conj. comme *dire*, excepté au pluri. de l'ind. prés. et de l'impr. : *nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent, Maudissons, maudissez*). Prononcer une malédiction contre quelqu'un : *Nôe maudit son fils Cham*. Détester, s'emporter contre : *maudire le sort*. Condamner, réprocher : *Dieu maudit Cain et sa descendance*. ANT. **Béni**.

MAUJSSABLE (*mô-di-sa-ble*) adj. Que l'on peut maudire. Digne d'être maudit.

MAUDIT (*mô-di*). E adj. Frappé d'une malédiction. Par *exagéré*. Très désagréable, très mauvais : *temps maudit; maudit métier*. N. : *allez, maudits, au feu éternel! Le maudit*, le démon.

MAUGE ou **MAUGÈRE** (*mô*) n. f. Garniture en cuivre d'une vergue, d'un dalot.

MAUGRÉ (*mô*) prép. Forme ancienne de *malgré*.

MAUGRÈRE (*mô-grê-è*) v. n. (de *mal*, et *gré*). Pester, s'emporter : *maugrèrer contre un fâcheux*.

MAUPITEUX, EUSE (*mô-pi-tê-è, è-è*) adj. et n. Cruel. Qui ne mérite pas la pitié. (Peu us.)

MAURANDIE (*mô-ran-di*) n. f. Plante herbacée, parfois grimpante, dont les fleurs à grande corolle sont recherchées pour orner les tonnelles.

MAURE (*mô-re*) ou **MORE** n. m. et adj. De l'ancienne Mauritanie, contrée de l'Afrique du Nord : *guerrier maure*. (Au fém. **MAURESQUE** : *une Mauresque; une femme mauresque*.) N. m. La langue des Maures. PROV. : *Traiter quelqu'un de Turc à Maure*, le traiter avec une rigueur, une dureté extrêmes. **Les Maures**, v. *Part. hist.*

MAURELLE (*mô-rê-le*) n. f. Nom vulgaire du tounesol des teinturiers.

MAURESQUE (*mô*) ou **MORESQUE** (*mo-rê-s-ke*) adj. Qui appartient aux Maures : *style mauresque*. N. f. Pantalon très large, en étoffe légère, que l'on portait dans les tropiques. Dansella manière des Maures.

MAUSOLÉE (*mô-sô-lê*) n. m. (de *Mausole* [v. *Part. hist.*]). Monument funéraire somptueux : le *Père-Lachaise contient d'admirables Mausolées*.

MAUSSADE (*mô-sa-de*) adj. (lat. *male*, mal, et *apidus*, qui a de la saveur). D'humeur chagrine,

hargneux : *homme, caractère maussade*. Par *ext.* Désagréable, ennuyeux : *temps maussade*. ANT. **Gal, jovial**.

MAUSSAÈMENT (*mô-sa-de-man*) adv. D'une manière maussade. (Peu us.)

MAUSSADERIE (*mô-sa-de-ri*) n. f. Mauvaise grâce : *manière désagréable*. Rebuffade.

MAUVAIS, E (*mô-vê, è-è*) adj. Qui n'est pas bon : *mauvais pain*. Méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme*. Sans talent : *mauvais poète*. Funeste, sinistre : *mauvais présage*. Dangereux, nuisible : *mauvais livre*. Malicieux, mordant : *les femmes sont mauvaises pour les hommes*. *Mauvais bruits, propos défavorables; faire courir de mauvais bruits sur quelqu'un*. *Mauvaise tête*, personne sujette à des coups de tête, à des incartades. *Mauvais sujet*, homme d'une mauvaise conduite. *Les mauvais anges, les démons*. *Avoir mauvaise mine*, le visage était malade. *Faire mauvais visage à quelqu'un*, le traiter froidement. *Trouver mauvais*, prendre en mauvaise part. *Il fait mauvais*, vilain temps. *Prendre en mauvais parti*, prendre dans un sens fâcheux ou défavorable. *Mer mauvaise*, mer très agitée. N. m. : *discerner le bon du mauvais*. Adv. *Sentir mauvais*, exhaler une mauvaise odeur. ANT. **Bon, favorable**.

MAUVAISEMENT (*mô-vê-ze-man*) adv. Méchamment. (Peu us.)

MAUVAISETÉ (*mô-vê-ze-tê*) n. f. Méchanceté.

MAUVE (*mô-vê*) n. f. (lat. *malva*). Genre de malvacées, comprenant des herbes des pays tempérés, émollientes et adoucissantes : la *tisane de mauve est employée contre le rhume*. Adj. Qui est de la couleur des fleurs de mauve. N. m. La couleur mauve.

MAUVÈNE (*mô*) n. f. *Chim.* Syn. de ANILINE.

MAUVIETTE (*mô-vi-è-tê*) n. f. (de *mauvais*). Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse. Fig. et fam. Personne de complexion délicate. *Manger comme une mauviette*, manger fort peu.

MAUVIS (*mô-vi*) n. m. Espèce de petite grive.

MAXILLAIRE (*mak-sil-lê-re*) adj. (du lat. *maxilla*, mâchoire). Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire*. N. m. Chacun des os qui constituent les mâchoires : *maxillaire supérieur, inférieur*.

MAXIMA (*mak-si*) pl. de MAXIMUM. Thermomètre à maxima, celui qui indique la température la plus élevée, marquée dans un temps donné. ANT. **Minima**.

MAXIMALISTE n. Syn. de BOLCHEVISTE.

MAXIME (*mak-si-me*) n. f. (lat. *maxima*). Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte : *les maximes de La Rochefoucauld sont le code de l'égoïsme*.

MAXIMÈRE (*mak-si-mê*) v. a. Fixer le prix maximum de. Eriger en maxime. (Peu us.)

MAXIMUM (*mak-si-nom*) n. m. (mot lat. signif. le plus grand). L'état le plus grand ou une quantité variable puisse parvenir : *théâtre qui fait le maximum de recettes*. Dr. Limite de l'application d'une peine. *Econ. pol.* Prix au-dessus duquel, à certaines époques de famine ou de crise, les lois interdisent de vendre certaines denrées. **Au maximum**, loc. adv. Au plus haut degré. [Pl. des *maxima* ou *maximims*]. Adjectif : *déterminer le poids, la valeur maximum; les altitudes, les effets maxima* (ou *maximims*). ANT. **Minimum**.

MAVE (*mê*-i) n. f. (de *maie*). Auge de pierre pour recevoir l'huile d'olive au sortir du pressoir. Caisse où l'on reçoit la poudre.

MAYONNAISE (*ma-i-ô-nê-ze*) n. f. Sorte de sauce froide, qui se compose d'huile, vinaigre, sel, poivre



Matthioli.



Mauve.



Maxillaire inférieur de l'homme : 1. Trou mentonnier ; 2. Condyte ; 3. Apophyse coronoidé ; 4. Echancre sigmoïde.

moutarde, et d'un jaune d'œuf, battus ensemble : la mayonnaise se sert avec les viandes froides.

MAZAGRAN n. m. Café froi, servi dans un verre en porcelaine. Ce verre lui-même.

MAZAHINADE n. f. Nom donné aux chansons ou pamphlets publiés contre Mazarin pendant la Fronde.

MAZÉISTE (is-me) n. m. Religion des Iraniens (Mèdes, Bactriens, anciens Perses, Parthes, etc.). — Le mazéisme admet deux principes : l'un bon, l'autre mauvais. Ormazd (*Ahouramazda*), le bon principe, a créé le monde, et il le gouverne, assisté de six génies supérieurs (*Amshaspands*) et de génies secondaires (*Yasats*), répandus dans l'univers. Le mauvais principe, Ahriman (*Angrmainyous*), cherche à détruire l'œuvre bienfaisante d'Ormazd, assisté de six génies nuisibles et de *Dævas* (démons). Les mazéistes croient que cette lutte se terminera fatalement par la défaite d'Ahriman et la triomphe de la perfection.

MAZEAGE n. m. Premier affinage donné à la fonte. Syn. **FINAGE**.

MAZEAU (zè) n. m. Plaque soumise au mazelage.

MAZER (zè) v. a. Faire subir à la fonte l'opération du mazelage ou affinage.

MAZERIE (ri) n. f. Lieu où l'on maze la fonte.

MAZETTE (zè-te) n. f. Mauvais piquet cheval. Fig. Personne sans capacité : jouer comme une mazette. Interj. Exclamation d'étonnement.

MAZOUT (sou) n. m. (mot russe). Résidu combustible de la distillation des pétroles bruts.

MAZERKA n. f. Danse à trois temps, d'origine polonaise. Air sur lequel elle s'exécute.

MÊ pr. pers. de la 1^{re} pers. du sing. Moi, à moi.

MÊ ou **MÉS** (du lat. *minus*, moins) préfixe prativif et péjoratif.

MEA-CULPA n. m. Mots latins tirés du *Confiteor* et qui signifient *par ma faute*. Faire son *mea-culpa*, se repentir, avouer sa faute. (L'Acad. écrit : **MEACULPA**.) *Mea maxima culpa*, par ma très grande faute.

MÉANDRE n. m. (du n. d'une rivière de l'Asie Mineure, au cours sinueux). Sinuosité d'un fleuve : la Seine décrit de nombreux méandres entre Paris et Rouen. Fig. Détour, ruse. Dessin d'ornementation, formé de lignes ou de baguettes diversement entrecroisées. (On dit mieux **FRETTES** ou **GRASQUES**.)

MÉANDRINE n. f. Genre de madrépores, comprenant des polypiers vermiculés, habitant les mers chaudes.

MEAT (mé-a) n. m. (lat. *meatus*). Conduit ou orifice d'un conduit. Interstice entre plusieurs cellules végétales.

MÉCANICIEN, ENNE (si-in, è-ne) n. Personne qui, possédant la science de la mécanique, invente ou construit des machines. N. m. Celui qui conduit une machine, une locomotive, une automobile, etc. **INGÉNIEUR-MÉCANICIEN**, celui qui donne des plans de machines à construire. (Pl. des *ingénieurs-mécaniciens*.) Adjectif : *ouvrier mécanicien*.

MÉCANIQUE adj. (du gr. *mékhanè*, machine). Qui a rapport aux lois du mouvement et de l'équilibre. Qui exige le travail des mains ou des machines : *les arts mécaniques*. Machinal : *la digestion est une opération mécanique*. N. f. Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des machines : *d'Alembert est un des fondateurs de la mécanique*. Ouvrage traitant de la mécanique : *la Mécanique de Laplace*. *Mécanique céleste*, qui étudie la théorie des mouvements des astres. Combinaison d'organes propres à produire ou à transmettre des mouvements : *la mécanique d'une montre*. Machine : *étouffe fabriquée à la mécanique*. Fig. Combinaison de moyens ; intrigue.

MÉCANIQUÉMENT (ke-man) adv. D'une manière mécanique : *travail exécuté mécaniquement*.

MÉCANISER (zè) v. a. Rendre semblable à une machine. Pop. Taquiner : *as-tu fini de me mécaniser ?*

MÉCANISME (nis-me) n. m. Combinaisons d'organes ou parties disposés pour la production d'un fonctionnement d'ensemble : *démonter le mécanisme d'une montre*. Fig. *Mécanisme du langage*, arrangement des mots. *Mécanisme des vers*, rythme poétique.

MÉCANOTHÉRAPIE (pl) n. f. (de *mécanique*, et du gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies par des appareils mécaniques.

MÉCÈNE n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à *Mécène*, favori d'Auguste : *les mécènes sont rares*. (V. Part. hist.)

MÉCHAGE n. m. Action de mécher un tonneau.

MÉCHAMMENT (cha-man) adv. Avec méchanceté : *se conduire méchamment*. ANT. **EXCELLEMENT**.

MÉCHANCÈTE z. f. (de *méchant*). Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère*. Action, parole méchante : *faire, dire des méchancetés*. ANT. **BOUTÉ**.

MÉCHANT (chan). E adj. (de l'anc. fr. *meschour*). Porté au mal : *homme méchant*. Turbulent : *enfant méchant*. Exprimant la méchanceté : *regard méchant*. Mordant : *une épigramme méchante*. Qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande*; *méchant poète*. Désagréable, dangereux : *s'attirer une méchante affaire*. Mauvaise : *de méchante humeur*. N. m. : *faire les méchants*. Faire le méchant, semporter. ANT. **BON**, **BIENVEILLANT**, **EXCELLENT**.

MÈCHE n. f. Coton que l'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler. Toile imprégnée de soufre pour mécher les tonneaux. Bout de ficelle qu'on attache au fouet. Corde Mèches, préparée pour mettre le feu au canon, à une mine. Bouquet de cheveux. Partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon, etc. *Mèche de cabestan, de gouvernail*, etc., axe de ces organes. Fig. et pop. *Eventer la mèche*, découvrir un complot. *Vendre la mèche*, livrer un secret. *Être de mèche avec quelqu'un*, être d'accord avec lui pour une action indélicate. Il n'y a pas mèche, il n'y a pas moyen.

MÈCHER (ché) v. a. m. (préf. *mé*, et *ché*). Accident fâcheux. (Vx.)

MÈCHER (ché) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Faire brûler dans un tonneau une mèche soufrée, afin de tuer les ferments et moisissures.

MÈCHEUX, EUSE (ché, eu-zè) adj. Qui forme mèche, en parlant des laines brutes.

MECKLEMBOURGEOIS, E (mé-klîn-bour-joï, oi-zè) adj. et n. Du Mecklembourg : *les chevaux mecklembourgeois sont renommés*.

MÉCOMPTÉ (kon-te) n. m. Erreur dans un compte. Fig. Espérance trompée. Déception : *vous avez un grave mécompte*.

MÉCOMPTER (kon-té) (SE) v. pr. (préf. *mé*, et *compter*). Se tromper dans un compte. Éprouver du mécompte. (Peu us.)

MÉCONIUM (ni-om) n. m. Matière qui constitue les premières garde-robes de l'enfant.

MÉCONNAISSABLE (ko-nè-sa-ble) adj. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine : *cadavre méconnaissable*. ANT. **RECONNAISSABLE**.

MÉCONNAISSANCE (ko-nè-san-se) n. f. Action de méconnaître. Ingratitude. (Peu us.) ANT. **RECONNAISSANCE**.

MÉCONNAISSANT (ko-nè-san) E adj. Qui méconnaît. Ingrat. (Peu us.) ANT. **RECONNAISSANT**.

MÉCONNAÎTRE (ko-nè-tre) v. a. (Se conj. comme *connaître*.) Ne pas reconnaître : *méconnaître un service rendu*. Désavouer ; affecter, par orgueil, de ne pas reconnaître : *méconnaître un ami pauvre*. Ne pas apprécier le mérite : *Milton a été méconnu de ses contemporains*. Se méconnaître v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent*. ANT. **RECONNAÎTRE**.

MÉCONTENT (tan). E adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents*. ANT. **CONTENT**, **SATISFAIT**.

MÉCONTENTEMENT (tan-te-man) n. m. Manque de satisfaction : *marguer son mécontentement*. ANT. **CONTENTEMENT**, **SATISFACTION**.

MÉCONTENTER (tan-té) v. a. Rendre mécontent : *le Directeur mécontenta tous les partis en France*. ANT. **CONTENTER**, **SATISFAIRE**.

MÉCRÉANCE n. f. Refus de croire, d'ajouter foi. Incrédulité, défiance. ANT. **CRÉANCE**.



Méandre.



MÉCRÉANT (*kré-an*), E adj. (*préf. mé, et créant*, anc. forme de *croquant*). Qui n'a pas la vraie foi. Infidèle, imple. N. : une *mécraente*. ANT. **Croyant**.

MÉCROIRE v. a. et n. (Se conj. comme *croire*.) Refuser de croire. (Peu us.) ANT. **Croire**.

MÉDAILLE (*da, ll ml.*) n. f. (ital. *medaglia*). Ancienne monnaie des Grecs et des Romains. Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre. Pièce de métal donnée en prix, dans certains concours. Récompense donnée au mérite, au courage. (V. *Part. hist.*) Pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. Plaque de métal dont le port est exigé dans certaines professions ; *médaille de commissionnaire*. Bas relief de forme ronde. Le revers de la médaille, le côté où il n'y a pas d'effigie. *Fig.* Le mauvais côté d'une chose. *Toutte médaille a son revers*, chaque chose a son bon et son mauvais côté.

MÉDAILLÉ, E (*da, ll ml., é*) adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille ; *soldat médaillé* ; un *médaille de Sainte-Hélène*.

MÉDAILLER (*da, ll ml., é*) v. a. Honorer, décorer d'une médaille ; *médailer un soldat courageux*. Autoriser une profession dont une médaille est le signe distinctif.

MÉDAILLEUR (*da, ll ml.*) n. m. Celui qui grave les coins de médailles.

MÉDAILLER (*da, ll ml., té*) n. m. Collection de médailles. Meuble à tiroir qui les renferme.

MÉDAILLISTE (*da, ll ml., té*) n. et adj. Amateur de médailles. Qui fabrique, qui grave des médailles ; *graveur médailliste*.

MÉDAILLON (*da, ll ml., on*) n. m. (ital. *medaglione*). Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires. Bijou de forme circulaire ou ovale, dans lequel on place un portrait, des cheveux, etc. Bas-relief représentant une tête ou un sujet.

MÉDE adj. et n. De la Médie. (V. *Part. hist.*)

MÉDECIN n. m. Celui qui exerce la médecine : *tout médecin doit être pourvu du grade de docteur*. *Médecin ordinaire*, celui qu'une famille consulte ordinairement. *Médecin consultant*, qui est appelé en consultation et qui ne donne pas ordinairement ses soins à la personne malade. *Médecin des âmes*, prêtre, confesseur. *Fig.* Objet propre à rendre ou à conserver la santé : *la tempérance et le travail sont d'excellents médecins*. Adjectif : *Femme médecin*, femme qui exerce la médecine.

MÉDECINE n. f. (lat. *medicina*). Science qui a pour but la conservation et le rétablissement de la santé : *étudiant, docteur en médecine*. Profession de médecin : *l'exercice illégal de la médecine est sévèrement puni*. Système médical : *la médecine homéopathique*. Médecine, légale, celle qui est appliquée à différentes questions de droit, dans le but de les élucider. Remède en général et, plus souvent, remède purgatif : *prendre une médecine*. *Fig.* Chose rebutante. *Médecine de cheval*, remède violent. *Avaler la médecine*, prendre son parti. — *PROV.* : *Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres*, il faut faire sur-le-champ et d'un seul coup les choses désagréables dont on ne peut se dispenser.

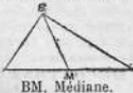
MÉDECINER (*né*) v. a. Médicamer, droguer. **Se médeciner** v. pr. Se droguer.

MÉDIA, E, AUX adj. et n. (lat. *medialis* ; de *medius*, qui est au milieu). Se dit surtout d'une lettre qui occupe le milieu d'un mot : *lettre médiale*, et substantiv., une *médiale*.

MÉDIALEMENT (*man*) adv. D'une façon médiale ; au milieu : *lettre placée médialement*.

MÉDIAN, E adj. (lat. *medianus*). Placé au milieu : *ligne médiane*. *Veines médianes*, veines qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois. N. f. Dans un triangle, droite qui joint un sommet du triangle au milieu du côté opposé.

MÉDIANOCHÉ n. m. (mot espagn. : de *media*, qui est au milieu, et *noche*, nuit). Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre : *le réveillon de Noël est un médianoche*.



MÉDIANTE n. f. (lat. *medians, antis*). Musiq. Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIANTIN (*dé-as-tin*) n. m. (lat. *mediastinus*). Cloison membraneuse, qui divise le thorax en deux parties : l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT (*dé-a*), E adj. lat. *mediatus* ; de *mediare*, s'interposer). Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est intermédiaire : *cause médiante*. Se dit des princes qui, dans l'ancien empire germanique, ne tenaient pas leurs fiefs directement de l'empereur, et aussi de leurs Etats. ANT. **Immédiat**.

MÉDIATEMENT (*man*) adv. D'une manière médiante. (Peu us.)

MÉDIATEUR, TRICE n. (lat. *mediator*). Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement, entre deux ou plusieurs personnes ; *médiateur de la paix*. Adjectif : *puissance médiatrice*.

MÉDIATION (*si-on*) n. f. Entremise destinée à produire un accord : *proposer sa médiation*.

MÉDIATISATION (*sa-si-on*) n. f. Action de médiatiser.

MÉDIATISER (*zé*) v. a. Faire qu'un prince, un pays allemand, ne relève plus immédiatement de l'empire : *médiatiser un petit seigneur*.

MÉDICAL, E, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical*. *Matière médicale*, ensemble des substances employées en médecine.

MÉDICALEMENT adv. Au point de vue médical.

MÉDICAMENT (*man*) n. m. (lat. *medicamentum*). Remède pour guérir un malade : *administrer un médicament*.

MÉDICAMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui traite des médicaments : *méthode médicamentaire*.

MÉDICAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Syn. de **MÉDICATION**.

MÉDICAMENTER (*man-té*) v. a. Donner des médicaments à un malade (en mauv. part). **Se médicamer** v. pr. S'administrer des médicaments.

MÉDICAMENTEUSE, EUSE (*man-tè, eu-ze*) adj. Qui a la vertu d'un médicament : *les plantes fournissent de nombreuses substances médicamenteuses*.

MÉDICASTRE (*kas-tre*) n. m. (ital. *medicastro*). Mauvais médecin, charlatan ou sans instruction.

MÉDICATEUR, TRICE adj. Qui a rapport à la guérison, à la réparation des désordres de l'économie.

MÉDICATION (*si-on*) n. f. (lat. *medicatio*). Emploi d'agents thérapeutiques pour répondre à une indication déterminée : *la médication de la lèpre est encore incertaine*.

MÉDICEEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Médecins : *la période médicéenne est la plus brillante de l'histoire de Florence*.

MÉDICINAL, E, AUX adj. Qui sert de remède : *le ricin est une plante médicinale*.

MÉDICINIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées, dont l'espèce la plus connue est le *jatropha*, dit encore *grosignon d'Inde*, *ricin d'Amérique*. (Ses graines, purgatives à petites doses, sont vénéneuses en grande quantité.)

MÉDICO-LÉGAL, E, AUX adj. Qui se rapporte à la médecine légale : *expertise médico-légale*.

MÉDIEVAL, E, AUX adj. (lat. *mediævum*, moyen, et *ævum*, âge). Qui se rapporte au moyen âge : *l'archéologie médiévale*.

MÉDIEVISE (*vis-*) n. m. Amour du moyen âge : *les romantiques professèrent le médiévisme*.

MÉDIEVISTE (*vis-tè*) n. m. Erudit qui s'occupe de l'histoire, de la littérature, etc., du moyen âge : *Paulin Paris fut un remarquable médiéviste*.

MÉDIMNE (*dim-ne*) n. m. (gr. *medimnos*). Unité des mesures de capacité chez les Athéniens, qui valait environ 52 lit. 82.



Médicinier.

MÉDIOCRE adj. (lat. *mediocris*; de *medius*, qui est au milieu). Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais : *ouvrage médiocre*. *Homme médiocre*, de peu de capacité. N. m. Ce qui est médiocre : *ouvrage au-dessous du médiocre*.

MÉDIOCREMENT (man) adv. D'une façon médiocre : *travail médiocrement réussi*.

MÉDIOCRITÉ n. f. (lat. *mediocritas*). Etat, qualité de ce qui est médiocre : *en littérature, la médiocrité est insupportable*. Fortune étroite, mais suffisante : *viere dans la médiocrité*. Insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité*.

MÉDIQUE adj. Qui concerne les Mèdes : *les guerres médiques*. (V. Part. hist.)

MÉDIRE v. n. (préf. *mé*, et *dire*. — Se conj. comme *dire*, sauf à la 2^e pers. pl. du prés. de l'ind. et de l'imper., où l'on dit : *vous médisez*; *médisez.*) Dire de quelqu'un, avec une intention mauvaise, un mal qui est vrai : *on ne doit jamais médire de quelqu'un*.

MÉDISANCE (zan-se) n. f. (de *médire*). Propos désavantageux, mais exact, tenu avec l'intention de nuire. Personnes qui médisent : *faire taire la médisance*.

MÉDISANT (zan). E n. et adj. Qui médit : *les médisants sont insupportables*.

MÉDITATIF, IVE adj. Forté à la méditation ; penseur, rêveur. Livre à la méditation : *esprit méditatif*. Qui annonce la méditation : *un air méditatif*.

MÉDITATION (si-on) n. f. Action de méditer : réflexion, contemtion. Application de l'esprit à un objet : *être plongé dans la méditation*. Opuscules sur un sujet philosophique ou religieux (en ce sens, prend une majuscule). Oraison mentale, application de l'esprit à des vérités religieuses.

MÉDITER (té) v. a. (lat. *meditari*). Soumettre à des réflexions, à un examen intérieur : *méditer un écrit*. Projeter, combiner : *méditer une évasion*. V. n. Se livrer à la réflexion : *méditer sur le passé*. Faire une méditation pieuse.

MÉDITERRANÉ, E (té-ra) adj. (du lat. *medius*, qui est au milieu, et *terra*, terre). Situé au milieu des terres. N. f. Mer intérieure : *la mer Caspienne est une méditerranée*. V. **MÉDITERRANÉ** (Part. hist.)

MÉDITERRANÉEN, ENNE (té-ra-né-in, é-ne) adj. Qui a rapport à la Méditerranée : *le climat méditerranéen est chaud et sec*.

MÉDIUM (di-om) n. m. (du lat. *medius*, qui est au milieu). Moyen terme, intermédiaire : *proposer, accepter un médium*. Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les spirites. *Musiq.* Etendue de la voix, registre des sons, entre le grave et l'aigu. Pl. des *médiums*.

MÉDIUS (di-uss) n. m. (du lat. *medius* signifi. qui est au milieu). Le doigt du milieu. (V. MAIN.)

MÉDOC (dok) n. m. Vin renommé du pays de Médoc : *une bouteille de médoc*.

MÉDULLAIRE (dul-lè-re) adj. (du lat. *medulla*, moelle). Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature : *substance médullaire*. Os médullaire, os qui contient de la moelle. Canal médullaire, canal qui contient de la moelle.

MÉDULLEUX, EUSE (dul-leù, eu-se) adj. Se dit des organes qui renferment une sorte de moelle : *la tige du sureau est médulleuse*.

MÉDUSE (du-se) n. f. (de *Méduse* n. myth.). Zool. Se dit des coelentrés de la classe des hydroméduses. Des genres *acalèphes*, *cétophores*, etc. : *le corps des méduses est gélatineux*. Tête de *Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur.

MÉDUSER (zé) v. a. Fam. Frapper de stupeur, en souvenir de la tête de *Méduse*. (V. Part. hist.)

MEETING (mt-tin'gh) n. m. (mot angl. : de *to meet*, se rencontrer). Réunion où l'on délibère sur une élection, un sujet politique ou social, etc. : *tenir un meeting en plein air*. Réunion sportive.

MÉFAIRE (fé-re) v. n. (préf. *mé*, et *faire*. — Se conj. comme *faire*). Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire ni médire*.

MÉFAIT (fé) n. m. (subst. particip. de *méfaire*). Mauvaise action; dégâts : *les méfaits du renard*.

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le

mal dans les autres : *la méfiance, dit le poète, est mère de la sûreté*. ANT. **CONFIANCE**.

MÉFIANT (fi-an). E adj. et n. Qui se méfie. ANT. **CONFIAUT**.

MÉFIER [fi-é] (SE) v. pr. (préf. *mé*, et *fier*. — Se conj. comme *prier*). Ne pas se fier. ANT. **SE FIER, SE CONFIER**.

MÉG ou **MÉGA** (du gr. *mega*, un million). Préfixe indiquant la multiplication d'une grandeur par un million : *mégamètre*. (Abrév. M.)

MÉGADYNE n. f. Unité de force, qui équivaut à un million de dynes. Syn. **CENTISTIÈNE**.

MÉGAJOULE n. m. Unité de travail, qui équivaut à un million de joules. (Abrév. M. J.)

MÉGALITHÉ n. m. (du gr. *megas*, *alos*, grand, et *lithos*, pierre). Pierre monumentale des temps préhistoriques : *les mégalithes sont nombreux en Bretagne*.

MÉGALITHIQUE adj. Se dit des constructions préhistoriques élevées au moyen de gros blocs de pierre, comme les *menhirs*, etc. : *monuments mégalithiques*.

MÉGALOCÉPHALE adj. et n. (du gr. *megas*, *alos*, grand, et *kephalè*, tête). Dont la tête est très grande.

MÉGALOGONE adj. (du gr. *megas*, *alos*, grand, et *gônia*, angle). *Mindr.* Qui a ses angles très obtus : *cristaux mégalogones*.

MÉGALOMANE n. et adj. Affecté de mégalomanie.

MÉGALOMANIE (ni) n. f. (du gr. *megas*, *alos*, grand, et *mania*, manie). Délire des grandeurs.

MÉGALONYX (nihs) n. m. Passereau de l'Amérique du Sud, à livrée harmonieusement nuancée.

MÉGALOSAURE (sé-re) n. m. Genre de reptiles dinosauriens, de taille énorme, fossiles dans les formations jurassiques et crétacées.

MÉGAMÈTRE n. m. Instrument pour déterminer les longitudes en mer.

MÉGAMÈTRE n. m. Unité de longueur qui équivaut à un million de mètres. (Abrév. Mm.)

MÉGAPÈRE n. f. Genre de cétacés voisins des baleines et que l'on rencontre dans presque toutes les mers. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

MÉGARDE n. f. (préf. *mé*, et *garde*). Faute d'attention. **Par mégarde**, loc. adv. Par inadvertance : *marcher par mégarde sur le pied du voisin*.

MÉGASCOPE (gas-ko-pe) n. m. (du gr. *megas*, grand, et *skopein*, regarder). Instrument destiné à projeter sur un écran l'image amplifiée d'un objet. (Vx.)

MÉGATHÉRIUM (om) n. m. (du gr. *megas*, grand, et *thérion*, bête féroce). Genre de mammifères édentés, qui dépassaient 5 mètres de long et 2 mètres de haut, fossiles dans les terrains tertiaires et quaternaires de l'Amérique.

MÉGÈRE (de *Mégère* n. myth.). Femme emportée et très méchante : *une insupportable mégère*. (V. **FURIE**.)

MÉGIE (ji) n. f. Action de mégir. Art du mégisier.

MÉGIR ou **MÉGISSE** (ji-sé) v. a. Préparer en blanc, en parlant des peaux de mouton et autres peaux délicates : *une peau mégie*.

MÉGIS (ji) n. m. (orig. germ.). Bain de cendre et d'eau employé pour mégir les peaux. Adjectif. *Veau, mouton mégis*, peau de veau ou de mouton qui a séjourné dans le mégis, préparée en blanc.

MÉGISSE (ji-se-ri) n. f. Travail et commerce du mégisier.

MÉGISIER (ji-sié) n. m. Artisan dont le métier est de mégir les peaux.



Mégalyonx.



Mégathérium.

MÉGOHM n. m. Unité électrique de résistance équivalente à un million d'ohms. (Abbrév. Mo.)

MÉGOT (gho) n. m. Pop. Bout de cigare ou de cigarette.

MÉHARI n. m. Variété de dromadaire domestique d'Afrique, dressé pour les courses rapides. Pl. des méhara.

MÉHARISTE (ris-te) n. et adj. m. Se dit des hommes montés sur des méhara : il existe au Sahara des compagnies de méharistes.

MEILLEUR (mé, il mll., eur). E adj. (lat. *melior*). Qui a un plus haut degré de bonté [sert de comparatif à bon] : *ma santé est meilleure qu'elle n'était*; son caractère n'est pas meilleur qu'il était ou qu'il l'était (sans ne). De meilleure heure, plus tôt. Le meilleur, la meilleure, exprime la supériorité, l'excellence sur tous. (Sert de superlatif à bon.) La meilleure part, la principale partie. N. m. Le meilleur, ce qui est préférable à tout. Boire du meilleur, boire du meilleur vin qu'on a. ANT. Pire.

MEISTRE ou **MESTRE** (mès-tre) n. m. (autre forme de maître). Maître, arbre de maître, grand maître des bâtiments à voiles latines.

MEJUGER (jé) v. n. (préf. mé, et juger. — Se conj. comme juger.) Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉKHITARISTE (ki-ta-riste) n. m. Membre d'une congrégation fondée par le moine arménien Mékhitar (xviii^e s.) et qui s'occupait surtout de travaux d'érudition et de propagande catholique en Orient.

MÉLAMPYRE (lan) n. m. Genre de plantes herbacées, qui croissent dans les champs, et souvent parasites des céréales.

MÉLANCOLIE (li) n. f. (lat. *melancholia*; du gr. *melas*, anos, noir, et *kholé*, bile). Etat morbide de tristesse et de dépression. Sombre tristesse. Tristesse vague : *douce mélancolie*. Fam. Ne pas engendrer la mélancolie, être très gai.

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : caractère mélancolique. Momentanément triste : être tout mélancolique. Qui inspire la mélancolie : chant mélancolique. ANT. Gai.

MÉLANCOLIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière mélancolique. ANT. Gaïement.

MÉLANÉMIE (mf) n. f. Changement de couleur du sang, qui devient plus foncé.

MÉLANESIEN, **ENNE** (zi-in, è-ne) adj. et n. De la Mélanésie.

MÉLANGE n. m. (de mêler). Action de mêler : opérer un mélange. Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : mélange de liqueurs. Réunion confuse de personnes. Réunion intime de choses diverses : mélange d'événements heureux et malheureux. Croisement de races : mélange des blancs et des noirs. Bonheur sans mélange, sans cause d'inquiétude. Chim. Association de plusieurs corps qui deviennent indistincts, sans former une combinaison. Pl. Recueil composé de morceaux sur différents sujets : mélanges littéraires. ANT. Triange.

MÉLANGEUR (joir) n. m. Récepteur mobile pour trier et mêler certaines substances.

MÉLANGER (jé) v. a. (Prend un e muet devant a et o : il mélange, nous mélangeons.) Faire un mélange de plusieurs choses : mélanger du vin, des couleurs. Réunir des personnes diverses : mélanger les bons et les méchants. ANT. Trier, séparer.

MÉLANGEUR, **EUSE** (eu-se) n. Appareil servant à mélanger. ANT. Trier.



Méhari.



Mélampyre.

MÉLANIPPE (ni-pe) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont le type est la *haclée française*.

MÉLANOCETUS (mé, sé-tuss) n. m. Genre de poissons de l'Atlantique, à corps court et à tête énorme.

MÉLANOSE (nô-se) n. f. (du gr. *melas*, anos, noir). Accumulation de pigments noirs dans les tissus. Maladie de la vigne.

MÉLASSE (la-se) n. f. (espagn. *melassa*). Matière sirupeuse, formée par le résidu du raffinage du sucre : les mélasses de canne à sucre fournissent le rhum.

MÉLASTOMACÉES (las-to-ma-sé) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales inférovères, dont le mélastome est le type. S. une mélastomacée.

MÉLASTOME (las-to-me) n. m. Genre de mélastomacées astringentes, de l'Asie tropicale.

MELCHITE (mél-ki-te) n. m. Nom donné par les eutychéens aux catholiques et demeuré depuis aux grecs orthodoxes.

MÊLE. E adj. Société mêlée, monde mêlé, réunion où il se trouve des personnes inférieures à d'autres par les moeurs, les habitudes, la condition sociale, etc. N. Sang mêlé, personne issue d'une union entre père et mère de races différentes.

MÊLES (lé) n. f. Combat opiniâtre où les soldats de deux troupes ennemies s'attaquent corps à corps : se jeter au plus épais de la mêlée. Rixe entre plusieurs individus. Lutte de paroles. Conflit quelconque : la mêlée des intérêts.

MÊLER (lé) v. a. (lat. pop. *misculare* : de *miscere*, même sens). Mélanger des choses diverses : mêler de l'eau avec du vin. Emmêler, embrouiller : mêler ses cheveux. Joindre : mêler l'agréable à l'utile. Fig. Comprendre dans : mêler quelqu'un dans une accusation. Mêler les cartes, les battre avec la partie. Fig. Embrouiller une affaire. Se mêler v. pr. Se confondre : se mêler dans la foule. Se joindre : se mêler au cortège. Fig. Prendre soin : se mêler imprudemment d'une affaire. S'ingérer mal à propos : de quoi vous mêlez-vous ? Le diable s'en mêle, il y a toujours quelque influence inexplicable, mystérieuse. ANT. Démêler.

MÊLEZE n. m. (du lat. *mel*, miel). Genre de conifères des pays tempérés, dont certaines espèces atteignent près de 40 mètres de haut et donnent la térébenthine de Venise et la manne de Briançon : le mêleze recherche les sols meubles.

MÉLIA n. m. Genre de méliacées, de l'Asie et de l'Océanie, dont l'écorce est fébrifuge.

MÉLIACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une méliacée.

MÉLIOT (lo) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes fourragères et officinales.

MÉLI-MÉLO n. m. Fam. Mélange confus et désordonné : un méli-mélo d'intrigues.

MÉLINITE n. f. (du gr. *melinos*, couleur du coing). Explosif très puissant, formé d'acide picrique et découvert par le chimiste Turpin : la mélinite sert au chargement des obus.

MÉLIQUE n. f. Genre de graminées fourragères, des régions tempérées.

MÉLIQUE adj. (du gr. *melos*, chant). Se dit de la poésie lyrique, et surtout chorale, des Grecs.

MÉLISSÉ (li-se) n. f. (du gr. *melissa*, abeille, parce que ces insectes affectionnent les fleurs de la plante). Genre de labiées aromatiques, dites citronnelle, qui servent à fabriquer l'eau de mélisse employée contre les vertiges et les syncopes.

MÉLITTE (li-te) n. f. Genre de labiées, ornementales et aromatiques, vulgairement *mélisse sauvage*.

MÉLIFÈRE (mél-li) adj. (du lat. *mel*, mellis, miel, et *ferre*, porter). Qui produit du miel : insecte mélifère.

MÉLIFICATION (mél-li-fi-ka-si-on) n. f. (du lat. *mel*, mellis, miel, et *facere*, faire). Elaboration du miel par les abeilles.

MÉLIFIQUE (mél-li) adj. Qui fabrique du miel.



Mélisse.

MELLIFLUE (mèl-li-flû) adj. (lat. mellifluus). Qui distille le miel. (Vx.) Fig. Doucereux comme le miel : éloquent *melliflue*.

MELLITE (mèl-li-te) n. m. (du lat. mel, miel). Médicament préparé avec du miel : les *mellites* s'altèrent assez vite.

MÉLO n. m. Abrév. de MÉLODRAME.

MÉLODIE (di) n. f. (gr. *melodia*; de *metos*, vers, et *odè*, chant). Suite de sons qui flattent l'oreille. Fig. Choix, suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : la *mélodie* des vers de Racine.

MÉLODIEUSEMENT (zè-man) adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE (di-èù, eu-zè) adj. Rempli de mélodie : le chant *mélodieux* du rossignol.

MÉLODIQUE adj. Qui a rapport à la mélodie.

MÉLODISTE (dis-te) n. m. Musicien qui compose principalement des mélodies, qui s'attache de préférence à la mélodie : *Beethoven* est surtout un *mélodiste*.

MÉLODIUM (om) n. m. Nom primitif de l'harmonium, qui on appelait aussi *orgue expressif*.

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame ton *mélodramatique*.

MÉLODRAMATISER (zè) v. a. Rendre mélodramatique : *mélodramatiser* une situation.

MÉLODRAME n. m. (du gr. *melos*, chant, et *drama*, action théâtrale). Autrefois, drame accompagné de musique instrumentale. Aujourd'hui, drame d'un caractère populaire à émotions fortes : *d'Ennery* a écrit de célèbres *mélodrames*.

MÉLOÉ n. m. Genre d'insectes coléoptères vésicaires, répandus sur le globe.

MÉLOGRAPHE n. m. (du gr. *melos*, chant, et *graphein*, écrire). Celui qui écrit, qui copie de la musique. Instrument enregistreur, qu'on peut adapter à l'orgue ou au piano, pour noter les improvisations.

MÉLOGRAPHIE (fi) n. f. Art ou action d'écrire de la musique.

MÉLOMANE n. Qui aime la musique avec passion. Adj. : *est mélomane*.

MÉLOMANIE ni n. f. (du gr. *melos*, chant, et de *manie*). Amour excessif de la musique. (Pet. us.)

MÉLON n. m. (lat. *melon*). Espèce de cucurbitacées du genre concombres. Le *mélon* exige une abondante fumure. (Le fruit de cette plante porte le même nom : sa chair, d'un jaune rougeâtre ou verdâtre, est juteuse et sucrée.) *Pop.* Imbécile. *Mélon d'eau*, pastèque. *Mélon de mer*, oursin. *Chapeau mélon* et *absolom*, un *mélon*, chapeau rond et bombé.

MÉLONGÈNE ou **MÉLONGÈNE** n. f. Autre nom de l'aubergine.

MÉLONIDE adj. (du gr. *melion*, pomme, et *eidos*, forme). Bot. Qui ressemble à une pomme.

MÉLONNE (to-nè). E adj. Qui ressemble au melon. N. f. Variété de courge.

MÉLONNIÈRE (io-ni) n. f. Endroit d'un jardin, champ, réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE (pè) n. f. (du gr. *melos*, mélodie, et *poiein*, faire). Chant rythmé, qui accompagne la déclamation. Récitatif, chant monotone. Chez les Grecs, ensemble des règles de la composition du chant.

MÉLOPHAGE n. m. (du gr. *melon*, brebis, et *phagein*, manger). Genre d'insectes diptères, vivant en parasites sur les moutons.

MÉLOPLASTE (plas-te) n. m. (du gr. *melos*, chant, et *plastès*, qui forme). Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

MÉLOTROPE n. m. (d'gr. *melos*, chant, et *trepein*, tourner). Appareil reproduisant de la musique enregistrée sur une bande de carton par le *mélographe*.

MEMBRANE (man) n. f. (lat. *membrana*). Organe ou partie d'organe disposés en feuillet mince : *membrane muqueuse*. *Fausses membranes*, tissu anormal qui se forme sur les muqueuses à la suite de certaines inflammations, par exemple dans la diphtérie.

MEMBRANEUX, EUSE (man-bra-nèù, eu-zè) adj. De la nature de la membrane : tissu *membraneux*.

MEMBRANIFORME (man) adj. Qui a la forme d'une membrane.

MEMBRANULE (man) n. f. Petite membrane.

MEMBRE (man-brè) n. m. (lat. *membrum*). Appendice du tronc de l'homme et des animaux, destiné à l'exercice des fonctions de relation : *membres supérieurs*; *membres inférieurs*. (V. HOMME). Corps mis en pièces : *des membres épars*. Celui qui fait partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : être *membre d'une académie*. Chacune des expressions d'une équation ou d'une inégalité. Chacune des divisions d'une période, d'un système rythmique. Chacune des grosses pièces qui forment les couples d'un navire.

MEMBRÉ, E (man) adj. Bien, mal *membre*, qui a les membres bien, mal faits; ou bien, mal proportionnés.

MEMBRON (man) n. m. Partie d'une couverture marseillaise, reliant les couvertures du vrai et du faux combat. Petite baguette qui sert d'ourlet à la baguette d'un boursault.

MEMBRU, E (man) adj. Qui a les membres gros. **MEMBRURE** (man) n. f. Ensemble des membres du corps humain : *membrure délicate*; *membrure solide*. Ensemble des couples d'un navire. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. (lat. pop. *metipsissimum*; de *egometipse*, moi-même). Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits*. Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne. l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes*; *moi-même*. Adv. De plus, aussi, en outre : *je vous dirai même*; les pêcheurs, les justes *même* (aussi) tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même, dans le plat; boire à même, dans la bouteille. A. m. me de, loc. prép. En état de, libre de. De même, tout de même, loc. adv. De la même manière; agissez de même, tout de même. De même que, loc. conj. Ainsi que. — Gram. Même est adj. et variable : 1° quand il précède le substantif; l'étourdi comment ceint fais les mêmes fautes; 2° en général, quand il est placé après un seul nom : les Romains n'ont vaincu les Gaulois que par les Gaulois mêmes; 3° lorsqu'il suit un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union : les méchants eux-mêmes respectent la vertu. Même est adv. et invar. : 1° quand il modifie un adjectif ou un verbe : les hommes les plus braves mêmes craignent la mort; nous devons aimer même nos ennemis; 2° quand il est placé après plusieurs noms : les vieillards, les femmes, les enfants même périssent.

MEMENTO (man) adv. Même, de même. (Vx.)

MÉMENTO (min) n. m. (du lat. *memento* signifi. souviens-toi). Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. Agenda où l'on inscrit les choses que l'on veut se rappeler. Petit livre où sont résumés les parties essentielles d'une question : *mémento de chimie*, d'histoire. Nom donné à deux prières du canon de la messe : le *mémento des vivants*, le *mémento des morts*. Pl. des *mémentos*.

MÉMOIRE n. f. (lat. *memoria*). Faculté de conserver les idées antérieurement acquises : la *mémoire* se cultive par l'usage. Souvenir : j'ai perdu la *mémoire* de ce fait. Réputation bonne ou mauvaise, qui reste d'une personne après sa mort : *littérer une mémoire honorée*. De *mémoire*, en s'aider seulement de la mémoire : *jouer de mémoire une symphonie*. De *mémoire d'homme*, du plus loin qu'on se souvienne. Pour *mémoire*, terme indiquant en complétabilité qu'un article mentionné, à titre de renseignement, n'est pas porté en ligne de compte. L. r. *Mémoire*, Mnémosyne. (V. Part. hist.) Les *filles de Mémoire*, les Muses.

MÉMOIRE n. m. Etat de sommes dues : arrêter un *mémoire*. Exposé des faits et moyens relatifs à un procès. Dissertation scientifique ou littéraire : lire un *mémoire* à l'Académie. Pl. Recueil des travaux d'une société savante. Relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements (en ce sens prend une majuscule) : les *Mémoires* de Saint-Simon.

MÉMORABLE adj. (lat. *memorabilis*). Digne de mémoire : acte *mémorable*.

MÉMORABLEMENT (man) adv. D'une manière mémorable.



Mélodé.



Melon.

MÉMORANDUM (*dom*) n. m. (du lat. *memorandum*, signif. chose qu'on doit se rappeler). Note diplomatique, contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. Note qu'on prend d'une chose que l'on ne veut pas oublier. Carnet sur lequel on écrit des notes de ce genre. Pl. des *memorandums*.

MÉMORATIVE, **IVE** adj. (du lat. *memorare*, remettre en mémoire). Qui concerne la mémoire : *façulté mémorative*. Qui se souvient. (Peu us.)

MÉMORIAL n. m. Mémoire servant à l'instruction d'une affaire diplomatique. Livre-journal d'un commerçant, d'un banquier. Ouvrage dans lequel sont consignés certains faits mémorables (en ce sens, prend une majuscule) : *le Memorial de Sainte-Hélène*.

MÉMORIALISTE (*lis-te*), n. m. Auteur de mémoires historiques.

MÉMORISATION (*sa-si-on*) n. f. Travail de la mémoire. Action de fixer dans la mémoire.

MÉNACANT (*san*), **E** adj. Qui exprime la menace : *prendre un ton menaçant*. Qui paraît devoir être malheureux : *un avenir menaçant*. **ANT. Rassurant.**

MENACE n. f. (lat. *minacia*). Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire. **Fig.** : *l'aperçus à l'horizon des menaces d'orage*.

MENACER (*sé*) v. a. (Prend une œdille sous le c devant a et o : il *menaçait*, *nous menaçons*). Faire des menaces : *menacer quelqu'un de sa colère*. **Fig.** Faire craindre : *le temps nous menace d'un orage*; *la révolte menace de s'accroître*. Mettre en péril : *danger qui menace la vie*. *Menacer ruine*, être dans un état de délabrement qui présage une chute prochaine. **Poët.** *Menacer le ciel*, s'élever très haut : *la cime des cédres menace le ciel*. **ANT. Rassurer.**

MÉNAGE n. f. (gr. *mainas*, ados, n. myth.). Bacchante : *les ménades turent Orphée*. **Fig.** Femme qui a l'esprit troublé, en fureur, ou qui est dissolue.

MÉNAGE n. m. (lat. pop. *mansionaticum*). Administration des revenus domestiques ; ensemble des soins, des travaux de la maison : *vaguer aux soins du ménage*. Mobilier et ustensiles nécessaires à la vie domestique : *acheter un ménage complet*. Tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes*. Mari et femme dans leur vie commune : *un jeune ménage*. **Vievr.** *ménage*, avec économie. **Faire bon ménage**, s'accorder. **Femme de ménage**, femme qui, sans être domestique dans une famille, vient y vaquer aux soins du ménage. **Toile, pain de ménage**, fabriqué à la maison et, par ext., ordinaire, économique.

MÉNAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut ou doit être ménagé : *la santé est ménagée*.

MÉNAGEMENT (*man*) n. m. Circonspection, précaution, réserve : *annoncer une pénible nouvelle avec des ménagements*. Action de régler les choses avec mesure. (Vx en ce sens.)

MÉNAGER (*je*) v. a. (de *ménage*). — Prend un *e*muet après le g devant a et o : il *ménageait*, *nous ménageons*). Régler avec précaution : *ménager une négociation*. Amener avec un certain art : *ménager son détachement*. Procurer, faciliter : *ménager une entrevue*. Réserver une place : *ménager un escalier dans le mur*. Employer avec économie : *ménager son argent, sa santé*. Ne pas exposer : *Turenne ménageait ses soldats*. Traiter avec circonspection et égards : *ménager les sots*. Ne pas accabler : *ménager un adversaire*. *Ménager ses paroles*, parler peu. *Ménager ses expressions*, parler avec circonspection. *Ménager le temps*, en faire bon emploi. *Ménager sa voix*, la bien conduire. *N'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder. *Bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau*, les incidents dans un ouvrage, les distribuer habilement. **Prov.** : *Qui veut aller loin, ménage sa monture*, il faut user avec modération de choses dont on veut se servir longtemps. **ANT. Brusquer, prodiguer.**

MÉNAGER (*je*), **ERE** adj. Qui entend le ménage, l'économie. Qui ménage : *critique ménager de ses éloges*. N. f. Femme qui a soin du ménage ; servante.

MÉNAGERIE (*ri*) n. f. (de *ménager*). Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité. Lieu où se trouvent ces animaux. Collection foraine et ambulante d'animaux. **Ancienn.** Étable, basse-cour.

MÉNAGRER, **EUSE** (*eu-se*) n. Personne qui ménage, qui prend des ménagements. (Peu us.)

MENDEAÏTE ou **MANDAÏTE** (*man-da-i-te*) ou **MENDEAN** (*man-dé-in*) n. m. Membre d'une secte très ancienne qui habite l'Arabie, les bords du golfe Persique et qui mêle au culte de saint Jean-Baptiste et de la Croix des théories gnostiques.

MENDIANT (*man-di-an*), **E** n. Qui demande l'aumône ; gueux, indigent : *secourir un mendiant*. **Les quatre mendians**, âges, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble. **Adjektiv.** **Ordres mendiants**, ordres fondés ou réorganisés au XIII^e siècle et qui faisaient profession de ne vivre que de la charité publique (les quatre premiers furent les carmes, les franciscains, les dominicains et les augustins).

MENDICITÉ (*man*) n. f. Action de mendier. Condition de ceux qui vivent d'aumônes : *en être réduit à la mendicité*. Ensemble de mendiants.

MENDIER (*man-di-é*) v. a. (lat. *mendicare*). Demander l'aumône : *mendier son pain*. **Fig.** Rechercher avec empressement et bassesse : *mendier des approbations, des protections*.



Mendole.

MENDOLE (*man*) n. f. Genre de poissons acanthoptères de la Méditerranée, atteignant 20 centimètres de long.

MENEAU (*né*) n. m. Montant et traverse qui, dans les anciennes croisées, servent à diviser les baies en plusieurs compartiments. Montants et traverses en bois d'une croisée, sur lesquels viennent s'adapter les châssis mobiles.

MENESCHME (*nek-me*) n. m. Au pr. et au fig., personne qui a une grande ressemblance avec une autre. (Cette expression vient du titre d'une comédie de Plaute.) [V. *Part. hist.*]

MENÉ (*né*) n. f. (subst. particip. de *mener*). **Véner.** Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée*. **Fig.** Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet : *déjouer les menées d'un intrigant*.

MENER (*né*) v. a. (lat. pop. *minare*). — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je mène*, *nous mènerons*). Conduire, guider : *mener un aveugle*. Transporter au moyen d'un véhicule : *mener des marchandises*. Conduire par force : *mener en prison*. Être à la tête de : *mener la danse*. Faire marcher en commandant : *mener son régiment au feu*. Servir de communication pour aller : *chemin qui mène à la ville*. Traiter : *mener quelqu'un rudement*. Faire arriver : *le travail mène à tout*. Suivre, tenir : *mener une vie déréglée*. Traicer : *mener une circonférence par trois points*. **Fig.** *Mener une affaire*, la diriger. *Mener à bonne fin*, terminer heureusement. *Mener loin*, avoir de graves conséquences. *Mener de front*, s'occuper simultanément de. *Mener grand deuil* de quelque chose, en manifester un grand regret. *Mener grand train*, vivre luxueusement. *Mener quelqu'un par le nez* ou *à la lisière*, le faire agir à sa fantaisie.

Fenêtre à meneaux.



Ménéstrels.

MÉNESTREL (*nés-trél*) n. m. (bas lat. *ministerialis*). Au moyen âge, poète ou musicien qui composait des vers et allait les chanter dans les châteaux : *les ménestrels s'accompagnaient de la viole*. (V. **jongleur**, **troubadour**.)

MENESTRIER (*tri-é*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENETTE (*nè-te*) n. f. Prude, dévote. **Adjectiv.** *C'est une sœur menette*, c'est une personne prude, dévote.

MENEUR, **EUSE** (*eu-se*) n. Personne qui mène. **Fig.** Personne qui dirige une intrigue, une coalition :

on arrêta tous les meneurs de la conspiration. N. m. Celui qui conduit une dame par la main. (Peu us.) N. f. Personne qui amène des nourrices à Paris, ou qui place les nouveau-nés chez des nourrices de province.

MENHIR (*mê-nîr*) n. m. (du celt. *men*, pierre, et *hir*, long). Pierre debout, qui est un monument mégalithique, nommé aussi *pièce levée*; les *ménhirs* sont nombreux en Bretagne.

MENIANE n. f. (lat. *mœniamum*). Petite terrasse ou balcon en avant-corps, dans les constructions romaines ou italiennes.

MENIL ou **MESNIL** (*mê-nîl*) n. m. (du lat. *maneyre*, restier). Maison. Village. (Vx mot, qui est resté dans certains noms propres de lieux ou de personnes.)

MENILLE (Il mil.) n. f. Manche servant aux papiers. Boucle qui servait à enchaîner les forçats.

MENIN n. m. (espagn. *menino*). En Espagne, nom donné aux jeunes nobles désignés pour être les compagnons des enfants de la famille royale. En France, gentilhomme attaché autrefois au service du Dauphin.

MENINE n. f. Femme de qualité attachée au service d'une princesse espagnole.

MÉNINGE n. f. (du gr. *mênigz*, *iggos*, membrane). Nom des trois membranes enveloppant le cerveau et la moelle épinière : les trois méninges sont : la dure-mère, l'arachnoïde et la pie-mère.

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges : la *méningite tuberculeuse* est généralement mortelle.

MÉNISPERMACEES (*spér-ma-sé*) ou **MÉNISPERMÉES** (*spér-mé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales. S. une *ménisperma* ou *ménisperme*.

MÉNISQUE (*nîs-îc*) n. m. (du gr. *mêniskos*, croissant). Verre convexe d'un côté et concave de l'autre : *ménisque divergent*, *convergent*. Surface convexe ou concave, qui se forme à l'extrémité supérieure d'une colonne de liquide contenu dans un tube. Cloison fibro-cartilagineuse, que l'on rencontre dans certaines jointures. Ornement de bijouterie, en forme de croissant.

MENNONITE (*mên-no*) n. m. Membre d'une secte anabaptiste, fondée vers 1506 par Menno Simonis. (On en trouve encore en Hollande, en Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis.)

MÉNOLOGE n. m. (du gr. *mênos*, mois, et *logos*, discours). Calendrier martyrologe des chrétiens grecs.

MÉNON n. m. Bouc qui marche à la tête des troupeaux transhumants. Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.

MENOPAUSE (*pô-zé*) n. f. (du gr. *mên*, *mênos*, mois, et *pausis*, cessation). Cessation définitive des menstrues.

MENOTTE (*no-té*) n. f. (rad. *main*). Main, dans le langage des enfants. Nom vulgaire de la clavature. Pl. Liens de fer ou de corde, dont on entoure les poignets des prisonniers. Fig. Mettre les *menottes* à quelqu'un, lui enlever toute liberté d'action.

MENOTER (*no-té*) v. a. Attacher avec des menottes : *menoter un prisonnier*.

MENSE (*man-sé*) n. f. (du lat. *mensa*, table). Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté : la *messe épiscopale*.

MENSONGE (*man*) n. m. (lat. pop. *mentitionica*). Discours contraire à la vérité : il faut *sévérement réprimer le mensonge chez les enfants*. Fable, fiction : *La poésie est de mensonges*. Fig. Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge*. ANT. *Franchise, vérocité, vérité*.

MENSONGER (*man-sôn-jé*), **ÊRE** adj. Faux : *écrit mensonger*. Décevant : *plaisirs mensongers*. ANT. *Véridique*.

MENSONGÈREMENT (*man, re-man*) adv. D'une manière mensongère. ANT. *Véridiquement*.

MENSTRUÉS (*mans-trû*) n. f. pl. (du lat. *mens-truus*, mensuel). Flux périodique chez la femme.

MENSUALITÉ (*man*) n. f. Qualité de ce qui est mensuel. Somme payée mensuellement.

MENSUEL, **ELLE** (*man-su-él, è-lé*) adj. (du lat. *mensis*, mois). Qu'on fait tous les mois : *rapport mensuel*.

MENSUELLEMENT (*man-su-è-lo-man*) adv. Par mois : *employé payé mensuellement*.

MENSURABILITÉ (*man*) n. f. (de *mensurable*). Qualité de ce qui peut être mesuré.

MENSURABLE (*man*) adj. (du lat. *mensura*, mesure). Qui peut être mesuré.

MENSURATEUR (*man*) n. et adj. m. (même étym. qu'à l'art. précédent). Qui mesure : *appareil mensurateur*.

MENSURATION (*man, si-on*) n. f. (lat. *mensuratio*). Moyen d'investigation, employé en médecine et en anthropologie pour déterminer certaines dimensions, ou le lieu de certains points anatomiques.

MENTAGRE (*man*) n. f. (du lat. *mentum*, menton, et du gr. *agra*, prise). Maladie des follicules pileux, localisée au menton.

MENTAL, **E**, **AUX** (*man*) adj. (du lat. *mens*, *mensis*, esprit). Qui se fait en esprit : *calcul mental*. *Restriction mentale*, *réserve mentale*. *Altération mentale*, *dérangement dans les fonctions intellectuelles*.

MENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière mentale : *par la pensée* : *calculer mentalement*.

MENTALITÉ (*man*) n. f. (de *mental*). Etat d'esprit.

MENTERIE (*man-te-ri*) n. f. (de *mentir*). Fam. Mensonge.

MENTEUR, **EUSE** (*man, eu-sé*) n. et adj. Qui ment, qui a l'habitude de mentir. Qui n'est pas ce qu'il paraît être : *une apparence menteuse*.

MENTEUSEMENT (*man-teu-ze-man*) adv. D'une manière menteuse. (Peu us.)

MENTHE (*man-té*) n. f. (lat. *mentha*). Genre de labiées odorantes, utilisées pour aromatiser les liqueurs, les pastilles, etc. : les *menthes* sont *carminatives* et *stomachiques*.

MENTHOL (*min*) n. m. Alcool-phénol, extrait de l'essence de menthe : le *menthol*, dissous dans l'éther et le chloroforme, est *antivérageux*.

MENTHOLÉ, **E** (*min*) adj. Qui contient du menthol : *vaseline mentholée*.

MENTIANE (*man-si*) n. f. Nom vulgaire de la viomé.

MENTION (*man-si-on*) n. f. (lat. *mentio*). Action de nommer, de citer : *faire mention de quelqu'un*. *Mention honorable*, distinction accordée à un ouvrage à la suite d'un concours et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER (*man-si-on-é*) v. a. Faire mention.

MENTIR (*man*) v. n. (lat. *mentiri*. — Je mens, nous mentons, vous mentez, Je mentais, Je mentis, nous mentimes, Je mentirai, Je mentirais, Mens, mentons, mentez. Que je mente, Que je mentis. *Mentant*, *Mentit*, etc.) Affirmer ce qu'on sait être faux, ou nier ce qu'on sait être vrai : *celui qui a été pris une fois à mentir n'est plus jamais cru*. Sans mentir, en vérité. Prov. : *A beau mentir qui vient de loin*, v. LOIN. *Bon sang ne peut mentir*, les enfants ont les qualités et les défauts de leurs parents.

MENTON (*man*) n. m. (lat. *mentum*). Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche. *Menton de galuche*, menton prédominant et recourbé en avant.

MENTONNET (*man-to-né*) n. m. Pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet. Pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant, pour déterminer un arrêt lorsqu'elle se rencontre avec une autre pièce fixe.

MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Partie inférieure de la visière des casques dits *salades*, qui protégeait la mâchoire inférieure. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. Partie de la coiffure des femmes, destinée à s'attacher sous le menton. Tasseau triangulaire pour relever en avant la casse des typographes. *Chair*. Bandage pour maintenir le menton.



Menhir.



Mentha.



Menottes.



Mentonnet.

MENTOR (*min*) n. m. (de *Mentor* n. myth.). Guide, gouverneur d'un jeune homme. (V. *Par t. hist.*)

MENU E adj. (lat. *minutus*; de *minuere*, amoindrir). Délicé, de peu de volume; ramasser de menus branches. *Menus frais*, de peu d'importance. *Menu monnaie*, monnaie de cuivre et de billon. *Menus grains*, l'orge, l'avoine, les lentilles, etc. *Menu peuple*, dernières classes du peuple. *Menu plomb*, celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux. *Menu gibier*, petit gibier, comme caillies, perdrix, grives, etc. *Menu détail*, v. **BÉTAIL**. *Menus plaisirs*, dépenses de fantaisie, d'amusement. N. m. Liste des mets qui doivent composer un repas. Adv. En petits morceaux; hacher menu. **La gent trotte menu**, les souris, ainsi désignées par la Fontaine. ANT. **Epais, gros.**

MENUAILE (*me-a*, ll mill, n. f. (de menu). Quantité de petites choses sans valeur; de petits poissons; de petite monnaie. (Peu us.)

MENUE (*nu-è*) n. m. (de menu). Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes sur un air à trois temps; le menuet fut surtout en vogue au XVIII^e siècle. Cet air lui-même. Morceau ordinairement en 3/4, qui suit l'adagio, l'andante d'une sonate, d'une symphonie, d'un quatuor.

MENUISAGE (*sa-je*) n. m. Action de menuiser.

MENUISE (*i-se*) ou **MENUISAILLE** (*sa*, ll mill, n. f. Menu plomb de chasse. Petit poisson à frire.

MENUISER (*sé*) v. n. Amincir ou découper du bois. Travailler en menuiserie.

MENUISERIE (*se-ri*) n. f. Art du menuisier. Ouvrage qu'il fait.

MENUISIER (*si-è*) n. et adj. m. Artisan qui travaille le bois en planches, qui fait des meubles et autres ouvrages de boiserie.

MENURE n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres d'Australie, dits aussi oiseaux-lyres ou ménures-lyres.

MENU-VAIR (*vér*) n. m. Fournure faite avec la peau de l'écurieuil du Nord. (On dit auj. PETIT-GRIS.)

MÉNYANTIE n. m. Genre de gentianées, vulgairement appelé truffe d'eau.

MÉPHISTOPHÉLIQUE (*fis-to*) adj. Qui appartient à Méphistophélès. (V. *Par t. hist.*) Qui en a la méchanceté; *sourire méphistophélique*.

MÉPHITIQUE adj. (lat. *mephiticus*). Qui a une odeur malfaisante, corrompue; *gaz méphitique*.

MÉPHITISER (*sé*) v. a. Infecter d'exhalaisons méphitiques; *méphitiser l'air*.

MÉPHITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mephitis*, odeur infecte). Corruption de l'air par des émanations méphitiques; *le méphitisme des fosses d'aisances*.

MÉPLAT (*pla*). E adj. (préf. *mé*, et *plat*). Qui a plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre; *bois méplat*. Peint. *Lignes méplates*, qui établissent le passage d'un plan à un autre. N. m. Chacun des plans dont la réunion forme la surface d'un corps.

MÉPRENDRE (*pran-dre*) (**SE**) v. pr. (préf. *mé*, et *prendre*. — Se conj. comme *prendre*.) Se tromper, prendre une personne ou une chose pour une autre. *À s'y méprendre*, au point de se tromper, de confondre.

MÉPRIS (*pré*) n. m. (subst. verb. de *mépriser*). Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime ou d'attention; *encourir le mépris public*. Sentiment par lequel l'âme s'élève au-dessus de la crainte ou du désir; *le mépris du danger, des richesses*. Pl. Marques de mépris. Au mépris de, loc. prép. Sans avoir égard à. Prov. : **La familiarité engendre le mépris** une familiarité excessive conduit à la perte de l'estime réciproque. ANT. **Estime**.

MÉPRISABLE (*sa-ble*) adj. Digne de mépris; *caractère, action méprisable*. ANT. **Estimable**.

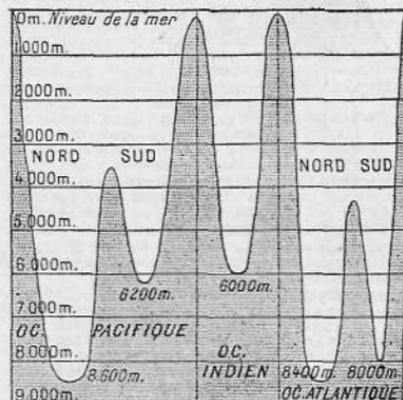
MÉPRISABLEMENT (*sa-ble-man*) adv. D'une manière méprisable. (Peu us.)

MÉPRISANT (*san*), E adj. Qui marque du mépris; *air, sourdre méprisant*.

MÉPRISE (*pri-se*) n. f. Erreur de celui qui se méprend; *commettre une lourde méprise*. Par méprise, par suite d'une erreur.

MÉPRISER (*sé*) v. a. (préf. *mé*, et *priser*). Avoir, témoigner du mépris pour. Ne pas craindre; *mépriser la mort*. Négliger, transgresser; *mépriser ses engagements*. ANT. **Estimer, apprécier**.

MER (*mèr*) n. f. (lat. *mare*). Vaste amas d'eau salée, qui couvre la plus grande partie du globe. Portion définie de cette vaste étendue; *la mer Méditerranée*. Par *exagér.* Grande quantité d'eau ou d'un liquide quelconque; *des mers de sang*. Par *anal.* Vaste superficie; *une mer de sable*. Fig. Ce qui offre des fluctuations; *la mer des passions*. Quantité de difficultés ou l'on est comme plongé; *une mer de tribulations*. Par *mer*, par la voie de mer. Fig. *La mer à boire*, se dit d'une chose longue et difficile. *Une goutte d'eau dans la mer*, apport, effort insignifiant et inutile. *Un homme à la mer*, un homme tombé à l'eau par accident. (Fig. Homme qui a perdu sa situation et sa réputation.) *Homme de mer*. *les gens de mer*,



Profondeurs comparées des mers.

marins, matelots. *Coup de mer*, tempête de peu de durée. *Basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. *Pleine mer, haute mer*, éloignée des rivages. *Mer intérieure*, espèce de grand lac d'eau salée, qui ne communique pas (comme, par exemple, la mer Caspienne) ou communique seulement par un canal étroit avec la masse des eaux de la mer. *Bras de mer*, partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. *Il y a de la mer*, la mer est houleuse et battue. — La mer couvre près des trois quarts de la surface de la terre, et elle occupe beaucoup plus de place dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal. La profondeur des eaux de la mer est variable; la moyenne des grandes profondeurs marines oscille entre 3,000 et 4,500 mètres. On a cependant constaté des dénivellations beaucoup plus grandes, mais elles constituent des fosses locales et sont exceptionnelles. Telles sont, par exemple, la dépression du Tuscaraora, 8,613 mètres; celle des îles Tonga, 9,400 mètres. L'eau de mer, en dehors des traces d'un grand nombre de minéraux, contient en dissolution une assez forte proportion de chlorure de sodium (*sel*), qu'on recueille dans les marais salants. Parmi les mouvements continus dont la mer est le théâtre, les uns sont dus à des causes fortuites (pressions, vents, etc.) et restent localisés à la surface; ce sont les *vagues*, dont l'ampleur atteint quelquefois 18 mètres de hauteur, mais dont l'effet ne se fait plus sentir à 20 mètres de profondeur. D'autres mouvements sont réguliers; ce sont les *marées*; enfin, il existe des courants profonds, qui traversent des océans entiers.

MERCANTI (*mèr*) n. m. Marchand, dans les bazars d'Orient et d'Afrique, ou à la suite des armées. Bas commerçant.

MERCANTILE (mér) adj. (ital. mercantile). Qui concerne le commerce : opérations mercantiles. Qui porte à l'excès l'amour du gain : esprit mercantile.

MERCANTILISME (mér, lis-me) n. m. Action de faire le commerce avec un esprit étroit et la passion âpre du gain. Commerce en général.

MERCAPTAN (mér) n. m. Alcool dans lequel l'oxygène est remplacé par du soufre. (C'est un liquide d'odeur fétide et qui attaque le mercure.)

MERCENNAIRE (mér-se-nè-re) adj. lat. mercenarius ; de mercz, mercis, marchandise. Qui se fait pour de l'argent : travail mercenaire. Qui fait payer sa peine, ses services : homme, soldat mercenaire. Avide de gain : âme mercenaire. N. Personne qui travaille pour un salaire convenu. N. m. Soldat qui sert à prix d'argent un gouvernement étranger : les mercenaires de Carthage se révoltèrent contre leurs chefs.

MERCENARIAT (mér, ri-a) n. m. Etât de mercenaire : le mercenariat militaire florissait aux x^v et xvi^e siècles.

MERCENARISME (mér, ris-me) n. m. Esprit mercenaire.

MERCERIE (mér-se-ri) n. f. Commerce, marchandises, boutique du mercier. Ensemble des merciers.

MERCI (mér-si) n. f. (du lat. merces, salaire). Miséricorde, pitié, grâce : erier, implorer merci. Demander merci, se reconnaître vaincu, demander grâce. Sans merci, sans pitié. Fig. Etre à la merci de quelqu'un, à sa discrétion. N. m. Remerciement. (N'a pas de plur.) Dieu merci ! grâce à Dieu.

MERCIER (mér-si-èr), **ÈRE** n. (lat. pop. merciarus ; de mercz, mercis, marchandise). Personne qui vend de menus objets servant au travail des femmes, des couturières, etc., au vêtement et à la parure (fil, aiguilles, boutons, etc.). Prov. : A petit mercier petit pauteur, il faut proportionner ses projets, ses affaires à ses ressources.

MERCREDI (mér) n. m. (du lat. Mercurii dies, jour de Mercure). Le quatrième jour de la semaine. Mercredi des cendres, le premier jour de carême, lendemain du mardi gras.

MERCURE (mér) n. m. (du lat. Mercurius, Mercure, dieu des marchands (de mercz, mercis, marchandise)). Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est vil-argent : les alliages du mercure avec un autre métal se nomment amalgames. Astr. V. Part. hist. — Le mercure existe le plus souvent dans la nature à l'état de sulfure, appelé aussi cinabre, que l'on traite par le grillage. On le trouve en Espagne, Autriche, Californie. Le mercure (Hg) est blanc, brillant, de densité 13,59. C'est le seul métal liquide à la température ordinaire. Il fond à -38° 8 et bout à 356° 8. Il est employé à la construction des appareils de physique (thermomètres, baromètres, etc.). Il sert à l'étamage des glaces et surtout à l'extraction de l'or et de l'argent, avec lesquels il s'allie facilement pour former des amalgames. Il est aussi utilisé en médecine. Mais tous ses sels sont toxiques, et leur absorption donne souvent lieu à une intoxication particulière : l'hydrargyrisme.

MERCUREUX (mér-ly-veù) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure : oxyde mercurieux.

MERCURIALE (mér) n. f. (de Mercure, dieu du commerce). Etât des prix courants des denrées sur un marché public : la mercuriale des blés.

MERCURIALE (mér) n. f. (du lat. Mercurii dies, mercredi). Assemblée que les corps judiciaires tenaient chaque mercredi et où le ministère public présentait ses observations sur la manière dont la justice avait été rendue : les mercuriales disparaissent avec les parlements. Discours prononcé dans cette assemblée : d'Aguesseau prononça de remarquables mercuriales. Discours que prononcent aujourd'hui les présidents, à la rentrée des divers tribunaux. Par ext. Remontrance, réprimande : recevoir une verte mercuriale.

MERCURIALE (mér) n. f. Bot. Mercuriale. Genre d'euphorbiacées indigènes qui infestent les moissons et sont employées comme laxatives.



Mercuriale.

MERCURIEL, ELLE (mér-ly-ri-èl, è-le) adj. Qui contient du mercure : pommade mercurielle.

MERCURIQUE (mér) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure, plus oxygéné que l'oxyde mercurieux.

MERDE (mér-de) n. f. (lat. merda). Gros excrément de l'homme et de quelques animaux. Interjection triviale exprimant le mépris, l'indignation, etc.

MERDEUX, EUSE adj. Sali de merde : linge merdeux. Fig. Enfant de personne sans importance.

MÈRE n. f. (lat. mater). Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants : Agrippine était la mère de Néron. Se dit aussi des femelles des animaux : la mère nourrit ses petits. Fig. Celle qui donne des soins maternels : mère des pauvres. Supérieure d'un couvent : mère abbesse. Pays, lieu où une chose a commencé : la Grèce, mère des arts. Cause : l'oisiveté est la mère de tous les vices. Notre mère commune, la terre. Notre première mère, Ève. La mère des fidèles, l'Église. Mère patrie, pays qui a fondé une colonie. Mère branche, grosse branche qui tient au tronc. Rameau principal à l'origine d'un cours d'eau. Mère de vinaigre, pellicule qui se forme à la surface des liquides alcooliques pendant la fermentation acétique. Techn. Contre-épreuve en plâtre du modèle type, qui, par le surmoulage, sert à faire les moules destinés à la fabrication des pièces de poterie. Adjectif. Reine mère, reine douairière. Langue mère, langue dont l'évolution dialectale a donné naissance à de nouveaux idiomes. Idée mère, principale idée d'un ouvrage. Eau mère, eau de cristallisation après le dépôt des cristaux.

MÈRE adj. f. (du lat. merus, pur). Pur. Mère goutte, vin qui coule de la cuve ou du pressoir avant que le raisin ait été pressé. Mère laine, laine la plus fine qui se tond sur le dos des brebis.

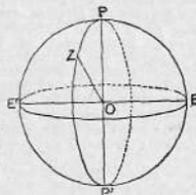
MÈREAU (mè) n. m. Jeton de présence qu'on distribuait aux membres d'un chapitre.

MÉRÉTRICE ou **MÉRÉTRIS** (triks) n. f. Genre de mollusques-bivalves, des mers chaudes et tempérées.

MÉRGLE (mèr) n. m. Oiseau du genre guillemot.

MÉRIDIE, **ENNE** (di-in, è-ne) adj. (du lat. meridianus, du midi). Qui a rapport au midi : exposition méridienne. Ombre méridienne, celle que projette un objet à midi. Hauteur méridienne, hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon à son passage au méridien. Lunette méridienne, cercle méridien, instruments dont on se sert en astronomie. N. m. Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères. Plan passant par l'axe d'une surface de révolution. Méridien origine ou premier méridien, méridien par rapport auquel on compte les degrés de longitude.

Méridien magnétique, PP', lignes des pôles de la plan vertical qui contient la sphère terrestre ; EE', équateur ; Z, position d'un lieu sur l'aimantée. N. f. Ligne tracée sur la surface de l'océan sur une surface de lieu ; OZ, direction de la verticale du lieu.



Méridien d'un lieu, intersection du plan méridien du lieu avec l'horizon. Sommet pris après midi : faire la méridienne. — Le méridien d'un lieu contient la verticale du lieu et coupe la surface terrestre suivant une circonférence qui passe par les deux pôles : c'est la méridienne du lieu. (On dit aussi MÉRIDIEN.) En chaque point de la terre passé un méridien ; il est midi pour tous les lieux par lesquels il passe, lorsque le soleil est parvenu au plan de ce cercle. (V. LATITUDE.)

MÉRIDIENAL, E, AUX adj. (lat. meridionalis). Qui est au midi : les contrées méridionales de l'Europe. Qui est propre aux peuples du Midi : accent méridional. N. Personne qui est du Midi (en ce sens, prend une majuscule) : les Méridionaux ont une imagination très vive.

MÉRINGUE (rin-ghe) n. f. Pâtisserie délicate, fort sucrée et garnie de crème fouettée.

MERINGUE (*ghé* v. a. Disposer en meringue. Recouvrir d'une pâte de meringue.

MÉRINOS (*ross*) n. m. (de l'espagn. *merino*, troupeau errant). Mouton de race espagnole. Stoffe faite de sa laine : une *châle de mérinos*. Adjectif : une *brebis mérinos*.

MÉRISÉ (*ri-se*) n. f. Fruit du merisier.

MÉRISIER (*zi-é*) n. m. Cérifier sauvage, dont le bois est employé en tabletterie.

MÉRITANT (*tan*). E adj. Qui a du mérite : *écolier, serviteur méritant*.

MÉRITE n. m. (lat. *meritum*). Ce qui rend une personne digne de récompense, d'estime : un *homme de mérite*. Ce qui rend une action digne d'éloge ou de récompense : le *mérite d'une action, d'une œuvre d'art*. Ce qui rend une chose utile ou agréable : le *mérite d'un vin*. Par ext. Personne qui a du mérite : le *vrai mérite est modeste. Se faire un mérite d'une chose, en tirer gloire*. ANT. *Démérite*.

MÉRITER (*té* v. a. (de *mérite*). Être digne ou passible de : *mériter des éloges*. Présenter les conditions requises pour obtenir : *lettre qui mérite une réponse*. Avoir besoin : *cette nouvelle mérite confirmation*. V. n. Bien *mériter de sa patrie*, s'illustrer en la servant. ANT. *Démériter*.

MÉRITOIRE adj. Louable, qui est digne d'estime, de récompense : *acte, zèle méritoire*.

MÉRITOIREMENT (*man*) adv. D'une manière méritoire. (Peu us.)

MERL ou **MAERI** (*mèrl*) n. m. Sable de plage légèrement argileux, employé pour l'amendement des terres.

MERLAN (*mèr*) n. m. (de *merle*). Genre de poissons de mer, de taille moyenne, à chair tendre et légère, de la famille des gadidés : la *chair du merlan est estimée, quoique un peu fade*. Pop. Perruquier (parce que les perruquiers, au temps où l'on portait des perruques poudrées, étaient toujours enfarinés comme des merlans qu'on va frire).

MERLE (*mèr-le*) n. m. (lat. *merula*). Sous-genre de grives à livrée sombre (deux espèces indigènes) : le *merle s'apprivoise aisément*. Fig. *Fin merle*, personne très rusée. *Merle blanc*, personne ou objet introuvable. *Vilain merle*, ou ironiq. *beau merle*, personne laide ou désagréable.

MERLEAU (*mèr-lô*) n. m. Petit merle.

MERLETTE (*mèr-lè-te*) n. f. Femme du merleau. *Bias*. Petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

MERLEN (*mèr*) n. m. Marteau pour assommer les bœufs. Hache à tranchant unique pour fendre le bois.

MERLIN n. m. (flam. *maartine*). *Mar*. Petite corde formée de trois fils de caréi coulés ensemble.

MERLON (*mèr*) n. m. (ital. *merlone*). Partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCE (*mèr*) n. f. Genre de poissons anacanthines, des mers d'Europe et d'Amérique. (Syn. *merlus* n. m.) Morue sèche, mais non salée.

MÉROVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de *Mérovée*). Qui appartient ou qui est relatif à la dynastie des Mérovingiens. (V. *Part. hist.*)

MERRAIN ou **MAIRAIN** (*mè-rin*) n. m. (lat. pop. *materia*). Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait, notamment, des douves de tonneau. Tige centrale de la ramure d'un cerf.

MERVELLE (*mèr-vè, ll mll.*) n. f. (du lat. *mira-bilia*, choses merveilleuses). Chose qui excite l'ad-

miration : une *merveille de beauté*. *Faire merveille*, faire fort bien. *Faire des merveilles*, se distinguer par un courage, une adresse ou un talent extraordinaires. *Promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées. Pâte frite, découpée en décors. A *merveille*, loc. adv. Très bien : *chanter, danser à merveille*. Les sept *merveilles du monde*, les sept ouvrages les plus remarquables de l'antiquité. (V. *Part. hist.*)

MERVELLEUSEMENT (*mèr-vè, ll mll., ou-ze-man*) adv. D'une façon merveilleuse : *artiste merveilleusement habile*.

MERVELLEUX, EUSE (*mèr-vè, ll mll., èu, ou-ze*) adj. Admirable, surprenant : *adresse merveilleuse*. Etonnant, excellent : un *appétit merveilleux*. N. m. Ce qui excite l'admiration ou la surprise : le *merveilleux de l'affaire est que...* Intervention d'être surnaturels dans un poème : le *merveilleux est l'âme du poème épique*. N. S'est dit des élégants et élitistes qui adoptèrent des modes excentriques vers 1795 : les *merveilleux* du Directoire.

MÉRYCISME (*sis-mé*) n. m. (du gr. *mèrykômai*, je rumine). Ruminatio, régurgitation, anormale des aliments chez l'homme : le *mérycisme* est un symptôme de maladie stomacale.

MÉS (*mé*) adj. poss. pl. de *mon, ma*. (V. *MON*)

MÉS préf. V. *mé*.

MÉSAR ou **MÉZAR** (*zèr*) n. m. (ital. *mezzaria*). Allure de cheval, intermédiaire entre la terre-à-terre et les courbêtes.

MÉSAISE (*zè-se*) n. m. (du préf. *més*, et de *aise*). Etat de malaise. Génie péculaire. (Vx.) ANT. *Aise*.

MÉSALLIANCE (*za-li*) n. f. Mariage avec une personne d'une naissance ou d'une condition inférieure : le *mariage de Louis XIV avec M^{me} de Maintenon fut une mésalliance*.

MÉSALLIER (*za-li-é*) v. a. (du préf. *més*, et de *allier*. — Se conj. comme *prier*). Faire faire une mésalliance : *mésallier ses enfants*. Se *mésallier* v. pr. Epouser une personne de condition inférieure.

MÉSANGE (*zan-je*) n. f. Genre de petits passe-reux dentirostres, répandus sur presque tout le globe : *mésange charbonnière*; *mésange huppée*. (Les mésanges sont très utiles à l'agriculture, par le grand nombre d'insectes qu'elles détruisent.)

MÉSANGETTE (*zan-jè-te*) n. f. Cage à trébuchet, pour prendre les petits oiseaux.

MÉSARRIVER (*za-ri-vé*) v. imp. Avoir une issue funeste : *vous êtes trop imprudent, il vous en mésarrivera*. (On dit aussi *MÉSADVENIR* et *MÉSADVENIR* [V].)

MÉSAVENANCE (*za*) n. f. Désagrément. (Peu us.)

MÉSAVENANT (*za-ve-nan*). E adj. (préf. *més*, et *avenant*). Qui n'est pas avenant, qui déplaît : *visage mésavenant*. (Peu us.) ANT. *Avenant, agréable*.

MÉSADVENIR (*za*) ou **MÉSADVENIR** (*zad*) v. impers. (préf. *més*, et *advenir*). Arriver mal. (Vx.)

MÉSADVENTURE (*za-van*) n. f. Accident : une *cruelle mésaventure*.

MÉSADAMES (*mè*). **MÈMÈMOISÈLLES** (*mè, zè-le*) n. f. pl. Pl. de *madame, maill^{re}no^{lle}*.

MÉSÉTERTE (*zan-ian-te*) n. f. Défaut d'entente.

MÉSÉTERE (*zan*) n. m. (du gr. *mesos*, qui est au milieu, et *enteron*, intestin). Replis du péritoine, qui maintiennent en position les diverses parties des intestins.

MÉSÉTERIQUE (*zan*) adj. Qui a rapport au mésentère : *vaisseaux mésentériques*.

MÉSÉTERITE (*zan*) n. f. Inflammation du mésentère.

MÉSÉSTIMATION (*zè-si-ma-si-on*) n. f. Fausse appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSÉSTIME (*zè-si-me*) n. f. Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un : *encourir la méséstime de quelqu'un*. ANT. *Estime, considération*.



Merisier.



Merlan.



Merle.



Mésanges.



Merlettes.

MÉSÉTNER (*més-ti-mér*) v. a. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un. Apprécier une chose au-dessous de sa valeur. ANT. **Estimer**.

MÉSÉTELLIGENCE (*més-té-li-jan-se*) n. f. Défaut d'accord, brouillerie : apporter la *mésintelligence* dans un ménage. ANT. **Accord, harmonie**.

MÉSINTERPRÉTATION (*més-î-ter, si-on*) n. f. Fausse interprétation. (Peu us.)

MÉSINTERPRÈTE (*més-î-ter-pré-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Mal interpréter. (Peu us.)

MESMÉRIEN, ENNE (*més-mé-ri-in, é-ne*) adj. Qui appartient à Mesmer ou au mesmérisme ; le *magnétisme mesmérrien fut à la mode sous Louis XVI*. (On dit aussi *MESMÉRIQUE*.) N. Partisan du mesmérisme.

MESMÉRISME (*més-mé-ris-me*) n. m. Doctrine de Mesmer. Guérison par le magnétisme. (V. *Part. hist.*)

MÉSÔ (du gr. *mésos*, qui est au milieu) préfixe entrant dans la composition de plusieurs mots.

MÉSOCARPE (*més-ô-sar-pe*) n. m. (du préf. *mésô*, et du gr. *karpós*, fruit). Substance charnue ou filandreuse, qui est contenue entre l'épiderme et la pellicule interne de certains fruits. N. f. Algue des eaux douces.

MÉSOCÉPHALE (*més-ô-çé-phale*) adj. Qui est situé au milieu du cerveau.

MÉSODERME (*més-ô-der-me*) n. m. *Anat.* Feuillet moyen, situé entre l'ectoderme et l'endoderme.

MÉSOFRIE (*més-ô-fri-é*) v. n. Offrir d'une marchandise moins que sa valeur. (Peu us.)

MÉSOLOGIE (*més-ô-lo-ji*) n. f. (du préf. *mésô*, et du gr. *logos*, discours). Partie de la biologie qui traite des rapports des milieux et des organismes.

MÉSOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la mésologie et aux milieux : *doctrines mésologiques*.

MÉSOPHYTE (*més-ô-phy-te*) n. m. Nom de la partie germée d'une graine, d'où partent la tige et la racine.

MÉSOPOTAMIE, ENNE (*més-ô-pô-ta-mi, é-ne*) adj. et n. De la Mésopotamie ; les *tribus mésopotamiennes*.

MÉSOPOTAMIQUE (*més-ô-pô-ta-mi-que*) adj. De la Mésopotamie.

MÉSOTHORAX (*més-ô-to-raks*) n. m. *Anat.* Partie moyenne de la poitrine. *Zool.* Deuxième division du thorax des insectes.

MÉSORAGE (*més-ô-ia-je*) n. m. Petite culture qui se fait à la bêche.

MÉSOZOÏQUE (*més-ô-zo-ï-ke*) adj. Se dit des terrains de l'ère secondaire.

MESQUIN (*més-kin*). E adj. (ital. *meschino*). Chiche : être *mesquin* dans son ménage. Qui annonce de la parcimonie : *repas mesquin*. *Fig.* Qui manque de noblesse : *sentiments mesquins*. Qui a peu de grandeur, d'importance : un *monument mesquin*. ANT. **Riche, généreux, grandiose**.

MESQUINEMENT (*més-ki-ne-man*) adv. D'une manière mesquine. (Peu us.)

MESQUINERIE (*més-ki-ne-ri*) n. f. Caractère de ce qui est mesquin. Économie sordide ; action mesquine. ANT. **Richesse, générosité, magnificence**.

MES (*mès*) n. m. (mot angl. dérivé du franç. *mes*). Salle où mangent en commun les officiers ou les sous-officiers d'un régiment. Groupe des officiers ou des sous-officiers ainsi réunis.

MESSAGE (*més-sa-je*) (bas lat. *missaticum*). Commission de dire ou de porter quelque chose : être chargé d'un message. La chose elle-même : porter, recevoir un message. Communication officielle du pouvoir exécutif au pouvoir législatif, ou d'une Chambre à une autre.

MESSEGER (*més-sa-jé*), **ÈRE** n. f. Qui fait un message. Conducteur de voiture ou de coche, qui fait un service de dépêches, de marchandises, de messageries en général. Ce véhicule lui-même. Le *messager des dieux*, Mercure. La *messagère du jour*, l'Aurore. Les *messagères du printemps*, les hirondelles. *Messageur de malheur*, porteur d'une mauvaise nouvelle. Nom vulgaire des *serpentaires*. (V. ce mot.)

MESSAGERIE (*més-sa-je-ri*) n. f. (de *message*). Service de voitures pour le transport des voyageurs et des marchandises. Maison où est établi ce service. Transport qui s'effectue rapidement par chemin de fer ou par bateau : les *messageries maritimes*. Marchandises envoyées par chemin de fer.

MESSE (*més-se*) n. f. (lat. *missa*). Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait à l'au-

tel par le ministère du prêtre : la messe est la cérémonie principale du culte catholique. *Messe haute*, syn. de **GRAND MESS**. *Messe basse*, messe dont toutes les parties sont lues et récitées. Musique composée pour une grand messe : *Palestrina a écrit de remarquables messes*.

MÉSSEANCE (*més-sé-ân*) n. f. Caractère de ce qui est mésséant. (Peu us.) ANT. **Bienéance**.

MÉSSEANT (*més-sé-ân*). E adj. Malséant, contraire à la bienéance : tenue *mésseante*. ANT. **Seçant, bienéant**.

MÉSSENIEN, ENNE (*més-sé-ni-in, é-ne*) adj. et n. De la Messénie : les *Spartiates conquièrent le sol messénien*.

MESSEIIR (*més-soi-ir*) v. n. (du préf. *més*, et de *soi-ir*). — Se conj. comme *soi-ir*. N'être pas convenable : cet ajustement *mésseié* à votre goût. ANT. **Soi-ir**.

MESSER (*més-sér*) n. m. (de l'ital. *messere*, même sens). Messire. *Messer gaster*, l'estomac.

MESSIANIQUE (*més-si-â-ni-que*) adj. Qui a rapport au Messie ; les traditions *messianiques* furent toujours vivaces chez les Juifs.

MESSIANISME (*més-si-â-nis-me*) n. m. Croyance au Messie : attente du Messie.

MESSIDOR (*més-si*) n. m. (du lat. *messis*, moisson, et du gr. *doron*, don). Dixième mois de l'année républicaine en France (du 20 juin au 19 juillet).

MESSIE (*més-si*) n. m. (de l'hébr. *maschia*, oint). Le Christ, promis dans l'Ancien Testament (s'écrit toujours avec une majuscule) : les *israélites d'aujourd'hui attendent encore le Messie*. Être attendu comme le *Messie*, être attendu impatientement.

MESSIER (*més-si-é*) n. m. (du lat. *messis*, moisson). Autrefois, homme préposé à la garde des fruits de la terre, à l'époque de leur maturité. Adjectif. *garde messier*.

MESSEIIRS (*més-si-é*). Pl. de *monsieur*.

MESSIN (*més-sin*). E adj. et n. De Metz : la population *messine*.

MESNÈRE (*més-sè-re*) n. m. Titre d'honneur, signif. *monseigneur*, que l'on donna d'abord à tout personnage d'un rang distingué, puis à tout homme noble. Titre que se donnaient les prêtres, les avocats, les médecins.

MESTRE (*més-tre*) n. m. Ancienne orthographe du mot *maître*. *Mar. V.* **MESTRE**. **Mestre de camp**, commandant d'un régiment aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles. Pl. des *maîtres de camp*.

MESURABLE (*més-ur-â-ble*) adj. Qui peut se mesurer : grandeur *mesurable*.

MESURAGE (*més-ur-â-je*) n. m. Action de mesurer.

MESURE (*més-ur-é*) n. f. (lat. *mensura*). Évaluation d'une quantité, faite d'après son rapport avec une autre quantité de même espèce prise pour terme de comparaison : la *mesure du temps*. Unifié servant à cette évaluation : se servir de *fausses mesures*. Dimension : *prendre mesure d'un habit*. Quantité d'objets, déterminée par l'évaluation de leur volume : *acheter trois mesures de vin*. *Métrig*, quantité de syllabes exigées par le rythme : ce vers n'a pas la *mesure*. *Musiq.* Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière sensible dans l'exécution : *battre la mesure*. *Fig.* Précaution, moyen : *prendre des mesures infailibles*. Borne : *cela passe toute mesure*. Modération, retenue : *manquer de mesure*. Être en mesure, en état de. *Faire bonne mesure*, donner à un acheteur un peu au delà de ce qui lui revient. *Avoir deux poids et deux mesures*, traiter différemment des personnes ou des choses identiques. *Comblir la mesure*, pousser les choses à l'extrême. *Donner sa mesure*, montrer ce qu'on peut faire. *Loc. adv.* **Outre mesure**, avec excès. **A mesure, au fur et à mesure**, successivement et à proportion. *Loc. conj.* : **A mesure que**, à proportion et en même temps que. — Les principales mesures usitées autrefois en France étaient, pour les longueurs : la *toise*, le *point*, la *ligne*, l'aune, etc. ; pour les capacités : le *minot*, le *boisseau*, la *feuillette*, la *pinte*, le *quartain*, la *vette*, le *setier*, etc. ; pour les superficies : la *toise carrée*, la *perche*, etc. Toutes ces mesures, dont les inconvénients étaient nombreux, furent remplacées en 1801 par le système métrique. (V. **MÉTRIQUE** [système].) Celui-ci est actuellement devenu obligatoire dans un grand nombre de pays (Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Suède, Suisse.

TABLEAU DES MESURES LÉGALES FRANÇAISES. — (Loi du 2 Avril 1919.)

(Les symboles des unités sont en italiques, pour les différencier de ceux des préfixes.)

MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES DÉCIMAUX

Méga, M,	1.000.000	unités
Hectokilog, hk,	100.000	—
Myria, ma,	10.000	—
Kilo, k,	1.000	—
Hecto, h,	100	—
Déca, da,	10	—
Unité,	1	—
Déci, d,	1/10	d'unité
Centi, c,	1/100	—
Milli, m,	1/1.000	—
Décimilli, dm,	1/10.000	—
Centimilli, cm,	1/100.000	—
Micro, μ ,	1/1.000.000	—

I. — UNITÉS GÉOMÉTRIQUES

a) Longueur

Mégamètre, Mm, = 1.000.000 m.
Kilomètre, km = 1.000 m.
Hectomètre, hm = 100 m.
Décamètre, dam = 10 m.
Mètre, m = 1 m.
Décimètre, dm = 1/10 m.
Centimètre, cm = 1/100 m.
Millimètre, mm = 1/1.000 m.
Micron, μ m ou μ = 1/1.000.000 m.
Millimicron, μ m = 1/1.000.000.000 m.
Mille marin = 1852 m.

b) Superficie

Kilomètre carré, km ² = 1.000.000 m ² .
Hectomètre carré, hm ² = 10.000 m ² .
Décamètre carré, dam ² = 100 m ² .
Mètre carré, m ² = 1 m ² .
Décimètre carré, dm ² = 1/100 m ² .
Centimètre carré, cm ² = 1/10.000 m ² .
Millimètre carré, mm ² = 1/1.000.000 m ² .

Surfaces agraires

Hectare, ha = 100 a.
Are, a = dam ² ou 100 m ² .
Centiare, ca = 1/100 a ou 1 m ² .

c) Volume

Kilomètre cube, km ³ = 1.000.000.000 m ³ .
--

Mètre cube, m ³ = 1 m ³ .
Décimètre cube, dm ³ = 1/1.000 m ³ .
Centimètre cube, cm ³ = 1/1.000.000 m ³ .
Millimètre cube, mm ³ = 1/1.000.000.000 m ³ .

Capacité

Hectolitre, hl = 100 l.
Décalitre, dal = 10 l.
Litre, l = 1 l.
Décilitre, dl = 1/10 l.
Centilitre, cl = 1/100 l.
Millilitre, ml = 1/1.000 l.
Stère, st = 1 m ³ .
Décistère, dst = 1/10 st.

d) Angle

Angle droit, D = 1 D.
Grade, gr = 1/100 D.
Déci-grade, dgr = 1/1.000 D.
Centi-grade, cgr = 1/10.000 D.
Milli-grade, mgr = 1/100.000 D.
Degré, d ou ° = 1/90 D.
Minute d'angle, ' = 1/60 d.
Seconde d'angle, " = 1/60 '.

II. — UNITÉS DE MASSE

a) Masse

Tonne, t = 1 t ou 1.000 kg.
Quintal, q = 1/10 t ou 100 kg.
Kilogramme, kg = 1/1.000 t.
Hectogramme, hg = 1/10 kg.
Déci-gramme, dg = 1/100 kg.
Gramme, g = 1/1.000 kg.
Déci-gramme, dg = 1/10.000 kg.
Centi-gramme, cg = 1/100.000 kg.
Milli-gramme, mg = 1/1.000.000 kg.
Carat = 2 dg.

b) Densité

Degré densimétrique.
Degré alcoométrique centésimal.

III. — UNITÉS DE TEMPS

Jour, J = 86.400 s.
Heure, h = 3.600 s.
Minute, mn ou m = 60 s.
Seconde, s = 1 s.

IV. — UNITÉS MÉCANIQUES

a) Force

Kilosthène, ksn = 1.000 sn.
Hélosthène, hsn = 100 sn.
Décasthène, dsn = 10 sn.
Sthène, sn = 1 sn.
Décisthène, dsu = 1/10 sn.
Centisthène, csu = 1/100 sn.
Millisthène, msu = 1/1.000 sn.
Dyne = 1/100.000.000 sn.
Tonne-poids = env. 9,8 sn.
Kilo-poids = 0,98 csu.
Gram-poids = 0,98 msu.
Millig-poids = 0,98 dsu.

b) Énergie ou Travail

Mégajoule, MJ = 1.000 kJ.
Kilojoule, kJ = 1 kJ.
Joule, J = 1/1.000 kJ.
Erg = 1/10.000.000 J.
Kilogrammètre = 9,8 J.

c) Puissance

Kilowatt, kW = 1 kW.
Hectowatt, hW = 1/10 kW.
Watt, W = 1/1.000 kW.
Poncelet = 0,98 kW.
Cheval-vapeur = 0,735 kW ou 0,75 poncelet.

d) Pression

Myriapèse, maps = 10.000 ps.
Hectopèse, hps = 100 ps (syn : bar).
Pièse, ps = 1 ps.
Centipèse, cps = 1/100 ps.
Barye = 1/10.000 ps.
Kilo-poids = 0,98 maps par mm ² .
" = 0,98 hps par cm ² .
" = 0,98 ps par dm ² .
" = 0,98 cps par m ² .

V. — UNITÉS ÉLECTRIQUES

a) Résistance

Mégohm, MO = 1.000.000 O.

Ohm, O = 1 O.
Microhm, μ O = 1/1.000.000 O.

b) Intensité de courant

Kiloampère, kA = 1.000 A.
Ampère, A = 1 A.
Milliampère, mA = 1/1.000 A.
Microampère, μ A = 1/1.000.000 A.

c) Force électromotrice

Volt, V = 1 V.
Millivolt, mV = 1/1.000 V.
Microvolt, μ V = 1/1.000.000 V.

d) Quantité d'électricité à la seconde

Kilocoulomb, kC = 1.000 C.
Coulomb, C = 1 C.

VI. — UNITÉS CALORIFIQUES

a) Température

Degré centésimal, ° = 1°.

b) Quantité de chaleur

Thermie, th = 1 th.
Millithermie, mth = 1/1.000 th ou grande calorie.
Microthermie, μ th = 1/1.000.000 th ou petite calorie.
Frigorie, fy = 1/1.000 th.

VII. — UNITÉS OPTIQUES

a) Intensité lumineuse

Bougie décimale, bd.

b) Flux lumineux

Lumen, lu.

c) Éclairement

Phot = 10.000 lx.
Lux, lx = 1 lx.

d) Puissance des Verres

Dioptrie, δ .

VIII. — MONNAIE

Franc, fr.
Décime = 1/10 fr.
Centime = 1/100 fr.

TABLEAU DES PRINCIPALES UNITÉS DU SYSTÈME C. G. S.

GRANDEURS PHYSIQUES	NOM ET DÉFINITION DE L'UNITÉ	UNITÉS PRATIQUES OBSERVATIONS	GRANDEURS PHYSIQUES	NOM ET DÉFINITION DE L'UNITÉ	UNITÉS PRATIQUES OBSERVATIONS
FONDA-MENTALES					
Longueur . . .	<i>Centimètre</i> (cm).	<i>Mètre</i> (m).	Masse ma-	<i>Masse</i> qui, à 1 cm. de distance, exerce, sur une masse égale, une force attractive ou répulsive d'une dyne.	
Masse	<i>Gramme-masse</i> (g).	<i>Kilogramme-masse</i> (kg).	gnétique.		
Temps	<i>Seconde</i> (s).	<i>Minute, heure.</i>	Intensité de	<i>Gauss.</i> — Champ qui existe à 1 cm de distance d'une masse magnétique égale à une unité C. G. S.	
DÉRIVÉES			champ ma-		
Surface	<i>Centimètre carré</i> (cm ²).	<i>Mètre carré</i> (m ²).	gnétique . . .	Flux de force	
Volume	<i>Centimètre cube</i> (cm ³).	<i>Mètre cube</i> (m ³).	Maxwell. — Flux produit par un champ magnétique d'un gauss sur 1 cm ² de surface.		
Angle	<i>Radian.</i> — Angle de 57° 17' 44" déduit de la relation: 1 circonférence = 360° = 2 π radians.	<i>Degré, minute, seconde, grade.</i>	que		
Densité	<i>Gramme par centimètre cube</i> (rapport de la masse au volume g : cm ³).	<i>Kilogramme par dm³.</i>	Ré sistance		
Vitesse	<i>Centimètre par seconde.</i> — Vitesse uniforme d'un mobile se déplaçant d'un cm par se onde (cm : s).	<i>Mètre par seconde.</i>	électrique.	Celle d'un conducteur qui laisse circuler sous une force électro-motrice d'une unité un courant d'une unité C. G. S. d'intensité.	<i>Ohm</i> = 10 ⁹ unités C. G. S.
Accélération	<i>Centimètre par seconde, par seconde.</i> — Accélération d'un corps dont la vitesse augmente uniformément d'un cm par seconde (cm : s ²).		Conductance.	Inverse de la résistance.	<i>Mho.</i>
Vitesse angulaire	<i>Radian par seconde.</i>	<i>Tour par minute</i> ou 0,10437 radian par seconde.	Force élec-	Celle qui est produite dans un conducteur de 1 cm. se déplaçant, avec une vitesse de 1 cm. par seconde, perpendiculairement aux lignes de force d'un champ magnétique égal à un gauss.	<i>Volt</i> = 10 ⁸ unités C. G. S.
Force	<i>Dyne.</i> — Force qui imprime à une masse d'un gramme une accélération d'une unité C. G. S.	<i>Mètre cube par heure.</i> Le <i>stène</i> = 10 ⁸ dynes. <i>Gramme</i> = 981 dynes.	tro-motri-		
Énergie ou Travail	<i>Erg.</i> — Travail produit par une dyne agissant sur une distance de 1 cm.	<i>Kilogramme</i> = 981 × 10 ³ dynes. <i>Kilogrammétre</i> = 9,81 × 10 ⁶ ergs. D'après l'équivalence mécanique de la chaleur, 1 grande calorie = 418,4 × 10 ⁶ ergs.	cence de		
Quantité de Chaleur	<i>Grande calorie.</i> — Quantité de chaleur pour élever de 0° à 1° un kilogramme d'eau. <i>Petite calorie.</i> — 1/1000 gr. calorie.		potentiel.		
Puissance	<i>Erg par seconde.</i> — Puissance d'un moteur développant un travail d'un erg par seconde (erg : s).	<i>Kilogrammétre par seconde</i> valant 0,98 kilowatt. <i>Poncelet</i> = 100 kgm. <i>Cheval-vapeur</i> = 75 kilogrammètres par seconde. <i>Watt</i> ou <i>joule par seconde</i> = 10 ⁷ unités C. G. S. <i>Kilogramme par cm².</i> 1 <i>barye</i> = 1/100.000 de <i>pièce</i> . <i>Bar</i> = 1.000.000 de baryes ou 1 hectopiez.	Intensité de		
Pression	<i>Barye.</i> — Pression d'une dyne par cm ² .		courant . .		
			Quantité d'é-		
			lectricité . .		
			Capacité . . .		
			Coefficient		
			d'induc-		
			tion		
			Microgr^m . .		
			Microlitre . .		
			Tenth Mètre.		

Pérou, Tchecoslovaquie, etc.). Il est assez généralement facultatif dans les autres (États-Unis, Russie, Angleterre, etc.). En Angleterre et aux États-Unis, les principales mesures nationales sont : le *pie*, le *yard*, le *mille*, l'*acre*, la *pinte*, le *gallon*, le *bushel* ou *boisseau*, l'*once*, etc. En Russie, citons la *sagène*, la *verste*, etc.

MESURE (zu-ré). E adj. Régulé : *pas mesuré*. Fig. Circonspect : *ton mesuré*.

MESUREMENT (zu-ré-man) adv. Avec prudence et modération. (Peu us.)

MESURER (zu-ré) v. a. Évaluer une quantité en la comparant avec une quantité déterminée : *mesurer du blé*. Régler avec modération : *mesurer ses paroles*. Proportionner : *on doit mesurer le châtiment à l'offense*. Départir avec parcimonie : *mesurer l'air*, la lumière. Se mesurer v. pr. Être mesuré. Se mesurer avec quelqu'un, lutter avec lui d'une manière quelconque.

MESUREUR (zu) n. m. Qui mesure, sur les marchés, certaines marchandises. Appareil destiné à mesurer.

MÉSUSAGE (zu-sa-je) n. m. Mauvais usage.

MÉSUSER (zu-zé) v. n. Mal user : *les enfants sont sujets à mésuser de leur liberté*.

META (mé) n. f. (mot lat.). Chez les Romains, chacune des deux bornes situées aux extrémités du cirque et autour desquelles les coureurs devaient tourner.

MÉTABOLE n. f. (gr. *metabolé*). Figure de rhétorique, par laquelle on répète des mots dits précédemment, mais dans un autre ordre. Autre figure, consistant à répéter une idée en termes différents.

MÉTACARPE n. m. (du gr. *meta*, après, et *karpos*, le carpe). Partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACARPIEN, **ÈNE** (pi-in, è-ne) adj. Qui concerne le métacarpe : *les os métacarpiens*.

MÉTACENTRE (san-tre) n. m. Point idéal qui joue un grand rôle dans la théorie des corps solides flottants.

MÉTACENTRIQUE (san) adj. Qui se rapporte au métacentre : *courbe métacentrique*.

MÉTACHRONISME (kro-nis-me) n. m. (du gr. *meta*, après, et *kronos*, temps). Erreur qui consiste à assigner à un fait une date postérieure à sa date véritable.

MÉTAGRAMME (gra-me) n. m. (du gr. *meta*, après, et *gramma*, lettre). Changement d'une lettre dans un mot.

MÉTAYER (té-ri) n. f. (de *métayer*). Domaine rural exploité d'après le système du métayage. *Par ext.* Petit domaine rural.

MÉTAL n. m. (gr. *metallon*). Corps simple doué d'un éclat particulier appelé *éclat métallique*, conduisant bien, en général, la chaleur et l'électricité, et qui possède en outre la propriété de donner, en se combinant avec l'oxygène, au moins un acide basique : *le fer est le plus utile des métaux*. *Blas.* L'or et l'argent, pour les distinguer des émaux et des fourrures : *l'or et l'argent sont représentés par la couleur jaune et la couleur blanche*. (V. la planche *BLASON*). — Tous les métaux sont solides à la température ordinaire, sauf le mercure, qui est liquide, et l'hydrogène, qui est gazeux. Les principaux sont : l'or, l'argent, le platine, le mercure, le cuivre, l'aluminium, le fer, l'étain, le plomb, le zinc, etc. L'or, l'argent et le platine sont des métaux précieux.

MÉTALÈPSE (lep-se) n. f. (du gr. *metalépsis*, transposition). Figure de rhétorique, qui consiste à faire entendre une chose en exprimant ce qui l'amène ou ce qui la suit.

MÉTALÉITÉ (tal-lé) n. f. Ensemble des propriétés caractéristiques des métaux.

MÉTALLIFÈRE (tal-li) adj. (du lat. *metallum*, métal, et *ferre*, porter). Qui renferme un métal quelconque : *gisement métallifère*.

MÉTALLIN (tal-lin). E adj. Qui a une teinte métallique : *aspect métallin*.

MÉTALLIQUE (tal-li-ke) adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal : *éclat métallique*. Fig. Sonore comme les métaux : *son métallique*. Dur et sec comme les métaux.

MÉTALLIQUEMENT (tal-li-ke-man) adv. En métal, en espèces.

MÉTALLISATION (tal-li-za-si-on) n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER (tal-li-sé) v. a. Donner un éclat métallique. Couvrir d'une légère couche de métal. Ramener les métaux combinés à l'état de puré.

MÉTALCOCHROMIE de *métal*, et du gr. *khroma*, couleur n. f. Art de colorer la surface des métaux.

MÉTALLOGRAPHIE (tal-lo-gra-fi) n. f. (du gr. *metallon*, métal, et *graphein*, décrire). Science qui traite des métaux. Gravure sur métal.

MÉTALLOGRAPHIQUE (tal-lo) adj. Qui a rapport à la métallographie.

MÉTALLOÏDE (tal-lo-i-de) n. m. (du gr. *metallon*, métal, et *eidos*, aspect). Corps simple non métallique : *l'oxygène est un métalloïde*. — Les métalloïdes sont mauvais conducteurs de la chaleur et de l'électricité ; ils manquent en général d'éclat métallique, et leurs composés oxygénés sont ou des oxydes neutres, ou des oxydes acides. Les principaux métalloïdes sont : le fluor, le chlore, le brome, l'iode, l'azote, le soufre, le sélénium, le tellure, l'arsène, le phosphore, l'arsenic, l'antimoine, le carbone, le silicium, le bore.

MÉTALLOÏDIQUE (tal-lo-i) adj. Chim. Qui se rapporte aux métalloïdes.

MÉTALLOTHÉRAPIE (tal-lo, pi) n. f. Traitement de certaines maladies par des applications de métaux sur la peau.

MÉTALLURGIE (tal-lur-ji) n. f. (du gr. *metallon*, métal, et *ergon*, ouvrage). Art d'extraire, de purifier et de travailler les métaux : *la métallurgie a fait la fortune du Creusot*.

MÉTALLURGIQUE (tal-lur) adj. Qui a rapport à la métallurgie : *l'industrie métallurgique*.

MÉTALLURGIQUEMENT (tal-lur-ji-ke-man) adj. Au point de vue de la métallurgie. (Peu us.)

MÉTALLURGISTE (tal-lur-ji-te) n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMÈRE adj. (du gr. *meta*, qui marque changement, et *meros*, partie). Se dit d'un corps isomère d'un autre. N. m. Chacun des anneaux d'un ver ou d'un arthropode.

MÉTAMÈRE (ri) n. f. (de *métamère* adj.). Isomérisme des corps.

MÉTAMORPHIQUE adj. Se dit des roches qui se modifient : *schistes métamorphiques*.

MÉTAMORPHISME (fis-me) n. m. Modification physique et chimique d'une roche : *le métamorphisme a transformé les roches sédimentaires*.

MÉTAMORPHOSABLE (sa-ble) adj. Qui peut être métamorphosé.

MÉTAMORPHOSE (fô-ze) n. f. (de *métamorphoser*). Changement d'un être en un autre être : *les métamorphoses de la mythologie*. Changements de forme ou de structure, qui surviennent pendant la vie de certains animaux : *les insectes subissent des métamorphoses*. Fig. Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER (zé) v. a. (du gr. *meta*, qui marque changement, et *morphé*, forme). Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles*. Fig. Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement métamorphosé*.

MÉTAPHORE n. f. (du gr. *metaphora*, transport). Figure de rhétorique par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue. (C'est par métaphore qu'on dit : *la lumière de l'esprit*, *la fleur des ans*, etc.)

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique*. Qui abonde en métaphores : *le style des Orientaux est très métaphorique*.

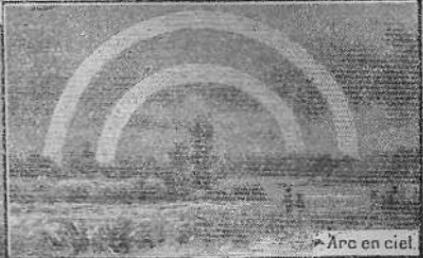
MÉTAPHORIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière métaphorique : *parler métaphoriquement*.

MÉTAPHORISER (zé) v. a. Mettre en métaphore. Parler métaphoriquement.

MÉTAPHOSPHATE (fos-fa-te) n. m. Sel de l'acide métaphosphorique.



Aurora boréale



Arc en ciel



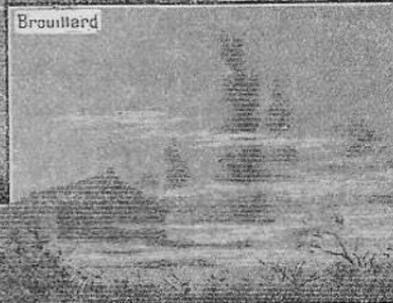
Halo



Foudre



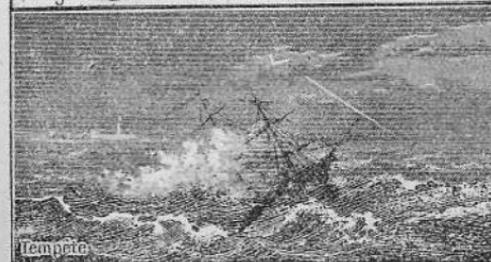
Etoile filante. Aérolithe



Brouillard



Neige



Tempête



Trombe

MÉTAPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. Se dit d'un des acides dérivés du phosphore.

MÉTAPHRASE (*fra-se*) n. f. (gr. *metaphrasis*). Traduction faite pour exprimer le sens d'un ouvrage, plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Celui qui interprète, qui explique un auteur.

MÉTAPHYSICIEN (*zi-si-in*) n. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique : Leibniz est un admirable métaphysicien.

MÉTAPHYSIQUE (*zi-ke*) n. f. (du gr. *meta* la *phusika*, après la physique (parce que, dans les œuvres d'Aristote, cette connaissance était traitée après la physique). Connaissance des causes premières et des premiers principes : la *métaphysique* d'Aristote. Théorie générale et abstraite : la *métaphysique* du langage. Abstraction, caractère de ce qui est abstrait : il y a trop de *métaphysique* dans cet ouvrage. Adjectif. Qui appartient à la métaphysique : preuves *métaphysiques* de l'existence de Dieu. Trop abstrait : raisonnement *métaphysique*.

MÉTAPHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPLASME (*plas-me*) n. m. (gr. *metaplasmos*). Gram. Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : l'élision, la syncope, etc., sont des *métaplasmes*.

MÉTAPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport au métaplasme.

MÉTARGON n. m. Gaz incolore, découvert dans l'air atmosphérique, en 1898, par le chimiste anglais William Ramsay.

MÉTASTASE (*tas-to-se*) n. f. (du gr. *metastasis*, déplacement). Changement dans le siège d'une maladie. *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur rejette sur le compte d'autrui ce qu'il est forcé d'avouer.

MÉTATARSE n. m. (du gr. *meta*, après, et *tarsos*, tarso). Partie du pied, comprise entre le tarso et les orteils : le *métatarse* est formé par cinq os allongés et parallèles. (V. la planche HOMME.)

MÉTATARIEN, **ENNE** (*si-in*, *b-ne*) adj. Qui appartient au métatarse : les os *métatarsiens*. N. m. Se dit de chacun de ces os.

MÉTATHÈSE (*tè-se*) n. f. (du gr. *metathesis*, déplacement). Figure de grammaire, par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *berlue* pour *berlue*, *berloque* pour *berloque*, etc.

MÉTATHORAX (*rahs*) n. m. Troisième division du thorax d'un insecte.

MÉTAYAGE (*tè-ia-je*) n. m. Forme de bail, où l'exploitant et le propriétaire d'un domaine rural se partagent les fruits du sol.

MÉTAYER (*tè-ia*). **ÈRE** n. (bas lat. *medietarius*; de *medietas*, moitié). Personne qui exploite un domaine rural suivant le système du métayage. *Par ext.* Fermier. Ouvrier des champs, loué à gages.

MÉTAZOIRE (*zo-è-re*) n. m. Dans les théories de Haeckel, animal possédant des organes cellulaires différenciels : la *gastrula* est la forme larvaire des *métazoaires*.

MÉTÉIL (*tè, i mill*) n. m. (du lat. *mixtus*, mélangé). Mélangé de seigle et de froment : le *pain de météil* se conserve mieux que le *pain de froment*.

MÉTÉMPYCOSE (*tan-psi-kè-se*) n. f. (du gr. *meta*, qui indique changement, en, dans, et *psukhè*, âme). Transmigration des âmes d'un corps dans un autre : *Fouquier et Jean Reynaud ont défendu la doctrine de la métémpyose*. — Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre a été admis dans l'antiquité par plusieurs peuples et repris par certains philosophes contemporains. Cette croyance se rencontra dans l'Inde, en Égypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. Le dogme de la métémpyose devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la chair de l'un des siens ; aussi, l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brahmanes et de la philosophie pythagoricienne.

MÉTÉORE n. m. (du gr. *metéoron*, chose qui se passe en l'air). Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère (comme le tonnerre, les éclairs, l'arc-

en-ciel, la pluie, la neige, la grêle, etc.). *Fig.* Personne ou chose qui brille d'un éclat très vif et passager : *Gustave-Adolphe a traversé comme un météore l'histoire de l'Allemagne*.

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore. *Pierres météoriques*, *aérolithes*.

MÉTÉORISATION (*za-si-on*) n. f. V. MÉTÉORISME. **MÉTÉORISER** (*zè*) v. a. (du gr. *meteorizein*, soulever). Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur : la *luzerne météorise* souvent les bœufs.

MÉTÉORISME (*ris-me*) n. m. ou **MÉTÉORISATION** (*za-si-on*) n. f. Enflure de l'abdomen chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés : *Tabus des fourrages verts précoque le météorisme*.

MÉTÉORITE n. m. Fragment minéral qui nous vient des espaces interplanétaires : les *bolides* peuvent engendrer des *météorites*.

MÉTÉOROLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *metéoron*, météore, et *logos*, discours). Partie de la physique, qui traite des phénomènes atmosphériques : la *météorologie* est d'un grand secours aux navigateurs.

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : observations *météorologiques*.

MÉTÉOROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTÉOROLOGUE** (*lo-ghè*) n. m. Savant qui s'occupe de météorologie.

MÉTÉOROMANCIE (*st*) n. f. (du gr. *metéoron*, météore, et *maneta*, divination). Divination par l'observation des éclairs, du tonnerre et des météores.

MÉTÈQUE n. m. (gr. *metoikós*). Nom donné, à Athènes, aux étrangers établis à demeure dans cette ville : *Clisthène donna le droit de cité à un grand nombre de métèques d'Athènes*. *Par ext.* Étranger domicilié dans un autre pays.

MÉTHANE n. m. Gaz incolore, de densité 0,559, brûlant à l'air avec une flamme jaune. (Il se dégage des matières en putréfaction et constitue le grisou des houillères, *Syn.* FORMÈNE, GAZ DES MARAIS, PROTOCARBURE D'HYDROGÈNE.)

MÉTHODE n. f. (gr. *methodos*; de *meta*, avec, et *odos*, voie). Marche raisonnée, que l'on suit pour arriver à un but : *procéder avec méthode*. *Par ext.* Manière d'agir, habitude : *chacun a sa méthode*. *Philos.* Marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité : *Descartes a écrit un magnifique discours de la méthode*. Ouvrage qui contient, rangés dans un ordre de progression logique, les principaux éléments d'une science, d'un art, etc. : *méthode de piano*. *Bot.* Mode de classement des espèces végétales.

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique*. Ou il y a de la méthode : *classement méthodique*. *ANT.* Désordonné, brouillon.

MÉTHODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec méthode : *investir méthodiquement une place*.

MÉTHODISME (*dis-me*) n. m. Doctrine des méthodistes : le *méthodisme* a recruté ses principaux adhérents en Écosse et aux États-Unis.

MÉTHODISTE (*dis-te*) n. m. Membre d'une secte anglicane très rigide, fondée au XVIII^e siècle par John Wesley, pour réveiller la foi.

MÉTHYLE n. m. Premier terme de la série de radicaux des carbures gras : le *méthyle* n'a pas été isolé. *Chlorure de méthyle* (CH₂Cl) liquide, dont l'évaporation abaisse la température à - 35° et qui est employé dans plusieurs industries et en médecine.

MÉTHYLENE n. m. Nom commercial de l'alcool méthylique ou esprit de bois. Bleu de méthylène, colorant.

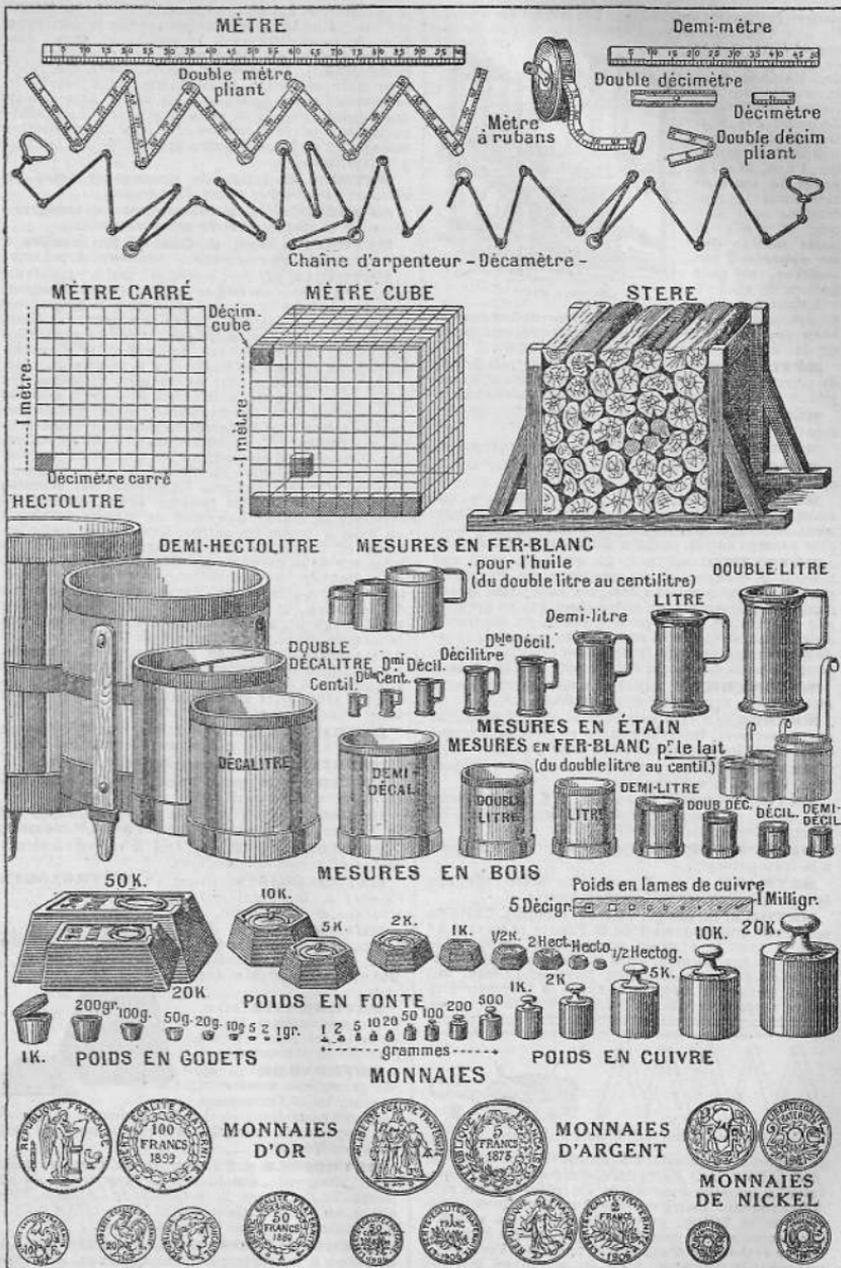
MÉTHYLIQUE adj. *Chim.* Se dit de composés dérivés du méthane : *alcool méthylique*.

MÉTICULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière méticuleuse : *examiner méticuleusement un compte*.

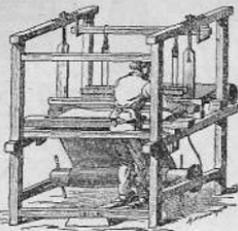
MÉTICULEUX, **EUSE** (*lèd, eu-se*) adj. (lat. *meticulosus*). Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *caractère méticuleux*. Qui s'inquiète de minuties : *fonctionnaire méticuleux*.

MÉTICULOSITÉ (*zi-tè*) n. f. Caractère d'un esprit méticuleux.

MÉTIER (*ti-è*) n. m. (lat. *ministerium*). Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de ser-*



rier. Profession quelconque : le *métier des armes*. Ce que l'on fait habituellement : le *métier de coquette*. Faire *métier* de, faire profession de. Machine pour la confection des tissus : *métier à la Jacquart*, Fig. *Métier une chose sur le métier*. L'entreprendre. Prov. : Il n'est point de son *métier*, toutes les professions sont bonnes. Il n'est ni petit *métier* qui ne nourrisse ses maîtres, on peut gagner de quoi vivre, dans toutes les professions. Chacun son *métier*, les vaches seront bien gardées, chacun doit s'occuper exclusivement de ses affaires, pour que tout en aille mieux.



Métier à tisser.

MÉTIS, ISSE (*tiss, ti-se*) adj. et n. (lat. *mixticius*; de *mixtus*, mêlé). Produit par le croisement de sujets de races différentes : *animal métis*; *poirier métis*.

MÉTissage (*ti-sa-je*) n. m. (de *métis*). Croisement de deux races.

MÉTISSEUR (*ti-sé*) v. a. Croiser par le métissage.

MÉTNIEN (*ni-in*) adj. m. *Astr.* Cycle métonien, cycle inventé par Méton. (V. CYCLE.)

MÉTONOMASIE (*mé*) n. f. (du gr. *meta*, prép. qui marque le changement, et *onoma*, nom). Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *La Ramée*.

MÉTONYMIE (*mé*) n. f. (du gr. *meta*, prép. qui marque le changement, et *onoma*, nom). Figure de rhétorique, qui consiste à désigner un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation de la cause à l'effet, du contenant au contenu, de la partie au tout, etc., comme : *il vit de son travail*, pour *du fruit de son travail*; *la ville*, pour *ses habitants*; *cent voiles*, pour *cent vaisseaux*.

MÉTONYMIQUE adj. Qui a le caractère de la métonymie : *expression métonymique*.

MÉTOPE n. f. (gr. *metopé*; de *meta*, entre, et *opé*, ouverture). Intervalle carré et le plus souvent orné, entre les triglyphes d'une frise dorique.

MÉTOPOSCOPE (*pos-ho-pe*) n. m. Celui qui pratique l'art de la météoscopie.

MÉTOPOSCOPIE (*pos-ho-pl*) n. f. (du gr. *metopon*, front, et *skoppé*, examen). Divination par l'inspection des lignes du front.

MÉTOPOSCOPIQUE (*pos-ho*) adj. Qui a rapport à la météoscopie.

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre : *effectuer le métrage d'un travail de maçonnerie*.

MÈTRE n. m. (du gr. *metron*, mesure). Unité de mesure de longueur, adoptée en France et servant de base à tout le système des poids et mesures : le *mètre* est sensiblement égal à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. (Abrév. m.) Objet servant à mesurer et ayant la longueur d'un mètre : *mètre en bois*, en *cuivre*. *Mètre carré*, unité



Mètres : 1. Droit; 2. Pliant; 3. A ruban.

de superficie équivalant à un carré d'un mètre de côté. (Abrév. m².) *Mètre cube*, unité de volume équivalant à un cube d'un mètre de côté. (Abrév. m³.) *Mètre courant*, mètre en longueur. Dans la prosodie grecque et latine, groupe déterminé de syllabes longues ou brèves, comprenant deux temps marqués. Forme rythmique d'une œuvre poétique. Vers. — Le mètre est la longueur, à 0^o, du prototype international en platine iridié qui a été déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres. Les multiples du mètre sont :

le *décamètre* (dam), le *hectomètre* (hm), le *kilomètre* (km), etc.; les sous-multiples sont : le *décamètre* (dm), le *centimètre* (cm), le *millimètre* (mm), etc. Les multiples du mètre carré sont : le *décimètre carré* (dam²), le *hectomètre carré* (hm²), etc.; les sous-multiples sont : le *décimètre carré* (dm²), le *centimètre carré* (cm²), etc. Le mètre cube a pour multiples le *décimètre cube* (dam³), etc.; les sous-multiples sont : le *décimètre cube* (dm³), le *centimètre cube* (cm³) et le *millimètre cube* (mm³). [V. MÉTRIQUE (système).]

MÈTRE n. m. Action de mesurer au mètre. Le résultat : *inscrire le mètre d'un travail*.

MÉTRER (*tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Mesurer au mètre : *métrer une construction*.

MÉTRÉUR n. et adj. m. Celui qui fait le métrage des constructions : *métréur vérificateur*. Arpenteur.

MÉTRIQUE adj. (gr. *metrôkos*). Qui a rapport au mètre. **Système métrique**, ensemble des mesures, ayant pour base le mètre : le *système métrique est obligatoire ou facultatif dans la plupart des Etats du monde*. **Quintal métrique**, poids de cent kilogrammes. **Tonne métrique**, poids de mille kilogrammes. Qui a rapport au mètre ou à la mesure du vers. — Avant l'établissement du système métrique, les différentes mesures usitées en France (v. MÉSURE) présentaient deux inconvénients : 1^o les unités portant le même nom variaient en grandeur d'une province à l'autre; 2^o les subdivisions de l'unité n'étaient pas décimales (il en résultait de grandes complications dans les calculs). En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesure qui servirait de base à toutes les autres. Les académiciens Michain et Delambre furent chargés de mesurer la longueur de la partie du méridien terrestre comprise entre Dunkerque et Barcelone; cette mesure s'effectua de 1792 à 1793. On en déduisit la longueur totale du méridien, et la quarante-millionième partie de cette longueur, prise pour unité de longueur, reçut le nom de *mètre*. Le mètre sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique*. Le système métrique devint légal en France par le décret du 2 novembre 1801, et il fut définitivement rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 1840.

MÉTRIQUE n. f. (du gr. *metron*, mesure). Science qui étudie les éléments dont sont formés les vers.

MÉTRITE n. f. Inflammation de la matrice.

MÉTRO (*tro*) n. m. A Paris, abréviation de *métropolitain* (chemin de fer).

MÉTROLOGIE (*jt*) n. f. (du gr. *metron*, mesure, et *logos*, discours). Science, traité des poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la métrologie : *traité métrologique*.

MÉTROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de métrologie.

MÉTRONANIE n. m. (du gr. *metron*, mesure des vers, et *manía*, manie). Qui a la manie de faire des vers.

MÉTRONANIE (*mé*) n. f. (de *métronanie*). Manie de faire des vers : *Piron a raillé la métronanie*.

MÉTRONOME n. m. (du gr. *metron*, mesure, et *nomos*, loi). Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical : le *métronome a été imaginé par Maelzel*.

MÉTROPOLE n. f. (du gr. *metr*, mère, et *polis*, ville). Etat, ville, considérés par rapport à leurs colonies : la France est la *métropole de l'Algérie*. Ville qui a un siège archiepiscopal. Par ext. La ville la plus importante d'une région. Capitale.

MÉTROPOLITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Qui a le caractère d'une métropole. Qui appartient à la capitale d'un Etat : *chemin de fer métropolitain*. Archevêque : *église métropolitaine*. N. m. Archevêque.



par rapport à ses suffragants. Chemin de fer souterrain ou aérien, qui dessert les régions d'une grande ville.

MÉTROPOLITE n. m. Dignitaire des Eglises orthodoxes, qui occupe un rang intermédiaire entre le patriarche et les évêques.

METS (mè) n. m. (du lat. *missum*, ce qui est mis sur la table). Tout aliment apprêté qu'on sert aux repas : *mets délicats*.

METTABLE (mè-ta-ble) adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable*.

METTAGE (mè-ta-je) n. m. Action de mettre, de disposer en vue d'un travail.

METTEUR (mè-teur) n. m. Celui qui met. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles et, au fig., celui qui emploie les travaux d'autrui pour composer quelque chose de nouveau. *Metteur en scène*, personne qui, pendant les répétitions d'une pièce, règle les mouvements de chacun des acteurs, la disposition des décors, etc. *Metteur en pages*, typographe qui rassemble les paquets de composition, pour en former des pages et des feuillets.

METTRE (mè-tre) v. a. (du lat. *mittere*, envoyer. *Je mets, nous mettons. Je mettais, nous mettions. Je mis, nous mîmes. Je mettrai, nous mettrons. Je mettrais, nous mettrions. Mets, mettons, mettez. Que je mette, que nous mettions. Que je misse, que nous missions. Mettant, Mts, e*). Placer, poser, introduire : *mettre une clef dans la serrure*. Ranger, combiner : *mettre de niveau*. Etablir, faire assise : *mettre au bas bout de la table*. Adosser, ajuster : *mettre un manche à un balai*. Poser sur le corps comme vêtement : *mettre un habit neuf*. Mêler, verser : *mettre du sel dans la sauce*. User de : *mettre du soin à ce que vous faites*. Faire le placement de : *mettre son argent à la caisse d'épargne*. Dépenser : *mettre cent francs à un bibelot*. Employer tant de temps : *la terre met vingt-quatre heures à tourner autour de son axe*. Accommoder : *mettre un lièvre en civet*. Faire consister : *chacun met son bonheur où il lui plaît*. Fam. Supposer : *mettez que je n'ai rien dit*. Fig. *Mettre la table*, placer la nappe, disposer les couverts sur la table. *Mettre une terre en blé*, l'ensemencer. *Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose. *Mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter ; sur une chose, la découvrir. *Mettre la dernière main à un travail*, l'achever. *Mettre la main à la plume*, commencer d'écrire. *Mettre au fait*, instruire. *Mettre un vaisseau, des canots à la mer*, les lancer. *Mettre de côté*, réserver, épargner. *Mettre en peine*, inquiéter. *Mettre en pièces*, briser. *Mettre à sec*, tarir. *Mettre à l'épreuve*, éprouver. *Mettre à même*, faciliter les moyens. *Y mettre du sien*, faire des concessions. *Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table*. Commencer : *se mettre à travailler*. Suivre un régime : *se mettre à la diète*. *Se mettre en colère*, se fâcher. *Se mettre à son aise*, agir sans gêne. *Se mettre en frais*, faire des dépenses. *Se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument. *Il se met bien*, il s'habille bien. ANT. **Enlever, ôter**.

MEUBLANT (blan). E adj. Propre à meubler : une étoffe meublante. DR. **Meubles meublants**, objets qui servent à meubler et à garnir un appartement.

MEUBLE adj. (du lat. *mobilis*, qui on peut changer de place). Qui peut être changé de place, remué : *sol, terre meuble*. Biens meubles, qui peuvent se transporter, par opposition à *immeubles* (maisons, champs, etc.). N. m. Tout objet mobile qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Mobilier : *maison dont le meuble est usé*. (Vx en ce sens.) Blas. Toute figure qui charge un écu. ANT. **Immeuble**.

MEUBLER (blè) v. a. Garnir de meubles. Fig. *Meubler sa mémoire*, l'ornier de connaissances. Absol. : *ces tentures meublent bien*. **Se meubler** v. pr. Acheter des meubles pour soi. ANT. **Démeubler**.

MEUGLEMENT (man) n. m. Syn. de **BEUGLEMENT**.

MEUGLER (glè) v. n. Syn. de **BEUGLER**.

MEULARD (lar) n. m. Grosse meule.

MEULE n. f. (lat. *mola*). Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de remouleur*. Tas de foin, de blé, etc., de forme généralement conique, et recouvert d'une sorte de toit de chaume, que l'on élève dans les champs. Tas de bois recouvert de gazon, que l'on carbonise

en plein air. *Meule de fromage*, grosse masse de fromage ayant la forme d'une meule de moulin.

MEULIERE (ri) n. f. Endroit où l'on taille les meules à aiguiser.

MEULETTE (lè-te) n. f. Petite meule de foin. Estomac des morues.

MEULIER (li-è) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne les meules de moulin.

MEULIER (li-è). ÈRE adj. Qui a rapport aux meules à moudre : *silex meulier* ; *Pierre meulière*. N. f. Silex propre à faire des meules de moulin et aussi employé dans la construction : *la meulière est commune en Brie*. Carrière d'où on la tire.

MEULON n. m. Petite meule provisoire de foin, de chanvre, etc. Tas de sel tiré des marais salants et recouvert d'une couche d'argile plastique.

MEUNERIE (r) n. f. Commerce, industrie du meunier. Ensemble des meuniers : *la meunerie française*.

MEUNIER (ni-è, ÈRE) n. (lat. pop. *molinaris* ; de *molinum*, moulin). Personne qui fait valoir un moulin : *porter du blé au meunier*. N. m. Nom vulgaire de divers oiseaux (perroquets, etc.) et d'un poisson qui vit près des moulins : *le chevesne*. N. f. Nom vulgaire de la mesange à longue queue.

MEURT-DE-FAIM (meur-de-fin) n. invar. Personne qui manque du strict nécessaire.

MEURTRE n. m. (orig. germ.). Homicide commis volontairement : *le meurtre avec préméditation est qualifié d'assassinat*. Fig. *C'est un meurtre d'abattre ce monument*.

MEURTREUR (tri-è) n. m. Qui commet un meurtre : *assassin* ; *Catin fut le premier meurtre*.

MEURTREUR (tri-è). ÈRE adj. (de *meurtre*). Qui cause la mort de beaucoup de personnes : *la peste est meurtrière*. Fig. *Destructeur, dangereux*.

MEURTREUSE n. f. Vide étroit, pratiqué dans les murailles des ouvrages fortifiés, et destiné au passage des projectiles. (V. CHÂTEAU FORT.)

MEURTREUSEMENT (man) adv. D'une façon meurtrière. (Peu us.)

MEURTRIS v. a. Faire une meurtrissure. Gâter des fruits par choc ou contact : *la grêle meurtrit les fruits mûrs*.

MEURTRISSANT (tri-san), E adj. Qui produit des meurtrissures. (Peu us.)

MEURTRISSURE (tri-su-re) n. f. Contusion avec tache livide. Tache sur les fruits meurtris.

MEUTE n. f. (du lat. *mota*, chose mue). Nombre de chiens courants dressés pour la chasse : *lancer une meute sur un cerf*. Fig. *Ramassis d'individus dangereux : une meute de créanciers*.

MEVENDRE (van-dre) v. a. (du préf. *mé*, et de *vendre*. — Se conj. comme *vendre*). Vendre à perte.

MEVENTE (van-tee) n. f. Vente mauvaise, improductive ou difficile : *la mévente des vins, des blés*.

MEXICAIN, E (mek-si-kin, è-ne) n. et adj. Du Mexique.

MEZAIL (za. l mill.) n. m. Ensemble des pièces mobiles constituant la visière d'un casque clos.

MEZEUREON n. m. Arbuste du genre daphné, vulgairement *bois-gentil*.

MEZZAINE (mèd-za) n. f. (ital. *mezzano*). Petit étage entre deux grands. Petite fenêtre d'entresol.

MEZZA VOCE (mèd-za-vot-ché) loc. adv. Expression italienne signifiant à demi-voix : *chanter mezza voce*.

MEZZO-SOPRANO (mèd-zo) n. m. (m. ital. signif. *moysen soprano*). Voix de femme, qui tient le milieu entre le soprano et le contralto. Pl. des *mezzo-sopranos* (ou *sopranos*).

MEZZO-TERME (mèd-zo-tèr-mè-né) n. m. invar. (mot ital.). Moyen terme.

MEZZO-TINTO (mèd-zo-tin-to) n. m. invar. (en ital. *demi-teinte*). Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire*.

MI n. m. (première syllabe du mot *mira*, dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste).

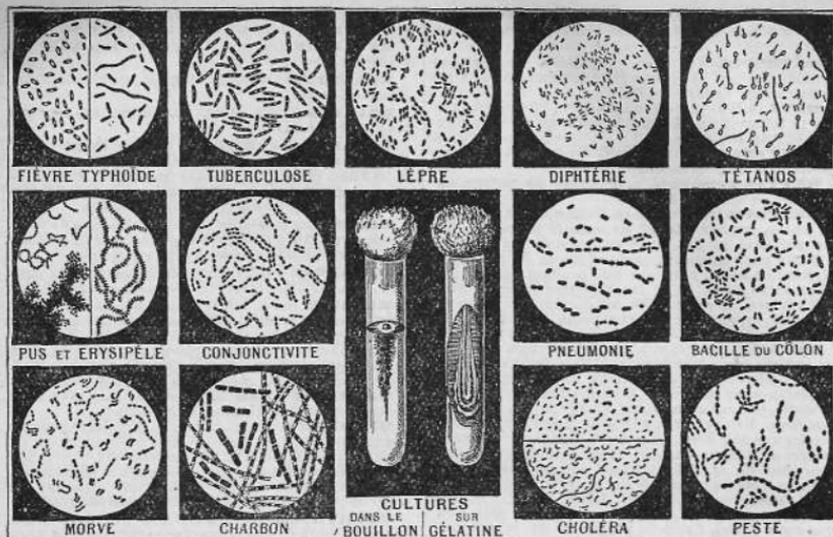
Le mi, d'après les trois clefs.

Troisième note de la gamme. Signe qui la représente.



Le mi, d'après les trois clefs.

Troisième note de la gamme. Signe qui la représente.



MICROBES.

MI (du lat. *medius*, qui est au milieu). Mot invariable, qui se joint à certains mots par un trait d'union et qui signifie à moitié, à demi : à *mi-côte*, à *mi-flor*, à *mi-garabe*, *mi-noût*.

MIA n. m. Nom des temples japonais.

MIAOU n. m. (onomat.). Cri du chat.

MIASMATIQUE (*as-ma*) adj. Qui renferme ou produit des miasmes : les *marécages miasmatiques de la Campagne romaine*. Foyer *miasmatique*, qui produit des miasmes. *Fièvre miasmatique*, qui résulte de miasmes.

MIASME (*as-me*) n. m. (du gr. *miasma*, souillure). Emanation morbifique, provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULANT (*mi-ô-lan*), **E** adj. Qui miaule, qui a l'habitude de miauler.

MIAULEMENT (*ô-le-man*) n. m. Cri du chat.

MIAULER (*ô-lé*) v. n. (onomatop.). Faire des miaulements.

MICA n. m. (mot lat. signif. *parcelle*). Pierre brillante, feuilletée, écailleuse, d'un éclat métallique : le *mica* est une *silico-aluminate de potasse, de fer ou de magnésie*.

MICACÉ, **E** adj. Qui est de la nature du mica. Qui contient du mica : *schistes micacés*. Bot. Qui a des écailles semblables à des paillettes de mica.

MI-CARÈME n. f. Le jeudi de la troisième semaine du carême : la *mi-carême* est un jour de divertissement. Pl. des *mi-carêmes*.

MICASCHISTE (*ka-chis-te*) n. m. (de *mica*, et *schiste*). Roche composée de mica et de quartz.

MICHE n. f. (flam. *miche*). Pain de petite grosseur. Pain rond de poids plus considérable.

MI-CHEMIN (**A**) loc. adv. Vers le milieu du chemin : *Etampes* est à *mi-chemin* entre Orléans et Paris. Fig. Avant d'avoir atteint son but : *s'arrêter à mi-chemin dans une entreprise*.

MICMAC (*mik-mak*) n. m. *Fam.* Intrigue. Pratique secrète dans un but blâmable : *il y a un micmac dans cette affaire*.

MICOCOLLEA (*li-é*) n. m. Arbr. du genre *orme*, utilisé en ébénisterie.

MI-CORPS (**Kor**) (**A**) loc. adv. Au milieu du corps. De façon à ne laisser voir que la partie supérieure du corps.

MI-CÔTE (**A**) loc. adv. A moitié de la côte : *l'équipage dut s'arrêter à mi-côte*.

MICR, **MICRO** (du gr. *mikros*, petit), préfixe qui exprime l'idée de *petitesse*. Préfixe indiquant, dans le système métrique, la division d'une grandeur par un million : Ex. : *microampère*, *microhm*, *microvolt*, etc. (Abrév. μ .)

MICROBE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *bios*, vie). Être vivant microscopique, habitant l'air ou l'eau : les *microbes* sont les *agents habituels des maladies infectieuses*. - Les microbes (*bactéries*, *bacilles*, etc.) sont des organismes qui comprennent des *algues*, des *champignons*, des *levures*, etc. On les rencontre partout : dans le sol, dans l'air, dans l'eau, dans le corps des animaux. Ils transforment, en se multipliant, les éléments où ils vivent, en rejetant les résidus de leur activité vitale. Ainsi s'effectuent les *putréfactions*, les *fermentations* dont certaines donnent naissance aux *maladies infectieuses*. Leur étude date surtout de Pasteur, qui a pu les isoler par ses méthodes de culture, dans le bouillon ou sur gélatine, pomme de terre, etc.

MICROBICIDE adj. (de *microbe*, et du lat. *caedere*, tuer). Qui tue les microbes.

MICROBIE (**bi**) n. f. *Méd.* Syn. de *microbiologie*.

MICROBIEN, **ENNE** (*bi-in*, *ô-ne*) adj. Qui a rapport aux microbes : *maladie microbienne*.

MICROBIOLOGIE (**ji**) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *bios*, vie, et *logos*, traité). Science qui s'occupe des microbes : Pasteur a été un des *fondateurs de la microbiologie*.

MICROCEPHALE adj. et n. (du préf. *micro*, et du gr. *kephalé*, tête). Se dit d'une personne dont la tête est petite, par suite d'un défaut de développement de l'encéphale. Bot. Se dit d'une plante dont les fleurs sont réunies en petits capitules.

MICROCEPHALIE (**li**) n. f. (de *microcéphale*). Idiotope provenant de la petitesse du cerveau.

MICROCOSME (*kos-me*) n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *kosmos*, monde). Petit monde. Résumé de l'univers.

MICROCOSMIQUE (*kos-mi-he*) adj. Qui a rapport au microcosme.

MICROGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE (**ff**) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *graphe*, écriture). Science qui a pour objet l'étude, au microscope, des objets très petits.

MICROGRAPHIQUE adj. Relatif à la micrographie : *préparation micrographique*.

MICROLOGIE (f) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *logos*, discours). Traité sur les corps microscopiques.

MICROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la micrologie : *essais micrologiques*.

MICROLOGUE (o-ghe) n. m. Celui qui se livre à des études micrologiques.

MICROMÈTRE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer de petits objets ou de petites images observées au microscope ou à l'aide d'un instrument d'optique.

MICROMÉTRIE (trf) n. f. (de *micromètre*). Action de déterminer les dimensions extrêmement petites.

MICROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la micrométrie : *procédés micrométriques*.

MICROMÉTRIQUEMENT (ko-man) adv. Par des procédés micrométriques.

MICROMILLIMÈTRE (mil-li) n. m. Syn. de MICRON.

MICRON n. m. *Physiq.* Millionième partie du mètre.

MICRO-ORGANISME ou **MICROORGANISME** (nis-me) n. m. Organisme microscopique, végétal ou animal.

MICROPHONE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *phônê*, voix). Instrument qui augmente l'intensité du son : *l'invention du microphone est due à Hughes*.

MICROPHOTOGRAPHIE (f) n. f. Photographie de préparations microscopiques.

MICROPHYLE n. m. Orifice de l'ovule des plantes.

MICROSCOPE (kros-ko-pe) n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *skopein*, observer). Instrument d'optique, qui grossit les objets à la vue. (V. LUNETTE).

MICROSCOPIE (kros-ko-pi) n. f. Examen au microscope. (Peu us.)

MICROSCOPIQUE (kros-ko) adj. Qui se fait au moyen du microscope : *études microscopiques*. Qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *animalcules microscopiques*. Par *exagér.* Très petit : *un livre microscopique*.

MICROSPORANGE (kros-po) n. m. Organe de diverses algues et cryptogames vasculaires, dans lequel se forment les microspores.

MICROSPORE (kros-po-re) n. f. Les plus petites spores des végétaux qui en ont de deux sortes.

MICROTHERMIE (têr-mi) n. f. Millionième de thermie. (Abrév. *th.*). Syn. FRISSURE. PETITE CALORIE.

MICROTOME n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *tomê*, section). Instrument pour découper dans des tissus (animaux ou végétaux) de minces tranches, pour les étudier au microscope.

MICROZOÏRE (ê-re) n. m. Animalcule, organisme de très petite taille.

MICROZYMA n. m. Granulation amorphe et amyloïde du protoplasma.

MICTION (mik-si-on) n. f. (lat. *miçtio*). Action d'uriner.

MIDI n. m. (du préf. *mi*, et du lat. *dies*, jour). Milieu du jour : *sur le midi*. Un des points cardinaux : *le midi* (ou *le sud*). Exposition d'un lieu qui est en face de ce point : *louer un appartement au midi*. Fig. Chercher midi à quatorze heures, des difficultés où il n'y en a point. Pays méridionaux (en ce sens, prend une majuscule) : *productions du Midi*. ANT. Nord.

MIDSHIPMAN (mid-ship-man) n. m. (mot angl.). Aspirant, dans la marine anglaise. Pl. *midshipmen*.

MIE (mi) n. f. (lat. *mica*). Miette. (Vx.) Partie intérieure du pain.

MIE (mi) adv. (du lat. *mica*, miette). Syn. de PAS : *je n'en veux mie*. (Vx.)

MIE (mi) n. f. Abrév. du mot *amie*. Fam. (Y. x'AMIE.)

MIEL (êl) n. m. (lat. *mel*). Substance sucrée, sirupeuse, épaisse, que certains insectes, principalement les abeilles, préparent avec les matières recueillies dans les fleurs et qu'ils déposent dans les alvéoles de leur ruche : *le miel est légèrement laxatif*. Fig. Douceur, agrément : *des paroles de miel*. *Doux comme le miel*, très doux. *Lune de miel*, premier temps du mariage, où l'on n'en voit que les plaisirs.

MIELLÉ (mi-ê-lê), E adj. Sucré avec du miel : *eau miellée*. Qui est propre au miel ; qui rappelle le miel : *odeur miellée*.

MIELLEUX ou **MIELLEUXE** (mi-ê-lu-re) n. f. Exsudation visqueuse et sucrée que laissent suinter, pendant les périodes de sécheresse, les feuilles de certains arbres des pays chauds.

MIELLEUSEMENT (ê-leu-se-man) adv. D'un ton mielleux : *parler mielleusement*.

MIELLEUX, EUSE (mi-ê-lê, eu-se) adj. Qui tient du miel : *goût mielleux*. Fig. Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses*.

MIEN, ENNE (mi-in, ê-ne) adj. poss. (lat. *meus*). Qui est à moi : *un mien parent*. Pron. poss. (avec *le, la, les*) : *c'est votre opinion, ce n'est pas la mienne*.

Le mien n. m. Ce qui m'appartient : *je ne demande que le mien*. **Les miens** n. m. pl. Mes proches, mes alliés : *les miens me sont chers*.

MIETTE (mi-ê-te) n. f. (de *mie*). Petite partie qui tombe du pain, quand on le coupe. Par *ext.* Parcelle d'un aliment quelconque. Petit morceau. Débris en général : *lesmiettes d'une fortune*.

MIEUX (mi-ê) adv. (lat. *melius*). D'une manière plus avantageuse, plus accomplie (sert de comparatif à *bien*) : *est enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois*. Être mieux, se porter mieux. *Aller de mieux en mieux*, faire toujours quelque progrès.

Tant mieux, expression de satisfaction dont on se sert pour se féliciter d'une chose. *Faute de mieux*, à défaut d'une chose plus avantageuse, plus agréable.

Le mieux, la mieux, avec la plus grande perfection (sert de superlatif à *bien*). N. m. Etat meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien*. Loc. adv. *Au mieux*, aussi bien que possible. *A qui mieux mieux*, à l'envi l'un de l'autre. *De son mieux*, aussi bien qu'il peut. Adjectif : *il n'y a rien de mieux que ce que vous dites*.

MIEUX-DISANT (mi-ê-dî-san), E adj. Qui parle mieux que les autres : *personne mieux disant*.

MIEUX-FAISANT (mi-ê-fê-san), E adj. Qui se conduit mieux que les autres. (Peu us.)

MIEVRE adj. D'une gentillesse prétentieuse. *les tableaux du Boucher sont souvent mievres*. Par *ext.* Cheit : *enfant bien mievre*. Autrefois, vif, espiègle.

MIEVREMENT (man) adv. Avec mieverrie.

MIEVRETE (rê) ou **MIEVRETTÉ** n. f. Caractère de ce qui est mievre : *la mievrette du style de Florian*. Action d'une personne mievre.

MIGNARD (ghnar), E adj. (de *mignon*). Qui a une gentillesse mignonne : *un enfant mignard*. Qui affecte une gentillesse mignonne : *un parler mignard*. N. m. Ce qui est mignard. Genre mignard.

MIGNARDEMENT (man) adv. D'une façon mignarde.

MIGNARDER (dê) v. a. (de *mignard*). Traiter délicatement : *mignarder un enfant*. Exécuter avec affecterie : *mignarder son style*.

MIGNARDISE (dî-ze) n. f. Grâce délicate : *mignardise des traits*. Action ou parole mignarde : *les mignardises d'une coquette*. Soutache enjolivée, servant de garniture. Variété de petit oillet.

MIGNON, ONNE (o-ne) adj. (du cell. *min*, petit, ou du germ. *minne*, amour). Délicat, gentil : *bouche mignonne*. Argent mignon, argent comptant, qu'on peut dépenser en superfluités. *Pêché mignon*, celui que l'on commet le plus souvent : *la coquetterie est le pêché mignon des jeunes filles*. N. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *ma mignonne*. N. m. Favori. *Spécialem.* Nom des favoris de Henri III.

ANT. *Enorme, grossier*.

MIGNONNE (gno-ne) n. f. Petit caractère d'imprimerie, de sept points. Poire d'un rouge foncé. Prune longue et jaune.

MIGNONNETTE (gno-nê-te) n. f. Dentelle très fine. Poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres. Petit oillet. Petite choréée sauvage. Diminutif de *mignonne*.

MIGNOTER (gno-tê) v. a. Fam. Traiter délicatement : *mignoter un enfant*.

MIGNOTISE (ti-ze) n. f. Fam. Flatterie, caresse.

MIGRAINE (grê-ne) n. f. (gr. *hêmikrania*; de *hêmi*, demi, et *gran-ia*, crâne). Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRAINEUX, EUSE (grê-neû, eu-se) adj. Relatif à la migraine. Atteint de migraine.



Microscope.



1. Grec; 2. Romain; 3. Gaulois; 4. Franc; 5. Carolingien; 6. Normand; 7. 8. Croisés, Règne des Valois. 9. Arbalétrier; 10. Vongler; 11. Arbalétrier; 12. Archer; 13. Goussarmier; 14. Homme d'armes; 15. Aventurier; 16. Chevalier; 17. Coulevrier; 18. Gendarme; 19. Piéton; 20. Arquebusier; 21. Piquier; 22, 23. Lansquenets; 24. Gendarme; 25. Arquebusier, Règne de Henri IV. 26. Officier caennois; 27. Arquebusier; 28. Gendarme; Règne de Louis XIII. 29. Arquebusier; 30. Mousquetaire; 31. Piquier.



RÈGNE DE LOUIS XIV. 1. Fusilier; 2. Cuirassier; 3. Fusilier; 4. Dragon. SOUS LOUIS XV. 5. Mousquetaire; 6. Dragon; 7. Arquebusier; 8. Infanterie; 9. Garde-française. SOUS LOUIS XVI. 10. Infanterie; 11. Cavalerie. I^{er} RÉPUBLIQUE. 12. 13. Fantassins; 14. Hussard; 15. Cavalerie. I^{er} EMPIRE. 16. Infanterie; 17. Voltigeur; 18, 19. Infanterie; 20. Cuirassier; RESTAURATION. 21, 22. Infanterie. SECOND EMPIRE. 23. Lancier; 24. Infanterie. III^e RÉPUBLIQUE. 25. Tirailleur; 26. Zouave; 27. Artilleur; 28. Hussard; 29. Cuirassier; 30. Chasseur à cheval; 31. Dragon; 32. Inf. coloniale; 33. Chasseur alpin; 34. Infanterie (1910); 35. Cavalier (1916); 36. Infanterie (1916).

MIGRATEUR, TRICE adj. (lat. *migrator, trix*).

Qui émigre : *oiseaux migrateurs*.

MIGRATION (si-on) n. f. (lat. *migratio*). Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Voyages que certains animaux entreprennent à des époques périodiques : les migrations des hirondelles les ramènent chaque printemps dans nos pays.

MIGRATOIRE adj. Qui a rapport aux migrations : un mouvement migratoire.

MIRAB (mi-rab) n. m. Sorte de niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée et où se place l'imam, la face tournée dans la direction de La Mecque, pour guider les assistants dans la prière.

MI-JAMBE [jan-be] (A) loc. adv. A la hauteur du milieu de la jambe : leveau loc. à mi-jambe.

MIAURÉE (jâ-ré) n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules : faire la miaurée.

MIJOTER (té) v. a. Faire cuire doucement et lentement : mijoter du bœuf à la mode. Fig. Préparer de longue main : mijoter un complot. V. n. Bouillir lentement. Fig. Se préparer lentement.

MIKADO n. m. Terme par lequel les étrangers désignent l'empereur du Japon.

MIL (mil) n. m. Sorte de masse dont on se sert en gymnastique. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

MIL (mil) adj. num. V. MILLE. N. m. V. MILLET.

MILADY (mi-lâ-dé) n. f. (déformation des mots angl. *my, ma, et lady, dame*). Nom donné en France à une dame anglaise de qualité. Pl. des miladys.

MI-LAINE (lâ-ne) n. m. Etoffe moitié fil, moitié laine. Adjectif : tissu milaine.

MILAN n. m. (lat. *milvus*). Genre d'oiseaux rapaces, propres aux régions chaudes et tempérées : le milan royal est commun en France. — Le milan atteint 1 m. 50 d'envergure ; il a la queue longue et fourchue. Il chasse le menu gibier, les petits rongeurs. Cruel et sanguinaire, il représente le tigre dans le monde des oiseaux.

MILANEU (nô) n. m. Jeune milan.

MILANÈRE n. f. Endroit où l'on élève des milans pour la chasse.

MILDIQU ou **MILDEW** (mildi-ou) n. m. (mot angl.). Maladie de la vigne, caractérisée par des taches de rouille et causée par un champignon microscopique (*peronospora viticola*), qui empêche la maturation du raisin : le mildiou se traite par le sulfatage des vignes.

MILDIQUE (zê) E. adj. Attaqué par le mildiou.

MILIAIRE (li-â-re) adj. (lat. *militarius*; de *milium*, mil). Se dit de toute éleveur à la peau qui ressemble à un grain de mil *fièvre miliaire*, avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. (lat. *militia*). Corps de troupes ; armée. Avant 1789, troupe de bourgeois et de paysans destinée à faire partie de l'armée régulière ou des troupes urbaines : les milices se distinguèrent à Malplaquet. Aujourd'hui, garde nationale. Troupe non permanente de soldats citoyens.

MILICIEN (si-in) n. m. Soldat de la milice : les miliciens tokinos.

MILIEU n. m. (de *mi*, et *lieu*). Centre, endroit également éloigné des extrémités : le milieu d'une table. Endroit éloigné des bords : s'avancer au milieu de la foule. Endroit à peu près également éloigné d'un commencement et d'une fin : le milieu d'un volume. Moyen terme, transaction : trouver un milieu pour arranger une affaire. Lieu dans lequel on se meut. Sphère morale ou sociale : être sorti de son milieu. Il n'y a pas de milieu, il faut prendre un parti ou l'autre. Juste milieu. V. JUSTE-MILIEU.

Loc. prép. : Au milieu de, parmi. Au beau milieu, en plein milieu de, juste au milieu.

MILITAIRE (tê-re) adj. (lat. *militaris*; de *miles, itis*, soldat). Qui concerne la guerre, les soldats : art militaire. Qui aime la guerre : le Japon est un peuple militaire. Heure militaire, précise. N. m.

Celui qui fait partie de l'armée : brave militaire. Etat militaire. Genre de guerre : le civil et le militaire.

MILITAIREMENT (tê-re-man) adv. D'une manière militaire. Résolument, rapidement : conduire militairement une affaire.

MILITANT (tan) E. adj. et n. Qui lutte, qui combat : parti militant ; les militants d'une idée. Théol. Eglise militante, assemblée des fidèles sur la terre.

MILITARISATION (za-si-on) n. f. Organisation militaire : la militarisation du corps des pompiers.

MILITARISER (zê) v. a. Donner une organisation des habitudes militaires à : militariser un pays.

MILITARISME (ris-me) n. m. Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER (té) v. n. (lat. *militari*; de *miles, itis*, soldat). Combattre, lutter. Etre probant, déterminant : cette raison milite contre vous.

MILLE (mi-le) adj. num. (lat. *mille*). Dix fois cent : deux mille hommes ; l'an deux mille avant J.-C. Nombre indéterminé, mais considérable : nous avons couru mille dangers. N. m. Nombre composé de mille unités. Chiffre représentant des mille.

Quantité de mille objets : un mille d'épingles. — **Gramm.** *Mille*, adjectif, est toujours invariable : dix mille hommes. On écrit mil (et non mille), quand on désigne une date de l'ère chrétienne : l'Exposition de mil neuf cent. Cependant, on écrit l'an mille : les terreurs de l'an mille. Quand on désigne une date précédant la naissance du Christ ou étranger à l'ère chrétienne, on écrit mille : les pyramides d'Egypte furent construites vers l'an quatre mille avant notre ère.

MILLE (mi-le) n. m. (lat. *mille*). Mesure linéaire, qui valait chez les Romains mille pas. Mesure usitée en Angleterre, en Italie, en Allemagne, etc., et variant suivant les pays : le mille anglais vaut 1,609 mètres. *Mille marin*, soixantième partie du degré d'un grand cercle de la sphère terrestre, c'est-à-dire 1,852 mètres. Pl. des milles.

MILLE-FEUILLE (feu, ll mill) n. f. Nom vulgaire d'une espèce d'acchillée et d'autres plantes dont les feuilles sont découpées dans tous les sens. Gâteau fait de pâte feuilletée. Pl. des mille-feuilles.

MILLE-FLURS (flur) n. f. Substance composée d'un grand nombre de fleurs distillées. Eau de mille-fleurs, urine de vache qu'on prenait autrefois comme remède. Huile de mille-fleurs, huile qu'on extrayait jadis de la bouse de vache.

MILLENAIRE (mil-lê-nê-re) adj. (lat. *millenarius*). Qui contient mille. N. m. Dix siècles ou mille ans. (V. *Part. hist.*)

MILLENAIRISME (mil-lê-na-ris-me) n. m. Doctrine des millénaires. (V. *Part. hist.*)

MILLE-PATES (pa-te) ou **MILLE-PIEDS** (pi-é) n. m. Nom vulgaire des myriapodes du groupe des scolopendres.

MILLE-PERTUIS (pêr-tu-f) n. m. Plante vulnérable des régions tempérées, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.

MILÉPORE (mil-pô) n. m. Genre de polyptères pierreux, à surface creusée d'une multitude de pores.

MILÉRANDE n. m. Accident occasionné par la coullure et qui entraîne un avortement plus ou moins complet des grains du raisin.

MILLESIME (mil-lê-zî-me) n. m. (du lat. *milliesimus*, millième). Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc. : une pièce de cinq francs au millésime de 1840.

MILLESIMO (mil-lê-zî) adv. (mot lat.). Millièmement. En millième lieu, dans une énumération.

MILLET (ll mil, é) ou **MIL** (mi, l mill) n. m. (lat. *milium*). Nom vulgaire de quelques espèces de panics : le vrai millet est commun dans les bois. La graine. Nom donné aux éruptions qui caractérisent la fièvre miliaire.

MILLA (mil-î) (du lat. *mille*, mille). Préfixe indiquant la division d'une grandeur par mille. Ex. *millaire*, *milligramme*, *millistère*, *milloit*, etc. V. tableaux des mesures.

MILLIAIRE (mi-li-ê-re) adj. (lat. *militarius*). Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les distances : pierres milliaires. N. m. Borne milliaire.



Milan.



Feuille de vigne atteinte par le mildiou.



Millepore.

MILLIARD (*mi-li-ar*) n. m. Mille millions (billion). Le milliard des émigrés, indemnité d'un milliard allouée sous la Restauration aux émigrés, pour les dédommager de la perte de leurs biens, confisqués et vendus pendant la Révolution.

MILLIARDAIRE (*mi-li-ar-dé-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs milliards : les milliardaires américains.

MILLIARDIÈME n. m. Chaque partie d'un tout divisé en un milliard de parties égales.

MILLIASSE (*mi-li-asse*) n. f. S'est dit autrefois pour *trillion*. Quantité très grande, somme énorme.

MILLIÈME (*mi-li-é*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre mille. N. : être le, la, millièmi. N. m. Chaque partie d'un tout divisé en mille parties égales : le litre est le millièmi du mètre cube.

MILLIER (*mi-li-é*) n. m. (de *mil*). Mille : un millier d'épingles. 300 kilogrammes ou mille livres pesant : un millier de fer. Par ext. Un très grand nombre : la guerre fait périr des milliers d'hommes.

MILLIGRAMME (*mi-li-gra-me*) n. m. Millièmième partie du gramme. (Abrév. : *mg*.)

MILLILITRE (*mi-li-l*) n. m. Millièmième partie du litre. (Abrév. : *ml*.)

MILLIÈME (*mi-li-me*) n. m. Millièmième partie du franc. (Peu us.)

MILLIMÈTRE (*mi-li-m*) n. m. Millièmième partie du mètre. (Abrév. : *mm*.)

MILLIMÈTRE (*mi-li-m*) n. m. Millièmième partie du mètre. (Abrév. : *mm*.)

MILLION (*mi-li-on*) n. m. (de *mille*). Mille fois mille. Mille fois mille francs : une indemnité de trois millions. Par ext. Nombre considérable.

MILLIONIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. (de *milion*). N. m. Chaque partie d'un tout divisé en un million de parties : un millièmième.

MILLIONNAIRE (*mi-li-on-nè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILLIÈRE (*mi-li-è-re*) n. f. Millièmième (V. CALORIE ET THERMIE).

MILORD (*lor*) n. m. (de *langl.* *my lord*, et *lord*, seigneur). Nom qu'on donne aux lords ou pairs d'Angleterre en leur parlant. Pop. Homme très riche : c'est un milord. Voiture à quatre roues, à deux places, à capote et à siège élevé sur l'avant-train.

MILOUIN n. m. Canard sauvage d'un beau noir, avec le cou et la tête de couleur rousse.

MIME n. m. (lat. *mimus*, gr. *mimos*). Chez les Grecs et les Romains, genre de comédie populaire, où l'auteur imitait les caractères et les mœurs. Acteur qui jouait dans ces comédies : *Labrius* et *Publius Syrus* furent deux mimes célèbres. Aj. : acteur qui joue dans les pantomimes. Par ext. Homme qui a le talent de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER (*mé*) v. a. et n. Contrefaire, imiter la voix, les manières. Jouer en mimant : mimer une scène.

MIMÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *mimēsthai*, imiter). Ressemblance que prennent certains êtres vivants, soit avec le milieu dans lequel ils se trouvent, soit avec les espèces mieux protégées ou celles aux dépens desquelles elles vivent.

MIMEUSE (*meu-se*) n. f. Bot. Syn. de *MIMOSA*.

MIMEUX, EUSE (*mé, eu-se*) adj. Se dit des plantes qui subissent des contractions sensibles lorsqu'on les touche, comme le fait le *mimosa*.

MIMIAMBOS (*mi-an-be*) n. m. et adj. (gr. *mimiambos*). Terme employé en métrique pour désigner le trimètre iambique scézon.

MIMIQUE adj. Qui concerne les mimes : poète mimique. Qui exprime une action, un discours par le geste : langage mimique. N. m. Auteur de mimes. N. f. Art d'imiter, de peindre par le geste : une mimique très expressive.

MIMODRAME n. m. (de *mime*, et *drame*). Action dramatique, représentée en pantomime.

MIMOGRAPHIE n. m. (du gr. *mimos*, mime, et *graphein*, écrire). Auteur de mimes.

MIMOLOGIE (*ji*) n. f. (de *mime*, et *logos*, discours). Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA (*sa*) n. m. (f. d'après l'Acad., ou *MIMEUSE* (*meu-se*) n. f. Genre de légumineuses, dont

fait partie la *sensitiva* : le *mimosa* à petites feuilles fournit un joli bois dit bois d'amourette. Nom vulgaire d'une espèce d'acacia recherchée pour ses fleurs.

MIMOSEES (*zé*) n. f. pl. Subdivision de la famille des légumineuses. S. une *mimosée*.

MIMABLE adj. Qu'on peut attaquer avec la mine. Fig. et fam. Mal vêtu, pauvre : tenue mimable.

MINAIRE n. m. Mesurage ou vente du grain à la mine. Place du minage, place du marché. (Vx.) l'od. Droit prélevé par le seigneur sur les grains vendus au marché.

MINAUCET (*ou-é*) n. m. Mar. Planche percée, servant à fourrer les cordages.

MINARET (*rè*) n. m. (mot ar.). Tour d'une mosquée du haut de laquelle, chez les Turcs, le muezzin appelle le peuple à la prière : les grandes mosquées ont jusqu'à six minarets.

MINAUDER (*nô-dé*) v. n. (de *mine*). Affecter des mines, des manières, pour paraître plus agréable.

MINAUDERIE (*nô-de-ri*) n. f. Action de minauder. Air, geste d'une personne qui minauder.

MINAUDIER (*nô-di-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a l'habitude de minauder : fillette minaudière.

MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : étoffe mince. Grêle, peu épais de taille : une jeune fille mince. Par ext. Qui n'a pas grande importance, grande valeur : un mince revenu. Qui ne mérite aucune considération : un mince auteur. ANT. *Épais, large, gros*.

MINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : il mince, nous minçons.) Mettre (un mets) en petits morceaux : mincer de la viande.

MINCER n. f. Qualité de ce qui est mince : la minceur de la taille. ANT. *Épaisseur, grosseur*.

MINE n. f. (orig. celt.). Air du visage, prestance ; homme de bonne mine. Expression des traits indiquant certains sentiments : avoir une mine joyeuse. Apparence : ce ragout a bonne mine. Faire bonne mine (grise ou froide) mine, bon, mauvais accueilli. Faire la mine, témoigner de l'humeur. Faire mine de, faire semblant. Pl. Faire des mines, minauder.

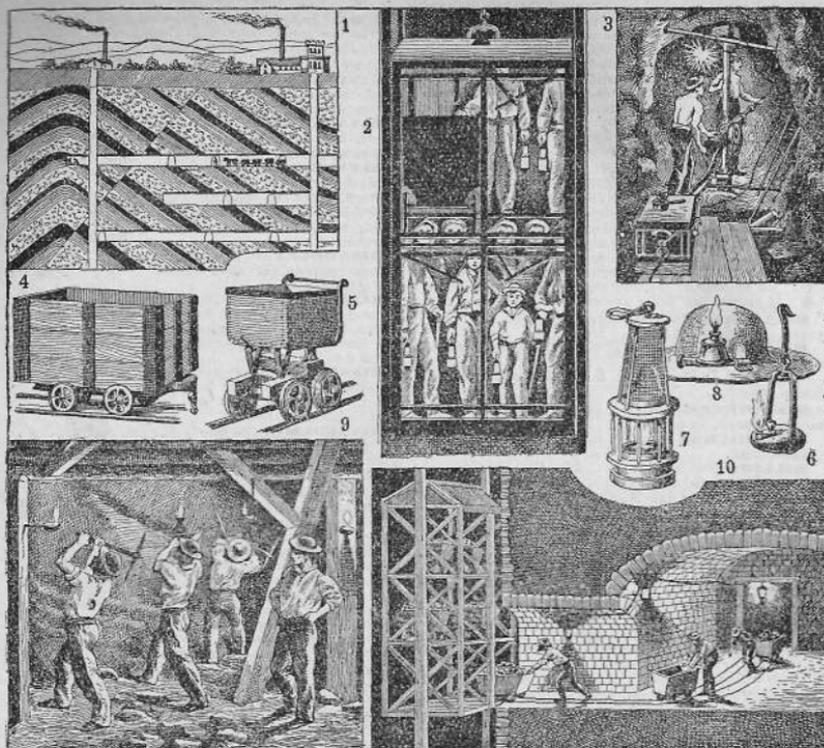
MINE n. f. (subst. verb. de *miner*). Lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux : mine d'or, d'argent ; le droit d'exploiter une mine est accordé par décret en conseil d'Etat. Cavité creusée dans le sol pour extraire ces matières : descendre dans la mine. Galerie souterraine pratiquée pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc. : mettre le feu à la mine. Chambre ou fourneau de mine, lieu où l'on place la matière explosive. Fig. *Éventer la mine*, découvrir un complot, un dessein secret. Fonds très riche : lièvre qui est une mine de renseignements. *Mine de plomb* ou *plombagine*, substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire. (Syn. *GRAPHITE*). — On désigne sous le nom de *mine* l'ensemble des travaux qui servent à l'exploitation d'un gîte de matière minérale utile : *minéral, houille*, etc. Ces matières se trouvent dans la terre à l'état d'amas, de filons ou, surtout, comme c'est le cas pour la houille, de couches horizontales plus ou moins inclinées. Dans ce dernier cas, la mine se compose essentiellement de 1° d'un puits, parfois très profond (jusqu'à 1.500 m.), qui sert à la descente des ouvriers et à la remontée des produits de l'extraction, au moyen de bennes ou de cages, à l'épuisement des eaux, à l'aération, etc. ; 2° de galeries horizontales, étayées par un boisage, où a lieu l'attaque, au pic ou à l'aide de perforatrices, du gisement et dans lesquelles le minéral est apporté aux abords du puits d'extraction au moyen de wagonnets ou berlines. De



Mimosa.



Minaret.



MINES. — Coupe schématique d'une mine; 2. Cage de montée des ouvriers; 3. Perforatrice électrique; 4. Beille; 5. Wagonnet; 6. Lampe à feu nu; 7. Lampe entourée de toile métallique; 8. Lampe au chapeau; 9. Travail des ouvriers au chantier; 10. Cage de montée du charbon.

nombreux dangers menacent les mineurs : les deux plus graves sont l'invasion d'une nappe d'eau dans la mine et les explosions de grisou. (V. FLAUX DE LA NATURE.) Ce dernier danger est souvent évité par l'emploi de lampes, dont la flamme est entourée d'un treillis de fer et qui portent le nom de *lampes de sûreté* ou *lampes Davy*.

MINE n. f. (gr. *hémina*). Monnaie des Grecs, qui valait cent drachmes à Athènes. Poids usité chez les Grecs et valant cent drachmes. Ancienne mesure de capacité, usitée en France pour les matières sèches et qui valait la moitié d'un setier.

MINER (né) v. a. Pratiquer une mine dans ou sous : *miner un rocher*. Creuser lentement; l'eau mine la pierre. Fig. Consumer peu à peu; le chagrin le mine.

MINÉRAL (né) n. m. Substance minérale, telle qu'on l'extrait de la mine; *minéral de fer, de plomb*.

MINÉRAL n. m. (du lat. *minera*, mine). Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Pl. des *minéraux*.

MINÉRAL, E, AUX adj. Qui appartient aux minéraux : *charbon minéral, Règne minéral*, ensemble des objets compris sous le nom de « minéraux ». *Eaux minérales*, eaux qui contiennent des minéraux en dissolution et qu'on emploie en boissons ou en bains.

MINÉRALISABLE (za-ble) adj. Se dit des métaux susceptibles d'être transformés en minerais par leur combinaison avec certains corps.

MINÉRALISATEUR, TRICE (za) adj. Qui trans-

forme un métal en minéral en se combinant avec lui : les propriétés *minéralisatrices du soufre*. N. m. Corps qui a cette propriété.

MINÉRALISATION (za-si-on) n. f. Modification qu'éprouvent les substances métalliques combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER (zé) v. a. Transformer un métal en minéral. Modifier l'eau par l'addition de substances minérales.

MINÉRALITÉ n. f. Etat des corps minéraux.

MINÉRALOGIE (fi) n. f. (de *minéral*, et du gr. *logos*, traité). Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux : *Baüy fut un des créateurs de la minéralogie*.

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie : *collection, musée minéralogique*.

MINÉRALOGISTE (jis-te) n. m. Qui est versé dans la science des minéraux : *Ronné fut un distingué minéralogiste*.

MINÉRAL, E, AUX (nér) ou **MINÉRIEN, ENNE** (nér-vi-in, é-ne) adj. Qui concerne la déesse Minerve : *culte minéral*.

MINERVE (nér-ve) n. f. Petite machine à imprimer.

MINÉRISTE (nér-vi-é) n. et adj. Ouvrier typographe, qui manœuvre la minerve.

MINET, ETE (né, é-te) n. (de mine). Fam. Petit chat, petite chatte.

MINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les mines : les mineurs sont exposés aux coups de

grison. Soldat employé aux travaux des mines dans les sièges. Adjectif. *Ouvrier mineur* ; *sapeur mineur*.

MINEUR, E adj. (lat. *minor*). Moindre, plus petit. *Musiq. Tierce mineure*, composée d'un ton et d'un demi-ton. *Gamme mineure*, v. GAMME. *Ordres mineurs*, les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique (portier, lecteur, exorciste et acolyte). *Frères mineurs* (syn. MINORITES), religieux franciscains. Adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité : *une fille mineure* ; *réglementer le travail des mineurs*. N. f. Seconde des prémisses d'un syllogisme, celle qui a pour sujet le terme mineur et pour attribut le moyen terme. **ANT.** *Moineur*.

MINIATURE n. f. (ital. *miniatura* ; de *minium*, substance rouge employée par les enlumineurs de manuscrits). Lettre ornée, tracée en rouge avec du minium, sur les anciens manuscrits. Peinture fine de petits sujets, exécutée sur les anciens manuscrits. Aquarelle de très petite dimension, exécutée avec une délicatesse particulière : *portrait en miniature*. Tableau peint en ce genre : *jolie miniature*. Fig. Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette suite est une vraie miniature*. Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE (ris-té) adj. et n. Qui peint, dessine en miniature : *peintre miniaturiste*.

MINIER (ni-é), ÈRE adj. Qui a rapport aux mines : *industrie minière*. N. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMA (A) loc. adv. (mot lat. signif. de la plus petite [poine]). Appel à minima, celui que le ministre public interjette, quand il croit que la peine est trop faible.

MINIMANT (man). E adj. Qui atteint son minimum : *vitesse minimante*.

MINIME adj. (lat. *minimus*). Très petit : *somme minime*. N. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paul. (V. *Part. hist.*) **ANT.** *Enorme, grand, considérable*.

MINIMUM (nom) n. m. (mot lat. signif. la plus petite chose). Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite ; la plus petite quantité nécessaire à la plus petite valeur prise par une fonction variable. Dr. Peine la plus faible qui puisse être appliquée pour un cas déterminé. **AN.** *minimum* loc. adv. Pour le moins. (Pl. des *minima* ou *minimums*.) Adjectif : *déterminer le poids, la valeur minimum ; les altitudes, les effets minima* (ou *minimums*). **ANT.** *Maximum*.

MINISTÈRE (nis-tè-re) n. m. (lat. *ministerium* ; de *ministrans*, régir). L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère*. Entremise, concours : *offrir son ministère*. Fonction de ministre, temps pendant lequel on l'exerce : *le ministère de Richelieu*. Corps des ministres ou cabinet : *ce vote a été rendu par le ministère*. Département d'un ministre : *le ministère des finances*. Hôtel et bureaux d'un ministre : *aller au ministère*. *Ministère public*, magistrature établie près de chaque tribunal, requérant l'exécution des lois au nom de la société. Fig. *Ministère des autels*, fonction de prêtre. *Ministère de la parole*, fonction de publicateur. — Il y a actuellement en France quatorze ministères : ce sont les ministères de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de la Justice, des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, des Colonies, de l'Agriculture, des Finances, du Travail, des Régions libérées, de l'Hygiène, Assistance et Prévoyance sociales, auxquels s'ajoutent plusieurs sous-secrétariats, tels que ceux des Postes et Télégraphes, de l'Aéronautique, de la Marine marchande, de l'Enseignement technique, etc.

MINISTÉRIEL, ELLE (nis-té-ri-èl, è-èl) adj. Qui appartient au ministère ; *fonctions ministérielles*. Devoué, inféodé au ministère : *journal ministériel*. *Officiers ministériels*, les avoués, les notaires, huissiers, commissaires-priseurs, etc. N. m. Partisan du ministère : *c'est un ministériel*.

MINISTÉRIELLEMENT (nis-té-ri-è-le-man) adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRABLE (nis-tra-ble) adj. Fam. Dont on peut faire un ministre : *député ministrable*.

MINISTRE (nis-tre) n. m. (du lat. *ministr*, serviteur). Celui qui travaille à l'exécution des desseins

d'autrui : *être le ministre des vengeances de quelqu'un*. Homme d'Etat choisi par le chef du pouvoir exécutif pour diriger l'administration centrale d'un grand service public : *ministre des finances, du commerce*. Prêtre d'un culte réformé. *Ministre des autels, de Dieu, de la religion*, le prêtre. Fig. Ce qui sert d'instrument : *le cerveau est le ministre de la pensée*. *Ministre pénitentiaire* ou simplement, *ministre*, envoyé chargé de pleins pouvoirs auprès d'un gouvernement étranger qui comporte une ambassade, mais une légation.

MINISTRESSE (nis-trè-se) n. f. Fam. Femme d'un ministre.

MINIUM (ni-on) n. m. (mot lat.). Oxyde salin de plomb d'un beau rouge : *délayé dans l'huile, le minium donne une peinture dont on enduit le fer pour le préserver de la rouille*. (Ne pas confondre avec le minium des anciens ou cinabre.)

MINNESINGER (sin-ghèr) ou **MINNESÄNGER** (sèn-ghèr) n. m. (de l'allemand *minne*, amour, et *singer*, chanteur). Trouver allemand du moyen âge : *Walter de la Vogelweide est un des plus fameux minnesängers*.

MINOIS (noi) n. m. (de mine). Fant. Visage gracieux d'enfant ou de jeune femme.

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants. **MINORATIF, IVE** adj. et n. m. (du lat. *minorare*, amoindrir). Se dit d'une remède qui purge doucement.

MINORITE n. f. (lat. *minoritas* ; de *minor*, moindre). Etat d'une personne mineure : *la minorité cesse de droit avec le mariage*. Temps pendant lequel on est mineur. Temps pendant lequel un souverain, étant mineur, ne peut régner par lui-même : *la minorité de Louis XIII fut très agitée*. Le petit nombre dans une assemblée, par opposition à *majorité*. **ANT.** *Majorité*.

MINORQUIN (rin). E adj. et n. De Minorque. **MINOT** (no) n. m. (de mine). Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine. Un *minot* de terre, surface que l'on pouvait ensemençer avec un minot de grain.

MINOT (no) n. m. Mar. Arc-boutant servant à amurer la misaine.

MINOTERIE (ri) n. f. Etablissement où l'on prépare les farines destinées au commerce : *Chicago possède d'immenses minoteries*. Commerce de minotier.

MINOTIER (ti-é) n. m. Celui qui exploite une minoterie.

MINUIT (nu-i) n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit et non sur les minuit*. — On dit aussi *soit nuit et demi, et non demie*. *Messe de minuit*, messe que le clergé catholique célèbre à minuit, le jour de Noël, en mémoire de la naissance de Jésus-Christ. **MINUSCULE** (nis-tu-le) adj. (lat. *minusculus*). Tout petit : *un insecte minuscule*. N. f. Petite lettre. (Son opposé est *majuscule*.)

MINUTAIRE (tè-re) adj. Qui est en minute : *acte minotaire*.

MINUTE n. f. (du lat. *minutus*, menu). Soixantième partie d'une heure. (Abrév. m'.) Soixantième partie de chaque degré d'un cercle. (Abrév. gr'.) Fig. Petit espace de temps : *je reviens dans une minute*. *Archit.* Subdivision du module. Interj. *Minute!* doucement ! attendez !

MINUTE n. f. Très petite écriture. Ecrit original sur lequel se fait une copie : *faire la minute d'une lettre*. Original d'un acte notarié, d'un jugement.

MINUTER (té) v. a. : *minuter un contrat*. Faire la minute d'un écrit. Agencer un spectacle pour que les représentations se déroulent dans un temps déterminé.

MINUTERIE (ri) n. f. Partie d'un mouvement d'horloge, qui sert à marquer les divisions de l'heure (demies, quarts, minutes, secondes). Appareil électrique, fonctionnant par un mouvement d'horlogerie et destiné à assurer un contact pendant un nombre déterminé de minutes.

MINUTE (si) n. f. (lat. *minutia*). Bagatelle : *perdre son temps à des minutes*. Caractère de celui qui s'attache aux bagatelles.

MINUTIER (ti-é) n. m. Registre contenant les minutes des actes d'un notaire.

MINUTEUSEMENT (si-cu-ze-man) adv. D'une manière minutieuse.

MINUTEUX, EUSE (si-é, eu-ze) adj. Qui s'attache aux minuties, aux détails : *inspection minutieuse*.

MIOCÈNE adj. (du gr. *meion*, très petit, et *ainos*, nouveau). Se dit de l'une des quatre grandes érisions de l'ère tertiaire : les terrains miocènes. N. m. : le miocène a vu l'apparition des singes.

MIOCHE n. (de *mie*). Fam. Jeune enfant.

MI-PARTI, **E** adj. (de *mi*, et *parti*), dérivé du verbe *partir*, diviser. Partagé en deux parties égales. Composé de deux parties égales, mais dissimilables : les Chambres mi-parties des parlements étaient composées de conseillers protestants et catholiques. Blas. Se dit de deux écus coupés par le milieu et rapprochés en un seul, de telle sorte qu'on ne voit que la moitié de chacun d'eux.

MI-PARTITION (si-on) n. f. (de *mi-parti*). Partage par moitié.

MIQUELET (ke-lè) n. m. (espagn. *miquelote*). Autrefois, bandit espagnol. Soldat de la garde des gouverneurs de province, en Espagne. Corps de partisans espagnols, créé par Napoléon I^{er} en 1808.

MIE n. m. Commune rurale autonome, en Russie : le *mie* est un organisme de propriété collective.

MIRABELLE (bè-le) n. f. (de *Mirabel* n. d'endroït). Petite prunelle jaune, douce et parfumée : culture de mirabelles.

MIRACLE n. m. (lat. *miraculum* ; de *mirari*, admirer). Fait surnaturel, contraire aux lois de la nature : l'Écriture attribue à Jésus-Christ de nombreux miracles. Effet dont la cause échappe à la raison de l'homme : les miracles de la nature. Par exag. Chose extraordinaire : échapper à la mort par miracle. Crier miracle (ou au miracle), s'exlatiser.

MIRACLE, **E** adj. et n. Se dit de quelqu'un, de quelque chose qui a été l'objet d'un miracle.

MIRACLEUSEMENT (se-man) adv. D'une manière miraculeuse, très étonnante.

MIRACULEUX, **EUSE** (leu, eu-ze) adj. Qui tient du miracle : apparition miraculeuse. Par exag. Merveilleux : ouvrage miraculeux.

MIRADOR n. m. (mot espagn. : de *mirar*, regarder). Belvédère au sommet des maisons espagnoles. Observatoire temporaire en temps de guerre, juché au général au haut d'un arbre. Pl. des *miradores* (vies).

MIRAGE n. m. (de *mirer*). Phénomène d'optique particulier aux pays chauds, consistant en ce que les objets éloignés produisent une image renversée, comme s'ils se reflétaient dans une nappe d'eau. Fig. Illusion trompeuse : le mirage des promesses. — Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la réfraction inégale des couches de l'air et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre parfois à la surface de la mer, mais surtout dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires. Les couches d'air immédiatement en contact avec le sol se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française, pendant l'expédition d'Égypte. Le sol de la basse Égypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences ou sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale ; chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MIRBANE n. f. Essence de mirbane, nom, en parfumerie, de la nitrobenzène.

MIRE n. f. (de *mirer*). Signal fixe (jalon, perche, etc.), vers lequel on dirige un instrument pour prendre une direction. Tige graduée sur laquelle on dirige un niveau pour prendre une direction. Ligne de mire, ligne droite déterminée par l'œil du tireur, le cran de mire et le guidon de l'arme. *Cran de mire*, échancrure pratiquée dans la hausse d'une arme à feu.



Miquelet.

Point de mire, endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu. Fig. Personne ou chose sur laquelle se dirigent les regards, les raieries, les convoitises.

MIREMENT (man) n. m. Mirage, dans le langage des marins.

MIRER (ré) v. a. (du lat. *mirari*, contempler). Regarder en visant : *mire* le but. Fig. Brigriguer, convoiter : *mire* une place. *Mirer un œuf*, regarder en travers, pour voir s'il est frais. Se *mire* v. pr. Se regarder. Fig. S'admirer : se *mire* dans son ouvrage.

MIRETTE (rè-te) n. f. Outil de maçon, de sculpteur, de paveur.

MIREUR n. m. Instrument dont se servaient autrefois les artilleurs pour évaluer les distances.

MIRIFÈQUE adj. (lat. *mirificus*). Fam. Étonnant, merveilleux, surprenant.

MIRIFÈQUEMENT (ke-man) adv. Fam. D'une manière mirifique.

MIRIFLORE n. m. Fam. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux.

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'oignon ou d'un morceau de baudruche.

MIRILLON (li mi) n. m. Mirilton, m. (lat. *mirillum*). Gladiateur romain armé d'un bouclier, d'une épée et d'un casque : les mirillons avaient pour adversaires les rétiaires. (V. GLADIATEUR.)

MIROBOLANMENT (la-man) adv. D'une façon mirobolante. (Peu us.)

MIROBOLANT (lan), **E** adj. (de *mirobolan*). Fam. Merveilleux : voilà une nouvelle mirobolante.

MIROIR n. m. (rad. *mirer*). Surface polie, et spécialement verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets. Par ext. Surface unie, qui réfléchit les objets : le miroir des eaux. Fig. Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux : le visage est le miroir de l'âme. Place entaillée et marquée au marteau sur le tronc d'un arbre. Mouchette qui tranche sur le plumage de certains oiseaux. *Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé foyer, que les objets qui s'y trouvent peuvent s'enflammer. *Miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir, qu'on expose au soleil pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux. (Eufs ou miroir, qu'on fait cuire sur le plat sans les brouiller.)

MIROITANT (tan), **E** adj. Qui miroite : la surface miroitante des eaux.

MIROITE, **E** adj. Se dit d'un cheval bai à croupe marquée de taches plus brunes ou plus claires que le fond. ANT. *Miroûte*.

MIROITEMENT (man) n. m. Eclat produit par une surface qui miroite : le miroitement du soleil sur les flots.

MIROITER (té) v. n. (de *miroir*). Réfléchir la lumière en scintillant. Fig. Faire miroiter, montrer pour séduire : faire miroiter aux yeux de quelqu'un un brillant avenir.

MIROITERIE (ré) n. f. Commerce de miroiterie. Atelier de miroitier.

MIROITIER (ti-é), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des miroirs, des glaces, etc.

MIROTON **MIROTAINE** (tè-ne). Refrain fréquent de chansons populaires.

MIROTON n. m. Ragout de viandes déjà cuites, qu'on assaisonne aux oignons : *beuf en miroton*.

MISAINÉ (zè-ne) n. f. (de l'ital. *mezzana*, moyenne). Mât de misainé, mât d'avant, entre le beaupré et le grand mât. Voile de misainé ou misainé, basse voile du mât de misainé. **Misainé-gailette**, voile arrière du mât de misainé. [Pl. des *misainés-gailettes*.] (V. les planches NAVIRE.)

MISANTHROPE (zèn) adj. et n. (du gr. *misèin*, haine, et *anthròpos*, homme). Qui est atteint de misanthropie. Adjectif : *humeur misanthrope*. ANT. *Philanthrope*.

MISANTHROPIE (zèn-tro-pi) n. f. (de *misanthrope*). Haine des hommes, dégoût de la société. Humeur bourru, chagrine. ANT. *Philanthropie*.



Miroir à alouettes.

MISANTHROPIQUE (zan) adj. Qui concerne la misanthropie. ANT. **Philanthropique**.

MISCELLANÉES (mis-sel-la-né) n. m. pl. (du lat. *miscellanea*, choses mêlées). Mélanges d'ouvrages de science, de littérature. SYN. **MÉLANGES**.

MISCRILITÉ (mis-si) n. f. Qualité de ce qui peut se mêler. (Peu us.)

MISCIBLE (mis-si-ble) adj. (du lat. *miscere*, mêler). Qui peut se mêler avec quelque chose.

MISE (mi-ze) n. f. (de mis). Action de mettre : *mise en œuvre, en scène, en liberté, en jugement, en vente, etc.* Ce qu'on expose au jeu : *doubler sa mise*. Ce qu'on met dans une société de commerce. Enchère. Manière de s'habiller : *mise élégante*. Ceci n'est pas de *mise*, n'est pas admissible. *Mise bas*, action de mettre bas, en parlant des femelles d'animaux.

MISER (zé) v. a. Fam. Déposer une mise : *miser cinq francs*. Absolument : *chaque joueur mise avant le coup*.

MISÉRABLE (zé) adj. (lat. *miserabilis*). Malheureux, digne de pitié. Pauvre, manquant de ressources : *secourir les hommes misérables*. Déplorable, fustige : *Charles le Téméraire eut une fin misérable*. Qui a peu de prix, de valeur, de mérite : un *misérable salaire*. Vil, méprisable : un *misérable voleur*. N. Personne digne de pitié : *assister les misérables*. Personne vile, méprisable : c'est un *misérable*.

MISÉRABLEMENT (zé-man) adv. D'une manière misérable : *Gilbert mourut misérablement*.

MISÈRE (zé-re) n. f. (lat. *miseria*, dé de miser, malheureux). Etat digne de pitié par le malheur ou la pauvreté : la *misère portée au désespoir*. Par exagération. Cause pénible, ennuyeuse : c'est une *misère* que d'avoir affaire aux gens de loi. Par ext. Personnes misérables : *secourir la misère*. Faiblesse, néant : la *misère de l'homme*. Pl. Peine, exaltation : les *misères de la vie*. Fam. Choses peu importantes : *se fâcher pour des misères*. Loc. fam. : *Collier de misère*, travail constant et ennuyeux. Fam. *Faire des misères*, se livrer à des taquineries impertunes. ANT. **Richesse, fortune, bonheur, grandeur**.

MISÉRÈRE ou **MISÈRIÈRE** (zé-ré-ré) n. m. (mot lat. signif. *ate pitié*). Titre du 80^e psaume de David, qui commence par ce mot. Chant composé sur les paroles de ce psaume : *Allegri a écrit un magnifique misérère*. Colique de *misérère*, v. **COLIQUE** et **ILÈUS**.

MISÉREUX, EUSE (zé-ré, eu-ze) adj. et n. Personne pauvre, sans ressources : *l'hiver est dur aux miséreux*. ANT. **Riches, opulents**.

MISÉRICORDE (zé) n. f. (lat. *misericordia*; de *misereri*, avoir pitié). Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui. Vertu qui pousse à pardonner ce qu'on aurait le droit de punir. Par ext. Pardon accordé par pure bonté : *demandez, obtenez*. Sallie fixée au siège mobile d'une stalle d'église, qui permet de s'asseoir légèrement sans quitter en apparence la position verticale. Ancr. de *miséricorde*, ancien nom de la matresse ancre. **Miséricorde**, s'interj. qui marque la surprise, l'effroi. Prov. : *A tout péché miséricorde*, il n'est pas de faute indigne de pardon.

MISÉRICORDIEUSEMENT (zé, ze-man) adv. Avec miséricorde : *accueillir miséricordieusement un pêcheur repentant*.

MISÉRICORDIEUX, EUSE (zé, di-té, eu-ze) adj. et n. Enclin à la miséricorde.

MISOGYNE (zo-ji-ne) adj. et n. (du gr. *misoin*, hait, et *gyné*, femme). Qui hait les femmes.

MISPICKEL (mis-pi-kél) n. m. Arsenio-sulfure naturel de fer.

MISS n. f. (mot angl.). Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre. Pl. *des miss* ou *misses*.

MISSËL (mi-sél) n. m. (du lat. *missa*, messe). Livre qui contient les prières de la messe pour tous les jours de l'année.

MISSION (mi-si-on) n. f. (lat. *missio*; de *mittere*, envoyer). Pouvoir donné à un délégué d'aller faire une chose : les *conventionnels en mission galvanisèrent les armées de la République*. Fonction temporaire et déterminée, dont un gouvernement charge un agent spécial : *mission diplomatique*. Par ext. Ce que l'on est chargé d'accomplir dans l'intention de Dieu ou d'après la nature des choses. Délégation

divine, donnée dans un dessein religieux : la *mission des apôtres*. Suite de prédications pour l'instruction des fides et la conversion des pécheurs : la *mission est finie*. Ensemble des personnes envoyées en mission. (V. Part. hist.)

MISSIONNAIRE (mi-si-on-né) n. m. Prêtre employé aux missions : les *missionnaires français sont nombreux en Chine*. Fig. Propagateur.

MISSIONNIÈRE, ENNE (mi-si-si-pi-in, è-ne) adj. et n. Qui appartient au fleuve Mississippi ou à l'Etat de Mississippi : la *valleymississippienne est très humide*.

MISIVIE (mi-si-ve) adj. et n. f. (du lat. *misius*, envoyé). Lettre d'affaire, destinée à être envoyée immédiatement : *envoyer une misivie*.

MISTÈLE (mis-té-le) n. f. (du lat. *mustum*, moût). Nom donné aux moûts de raisins mûtes à l'alcool, pour en arrêter la fermentation : *l'Afrique fait un important commerce de mistèles*.

MISTIGI (mi-ti) n. m. Fam. Chat. Jeu de cartes. Le valet de trèfle, à ce jeu et à quelques autres.

MISTRAL (mis-tral) n. m. Vent violent froid et sec soufflant du nord, dans le sud-est de la France : le *mistral se fait surtout sentir dans la vallée du Rhône*.

MISTRESS (mis-trèss) n. f. (mot angl.). Nom que l'on donne, en Angleterre, aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie. (Fron angl. *missis*).

MITAINÈ (té-ne) n. f. (tant de laine sans doigtiers, excepté pour le pouce. Gant à une seule division pour le pouce et ne couvrant que la première phalange des doigts. Fam. *Prendre des mitaines*, user de grands ménagements.

MITAINERIE (té-ne-ri) n. f. Fabrication, commerce de mitaines, de gants.

MITAN n. m. Milieu. (Vx.)

MITE n. f. (bas allem. *mite*). Nom vulgaire de toutes sortes de petits insectes et arachnides qui vivent dans les fourrures, les étoffes, le vieux fromage, etc. : les *mites des étoffes sont des lépidoptères du groupe des teignes*. (Pour préserver les fourrures des mites, il faut les battre fréquemment.)

MITE, F. ad. Attaqué par les mites : *fourrure mitée*.

MITHRAÏQUE adj. Qui a rapport au culte de Mithra : la *religion mithraïque*.

MITHRIDATE n. m. Ancien nom de la thériaque, inventée, dit-on, par Mithridate. Nom des électuaires usités dans l'ancienne thérapeutique. *Vendeur de mithridate*, charlatan qui débite des drogues en plein air.

MITHRIDATISME (tis-me) n. m. **MITHRIDATISATION** (za-si-on) n. f. (de Mithridate, qui, selon la légende, s'était accoutumé aux poisons). Immunité à l'égard des substances toxiques, acquise par l'ingestion de doses progressivement croissantes du poison considéré.

MITIGATIF, IVE adj. Qui mitige.

MITIGATION (si-on) n. f. Adoucissement.

MITIGÉ, E adj. Adouci, tempéré : *verdict de culpabilité, mitigé par des circonstances atténuantes*. Relâché : *morale mitigée*. Ordre *mitigé*, ordre religieux dont la règle a été adoucie.

MITIGER (jé) v. a. (du lat. *mitis*, doux. — *Prend* un e muet après le g devant a et o : *il mitigea, nous mitigeons*). Adoucir, modérer : *mitiger une peine*.

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. Fam. *Onguent miton mitaine*, remède qui ne fait ni bien ni mal.

MITONNER (to-né) v. n. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne*. Bouillir doucement et longtemps dans sa sauce. V. a. Fig. *Mitonner une affaire*, en préparer lentement le succès.

MITOYEN, ENNE (toi-té-n, è-ne) adj. (de moitié). Qui appartient à deux personnes et qui sépare leurs propriétés : *mur mitoyen*.

MITOYENNETÉ (toi-té-ne-té) n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : la *mitoyenneté d'un puits*.

MITRAILADE (tra, ll mil.) n. f. Décharge de canons chargés à mitraille.

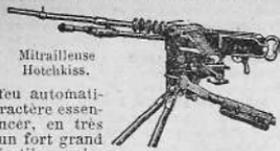
MITRAILLE (tra, ll mil.) n. f. (de l'anc. franc. *mité*, menue monnaie). Vieilles ferrailles dont on chargeait les canons, les obus.

MITRAILLER (tra, ll mil., é) v. n. Tirer le canon à mitraille. V. a. Tirer à mitraille sur : *mitrailer l'ennemi*.

MITRAILLEUR (tra, ll mil.) n. m. Celui qui fait mitraille. Servant d'une mitrailleuse.

MITRAILLEUSE (tra, ll mil., eu-ze)

Mitrailleuse Hotchkiss.



n. f. Arme à feu automatique, dont le caractère essentiel est de lancer, en très peu de temps, un fort grand nombre de projectiles analogues à ceux des armes portatives : tous les bataillons ont une compagnie de mitrailleuses.

MITRAL, E, AUX ADJ. Qui est en forme de mitre : valvule mitrale; cellules mitrales.

MITRE n. f. (du gr. mitra, bandeau). Coiffure, haute et pointue, des anciens Perses. Coiffure des évêques, Lesquels officient en habits pontificaux. *Recevoir la mitre*, être nommé évêque. Appareil, en terre cuite ou en tôle, que l'on place au sommet d'une cheminée pour empêcher l'introduction de la pluie ou du vent.

MITRÉ, E adj. Qui porte la mitre : abbé mitré.

MITRON n. m. (de mitre). Pop. Garçon boulangier ou pâtissier.

MI-VOIX [vo] (A) loc. adv. En émettant un faible son de voix : chanter, parler à mi-voix.

MIXTE (miks-te) adj. (du lat. mixtus, mêlé). Formé d'éléments de différente nature : corps mixte. *Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie. Commission mixte, commission formée de personnes appartenant à des compagnies ou à des nationalités différentes. (Ce nom fut donné, en particulier, aux commissions composées de civils et de militaires, chargées, en 1851, de juger les adversaires de la politique du coup d'Etat.)

MIXTILAGNE (miks-ti-agn) adj. Géom. Figure mixtiligne, formée de lignes droites et de lignes courbes.

MIXTION (miks-ti-on) n. f. (lat. mixtio). Action de mélanger des drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament. Ce médicament.

MIXTIONNER (miks-ti-on-é) v. a. Faire une mixtion de : mixtionner des drogues.

MIXTURE (miks-tu-re) n. f. (lat. mixtura). Mélange liquide de drogues pharmaceutiques. Mélange quelconque (surtout dans un sens péjoratif) : ce vin est une affreuse mixture.

MNÉMONIQUE adj. (gr. mnémonikos). Qui a rapport à la mémoire, qui aide la mémoire : procédés mnémoniques. N. f. Art d'aider, de cultiver la mémoire.

MNÉMONIQUÉMENT (ko-man) adv. Par des procédés mnémoniques. (Peu us.)

MNÉMOTECHNIE (ték-ni) n. f. (du gr. mnémé, mémoire, et téchné, art). Syn. de MNÉMONIQUE n. f.

MNÉMOTECHNIQUE (ték-ni-ke) adj. Qui a rapport à la mnémotechnie : méthode mnémotechnique. N. f. Syn. de MNÉMONIQUE.

MOBILE adj. (lat. mobilis). Qui se meut. Qui peut être mu : pont mobile. Pêches mobiles, dont le jour de la célébration change chaque année. Colonne mobile, colonne organisée pour aller en expédition. *Fig.* Changeant : esprit mobile. *Impr.* Caractères mobiles, caractères séparés, que l'on assemble un à un par la composition. *Garde mobile*, créée en 1858, supprimée en 1871 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée active, mais pouvant être appelés sous les drapeaux. N. m. Corps en mouvement : la force d'impulsion d'un mobile. *Par ext.* Force motrice : la vapeur est un puissant mobile. Soldat de la garde mobile. *Fig.* Cause qui fait agir : l'intérêt est bien souvent le mobile des actions de l'homme. **ANT. Immobile.**

MOBILIER (li-é), **ERE** adj. Qui tient de la nature du meuble : effets mobiliers. Succession mobilière, qui consiste en meubles. Saisie mobilière, par laquelle on saisit les meubles. Vente mobilière, qui

consiste à vendre les meubles par autorité de justice. (On écrivait autrefois, **MOUBILIER**) N. m. Les meubles : vendre son mobilier. **ANT. Immobiler.**

MOBILISABLE (za-blé) adj. Qui peut être mobilisé : armée facilement mobilisable.

MORILISATION (za-si-on) n. f. *Dr.* Action de mobiliser : la mobilisation est minutieusement réglée. Action de déclarer meuble ce qui n'est pas tel par nature.

MORILISER (zé) v. a. Faire passer un corps de troupes du pied de paix sur le pied de guerre : mobiliser un corps d'armée. *Dr.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé meuble. **ANT. Immobiler.**

MOBILITÉ n. f. (de mobile). Facilité à se mouvoir : être mu : la mobilité du mercure. *Fig.* Facilité à changer d'expression : mobilité de la physionomie. Inconstance : mobilité de caractère. **ANT. Immobile.**

MOBLOT (blo) n. m. Abréviation de MOBILE ou GARDE MOBILE, en 1870.

MOCASSIN (ka-sin) n. m. Chaussure des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.

MOCOLO (mo-ko) n. m. (mot ital.). A Rome, petite bougie que l'on porte allumée dans les rues, pendant les réjouissances du carnaval. Pl. des mocoli.

MODAL, E, AUX ADJ. *Philos.* Relatif aux modes de la substance : existence modale. Dont l'affirmation est subordonnée aux modes de possibilité, de nécessité : proposition modale. *Dr.* Qui a rapport à une manière particulière de faire quelque chose. *Gram.* Qui se rapporte aux modes : formes modales. *Musiq.* Qui caractérise un mode : notes modales (se dit de la tierce et de la sixte, parce qu'elles caractérisent le mode). N. f. : une modale.

MODALITÉ n. f. (de modal). *Philos.* Propriété qu'à la substance d'avoir des modes. Subordination de l'affirmation d'une proposition aux modes de possibilité, de nécessité. *Par ext.* Circonstance, particularité qui accompagne un fait. *Musiq.* Mode dans lequel est écrit un morceau : déterminer la modalité.

MODE n. f. (du lat. modus, manière, façon). Usage passager qui dépend du goût, du caprice : porter un habit à la mode. Manière, coutume, volonté : chacun vit à sa mode. *A la mode*, suivant le goût du moment. *Personnage à la mode*, recherché, fêté. *Cuisis. Beef à la mode*, piqué de lard et préparé en ragout. Pl. Vêtements et ajustements pour dames et enfants. Confection, commerce de ces objets. Estampes qui les représentent. *Magasin de modes*, où l'on vend les chapeaux de femme.

MODE n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Manière d'être : les modes de la substance. Forme, méthode : mode de gouvernement. *Gramm.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. (En français il y a six modes, dont quatre personnels : l'indicatif, le conditionnel, l'imperatif et le subjonctif ; deux impersonnels : l'infinitif et le participe.) *Musiq.* Manière d'être d'un ton, façon dont il est constitué, d'après la disposition des intervalles qui forment la gamme : il y a deux modes : le mode majeur et le mode mineur. (V. GAMME.)

MODELAGE n. m. Travail du sculpteur qui modèle : le modelage se pratique en général sur la cire ou sur la plâtre.

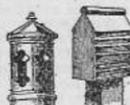
MODÈLE n. m. (ital. modello). Objet que l'on reproduit par imitation : modèle d'écriture, de broderie. Représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : modèle d'une machine, d'une robe. Homme, femme, ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, modelent, sculptent, etc. *Fig.* Dont les actions ou les qualités sont propres à servir d'exemple. Propre à être imité : Mentor est un modèle de prudence.

MODÈLE n. m. (de modeler). Relief des formes, en sculpture : statue d'un modèle très exact. Imitation, représentation des formes, en peinture.

MODELER (lé) v. a. (Prend un écouvert devant une syllabe muette : il modèlera.) *Sculpt.* Faire, avec de la terre ou de la cire, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, régler : modeler sa vie sur. **Se modeler** v. pr. Régler



Mitre.



Mixtion.



Mocassin.

sa conduite ou ses actions : se *modeler sur quelqu'un*. Emprunter sa manière d'être.

MODELEUR n. et adj. m. Artiste qui modèle une statue, un bas-relief, etc. Fabricant ou marchand de statuettes. Ouvrier qui fait des modèles de machines.

MODÉNATURE n. f. (de l'ital. *modano*, modèle). Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système politique des modérés, en particulier au temps de la Révolution française : *Camille Desmoulins fut accusé de modérantisme*.

MODÉRANTISTE (*tis-te*) n. Partisan du modérantisme. Adj. : *tendances, opinions modérantistes*.

MODÉRATEUR, TRICE n. (lat. *moderator, trix*). Qui gouverne, règle, régit. Le modérateur de l'univers, Dieu. Qui retient dans les bornes de la modération : *se faire le modérateur de son parti*. Mécan. Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser un mécanisme : *lampe à modérateur*.

MODÉRATION (*si-on*) n. f. (de *modérer*). Vertu qui retient dans une sage mesure ; retenue. Caractère d'une chose éloignée de tout excès : *réponse pleine de modération*. Réduction avantageuse. Adoucissement : *modération d'une peine*. ANT. **IMMODÉRATION**.

MODÉRATO (*dé*) adv. (mot ital.). *Musiq.* D'un mouvement modéré, entre l'andante et l'allégré.

MODÉRÉ, **E** adj. Médiocre en intensité ou en quantité : *feu modéré*. Qui n'est point exagéré : *payer un prix modéré*. Qui a de la modération : *il faut savoir être modéré dans ses desirs*. Qui, en politique, professe des opinions tenant le milieu entre des opinions extrêmes : *les partis modérés*. N. : un modéré.

MODÉRÉMENT (*man*) adv. Avec modération, sans excès : *il faut boire et manger modérément*. ANT. **IMMODÉRÉMENT**.

MODÉRER (*ré*) v. a. (lat. *moderari* ; de *modus*, mesure. — Se conj. comme *accélérer*). Tempérer, diminuer, adoucir : *modérer la vitesse d'une machine*. Fig. Contenir, empêcher les écarts de : *modérer sa colère, ses desirs*. Se *modérer* v. pr. Se posséder, se contenir.

MODERNE (*dér-ne*) adj. (bas lat. *modernus*, de *modo*, récemment). Qui appartient ou convient à l'âge actuel : *invention moderne*. *Histoire moderne*, depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'à la Révolution française (1789). Enseignement moderne, section de l'enseignement secondaire, où l'on n'enseigne pas les langues anciennes. N. m. Ce qui est moderne ou dans le goût moderne : *l'antique et le moderne*. Homme de notre époque, par opposition aux anciens. A la *moderne*, loc. adv. De la manière actuellement en usage. N. m. pl. Les savants, les artistes des temps modernes : *les anciens et les modernes*. ANT. **ANCIEN, ANTIQUE**.

MODERNISATION (*dér, za-si-on*) n. f. Action de moderniser.

MODERNISER (*dér-ni-sé*) v. a. Rajeunir, donner une tournure plus moderne à : *moderniser un texte ancien pour le rendre plus compréhensible*. Se *moderniser* v. pr. Se conformer aux usages modernes.

MODERNISME (*dér-nis-me*) n. m. Goût de ce qui est moderne. *Rel.* Tendance à mettre l'exégèse chrétienne d'accord avec les données de la critique historique et de la philosophie modernes.

MODERNISTE (*dér-nis-te*) n. Se dit d'une personne qui préfère les temps modernes à l'antiquité.

MODERNITÉ (*dér*) n. f. Caractère de ce qui est moderne.

MODESTE (*dés-te*) adj. (du lat. *modestus*, mesuré). Qui pense ou parle de soi sans orgueil : *le vrai savant est toujours modeste*. Qui est l'indice de cette absence d'orgueil : *un air modeste*. Modéré : *être modeste dans ses prétentions*. Qui est d'une pudeur timide : *jeune fille modeste*. Simple, sans faste : *équipage modeste*. ANT. **ORGUEILLEUX, PRÉTENTIEUX, VANITEUX, FAT**.

MODESTEMENT (*dés-te-man*) adv. Avec modestie : d'une manière modeste : *s'effacer modestement*. ANT. **ORGUEILLEMENT**.

MODESTIE (*dés-ti*) n. f. Vertu qui nous éloigne de penser ou de parler orgueilleusement de nous : la modestie ajoute au mérite. Absence de faste : *la modestie d'un ameblement*. Pudeur timide : *la modestie d'une jeune fille*. ANT. **ORGUEIL, FATUITÉ**.

MODICITÉ n. f. (lat. *modicitas*). Petite quantité *modicité d'un revenu*.

MODIFIABLE adj. Qui peut être modifié : *l'homme est le plus modifiable de tous les êtres*.

MODIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui modifie : *les influences modifiantes du milieu*.

MODIFICATEUR, TRICE adj. Qui est propre à modifier.

MODIFICATIF, IVE adj. *Gramm.* Qui modifie le sens. N. m. : un *modificatif*.

MODIFICATEUR (*si-on*) n. f. (de *modificatif*). Changement dans la manière d'être. Changement qui se fait dans une chose, sans en altérer l'essence : *apporter des modifications dans le plan d'un édifice*.

MODIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *modificare*. — Se conj. comme *prier*). Changer la forme, la qualité, etc. : *modifier une loi, une peine, une phrase*. *Gramm.* Préciser, changer le sens de : *l'adverbe modifie le verbe et l'adjectif*. Se *modifier* v. pr. Être modifié, changé.



Modillon.

MODILLON (*ll mill*), n. m. (ital. *modiglione*). Petite console en double volute, placée sous le larmier de la corniche.

MODIQUE adj. (lat. *modicus* ; de *modus*, mesure). De peu d'importance, de faible valeur : *sonime, fortune modique*.

MODIQUEMENT (*he-man*) adv. Avec modicité.

MODISTE (*dés-te*) n. et adj. f. Qui fait ou vend des articles de mode. (Se dit surtout des personnes qui confectionnent et vendent des chapeaux de femme.)

MODIS (*dé-uss*) n. m. (mot lat.). Mesure de capacité romaine pour les matières sèches, valant 8 lit. 80.

MODULATEUR, TRICE n. Personne qui entend bien l'art de moduler. (Peu us.)

MODULATION (*si-on*) n. f. (de *moduler*). Inflexion variée de la voix : *Beethoven a noté les modulations du chant du rossignol*. *Musiq.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. (lat. *modulus*, *Archit.* Unité de convention pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice : *le module est d'ordinaire égal au demi-mètre du bas du fût de la colonne*. *Par ext.* Unité de mesure, particulièrement pour les eaux courantes : *évaluer le module d'une source*. Diamètre comparatif des médailles ou des monnaies entre elles.

MODULER (*lé*) v. a. (lat. *modulari*). Articuler par des inflexions variées de la voix : *moduler un chant*. Fig. Rendre par des accents tendres, poétiques : *moduler des paroles d'amour*. V. n. Passer mélodiquement d'un ton à un autre.

MOELLE (*moi-le*) n. f. (lat. *medulla*). Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os. *Moelle épinière*, partie du système cérébro-spinal contenue dans le canal vertébral. *Moelle allongée*, bulbe rachidien. Fig. La partie la plus intime de l'âme : *être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os*. Ce qu'il y a de plus substantiel dans quelque chose qui se soit : *extraire la moelle d'un auteur*. Bot. Substance spongieuse et légère, qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres : *moelle de sureau*. (V. la planche PLANTE.)

MOELLEUSEMENT (*moi-leu-ze-man*) adv. D'une manière moelleuse : *s'étendre moelleusement sur un lit*.

MOELLEUX, EUSE (*moi-leù, eu-se*) adj. Qui onctif beaucoup de moelle : *os moelleux*. Doux au toucher et comme élastique : *un lit moelleux*. *Voix moelleuse*, pleine et douce. *Pinceau moelleux*, dont les touches sont larges et bien fondues. *Contours moelleux*, souples et gracieux. *Étoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main. *Vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours*.

MOELLON (*moi-lon*) n. m. Pierre de petite dimension, employée dans le massif des constructions et souvent noyée dans le mortier.

MOELLONAGE (*moi-lo*) n. m. Construction en moellon.

MOELLE, MOËRE ou **MOËRE** n. f. Sur les côtes de Belgique et du nord de la France, lagune desséchée et mise en culture.

MOEURS (*meur* ou *meurrs*) n. f. pl. (lat. *mores*). Habitudes naturelles ou acquises, relatives à la pra-

tiqne du bien et du mal : avoir des mœurs régulières. Par ext. Usages particuliers à un pays : réformer les mœurs d'un peuple. Habitudes particulières aux animaux de chaque espèce : étudier les mœurs des abeilles. Avoir des mœurs, en avoir de bonnes. N'avoir point de mœurs, en avoir de mauvaises. *Rhét.* Partie de l'art oratoire, qui enseigne les moyens de gagner la confiance des auditeurs. Prov. : Autre temps, autres mœurs. Les usages changent avec le temps.

MOFETTE ou **MOUFFETTE** (*fo-te*) n. f. Exhalaison qui se produit dans les lieux souterrains et principalement dans les mines : les mofettes sont constituées surtout par de l'acide carbonique. Zool. V. MOUFFETTE.

MOGRABEN ou **MAUGRABIN**, E (*mo*) adj. et n. Du Maghreb. (Vieilli.)

MOHA n. m. Espèce de panic, cultivé comme plante fourragère.

MOHAIR (*mô-êr*) n. m. (mot angl.). Etoffe formée de poils de chèvre ou de chevreau, d'angora, destinée à la confection des robes de femme ou de vêtements d'homme très légers : corsage de mohair.

MOHATA adj. et n. m. (mot esp.). Se dit d'un contrat fictif et usuraire, par lequel un individu vend très cher à un autre un objet qu'il lui rachète aussitôt à vil prix, mais argent comptant : contrat mohata.

MOI (lat. *me*) pron. pers. de la 1^{re} pers. sing. des deux genres. De vous à moi, en confiance, entre nous. A moi cri pour appeler au secours. N. m. Ce qui constitue l'individualité, la personne. Attachement à soi-même, égoïsme : le moi choque toujours.

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé : moignon de jambe. Par ext. Membre rudimentaire : les manvchos n'ont qu'un moignon d'aile. Ce qui reste d'une grosse branche cassée ou coupée.

MOINDRE adj. (lat. *minor*). Plus petit en dimensions, en quantité, en intensité. Très peu important : le moindre bruit l'effraye. Le moindre, la moindre, le plus petit, le moins important. Personne la moins haut placée : le moindre d'entre nous.

MOINDREMENT (*man*) adv. D'une façon moindre. Le moindrement, le moins du monde. (Ne s'emploie qu'avec la négation.)

MOINE n. m. (gr. *monakhos*). Membre d'une communauté religieuse d'hommes : moine dominicain. Espèce du genre phoque. Ustensile servant à chauffer un lit. Endroit d'une feuille imprimée qui est resté blanc, parce que les caractères n'avaient pas pris d'encre. Artifice de signaux de nuit.

MOINEAU (*mô*) n. m. (de moine). Genre d'oiseaux passereaux conirostres, très répandus dans tous les pays : le type du moineau est le piprot de nos pays. Tiver, brûler sa poudre aux moineaux, user inutilement et mal à propos ses ressources. Pop. Personnage désagréable : un vilain moineau.

MOINERIE (*mô*) n. f. Par dénigr. Les moines, en général.

MOINESSE (*mô-êse*) n. f. Par dénigr. Religieuse.

MOINILLON (*ll* mill.) n. m. Fam. Petit moine.

MOINS (*moîn*) adv. (lat. *minus*). Adverbe de comparaison, qui marque infériorité de qualité : moins bon ; de quantité : moins d'hommes ; de prix : moins cher, etc. Prép. Avec soustraction de : 15 moins 8 égale 7. Loc. adv. : Le moins, au moindre degré, aussi peu que possible. C'est bien le moins, c'est la moindre chose qu'on puisse faire. Au moins, du moins, expriment une idée de restriction. A moins, pour un moindre prix. A moins de (suivi d'un nom), au-dessous de, à un prix moindre que. (Suivi d'un infinitif), sans. Loc. conj. : A moins que, si ce n'est que ; à moins que vous ne travaillez mieux. Rien moins que, cela moins que toute autre chose. Elle n'est rien moins que folle, elle n'est pas folle du tout. N. m. Alg. Tiret horizontal indiquant une soustraction ou une quantité négative. Typogr. Tiret long. ANT. Plus.

MOINS-PERCU (*môîn-pêr-su*) n. m. Ce qui est

dû et n'a pas été perçu : toucher un moins-perçu. Pl. des moins-perçus. ANT. Trop-perçu.

MOINS-VALUE (*mô*) n. f. Diminution de valeur : la moins-value des contributions. Perte de valeur. Pl. des moins-values. ANT. Plus-value.

MOIRAGE n. m. Action de moirer. Reflet ondulé d'une étoffe moirée. Effet produit par le fer-blanc ou le zinc moiré : le moirage du zinc s'obtient au bain galvanoplastique.

MOIRE n. f. (angl. *mohair*). Etoffe à reflet changeant et ondulé, que l'on obtient en écrasant le grain des étoffes avec une calandre. Ce reflet.

MOIRÉ, E adj. Qui offre les reflets de la moire. N. m. Effet de la moire. Fer-blanc ou zinc auquel on a donné, par le moirage, une apparence chatoyante.

MOIRER (*mô*) v. a. Donner à une étoffe unie une apparence ondulée et chatoyante : moirer un ruban.

MOIRCUR n. et adj. m. Ouvrier qui moire des étoffes, du papier, des métaux.

MOIS (*moi*) n. m. (lat. *mensis*). Chacune des douze divisions de l'année solaire. Espace de temps qui s'écoule depuis une date quelconque d'un mois jusqu'à la date correspondante du mois suivant : obtenir un mois de sursis. Prix convenu pour un mois de travail de fonction : toucher son mois. — Il a dans l'année 12 mois, qui sont : janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre. Les mois de : janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre ont 31 jours ; les mois de : avril, juin, septembre et novembre ont 30 jours ; février a 28 jours et 29 tous les quatre ans, quand l'année est bissextile. (V. CALENDRIER.)

MOISE (*mô-ze*) n. f. (du lat. *moyses*, table). Pièce de charpente qui sert à lier d'un autre sur lesquelles elle est assemblée au moyen de boulons.

MOISE (*mô-i-se*) n. m. (de Moïse n. pr.). Petite corbeille servant de couchette aux enfants nouveau-nés. (V. BECCEAU.)

MOISER (*mô*) v. a. Lier par des moises.

MOISI (*mô*) n. m. Ce qui est moié. Moisissure : sentir le moisi.

MOISIAQUE (*mô-i-zi*) adj. Qui appartient, a rapport à Moïse : livres moisiaques.

MOISIR (*mô*) v. a. (lat. *mutescere*). Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : l'humidité moisit tout ici. V. n. et Se moisir v. pr. Se couvrir de cette mousse : les confitures moisissent ; le fromage se moisit. Fam. Moisir quelque part, y rester longtemps.

MOISSURE (*mô-su-re*) n. f. Végétation cryptogamique, qui se développe à la surface des substances organiques en décomposition : les moisissures sont des champignons de la famille des mucorinées.

MOISSINE (*mô-i-si-ne*) n. f. Bout de sarment que l'on cueille avec la grappe quand on veut la conserver.

MOISSON (*mô-son*) n. f. (lat. *messis*). Récolte des grains : faire la moisson. Temps où elle se fait : la moisson approche. Ce qui est récolté ou à récolter : rentrer la moisson. Fig. Moisson de gloire, nombreux succès remportés à la guerre.

MOISSONNAGE (*mô-son-na-je*) n. m. Action, mode de moissonner.

MOISSONNER (*mô-son-nê*) v. a. Faire la moisson : moissonner les blés. Fig. Détruire, faire périr. Relever en grand nombre : moissonner des lauriers. Le fer moissonna tout, détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE (*mô-son-neur, -euse*) n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner. (V. la planche AGRICULTURE.)

MOITE adj. (lat. *mutidus*). Légèrement humide.

MOITEUR n. f. (de moite). Légère humidité : la fièvre s'accompagne souvent de la moiteur de la peau.

MOITIÉ n. f. (lat. *medietas*). Une des deux parties égales d'un tout : deux est la moitié de quatre. Une bonne partie : la moitié du temps. Fam. Femme à l'égard de son mari. Loc. adv. : De moitié, dans la proportion de un à deux. Être de moitié, être en compte à demi avec quelqu'un. A moitié, en partie, à demi : ce fruit est à moitié pourri. A moitié chemin, un milieu de l'espace à parcourir. A moitié prix, pour la moitié du prix ordinaire.

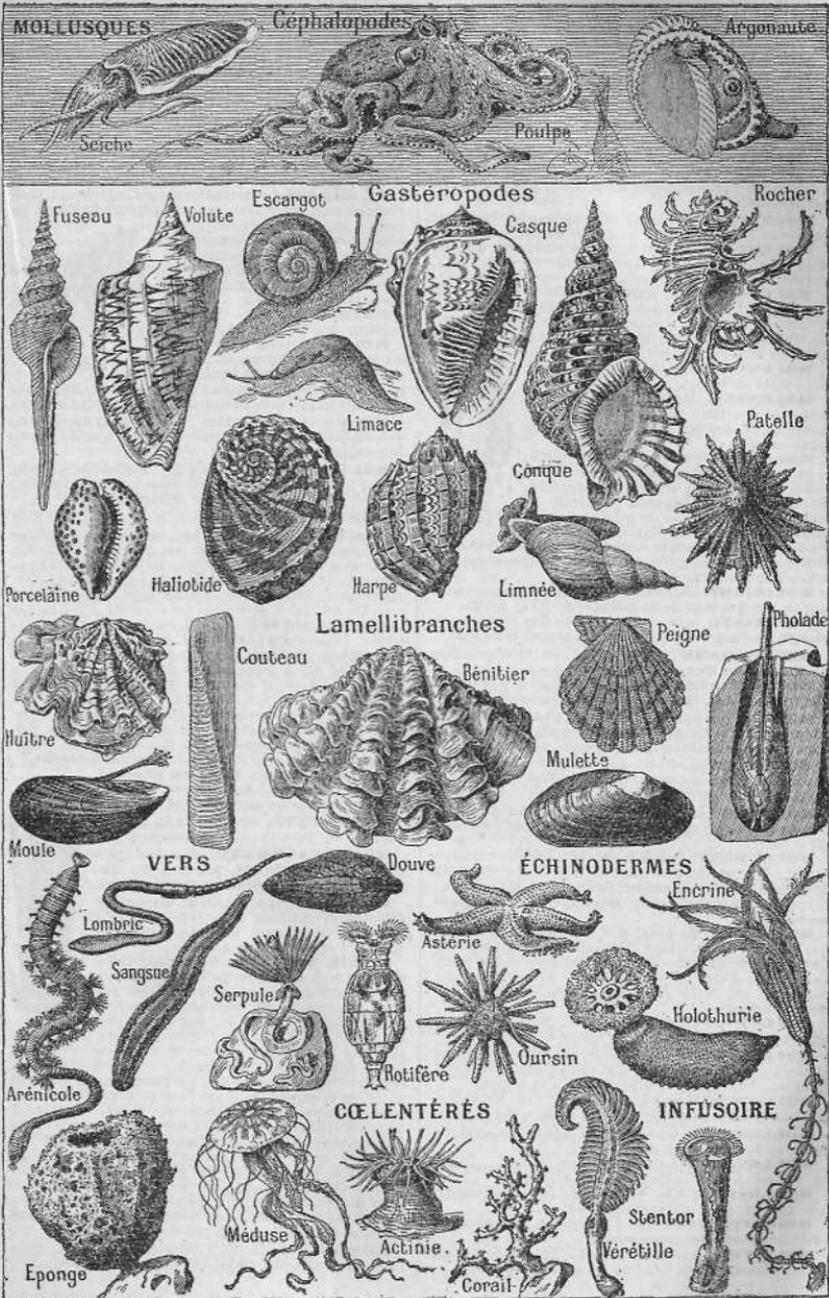
MOITIE v. a. Rendre moite.

MOKA n. m. Excellent café provenant de Moka (Arabie). Infusion de ce café : une tasse de moka.

MOL, **OLEE** (*mô-le*) adj. V. mou.



Moineaux.



MOLLUSQUES, VERS, ÉCHINODERMES, CœLÉNTÉRÉS, INFUSOIRES.

MOLAIRE (*lè-re*) n. et adj. f. (lat. *molaris*; de *mola*, meule à moudre). Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments : *les molaires de l'homme sont au nombre de vingt.*

MOLDAVE adj. et n. De la Moldavie.

MÔLE n. m. (du lat. *mole*, masse). Jetée construite à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux molécules : attraction moléculaire.

MOLÉCULE n. f. (dimin. du lat. *mole*, masse). La plus petite partie d'un corps qui puisse exister à l'état libre : *les molécules ne peuvent pas être réellement isolées.*

MOLÈNE n. f. Genre de serofulariacées, dont fait partie le *bouillon-blanc* ou *cierge* de Notre-Dame.

MOLÉQUIN (*li-n*) n. m. Ancienne sorte d'étoffe d'un grand prix. Voile, manteau fait avec cette étoffe. Adjectif. *Vert moléquin*, se dit du vert de mauve.

MOLÉSQUIN ou **MOLÉSQUINE** (*lès-ki-ne*) n. f. (de l'angl. *mole-skin*, peau de taupe). Etoffe de velours de coton, que l'on emploie pour faire des doublures de vêtements. Sorte de toile vernie, imitant le maroquin ou le cuir : *serviette en molésquine.*

MOLESTATION (*lès-ta-si-on*) n. f. Action de molester.

MOLESTER (*lès-tè*) v. a. (du lat. *molestus*, importun). Vexer, tourmenter : *soldats qui molestaient les habitants d'un pays envahi.*

MOLETTE (*lè-te*) n. f. (du lat. *mola*, meule). Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs. Partie mobile de l'éperon en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval. Nom d'instruments employés à différents usages, constitués par une petite roulette adaptée à un manche pour graver, travailler les corps durs, etc.)

MOLINISME (*nis-me*) n. m. Opinion des molinistes, sur l'accord de la grâce et du libre arbitre.

MOLINISTE (*nis-te*) n. Partisan des opinions de Molina sur la grâce. Adj. Qui a rapport à Molina.

MOLINOSISME (*zis-me*) n. m. Doctrine quietiste du théologien Molinos.

MOLINOSISTE (*zis-te*) n. Partisan des opinions de Molinos. Adj. Qui a rapport à Molinos.

MOLLAH (*mol-la*) n. m. Dans les pays musulmans, titre donné à ceux qui exercent des fonctions politiques ou religieuses, aux marchands notables, etc.

MOLLASSE (*mo-la-se*) adj. Mou et flasque. Dont le corps a une consistance flasque. *Fig.* Apathique, sans énergie : *caractère mollasse.*

MOLLASSE (*mo-la-se*) n. f. Roche composée de calcaire mêlé de sable et d'argile : *la mollasse durcit à l'air.*

MOLLEMENT (*mo-le-man*) adv. D'une manière molle : *être mollement couché.* *Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement.* Faiblement, lâchement : *travailler mollement.* ANT. *Rudemment, énergiquement.*

MOLLESSE (*mo-lè-se*) n. f. (de *mol*). Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs.* *Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère.* Extrême indulgence. Délicatesse d'une vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites est restée légendaire.* ANT. *Durceté, rudesse, énergie.*

MOLLET (*mo-lè*) n. m. (de *mol*). Saillie que font les muscles de la partie postérieure de la jambe.

MOLLET, ETTÉ (*mo-lè, è-tè*) adj. Mou et doux au contact : *étouffe mollette.* *Pain mollet*, blanc et léger. *Ceuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETÈRIE (*mo-lè-te-ri*) n. f. Cuir de vache, dont on fait des semelles pour les chaussures légères.

MOLLETÈRE (*mo-lè-te*) n. f. Bande de cuir, de toile, s'adaptant au mollet.

MOLLETON (*mo-lè*) n. m. (de *mollet*). Etoffe molleuse à la main : *varrose de molleton.*

MOLLETONNEUX, EUSE (*mo-lè-to-neù, eu-se*) adj. Qui est de la nature du molleton.

MOLLIFICATION (*mo-li-si-on*) n. f. Action de mollifier. ANT. *Durcissement.*

MOLLIFIER (*mo-li-fi-è*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Rendre mou. (Peu us.) ANT. *Durcir.*

MOLLIR (*mo-lir*) v. n. (lat. *mollire*). Devenir mou. *Fig.* Devenir moins violent : *le vent mollit.* Plier, céder : *les troupes commencent à mollir.* ANT. *Durcir.*

MOLLUSCUE (*mo-lus-kou*) n. m. Tumeur fibreuse de la peau, observée surtout chez les enfants.

MOLLUSQUES (*mo-lus-ke*) n. m. pl. (du lat. *mollusca*, noix à écorce molle). Un des embranchements du règne animal. Animaux à corps mou, sans vertèbres, comme le colimaçon, l'huître, etc. S. un *mollusque*. — Les mollusques possèdent un cœur, un cerveau, un appareil digestif, etc. Beaucoup sont hermaphrodites; presque tous sont ovipares. Les jeunes, au sortir de l'œuf, subissent des métamorphoses. Quelques mollusques sont terrestres, mais la plupart habitent les eaux : on en utilise un grand nombre comme alimentaires. On les divise en cinq classes : céphalopodes, ptéropodes, gastéropodes, scaphopodes, pélicypodes (ou lamellibranches).

MOLOCI (*lok*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de l'Australie.

MOLOSSE (*lo-se*) n. m. Chien du pays des Molosses, en Epire, qu'on employait dans l'antiquité pour la chasse ou la garde des troupeaux. Auj., gros chien de garde, généralement de la race des dogues.

MOLY n. m. gr. *môly*). Espèce d'ail appelé vulgairement *ail doré*. (Homère attribue à cette plante des propriétés magiques.)

MOLYBDÈNE n. m. (du gr. *molybdos*, plomb). Métal blanc comme l'argent, cassant et peu fusible : *le molybdène a été isolé par Hjelm en 1782.*

MÔME n. Pop. Petit enfant. N. f. Arg. Jeune fille.

MOMENT (*man*) n. m. (lat. *momentum*). Temps fort court : *je reviens dans un moment.* Occasion, circonstance : *saisir le moment favorable.* Temps présent : *la mode du moment.* Le bon moment, l'instant favorable. *Profiter du moment*, saisir l'occasion favorable. *N'avoir pas un moment à soi*, ne pas avoir un instant de liberté. *Dernier moment*, dernier terme. *Un moment!* attendez, écoutez. *Mécan.* *Moment d'une force par rapport à un point*, produit de l'intensité d'une force par la distance du point à sa direction. *Moment d'un couple*, produit de la force par le bras de levier. Loc. adv. : *A tout moment*, sans cesse. *D'un moment à l'autre*, dans un intervalle de temps très rapproché. *En ce moment*, présentement. *Par moment*, par intervalle. Loc. prép. : *Au moment de*, sur le point de. *En un moment*, en très peu de temps. *Dans un moment*, bientôt. Loc. conj. : *À moment où*, lorsque. *Du moment que*, dès que, puisque.

MOMENTANÉ E (*man*) adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT (*man, né-man*) adv. Pour un moment, pendant un moment : *être momentanément embarrassé.*

MOMÈRE (*ri*) n. f. (alem. *munnen*). Affection ridicule d'un sentiment que l'on n'éprouve pas. *Cérémonie* bizarre. Ancien divertissement dansé.

MOMIE (*mé*) n. f. (ar. *moumia*). Cadavre conservé au moyen de matières balsamiques, ou de l'embaumement : *les momies égyptiennes.* Cadavre qui se dessèche naturellement, sans se putréfier. *Fig.* Personne sèche et maigre. Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.* Personne qui a des opinions arriérées. — La couleur de momies égyptiennes est d'un brun foncé, souvent noire et luisante; le corps, dur et sec, répand une odeur aromatique particulière. Il est enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui. La face est bien conservée et, parfois, les yeux ont encore leur forme. Ordinairement, les momies sont enfermées dans des caisses de bois peintes de vives couleurs et portant à la partie supérieure une tête qui, dans certains cas, est un portrait du mort.

MOMIER (*mé-è*) n. m. Protestant dissident, dans la Suisse romande. Celui qui fait des momeries.



Molletes :

1. De cimentier ;

2. D'éperon.



Molochi.



Momie.

MONIFICATION (si-on) n. f. Action de monifier : l'extrême sécheresse de l'air produit la monification.

MONIFIER (fi-é) v. a. (Se conj. comme prier.) Convertir un corps en momie. *Se monifier* v. pr. Se changer en momie, et fig., maigrir.

MOMON n. m. (de l'anc. fr. *mômer*, se déguiser). Mascaraire. Sorte de jeu de dés que les masques proposaient aux dames. *Couvrir le momon*, tenir l'encre de cette partie. *Fig.* Tenir tête à quelqu'un. (V. s.)

MOMORDIQUE n. f. Genre de cucurbitacées des régions tropicales, appelé aussi *pomme de mercurille*.

MOMOT (mo) n. m. Genre de passereaux d'Amérique.

MON adj. poss. masc. sing., **MA** fém. sing., **MES** pl. des deux genres (du lat. *meus*, mon). Adjectifs qui déterminent le nom, en y ajoutant une idée de possession : *mon livre, ma plume, mes livres, mes plumes*.

— *Gramm.* Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un h muet, on emploie *mon, ton, son* au lieu de *ma, ta, sa* : *mon âme, ton histoire, son épée*.

MONACAL, E, AUX adj. (du lat. *monachus*, moine). Qui a rapport aux moines : la vie monacale.

MONACALEMENT (man) adv. D'une manière monacale. (Peu us.)

MONACHISME (chis-me) n. m. (du lat. *monachus*, moine). Etat de moine. Institutions monastiques : le quatrième siècle fut l'âge d'or du monachisme.

MONACO n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée au XVIII^e siècle aux armes du prince de Monaco et valant six sous de la monnaie française. Moins la principauté de Monaco. *Pop.* Monnaie quelconque : avoir beaucoup de monacos.

MONADE n. f. (du gr. *monas*, ados, unité). Dans le système de Leibniz, substance simple, active, indivisible, dont tous les êtres sont composés. *Zool.* Syn. de MONÈRE.

MONADELPHIE (del-fe) adj. (du gr. *monos*, seul, et *adelphos*, frère). Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADISME (dis-me) n. m. Système philosophique de Leibniz, suivant lequel l'univers est composé de monades.

MONADISTE (dis-te) adj. Qui appartient au système des monades. N. qui en est partisan.

MONANDRE adj. (du gr. *monos*, seul, et *andros*, mâle). Se dit des fleurs qui ont une seule étamine.

MONARCHIE (chi) n. f. (gr. *monarkhía*; de *monos*, seul, et *arkhein*, commander). Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef. Etat gouverné par un monarque : la monarchie espagnole. *Monarchie absolue*, celle dont le pouvoir n'est contrôlé par aucun autre. *Monarchie tempérée*, celle où l'autorité du prince est limitée par l'autorité d'un autre pouvoir ; par exemple, une assemblée élective. *Monarchie constitutionnelle*, celle où l'autorité du prince est limitée par une constitution.

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : pouvoir monarchique.

MONARCHIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière monarchique. (Peu us.)

MONARCHISME (chi-zé) n. a. Rendre monarchique. Soumettre à la monarchie : monarchiser une nation.

MONARCHISME (chis-me) n. m. Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE (chis-te) n. Partisan de la monarchie. Adjectif : peuple monarchiste.

MONARDE n. f. Genre de labiées à odeur pénétrante, qui croissent dans l'Amérique du Nord : les feuilles de la monarde sont employées en infusion.

MONARQUE n. m. (gr. *monarkhês*). Chef d'une monarchie : Louis XIV fut un monarque absolu.

MONASTÈRE (nas-tê-re) n. m. (gr. *monasterion*). Ensemble des bâtiments habités par des moines : Charles-Quint voulut finir sa vie dans un monastère.

MONASTIQUE (nas-ti-ke) adj. Qui concerne les moines : les règles de la vie monastique.

MONASTIQUEMENT (nas-ti-ke-man) adv. À la manière des moines.

MONAUC (né) adj. m. (gr. *monôtos*; de *monos*, seul, et *ous*, ôtos, oreille). Qui n'a qu'une oreille : lapin monauc.

MONCEAU (sô) n. m. (lat. *monticellus*). Amas fait en forme de petit mont : monceau de pierres. *Fig.* : un monceau de sottises.

MONDAIN, E (din, è-né) adj. (lat. *mundanus*). Attaché aux plaisirs du monde : une femme mondaine. Qui se ressent des vanités du monde : parure mondaine. N. Personne mondaine.

MONDAIEMENT (dè-n-man) adv. D'une manière mondaine. (Peu us.)

MONDANITÉ n. f. Caractère de ce qui est mondain. Goût pour les choses mondaines.

MONDE n. m. (lat. *mundus*). Ensemble de tout ce qui existe : les premiers âges du monde. Terre, séjour de l'homme : les cinq parties du monde. Grand continent : Colomb découvrit un monde. Planète ou système de planètes : la pluralité des mondes. L'ancien monde, l'Asie, l'Europe, l'Afrique. Le nouveau monde, l'Amérique et l'Océanie. Genre humain : l'argent est le roi du monde. Gens : c'est se moquer du monde. Société : vivre dans le monde. Vie séculière : quitter le monde pour le cloître. La plupart des hommes : connu de tout le monde. Venir au monde, naître. Mettre du monde, donner naissance. Aller, passer dans l'autre monde, mourir. Loger au bout du monde, dans un quartier éloigné. Le grand monde, la haute société. Le petit monde, les gens du commun. Homme du monde, homme qui a l'habitude de vivre dans le grand monde. Du monde, qui sait au monde, qu'il y ait, qu'il puisse y avoir : le meilleur homme du monde.

MONDE adj. (lat. *mundus*). Pur, net, en style de l'Écriture : les animaux mondes et immondes. (Peu us.)

MONDER (dè) v. a. (lat. *mundare*). Nettoyer, séparer des impuretés ou des parties inutiles : monder de l'or, des amandes, de la casse.

MONDIAL, E, AUX adj. Qui enferme, intéresse le monde entier : une politique mondiale.

MONDIFIER (fi-é) v. a. (lat. *mundificare*). — Se conj. comme prier. *Chir.* Nettoyer : mondifier une plaie.

MONÉGAQUE (ghas-ke) adj. et n. De la ville ou de la principauté de Monaco : la population monégaque.

MONÈRE n. f. (du gr. *monerês*, seul). Être vivant représentant le passage le plus simple entre les végétaux et les animaux.

MONÈRON n. m. Monnaie de billon de peu de valeur, qu'on fabriquait pendant la Révolution.

MONÉTAIRE (tê-re) adj. (du lat. *moneta*, monnaie). Qui a rapport aux monnaies : le système monétaire français est adopté en Belgique, en Italie, en Grèce et en Suisse. (V. les tableaux MONNAIE.)

MONÉTISATION (zas-si-on) n. f. Transformation d'un métal en monnaie : monétiser de l'or. Syn. MONNAIE.

MONÉTISER (zé) v. a. Transformer en monnaie. Syn. MONNAIER. ANT. Démonétiser.

MONGOL, E adj. et n. De la Mongolie : les invasions mongoles.

MONGOLIQUE adj. Qui appartient à la Mongolie ou aux Mongols : les Chinois appartiennent au rameau mongolique.

MONISME (nis-me) n. m. Système qui vise à expliquer l'univers par un élément unique.

MONITEUR, TRICE n. (lat. *monitor*, trix; de *monere*, avertir). Personne qui donne des avis, des conseils, des leçons : moniteur d'écriture, de gymnastique. Elève répétiteur dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION (si-on) n. f. (lat. *monitio*). Avertissement que doit faire tout supérieur ecclésiastique, avant d'infliger une censure. Publication d'un monitoire.

MONITOIRE n. m. (lat. *monitorius*; de *monere*, avertir). Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : lancer un monitoire. Adjectif : une lettre monitoire.

MONITOR n. m. (mot lat.). Bâtimement de guerre cuirassé de moyen tonnage : les monitors furent criés aux États-Unis pendant la guerre de Sécession.

MONITORIAL, E, AUX adj. Qui est en forme de monitoire : lettre monitoriale.

MONNAIE (mo-né) n. f. (du n. de Junon *Moneta*, Junon l'Avertisseuse, près du temple de laquelle les Romains établirent un atelier de monnaie). Pièce de métal frappée par l'autorité souveraine pour servir aux échanges : monnaie d'or, d'argent, de cuivre.

Monnaie de compte, valeur admise comme unité dans les comptes entre commerçants, mais qui peut n'être pas représentée par des pièces métalliques en circu-

lation : la *guinée anglaise* n'est qu'une *monnaie de compte*. *Monnaie fiduciaire*, celle qui n'a de valeur que par convention, comme les billets de banque. *Monnaie fictive* ou *pièce monnaie*, billets de banque. *Fausse monnaie*, monnaie faite par des particuliers avec des métaux de peu de valeur, et que l'on fait passer pour bonne. *Baitre monnaie*, fabriquer de la monnaie. Au fig., se procurer de l'argent. *Hendire à quel-quin la monnaie de sa pièce*, user de représailles. *Payer quelqu'un en monnaie de singe*, se moquer de lui au lieu de le satisfaire. *Bot. Monnaie du pape*, nom vulgaire de la lunaire. V. TITRE.

MONNAYAGE (mo-né-ia-je) n. m. Fabrication de la monnaie : le *monnayage de l'or*.

MONNAYER (mo-né-ia) v. a. (Se conj. comme *balayer*). Convertir un métal en monnaie : *monnayer de l'or*. *Absol.* Fabriquer de la monnaie.

MONNAYEUR (mo-né-ia-se) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'Etat. *Faux monnayer*, qui fabrique de la fausse monnaie.

MONO (du gr. *monos*, seul) préfixe signifiant *seul, un seul*.

MONOBASIQUE (zi-ke) adj. m. Se dit d'un acide qu'une renferme qu'un atome de hydrogène remplaçable.

MONOCARPIEN, ENNE (pi-in, é-ne) adj. Se dit d'une plante qui ne fleurit et fructifie qu'une seule fois.

MONOCHROME (kro-me) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *khroma*, couleur). Se dit des objets qui sont d'une seule couleur : vase *monochrome*.

MONOCLE n. m. (du préf. *mono*, et du lat. *oculus*, œil). Lorgnon composé d'un seul verre : *porter un monocle*.

MONOCORDE n. m. (du préf. *mono*, et de *corde*). Instrument à une seule corde servant à déterminer les rapports numériques des sons et pour accorder les autres instruments. Adjectif. *Fam.* Monotone : *plaintes monocordes*.

MONOCOTYLÉDONE adj. (du préf. *mono*, et de *cotylédon*). Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul cotylédon. N. f. pl. Classe des phanogames, caractérisée par la présence d'un seul cotylédon à l'embryon. S. une *monocotylédone*.

MONODIE (di) n. f. (gr. *monodia*). Chant à une voix, sans accompagnement. Couplet lyrique, dans un dialogue de tragédie.

MONOCIE (né-si) n. f. Etat d'une plante monique.

MONOGAME adj. (du préf. *mono*, et du gr. *gamos*, mariage). Qui n'épouse à la fois qu'une seule femme, un seul mari : *peuples monogames*. ANT. *Polygame*.

MONOGAMIE n. f. (de *monogame*). Système dans lequel l'homme ne peut épouser à la fois qu'une seule femme, ou la femme d'un seul mari. ANT. *Polygamie*.

MONOGAMIQUE adj. Qui a rapport à la monogamie : le *foyer monogamique* est la base des sociétés de l'Occident.

MONOGENISME (nis-me) n. m. Doctrine anthropologique, d'après laquelle et toutes les races humaines dérivent d'un type primitif unique : le *monogénisme* a été défendu par Quatrefages.

MONOGENISTE (nis-te) n. et adj. Partisan du monogénisme.

MONOGRAMMATIQUE (gram'-ma) adj. Qui est de la nature du monogramme.

MONOGRAMME (gra-me) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *gramma*, lettre). Chiffre composé des principales lettres d'un nom : IHS est le *monogramme* de Jésus-Christ. Chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages. N. f. Genre de fougeres extrêmement petites.

MONOGRAMMISTE (gram-mis-te) n. m. Artiste qui a signé ses œuvres d'un monogramme.

MONOGRAPHIE (f)n. f. (du préf. *mono*, et du gr. *graphé*, écriture). Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre. Etude d'histoire et de géographie portant sur une seule personne, une seule région : *écrire une monographie de la Touraine*.

MONOGRAPHIQUE adj. Qui a le caractère d'une monographie : *étude monographique*.

MONOHYDRATE n. m. Premier hydrate des corps qui en forment plusieurs.

MONOHYDRATE, E adj. Qui est à l'état de monohydrate : *acide azotique monohydraté*.

MONOÏQUE (no-i-ke) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *oikta*, maison). Se dit des plantes à fleurs unisexuées, dont les fleurs mâles et femelles sont réunies sur le même pied.

MONOLITHÉ n. m. et adj. (du préf. *mono*, et du gr. *lithos*, pierre). Ouvrage exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes*.

MONOLOGUE (lo-ghe) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *logos*, discours). Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même : *Corneille a placé dans la bouche d'Auguste un admirable monologue*. Petite pièce comique, qu'une personne récite en société.

MONOLOGUER (ghé) v. n. Parler seul, parler en monologue.

MONOLOGUEUR (gheur) n. m. Celui qui récite un monologue. Celui qui parle seul.

MONOMANE ou **MONOMANIAQUE** n. et adj. Qui est atteint de monomanie : un *dangereux monomane* ou *monomaniaque*.

MONOMANIE (ni) n. f. (du préf. *mono*, et de *manie*). Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence : *avoir la monomanie de la persécution*.

MONÔME n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *nomos*, division). Expression algébrique, dans laquelle n'entrent ni le signe + ni le signe -. (Syn. TERME.) Promenade en file indienne, qu'exécutent, en certaines circonstances, les étudiants.

MONOMÉTALLISME (tal-lis-me) n. m. Système monétaire qui n'admet qu'un métal, l'or, pour étalon de monnaie légale. (S'oppose à *bimétallisme*.)

MONOMÉTALLISTE (tal-lis-te) adj. Qui se rapporte au monométallisme : l'Angleterre est *monométalliste*. N. Qui est partisan du monométallisme.

MONOMÈTRE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *metron*, mesure). Qui n'a qu'une seule espèce de vers : *poème monomètre*. Se dit aussi d'un vers, grec ou latin, formé d'une seule mesure de deux pieds.

MONOPÉTALE adj. Bot. A un seul pétale.

MONOPHYLLE (fi-le) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *phylon*, feuille). Se dit d'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPLAN n. m. Aéroplane à un seul plan de sustentation.

MONOPODE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *pous*, *podos*, pied). Qui n'a qu'un seul pied.

MONOPOLE n. m. (gr. *monopolion*; de *monos*, seul, et *polein*, vendre). Privilège qu'à l'exclusion de tout concurrent possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre certaines denrées : l'Etat conserve le *monopole du tabac*. Fig. Droit, possession exclusive : s'attribuer le *monopole de la vertu*.

MONOPOLEUR ou **MONOPOLEUR** (za) n. m. Qui exerce un monopole. (Peu us.)

MONOPOLISATION (za-si-on) n. f. Action de monopoliser.

MONOPOLISER (zè) v. a. Exercer le monopole.

MONOPTÈRE n. m. et adj. (du préf. *mono*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes, et surtout d'un édifice rond, formé d'une simple colonnade sans mur : *temple monoptère*.

MONORAIL adj. et n. Se dit d'une voie ferrée à un seul rail.

MONORIME adj. (du préf. *mono*, et de *rime*). Dont tous les vers n'ont qu'une rime : *couplet monorime*.

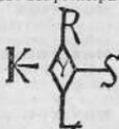
MONOSÉPAL, E adj. Dont le calice est d'une seule pièce : *fleur monosépale*.

MONOSPERME (nos-pèr-me) adj. Se dit des fruits et des divisions des fruits qui ne contiennent qu'une seule graine : *fruit monosperme*.

MONOSTIQUE (nos-ti-ke) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *stikhos*, vers). Qui est contenu en un seul vers : *sentence monostique*. N. m. Epigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE (sil-la-be) n. m. et adj. (du préf. *mono*, et de *syllabe*). Se dit d'un mot qui n'a qu'une syllabe, comme *dé, pain, bon*. ANT. *Poly syllabe*.

MONOSYLLABIQUE (sil-la) adj. Qui n'a qu'une seule syllabe : *mot monosyllabique*. Qui ne contient



Monogramme de Charlemagne.



Temple monoptère.

**TABLEAU DES MONNAIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
ACTUELLEMENT EN CIRCULATION**

Dans ce tableau, la valeur de chacune des pièces est donnée en francs; elle a été calculée, pour les pièces d'or, au pair, en prenant comme valeur de l'or 3447 fr. le kg. (ce qui correspond à la valeur de 20 francs pour notre pièce nationale, 25 fr. 22 pour le souverain anglais....). Pour les pièces d'argent, dans les pays marqués d'un *, les valeurs des pièces d'argent ont été calculées d'après la valeur marchande correspondante à cette partie; en d'autres termes, la valeur des pièces d'argent se trouve exprimée en francs-or; dans les autres pays, ou les pièces d'argent ont une valeur conventionnelle, nous avons indiqué cette dernière.

ALGÉRIE

Mêmes monnaies qu'en France. En outre, billets de la « Banque d'Algérie » de 5, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs.

ALLEMAGNE

Étalon d'or. Unité monétaire: *mark* (m ou mk) de 100 pfennigs, valant au pair 1 fr. 2345
Pièces d'or de 10 et 20 marks.
Pièces d'argent de 1/2 mark, 1, 2, 3, et 5 marks.
Pièces de nickel de 5, 10 et 25 pfennigs.
Pièces de bronze de 1 et 2 pfennigs.
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000, 5.000, 10.000 et 50.000 marks et jusqu'à 50 milliards de marks.

ANGLETERRE

Étalon d'or. Unité monétaire: *sovereign* (souverain) ou *lire sterling* (£) [25 fr. 22], de 20 *shillings* (s), de 12 *pence* (d). On compte aussi en *guinées* de 21 shillings.
Pièces d'or de 5 livres, 2 livres, 1 livre, demi-souverain (10 shillings).
Pièces d'argent de 1 couronne (5 shillings), double florin (4 shillings), demi-couronne (2 shillings 1/2), 1 florin (2 shillings), 1 shilling (1 fr. 25), 1/2 shilling (ou 6 pence), 4 pence, 3 pence, 2 pence, 1 penny (0 fr. 10).
Pièces de bronze de 1 penny, 1/2 penny, 1 farthing (0 fr. 02).
Banknotes (Billets) de 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500 et 1.000 livres sterling.

*** ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)**

Étalon d'or. Unité monétaire: *peso* d'or ou *piastre* de 100 centavos (5 fr.).
Pièces d'or de 5 pesos (*argentino*), 2 pesos 1/2 (*medio*).
Pièces d'argent de 1 peso (100 centavos), 5, 10, 20 et 50 centavos.
Pièces de nickel de 5, 10 et 20 centavos.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Billets de la Banque nationale de 1/2, 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500, 1.000 pesos.
Le peso-papier vaut 0,44 du peso-or.

AUTRICHE

Les pièces existantes ont été frappées sous la monarchie austro-hongroise; depuis la séparation des deux pays, les émissions ont été faites en papier-monnaie.
Étalon d'or. Unité monétaire: *corona* ou *couronne-or* de 100 *hellers* (1 fr. 05).
Pièces d'or de 100, 20, 10 couronnes, quadruple ducat (46 fr. 85), 1 ducat, 4 florins (10 fr.).
Pièces d'argent de 1, 2 et 5 couronnes.
Pièces de nickel de 10 et 20 hellers.
Pièces de bronze de 1 et 2 hellers.
Billets de 10, 20, 50, 100, 1000, 100.000 couronnes.

BELGIQUE

Régime du bimétallisme; fait partie de l'Union latine. Unité monétaire *franc* (fr.) de 100 centimes.
Pièce d'or de 20 fr.
Pièces d'argent de 1, 2, 5 francs et 0 fr. 50.
Pièces de nickel (perforées) de 5, 10 et 25 centimes.
Pièces de cuivre de 1 et 2 centimes.
Billets de la Banque nationale de 1, 5, 20, 50, 100 et 1.000 francs. Jetons métalliques de 1 franc.

*** BOLIVIE**

Étalon d'or. Unité monétaire: *boliviano-or* de 100 centavos (2 fr. 02 au pair).
Pièces d'argent de 1 boliviano, 50 centavos (*medio-boliviano*), 20 centavos (*toimin*), 10 centavos (*real*).
Pièces de nickel de 5 et 10 centavos.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Billets de 1, 5, 10, 20, 50 et 100 bolivianos.

*** BRÉSIL**

Étalon d'or. Unité monétaire: *milreis-or* (2 fr. 83 au pair).
Pièces d'or de 5, 10 et 20 milreis.
Pièces d'argent de 1 et 2 milreis; 500 reis.
Pièces de nickel de 100, 200, 400 reis.
Pièces de bronze de 10, 20, 40 reis.
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 milreis.

BULGARIE

Étalon d'or. Unité monétaire: *lev* de 100 *stotinki* (1 franc au pair).
Pièces d'or de 10, 20 et 100 leva.
(Poids et titres des pièces françaises correspondantes.)
Pièces d'argent de 1/2 leva, 2 et 5 leva.
Pièces de nickel de 2 stotinki 1/2, 5, 10 et 20 stotinki.
Pièces de bronze de 1 stotinka, et 2 stotinki.
Billets de 5, 10, 20, 50, 100 leva.

CANADA

Étalon d'or. Unité monétaire: *dollar-or* de 100 cents (au pair 5 fr. 18).
Pièces d'or de 2 dollars 1/2, 5, 10, 20 dollars.
Pièces d'argent de 1 dollar, 5, 10, 25 et 50 cents;
Pièces de bronze de 1 cent.
Billets « Dominion notes » 25 cents, 1, 2, 4, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 et 5.000 dollars. — Billets des banques, 5, 10, 20, 50 et 100 dollars.

*** CHILI**

Étalon d'or. Unité monétaire: *peso-or* ou *piastre* de 100 centavos (1 fr. 89 au pair).
Pièces d'or: condor (20 pesos), dōblon (10 pesos) escudo (5 pesos).
Pièces d'argent, peso ancien, peso nouveau, pièces de 5, 10, 20, 40 et 50 centavos.
Pièces de bronze 1/2, 1, 2 et 2 1/2 centavos.
Billets à cours forcé de 1, 2, 5, 10, 20, 30, 100, 500 et 1.000 pesos.

CHINE

Étalon d'argent. Unité monétaire (1910) *yan* cours de l'argent.
Pièces d'argent de 1/10, 1/4, 1/2, 1 yuan.
Pièces de nickel de 1/20 de yuan.
Pièces de cuivre de 1/1000, 1/100, 2/100 de yuan.
Outre ces monnaies, un grand nombre d'anciennes pièces sont en circulation, notamment la *sapèque*, disque de 22 à 24 mm. de diamètre percé d'un trou au milieu, pesant 4 gr. et composé d'un alliage de cuivre, plomb et zinc. (Les Chinois l'appellent *tsien*, les Européens *sapèque* ou *cash*.)
Billets de banques privées, à circulation limitée.

Tableau des monnaies françaises et étrangères actuellement en circulation.

* COLOMBIE																													
Étalon d'or. Unité monétaire : le <i>peso fort</i> de 100 <i>centavos</i> (au pair 5 fr. 04).																													
Pièces d'or de 1 <i>peso fort</i> , 2 <i>pesos</i> 1/2, 5 <i>pesos</i> (livre colombienne 1907).																													
Pièces d'argent de 10, 20, 50 <i>centavos</i> , 1 <i>peso fort</i> .																													
Pièces de nickel de 1, 2, 5 <i>centavos</i> .																													
Pièces de bronze de 1/2 et 1 <i>centavo</i> .																													
Billets de 10, 20, 50 <i>centavos</i> ; 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 <i>pesos</i> .																													
COSTA-RICA																													
Unité monétaire : <i>colon-or</i> de 100 <i>centimos</i> (au pair 2 fr. 41).																													
DANEMARK																													
Étalon or. Unité monétaire : <i>kroner</i> (couronne) d'or de 100 <i>öre</i> (1 fr. 389 au pair). (Ont également cours les monnaies de Suède et de Norvège).																													
Pièces d'or de 10 et 20 <i>kroner</i> .																													
Pièces d'argent de 1 et 2 <i>kroner</i> , 10 et 25 <i>öre</i> .																													
Pièces de bronze de 1, 2, 5 <i>öre</i> .																													
Billets de 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 <i>kroner</i> .																													
* DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)																													
Unité monétaire théorique : <i>piastre-or</i> de valeur égale au dollar des États-Unis.																													
Pièces d'argent 1 <i>piastre</i> , 20 et 50 <i>centavos</i> .																													
Pièces de nickel de 1 1/4 et 2 1/2 <i>centavos</i> .																													
Pas de billets.																													
* ÉGYPTE																													
Étalon d'or. Unité monétaire (1885) : <i>livre égyptienne-or</i> (25 fr. 02 au pair) de 100 <i>piastres</i> .																													
Pièces d'or de 1 <i>livre</i> (ou <i>sequin</i>), de 5, 10, 20 et 50 <i>piastres</i> .																													
Pièces d'argent de 1 <i>piastre</i> (10 och'r-el-guerches), 2, 5, 10, 20 <i>piastres</i> (<i>talari</i>).																													
Pièces de nickel de 1, 2, 5 et 10 och'r-el-guerches.																													
Pièces de bronze de 1/4 et 1/2 och'r-el-guerche.																													
Circulation officielle des pièces d'or françaises, anglaises et turques. Billets de 50 <i>piastres</i> ; 1, 5, 10, 50, 100 <i>livres</i> .																													
* ÉQUATEUR																													
Étalon d'or. Unité monétaire : <i>condor-or</i> , correspondant à la livre anglaise (au pair 25 fr. 22) de 10 <i>sucres</i> .																													
Pièce d'or de 1 <i>condor</i> équatorien (10 <i>sucres</i>).																													
Pièces d'argent de 1/20 de <i>sucres</i> (médió-real), 1/10 de <i>sucres</i> (real), 2/10 de <i>sucres</i> (<i>peseta</i>), 1/2 <i>sucres</i> , 1 <i>sucres</i> (10 <i>reales</i> ou 100 <i>centavos</i>).																													
Pièces de bronze 1/2, 1, 2 et 5 <i>centavos</i> .																													
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 <i>sucres</i> .																													
ESPAGNE																													
Étalon d'or. Unité monétaire : <i>peseta</i> de 100 <i>centimos</i> (1 fr. au pair).																													
Pièces d'or de 5, 10, 20, 50, 100 <i>pesetas</i> .																													
Pièces d'argent de 0,50, 1, 2, 5, <i>pesetas</i> .																													
Pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 <i>centimos</i> .																													
(Poids et titres des pièces françaises correspondantes).																													
Billets de 25, 50, 100, 500 et 1.000 <i>pesetas</i> .																													
ESTONIE																													
Unité monétaire théorique : <i>mark</i> de 100 <i>penni</i> valant 1 franc. Billets de 1, 2, 5, 10, 25, 50, 100, 500 et 1.000 <i>marks</i> .																													
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE																													
Étalon d'or. Unité monétaire : <i>dollar-or</i> (\$) de 100 <i>cents</i> (au pair 5 fr. 18).																													
Pièces d'or de 1 <i>dollar</i> (n'est plus frappé, depuis 1890), 2 <i>dollars</i> 1/2, 5 <i>dollars</i> , 10 <i>dollars</i> (<i>aigle</i>) 20 <i>dollars</i> (<i>double aigle</i>).																													
Pièces d'argent de 1/4 (10 <i>cents</i>), 1/2, 1, 2, 5 <i>dollars</i> .																													
Pièces de nickel de 5 <i>cents</i> ; de bronze de 1 <i>cent</i> .																													
Billets de 1, 2, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000, 5.000 et 10.000 <i>dollars</i> .																													
ÉTHIOPIE																													
Étalon d'argent. Unité monétaire : <i>talari d'argent</i> (au pair 5 fr. 61). Pièces d'argent : 1 <i>talari</i> , 1/2, 1/4, 1/20 <i>talari</i> ; pièces de cuivre : 1/10 <i>talari</i> (<i>besa</i>).																													
FINLANDE (RÉPUBLIQUE DE)																													
Étalon d'or. Unité monétaire : <i>markkaa</i> de 100 <i>penni</i> , valant 1 franc.																													
Pièces d'or de 10 et 20 <i>markkaas</i> .																													
Pièces d'argent de 1, 2 <i>markkaas</i> , 25 et 50 <i>penni</i> .																													
Pièces de bronze de 1, 5 et 10 <i>penni</i> .																													
Billets de 5, 10, 20, 50, 100 et 500 <i>markkaas</i> .																													
FRANCE																													
Unité monétaire <i>franc</i> (fr.) de 100 <i>centimes</i> .																													
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Or</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td>100 francs</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>50 francs</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>40 francs (N'est plus frappée.)</td> <td>40,00</td> </tr> <tr> <td>20 francs</td> <td>20,00</td> </tr> <tr> <td>10 francs</td> <td>10,00</td> </tr> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Argent</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>2 francs</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>1 franc</td> <td>1,00</td> </tr> <tr> <td>50 centimes</td> <td>0,50</td> </tr> <tr> <td>20 centimes</td> <td>0,20</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>		<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Or</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td>100 francs</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>50 francs</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>40 francs (N'est plus frappée.)</td> <td>40,00</td> </tr> <tr> <td>20 francs</td> <td>20,00</td> </tr> <tr> <td>10 francs</td> <td>10,00</td> </tr> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Or	<table border="0"> <tr> <td>100 francs</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>50 francs</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>40 francs (N'est plus frappée.)</td> <td>40,00</td> </tr> <tr> <td>20 francs</td> <td>20,00</td> </tr> <tr> <td>10 francs</td> <td>10,00</td> </tr> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> </table>	100 francs	100,00	50 francs	50,00	40 francs (N'est plus frappée.)	40,00	20 francs	20,00	10 francs	10,00	5 francs	5,00	<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Argent</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>2 francs</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>1 franc</td> <td>1,00</td> </tr> <tr> <td>50 centimes</td> <td>0,50</td> </tr> <tr> <td>20 centimes</td> <td>0,20</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Argent	<table border="0"> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>2 francs</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>1 franc</td> <td>1,00</td> </tr> <tr> <td>50 centimes</td> <td>0,50</td> </tr> <tr> <td>20 centimes</td> <td>0,20</td> </tr> </table>	5 francs	5,00	2 francs	2,00	1 franc	1,00	50 centimes	0,50	20 centimes	0,20
<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Or</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td>100 francs</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>50 francs</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>40 francs (N'est plus frappée.)</td> <td>40,00</td> </tr> <tr> <td>20 francs</td> <td>20,00</td> </tr> <tr> <td>10 francs</td> <td>10,00</td> </tr> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Or	<table border="0"> <tr> <td>100 francs</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>50 francs</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>40 francs (N'est plus frappée.)</td> <td>40,00</td> </tr> <tr> <td>20 francs</td> <td>20,00</td> </tr> <tr> <td>10 francs</td> <td>10,00</td> </tr> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> </table>	100 francs	100,00	50 francs	50,00	40 francs (N'est plus frappée.)	40,00	20 francs	20,00	10 francs	10,00	5 francs	5,00	<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Argent</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>2 francs</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>1 franc</td> <td>1,00</td> </tr> <tr> <td>50 centimes</td> <td>0,50</td> </tr> <tr> <td>20 centimes</td> <td>0,20</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Argent	<table border="0"> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>2 francs</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>1 franc</td> <td>1,00</td> </tr> <tr> <td>50 centimes</td> <td>0,50</td> </tr> <tr> <td>20 centimes</td> <td>0,20</td> </tr> </table>	5 francs	5,00	2 francs	2,00	1 franc	1,00	50 centimes	0,50	20 centimes	0,20		
Or	<table border="0"> <tr> <td>100 francs</td> <td>100,00</td> </tr> <tr> <td>50 francs</td> <td>50,00</td> </tr> <tr> <td>40 francs (N'est plus frappée.)</td> <td>40,00</td> </tr> <tr> <td>20 francs</td> <td>20,00</td> </tr> <tr> <td>10 francs</td> <td>10,00</td> </tr> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> </table>	100 francs	100,00	50 francs	50,00	40 francs (N'est plus frappée.)	40,00	20 francs	20,00	10 francs	10,00	5 francs	5,00																
100 francs	100,00																												
50 francs	50,00																												
40 francs (N'est plus frappée.)	40,00																												
20 francs	20,00																												
10 francs	10,00																												
5 francs	5,00																												
Argent	<table border="0"> <tr> <td>5 francs</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>2 francs</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>1 franc</td> <td>1,00</td> </tr> <tr> <td>50 centimes</td> <td>0,50</td> </tr> <tr> <td>20 centimes</td> <td>0,20</td> </tr> </table>	5 francs	5,00	2 francs	2,00	1 franc	1,00	50 centimes	0,50	20 centimes	0,20																		
5 francs	5,00																												
2 francs	2,00																												
1 franc	1,00																												
50 centimes	0,50																												
20 centimes	0,20																												
(Les pièces d'or sont au titre de 900 millièmes.)																													
(Les pièces d'argent sont au titre de 900 millièmes pour la pièce de 5 francs et 835 millièmes pour les autres.)																													
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Nickel</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">25 centimes (type plein 1908)...</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">0,25</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Alliage bronze</td> <td style="vertical-align: top;">25 centimes (type troué 1917)...</td> <td style="vertical-align: top;">0,25</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">de nickel</td> <td style="vertical-align: top;">10 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,10</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">5 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,05</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Bronze</td> <td style="vertical-align: top;">10 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,10</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">5 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,05</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">2 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,02</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">1 centime</td> <td style="vertical-align: top;">0,01</td> </tr> </table> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>		<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Nickel</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">25 centimes (type plein 1908)...</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">0,25</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Alliage bronze</td> <td style="vertical-align: top;">25 centimes (type troué 1917)...</td> <td style="vertical-align: top;">0,25</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">de nickel</td> <td style="vertical-align: top;">10 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,10</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">5 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,05</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Bronze</td> <td style="vertical-align: top;">10 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,10</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">5 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,05</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">2 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,02</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">1 centime</td> <td style="vertical-align: top;">0,01</td> </tr> </table>	Nickel	25 centimes (type plein 1908)...	0,25	Alliage bronze	25 centimes (type troué 1917)...	0,25	de nickel	10 centimes	0,10		5 centimes	0,05	Bronze	10 centimes	0,10		5 centimes	0,05		2 centimes	0,02		1 centime	0,01	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.</td> </tr> </table>	Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.	
<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">Nickel</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">25 centimes (type plein 1908)...</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">0,25</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Alliage bronze</td> <td style="vertical-align: top;">25 centimes (type troué 1917)...</td> <td style="vertical-align: top;">0,25</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">de nickel</td> <td style="vertical-align: top;">10 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,10</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">5 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,05</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Bronze</td> <td style="vertical-align: top;">10 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,10</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">5 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,05</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">2 centimes</td> <td style="vertical-align: top;">0,02</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"></td> <td style="vertical-align: top;">1 centime</td> <td style="vertical-align: top;">0,01</td> </tr> </table>	Nickel	25 centimes (type plein 1908)...	0,25	Alliage bronze	25 centimes (type troué 1917)...	0,25	de nickel	10 centimes	0,10		5 centimes	0,05	Bronze	10 centimes	0,10		5 centimes	0,05		2 centimes	0,02		1 centime	0,01	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.</td> </tr> </table>	Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.			
Nickel	25 centimes (type plein 1908)...	0,25																											
Alliage bronze	25 centimes (type troué 1917)...	0,25																											
de nickel	10 centimes	0,10																											
	5 centimes	0,05																											
Bronze	10 centimes	0,10																											
	5 centimes	0,05																											
	2 centimes	0,02																											
	1 centime	0,01																											
Billets de la Banque de France de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs. Billets des Chambres de commerce de 0,25, 0,50, 1 et 2 francs). Jetons métalliques des Chambres de commerce de 0,50, 1 et 2 francs en bronze d'aluminium.																													
GRÈCE																													
Régime du bimétallisme : fait partie de l'Union latine. Unité monétaire : <i>drachme</i> de 100 <i>lepta</i> valant 1 franc.																													
Pièces d'or de 10, 20, 50, 100 <i>drachmes</i> .																													
Pièces d'argent de 1, 2, 5 <i>drachmes</i> , 20 et 50 <i>lepta</i> .																													
Pièces de nickel de 5, 10 et 20 <i>lepta</i> . (Il existe aussi des pièces de 5, 10 et 20 <i>lepta</i> d'un alliage de nickel et cuivre.)																													
Pièces de bronze, 1, 2 et 5 <i>lepta</i> .																													
Billets de 1, 2, 5, 10, 25, 100, 500 et 1.000 <i>drachmes</i> .																													
* GUATEMALA																													
Unité monétaire : <i>piastre</i> ou <i>peso-argent</i> (au pair théorique de 5 francs) de 8 <i>reales</i> ou 100 <i>centavos</i> .																													
Pièces d'argent de 1 <i>peso</i> , 1/2, 1/4 de <i>peso</i> , 1/8 de <i>peso</i> ou <i>reale</i> , 1/2 et 1/4 de <i>reale</i> .																													
Pièces de nickel de 1/4, 1/2 et 1 <i>reale</i> .																													
Pièces de bronze de 1/2 <i>reale</i> ou 12 <i>centavos</i> 1/2.																													
Billets à cours forcé, émis par le gouvernement, de 1, 5, 25 <i>pesos</i> ; émis par diverses banques, de 1, 5, 10, 20, 25, 50, 100, 500 <i>pesos</i> et 50 <i>centavos</i> .																													
* HAÏTI																													
Étalon d'or. Unité monétaire (1913) : <i>gourde d'or</i> valant au pair 1 fr. 296.																													
Pièce d'or : <i>gourde</i> (1/4 de <i>dollar</i>).																													
Pièces d'argent : 1/2 <i>gourde</i> , et 1 <i>gourde</i> (100 <i>centimes</i>).																													
Pièces de nickel : 20 et 40 <i>centimes</i> .																													
Pièces de bronze : 4 et 8 <i>centimes</i> .																													
Circulation de billets à cours forcé.																													

Tableau des monnaies françaises et étrangères actuellement en circulation.

* HONDURAS
Unité monétaire : *peso-argent* de 400 centavos (au pair théorique de 5 francs).
Pièces d'argent de 1 peso, 5, 10, 20, 25 et 50 centavos.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, et 100 pesos.

HONGRIE
Monnaies de la monarchie austro-hongroise ; la *couronne* (korona) se subdivise en 100 *filler*.
Outre les billets de la Banque austro-hongroise, Bons de la Caisse d'épargne hongroise de 5, 10 et 20 couronnes.

INDES ANGLAISES
Étalon d'argent. Unité monétaire : *ruppee* (roupie) argent de 16 *annas* d'une valeur conventionnelle d'un dixième de livre anglaise (1920).
Pièces d'or : 1 souverain (10 roupies ou 25 fr. 22).
1/2 souverain (5 roupies).
Pièces d'argent de 1/8, 1/4, 1/2 roupie, 1 roupie (16 annas).
Pièces de nickel de 1 anna (4 pice).
Pièces de bronze : 1 pice (ou 1/4 anna), 1/2 pice, 1 pie (1/2 anna).
Billets de 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 et 10.000 roupies. A Ceylan, on fait usage de la roupie de l'Inde divisée en cents.

INDES NÉERLANDAISES
en outre des monnaies de la métropole.
Pièces d'argent de 1/20, 1/10, 1/4 de florin (0 fr. 52).
Pièces de nickel de 5 cents.
Pièces de cuivre de 1/2, 1, 2 1/2 cents.
Billets de 5, 10, 25, 50, 100, 200, 300, 500 et 1.000 florins.

INDOCHINE FRANÇAISE
Étalon d'argent. Unité monétaire : *piastre* de commerce en argent, divisée en 100 cents au pair de 5,40, mais de valeur variable fixée par décret.
Pièces d'argent de 1 piastre, 1/2 piastre et 20 cents.
Pièces de bronze de 1 cent, 1/2 cent, 1/4 cent.
Pièce de zinc de 1/600 de piastre.
En outre, monnaies locales ayant cours parmi les indigènes.
Billets de 1, 5, 20 et 100 piastres.

ITALIE
Régime du bimétallisme. Fait partie de l'Union latine. Unité monétaire : la *lire*, ou livre de 100 *centesimi* valant 1 franc.
Pièces d'or de 5, 10, 20, 50 et 100 liras.
Pièces d'argent de 1 lira, 2, 5 liras, 50 centesimi, (poids et titres analogues aux pièces françaises correspondantes).
Pièce de nickel de 20 centesimi.
Pièces de bronze de 1 centesimo, 2, 5 et 10 centesimi.
Jetons métalliques de 1 lire. Billets d'Etat de 1 et 2 liras. Billets des banques, de 5 à 1.000 liras.

* JAPON
Étalon d'or. Unité monétaire : *yen* d'or (au pair 2 fr. 58) de 100 *sen* ou 1.000 *rin*.
Pièces d'or de 5, 10 et 20 *yen*.
Pièces d'argent de 10, 20 et 50 *sen*.
Pièce de nickel de 5 *sen*.
Pièces de bronze de 1 *sen* et 5 *rin*.
Billets de 1, 5, 10 et 100 *yens*.

LETONNIE
Système monétaire en étude ; basé sur le type décimal.

LITUANIE
Unité monétaire : *mark lituanien* ou *auksinas* de 100 *skatikas*, valant théoriquement le mark allemand.

LUXEMBOURG
La circulation comprend les pièces françaises, belges et allemandes et du billon local de 5, 10 et 25 centimes.
Bons de caisse de 1, 2, 5, 10, 25, 125 et 500 francs

* MAROC
Depuis 1920, le franc est seul légal et doit remplacer les anciennes monnaies. (1 moutounas valant 1/100 de piastre hassani.)

* MEXIQUE
Étalon d'or. Unité monétaire : *peso d'or* de 100 centavos (au pair 2 fr. 58).
Pièces d'or de 5 et 10 pesos.
Pièces d'argent de 1 peso, 10, 20 et 50 centavos.
Pièce de nickel de 5 centavos.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 piastres.

MONACO
Toutes les monnaies or et argent des pays de l'Union latine ont cours.

NICARAGUA
Unité monétaire : *peso* ou *piastre d'argent* de 10 *reales* ou 100 centavos (au pair théorique de 5 francs).
Pièces d'argent de 5, 10, 20 et 50 centavos.
Pièces de nickel de 1 et 5 centavos.
En 1912, un nouveau système a été adopté, basé sur le *cordoba-or* pesant 1 gr. 6718 d'or à 900 millièmes de 100 cents équivalant au dollar des Etats-Unis. Il existe également un *cordoba-argent* de 25 grammes au titre de 900 millièmes avec ses subdivisions : des pièces de nickel de 5 cents, de bronze de 1 et 1/2 cent.
Billets à cours forcé de 50 cents, 1, 5, 10, 25 et 50 pesos.

NORVÈGE
(Ont également cours les pièces de Suède et de Danemark). Étalon d'or. Unité monétaire : le *krona* (couronne) d'or de 100 *öre* (1 fr. 389 au pair).
Pièces d'or de 5, 10 et 20 kroner.
Pièces d'argent de 1 et 2 kroner, 40, 25 et 50 *öre*.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 *öre*.
Billets de 5, 10, 50, 100, 500, et 1.000 kroner.

PANAMA
Étalon d'or. Unité monétaire : *balboa* d'or valant 2 pesos d'argent ou 100 *centesimos* et correspondant au dollar américain (au pair de 5 fr. 18).

PARAGUAY
Système monétaire analogue à celui de la république Argentine. Principalement, circulation de pesos-papier à cours forcé.

PAYS-BAS
Étalon d'or. Unité monétaire : le *florin-or* (gulde) de 100 cents. (au pair 2 fr. 084).
Pièces d'or de 1 ducat (11 fr. 84), de 5 et 10 florins.
Pièces d'argent de 1/2 florin, 1 florin (gulden) 2 florins 1/2 (rijksdaalder).
Pièce de nickel de 5 cents (forme carrée).
Pièces de bronze de 1/2, 1, et 2 1/2 cents.
Billets de la Banque néerlandaise de 10, 25, 40, 60, 100, 200, 300 et 1.000 florins.

* PÉROU
Étalon d'or. Unité monétaire : *libra* (livre d'or) identique au souverain (au pair 25 fr. 22) = 10 *soles* = 100 *dineros* = 1.000 centavos. Souverain et 1/2 souverain acceptés au cours légal.
Pièces d'or de 1 livre, 1/2 livre (inea) et 1/5 de livre.
Pièces d'argent de 1 sol, 1/2 sol, 1/5 de sol ; de 1/2 et 1 dinero.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Pas de monnaie fiduciaire.

Tableau des monnaies françaises et étrangères actuellement en circulation.

<p style="text-align: center;">* PERSE</p> <p>Régime bimétallique, mais en pratique étalon d'or. Unité monétaire : <i>kran d'argent</i> valant théoriquement 0 fr. 92 au pair. Pièces d'or : 1 toman (20 krans), 1/2 toman, 2 krans. Pièces d'argent de 1/4, 1/2, 1 <i>kran</i> (20 chabi) et 2 krans. Pièce de nickel de 2 chabi (<i>sana</i>). Pièces de bronze de 1/4 de chabi, 1/2 chabi (<i>püt</i>) 2 chabis et 4 chabis (<i>abass</i>). Billets de la Banque impériale de Perse de 1, 2, 3, 5, 10, 20, 25, 50, 100, 500 et 1.000 tomans.</p>	<p>(Ont cours en Suède les pièces du Danemark et de la Norvège.) Billets de 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 couronnes.</p>
<p style="text-align: center;">POLOGNE</p> <p>Circulation de marks polonais et allemands, de couronnes autrichiennes et de roubles russes, surtout en papier-monnaie. La Diète a adopté un nouveau système monétaire décimal, basé sur le <i>zloty</i> valant un franc.</p>	<p style="text-align: center;">SUISSE</p> <p>Régime du bimétallisme. Fait partie de l'Union latine. Unité monétaire : franc de 100 centimes. Pièces d'or de 40 et 30 francs. Pièces d'argent de 0 fr. 50, 1, 2 et 5 francs. (Poids et titres analogues aux pièces françaises correspondantes.) Pièce de nickel pur de 0 fr. 20. Pièces (alliage de nickel) de 5 et 10 centimes. Pièces de bronze de 1 et 2 centimes. Billets de 5, 20, 50, 100, 500 et 1.000 francs.</p>
<p style="text-align: center;">PORTUGAL</p> <p>Étalon d'or. Depuis 1914, l'unité monétaire est l'<i>escudo d'or</i> de 100 centavos, équivalant à l'ancien milreis-or (au pair 5 fr. 60).</p>	<p style="text-align: center;">TCHÉCOSLOVAQUIE</p> <p>Circulation de billets émis par la Banque de l'Etat tchécoslovaque sur la base de la couronne tchécoslovaque ou <i>sokol</i> valant 1 franc.</p>
<p>Ancien système encore en circulation. Pièces d'argent de 1 escudo, 10, 20 et 50 centavos. Pièces en alliage de nickel de 1/2, 1, 2 et 4 centavos. Nouveau système (depuis 1904). Pièces d'or de 1, 2, 5 et 10 escudos. Billets à cours forcé de 10, 20, 50, 100 milreis-or; de 2.500 et 5.000 reis argent; 5, 10, 20, 50, 100 escudos.</p>	<p style="text-align: center;">* TURQUIE</p> <p>Étalon d'or. Unité monétaire : <i>livre d'or turque</i> de 400 piastres valant au pair 22.784. La piastre se divise en 40 para. Depuis 1916, un nouveau système est prévu en prenant pour base une piastre de 50 para, et comportant les monnaies suivantes : Pièces d'or de 500 piastres (5 livres) ou <i>bourse</i>, de 250 piastres (<i>julik</i>), de 100 piastres (1 livre ou <i>yslik</i> ou <i>medjidieh d'or</i>), 50 piastres (<i>ellilik</i>) et 25 piastres (<i>missir</i>). Pièces d'argent de 1 medjidieh (20 piastres, ou <i>ir-milik</i>), 1/2 medjidieh (10 piastres, ou <i>onlik</i>), 1/4 medjidieh (5 piastres, ou <i>beschlik</i>), 1/10 medjidieh (2 piastres, ou <i>ikilik</i>), 1/20 medjidieh (1 piastre, ou <i>birgrâch</i>), 1/40 medjidieh (1/2 piastre, ou <i>jarimilik</i>). Pièces de nickel de 5, 10, 20 et 40 para. Pièces de bronze de 5 et 10 para. Billets émis par la « Banque ottomane » en coupures de 5 livres turques.</p>
<p style="text-align: center;">ROUMANIE</p> <p>Étalon d'or. Unité monétaire : le <i>leu d'or</i> de 100 bani valant un franc au pair. Pièces d'or de 10, 20, 50, 100 lei. Pièces d'argent de 1 leu, 2 et 5 lei. 50 bani (poids et titres des pièces françaises correspondantes); plus les pièces suivantes : Pièces d'or de 25 et 12 1/2 lei. Pièces de nickel de 5, 10, 20 bani. Pièces de bronze de 1, 2, 5, 10 bani. Billets de 20, 100 et 4.000 lei.</p>	<p style="text-align: center;">* URUGUAY</p> <p>Étalon d'or. Unité monétaire théorique : <i>peso-or</i> (au pair de 5 fr. 35) de 100 centesimos. Pièces d'argent de 1 peso, de 10, 20 et 50 centesimos. Pièces de nickel de 1, 2 et 5 centesimos. Pièces de bronze de 1, 2 et 4 centesimos. Billets de 10, 50, 100, 500 pesos-or, 1/2, 1 et 5 pesos-argent.</p>
<p style="text-align: center;">* RUSSIE</p> <p>Étalon d'or. Unité monétaire : le <i>rouble d'or</i> de 100 kopecks valant 2 fr. 667 au pair. Pièces d'or de 5 roubles, 7 1/2 roubles (1/2 impériale), 10 roubles et 15 roubles (impériale). Pièces d'argent de 5, 10, 20, 25, 50 kopecks, 1 rouble. Pièces de cuivre de 1/4, 1/2, 1, 2, 3, 5 kopecks. Billets soviétiques jusqu'à 1 million de roubles.</p>	<p style="text-align: center;">* VENEZUELA</p> <p>Étalon d'or. Unité monétaire : <i>bolivar d'or</i> de 100 centimos, valant 1 franc au pair. Pièces d'or de 5, 10, 20, 50 et 100 bolivars. Pièces d'argent de 1, 2, 5 bolivars, 20 et 50 centimos (de poids et de titres analogues aux pièces françaises correspondantes). Pièces de nickel de 1, 2 et 5 centimos. Pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimos. Billets de 20, 50, 100, 500 et 1.000 bolivars.</p>
<p style="text-align: center;">SAN-SALVADOR</p> <p>Unité monétaire : <i>peso-or</i> de 100 centavos valant 5 francs au pair.</p>	<p style="text-align: center;">VOUGOSLAVIE</p> <p>Unité monétaire : <i>dinar</i> de 100 para valant 1 franc au pair. Pièces d'or de 10 et 20 dinars. Pièces d'argent de 1, 2, 5 dinars, 50 para (valeur, poids et titres des pièces françaises correspondantes). Pièces de nickel de 5, 10 et 20 para. Pièces de bronze de 1, 2, 5, 10 para. Billets de 10, 50 et 100 dinars.</p>
<p style="text-align: center;">* SIAM</p> <p>Étalon d'argent en pratique. Unité monétaire théorique : <i>tical-or</i> de 4 satang ou 100 satang valant au pair 1 fr. 92. Pièce d'or (prévue et non frappée encore) de 1 dos (10 ticaux). Pièces d'argent de 1 tical, 1 satang (28 satang) et 2 satang. Pièces de nickel de 5 et 10 satang. Pièce de bronze de 1 satang. Billets de 5, 10, 20, 40, 80, 400, 800 et 1.000 ticaux.</p>	<p style="text-align: center;">SUÈDE</p> <p>Étalon d'or. Unité monétaire : <i>krona</i> de 100 öre (au pair 1 fr. 389). Monnaies d'or, d'argent, de nickel et de bronze semblables en valeur, poids et titres à celles de la Norvège.</p>

que des monosyllabes : vers monosyllabique, comme ce vers de Racine (dans Phèdre) :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

MONOSYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Caractère des mots qui ne contiennent qu'une seule syllabe et des langues formées exclusivement de ces mots : le monosyllabisme chinois.

MONOTHÉIQUE (*té-ti-ke*) adj. Qui appartient au monothéisme.

MONOTHÉISME (*té-ti-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu : le monothéisme juif. ANT. **Polythéisme**. **MONOTHÉISTE** (*té-ti-te*) adj. Relatif au monothéisme : les croyances monothéistes. N. Partisan du monothéisme. ANT. **Polythéiste**.

MONOTHÉISME (*tis-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *thelein*, vouloir). Doctrine hérétique, qui ne reconnaissait, en J.-C. qu'une seule volonté, bien qu'elle admit en lui deux natures.

MONOTHÉLITE n. et adj. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *tonos*, ton). Qui est presque toujours sur le même ton : chant monotone. Fig. Trop uniforme, qui manque de variété : vie, style monotone. ANT. **Varié**.

MONOTONIE (*ni*) n. f. (de *monotone*). Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix : la monotonie du débit est un défaut insupportable chez un orateur. Fig. Défaut de variété : la monotonie de l'existence. ANT. **Variété, changement, diversité**.

MONOTRÈMES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *Orithorhynques* et les *Échidnés* : les monotrèmes semblent faire le passage entre les mammifères et les oiseaux. (V. la planche MAMMIFÈRES.) S. un monotrème.

MONOTYPE n. f. Machine à composer, qui fond les caractères isolément.

MONOVALENT adj. m. V. VALENCE.

MONOXYLE (*noh-si-le*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *zulon*, bois). Fait d'une seule pièce de bois : pirogue monoxyle.

MONS (*mons*) n. m. Abréviation familière de monsieur.

MONSEIGNEUR (*sè-gneur*) n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Après Louis XIV, le Dauphin de France. (En ce sens, prend une majuscule.) Pl. messeigneurs, nosseigneurs.

MONSEIGNEUR (*sè-gneur*) n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures. Adjectif : une pince monseigneur.

MONSEIGNEURISER (*sè-gneur-ri-sè*) v. a. Donner le titre de monseigneur.

MONSIEUR (*mè-si-èu*) n. m. (de *mon*, et *sieur*).

Titre donné, par civilité, à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit. Nom que les domestiques donnent à leur maître : monsieur est sorti. Titre qu'on donnait autrefois en France au frère cadet du roi. (En ce sens, prend une majuscule.) Faire le monsieur, le gros monsieur, l'homme d'importance. Prune de Monsieur, grosse prune d'un beau violet. Pl. messieurs (*mè-si-èu*).

MONSIGNORE (*rè*) n. m. (mot ital. signif. monseigneur). Prêlat italien. Pl. des *monsignore*.

MONSTRANCE n. f. Ostensoir. Reliquaire portatif.

MONSTRE (*mons-trè*) n. m. (lat. *monstrum*). Être dont la conformation diffère de celle de son espèce : les fleurs doubles sont des monstres. Être fantastique qui figure dans la mythologie ou la légende : Persée délivra Andromède du monstre qui la menaçait. Par ext. Personne tout à fait dénaturée : un monstre de cruauté. Personne ou objet d'une laideur repoussante : épouser un monstre. Objet énorme : les monstres marins. Chose qu'on se représente comme terrible : se faire des monstres de tout. Fam. Adjectif. Prodigieux, colossal : un dîner monstre.

MONSTRUEUSEMENT (*mons-tru-èu-sè-man*) adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE (*mons-tru-èu, eu-sè*) adj. (lat. *monstruosus*). Qui a une conformation contre nature : enfant monstrueux. Fig. Prodigieux : gros-seur monstrueuse. Excessif : prodigialité monstrueuse. Horrible : crime monstrueux.

MONSTRUOSITÉ (*mons-tru-o-si-tè*) n. f. Vice de ce qui est monstrueux. Chose monstrueuse : cette action est une monstruosité.

MONT (*mon*) n. m. (lat. *mons, montis*). Grande élévation naturelle au-dessus du sol environnant : le mont Blanc. Par monts et par vaux, de tous côtés.

MONTAGE n. m. Action de porter quelque chose de s'élever : le montage des pierres. Action de disposer toutes les parties d'un ensemble pour qu'il soit en état de faire le travail auquel il est destiné : effectuer le montage d'une machine.

MONTAGNAC (*gnak*) n. m. (du n. du fabricant qui l'a introduit dans le commerce). Drap pour vêtements d'hiver.

MONTAGNARD (*gnar*), E n. et adj. Qui habite les montagnes : la rude vie des montagnards alpins.

MONTAGNE n. f. (du lat. *montanus*, montagné). Élévation du sol, naturelle et très considérable : de hautes montagnes séparent la France de l'Espagne. Par anal. Amoncellement, grand amas d'objets : une montagne de livres. Chaîne de montagnes.

suite de montagnes qui tiennent les unes aux autres. *Montagnes russes*, série de montées et de descentes rapides sur lesquelles on se laisse glisser, dans une sorte de traîneau. Prov. : Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais, se dit par menace, pour faire entendre à quelqu'un qu'on trouvera l'occasion de se venger de lui. Se dit aussi lorsqu'on rencontre quelqu'un au moment et en un lieu où l'on ne s'attendait pas à le voir.



Montagne.

MONTAGNEUX, EUSE (*gneù, eu-sè*) adj. Où il y a beaucoup de montagnes : la Suisse est un pays très montagneux. ANT. **Plat**.

MONTAISON (*tè-son*) n. f. Migration par laquelle les saumons quittent l'eau salée pour remonter dans l'eau douce, où à lieu le frai. Saison pendant laquelle à lieu cette migration.

MONTANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Montanus. (V. *Part. hist.*)

MONTANISTE (*nis-te*) n. Partisan du montanisme : les montanistes subsistèrent en Orient jusqu'au règne de Justinien. Adj. : doctrine montaniste.

MONTANT (*tan*) n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. Chacune des deux pièces dans lesquelles s'enchaînent les échelons d'une échelle. Partie de la bride, qui va du mors à la coardec. (V. fig. HARNAIS.) Total d'un compte : le montant des dépenses. Goût relevé. Odeur forte et pénétrante : vin qui a du montant. Le mouvement ascendant de la mer.

MONTANT (*tan*). E adj. Qui monte : marée montante. Qui va en montant : chemin montant. Robe montante, robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules. ANT. **Descendant, Décolleté**.

MONT-DE-PIÉTÉ (*mon*) n. m. (ital. *monte di pietà*, banque de charité). Établissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissement. Pl. des *monts-de-piété*.

MONTÉ n. f. Action de monter à cheval. Accouplement des animaux domestiques. Montée des vers à soie dans les rameaux.

MONTÉ, E adj. Bien pourvu : être monté en habits. Être bien, mal monté, avoir un bon, un mauvais cheval. Soldat monté, soldat qui fait son service à cheval. Coup monté, coup préparé à l'avance et en secret. *Monté en couleur*, fortement coloré. Être monté, être en colère.

MONTÉ-CHARGE n. m. Invar. Appareil servant à monter des fardeaux, des marchandises d'un étage à l'autre.

MONTÉE (té) n. f. Lieu qui va en montant : gravir la montée. Endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence. Action de gravir. **ANT. Descente.**

MONTÈNEGRIN, E. adj. et n. Du Monténégro. **MONTÈNEGRIN** (pla) n. m. invar. Monté-charge hissant les plats de la cuisine à la salle à manger.

MONTÈRE (té) v. n. (de mont. — Prend l'auxil. avoir ou être, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Se transporter d'un lieu en un autre plus élevé : monter au 2^e, au 3^e étage ; monter sur un arbre. S'accroître en hauteur : la rivière monte. Se placer sur un véhicule, un animal : monter à cheval. S'élever en pente : le terrain monte. S'élever en s'éloignant de l'horizon : le soleil monte pendant l'hiver et le printemps. Fig. Avoir de l'avancement : monter en grade. Atteindre à un prix plus élevé : le blé monte. Former un total de : la dépense monte à cent francs. Passer du grave à l'aigu : la voix monte par tons et demi-tons. Monter sur le trône, devenir roi. Monter sur les planches, se faire comédien. V. a. Gravier, parcourir de bas en haut : monter un escalier. Être monté sur : monter un cheval blanc. Transporter en un lieu plus élevé : monter du foin au grenier. Fournir de toutes les choses nécessaires : monter sa maison. Ajuster, assembler : monter une machine. Enchâsser dans une garniture : monter un diamant. Bander les ressorts : monter une montre. Fig. Préparer, combiner : monter une cavale. Exciter : monter la tête à quelqu'un. **Se monter** v. pr. Se fournir : se monter en linges. S'élever, en parlant d'une somme, d'un nombre. Élever son style. S'exalter, s'irriter. **ANT. Descendre. Baisser.**

MONTÈRE, EUSE (eu-se) n. Ouvrier, ouvrière qui monte des pièces d'orfèvrerie, les pièces d'une machine, d'un vêtement, etc.

MONTGOLFIER (mon-gol-fer) n. f. (de Montgolfier n. pr.). Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure, et renfermant de l'air dilaté par la chaleur. (V. BALLON.)

MONTICOLE adj. (du lat. mons, montis, montagne, et colere, habiter, Qui vit ou croit sur les montagnes.

MONTICULE n. m. (lat. monticulum). Petit mont.

MONT-JOIE (mon-jo) n. m. Monceau de pierres pour marquer les chemins, ou pour rappeler quel événement important. Ancien cri de guerre des Français : *Mont-Joie Saint-Denis!* (En ce sens, s'écriait aussi MONTJOIE.)

MONTMORENCY (mon-mo-ran-si) n. f. Variété de cerise acide, à courte queue.

MONTOR n. m. Grosse pierre ou billot de bois servant à monter à cheval. Côté du montoir, côté gauche du cheval.

MONTRE n. f. (de monter). Petite horloge portative. *Montre marine*, montre faite avec une extrême précision. *Montre à répétition*, montre à laquelle on peut faire sonner l'heure.

MONTRE n. f. (de montrer). Marchandises exposées à la façade d'une boutique. Vitrine pleine de ces marchandises : mettre un article en montre. Fig. Etalage : faire montre de son érudition. Poterie d'essai, chez les fabricants de porcelaine.

MONTREUR (tré) v. a. (lat. monstrare). Faire voir : montrer ses bijoux. Manifester : montrer du courage. Prouver, démontrer : montrer qu'on a raison. Enseigner : montrer l'italien. Montrer les dents, faire voir qu'on est disposé à résister ; se fâcher. Montrer les talons, s'enfuir. *Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement. *Cet habit montre la verde*, est très usé. **Se montrer**, vt. Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion. **ANT. Cacher.**

MONTREUR, EUSE (eu-se) n. Personne qui montre quelque chose au public : montreur d'ours.

MONTUEUX, EUSE (tu-éd, eu-se) adj. Inégal, coupé de collines : le sol du Limousin est montueux.

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte : le cheameu est la monture la mieux appropriée au désert. Ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : la monture d'une scie. Garniture dans laquelle est enchâssée une pierre précieuse. Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : il en coûte tant pour la monture.

MONUMENT (man) n. m. (lat. monumentum). Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action : Artémise fit élever à Mausole un magnifique monument. Ouvrage d'architecture considérable par sa masse ou sa magnificence : le Parthénon est le plus beau monument d'Athènes. Construction qui recouvre une sépulture. Tombeau. *Monuments publics*, édifices appartenant à l'Etat ou à une commune, et destinés à l'utilité et à l'embellissement des villes. *Monuments historiques*, édifices des temps antérieurs, qu'il importe de conserver, soit à cause des souvenirs qui s'y rattachent, soit à cause de leur valeur artistique. Fig. Tout ouvrage digne de passer à la postérité : les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.

MONUMENTAL, E, AUX (man) adj. Qui a les proportions d'un monument : porte monumentale.

MOQUE (mo-ke) n. f. (provenç. moça). Bloc de bois lenticulaire, cannelé sur son pourtour pour recevoir une estrope, et percé intérieurement d'un trou par où passe un cordage.

MOQUE (mo-ke) n. f. Vase en fer-blanc pour mesurer certaines denrées.

MOQUER (hé) (SE) v. pr. Se railler : Molière se cruellement moqué des précieuses. Ne faire aucun cas : se moquer des réprimandes, du qu'en-dira-t-on. Ne pas parler sérieusement : c'est se moquer que de... Par ext. Être moqué, être un objet de moquerie. Loc. prov. : **Se moquer du tiers comme du quart**, se moquer de tout le monde.

MOQUERIE (ke-ri) n. f. Parole ou action moqueuse ; dérision, ironie. Choses absurdes, impertinente : c'est une moquerie que de...

MOQUETTE (hé-te) n. f. Oiseau que l'on attache près d'un piège pour attirer les autres oiseaux.

MOQUETTE (hé-te) n. f. Etoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE (keur, eu-se) n. et adj. Qui a l'habitude de se moquer, de railler : un homme moqueur. Qui marque la moquerie : sourire moqueur. N. m. Merle d'Amérique, qui excelle à imiter les cris des autres animaux.

MOQUEUSEMENT (keur-se-man) adv. D'une façon moqueuse.

MORAILLES (ra, ll mill., e) n. f. pl. (du provenç. mor, museau). Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.

MORAILLON (ra, ll mill., n) m. Pièce Morailon, de fer attachée au bord d'un couvercle de coffre et munie d'un anneau qui entre dans une serrure et qui reçoit le pêne ou le cadenas.

MORAINE (rè-ne) n. f. (provenç. mourreno). Débris de roches qui s'amassent sur les côtés d'un glacier et qui sont fournis par le gel ou par l'action érosive du glacier : on distingue, selon leur place, les moraines latérales ; médianes et frontales.

MORAÏTE (ra-i-te) adj. et n. De Morée.

MORAL, E, AUX adj. (lat. moralis ; de mores, mœurs). Qui concerne les mœurs : réflexion morale. Qui pratique la morale : homme moral. Qui est conforme aux bonnes mœurs ou propre à les favoriser : un livre moral. Intellectuel, spirituel (par oppos. à physique, matériel) : les facultés morales. *Certitude morale*, celle qui n'est fondée que sur des conventions et non sur des preuves absolues. **ANT. Immoral.** N. m. Ensemble de ces facultés : le physique influe sur le moral ; relever le moral de quelqu'un.

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal. Traité relatif à cette science : la morale de Malebranche. Réprimande, leçon mêlée de reproches : faire la morale à un enfant. Conclusion morale qu'un écrivain veut tirer de son œuvre : la morale d'une fable.

MORALEMENT (man) adv. Au point de vue des règles de la morale. Au point de vue des sentiments, de l'opinion : être moralement sûr d'un fait. **ANT. Immoralement. Matériellement, physiquement.**

MORALISATEUR, TRICE (sa) adj. Propre à moraliser : récit moralisateur.

MORALISATION (za-si-on) n. f. Action de moraliser : la moralisation du peuple.

MORALISER (sé) v. a. Rendre moral : moraliser les classes ouvrières. Réprimander : moraliser



Montre.



un enfant. V. n. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE (*seur, eu-se*) n. Qui affecte de parler morale : *un moraliseur insupportable.*

MORALISTE (*lis-te*) n. Auteur qui écrit sur les mœurs, comme Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, etc. Adjectif. : *éricain moraliste.*

MORALITÉ n. f. Rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions.* Mœurs : *homme sans moralité.* Réflexion morale : *belle moralité.* But moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée.* Au moyen âge, œuvre dramatique qui a pour objet l'édification, et dont les personnages sont des allégories. ANT. **Immoralité.**

MORASSE n. f. Epreuve d'une page de journal avant le serrage définitif.

MORATOIRE adj. (lat. *moratorius*) : de *morari*, retarder. Dr. Qui accorde ou formule un délai : *sentence moratoire.* Intérêts *moratoires*, intérêts dus à raison du retard apporté au paiement d'une créance, et courant du jour de la sommation. N. m. *Moratorium.* (V. ce mot.)

MORATORIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat. signif. *ajournement*). Suspension des effets de certaines obligations ou de certaines dispositions légales.

MORBIDE adj. (lat. *morbidus*; de *morbus*, maladie). Qui se rapporte à l'état de maladie : *symptômes morbides.* Br.-arts. Souple et délicat : *chairs morbides* (de l'ital. *morbidò*).

MORBIDEMENT (*man*) adv. D'une manière morbide. (Peu us.)

MORBIDESSE (*dé-se*) n. f. (ital. *morbidezza*). Br.-arts. Souplesse et délicatesse des chairs, dans une figure. Par ext. Souplesse des attitudes : *la morbidesse des créoles.*

MORBIDITÉ n. f. Caractère de ce qui est morbide.

MORBIFIQUE adj. (lat. *morbificus*). Qui cause la maladie : *humus, virus morbifique.*

MORBILLEUX (*il mil., éch, eu-se*) adj. (du lat. *morbilli, rougeole*). Qui a rapport à la rougeole : *fièvre morbilleuse.*

MORBILLIFORME (*il mil.*) adj. Se dit des eruptions qui ressemblent à la rougeole.

MORBLEU interj. (altér. de *mordieu*). Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU (*sé*) n. m. (du lat. *morsus*, mordu). Partie d'un mets solide : *aimer les bons morceaux.* Partie séparée d'un tout : *morceau de terre.* Fragment d'un ouvrage écrit : *débiter un morceau d'Athalie.* Toute œuvre artistique prise isolément : *morceau d'architecture.* Fragment complet d'une œuvre musicale. Fig. *Manger un morceau*, prendre un petit repas. *Bogner les morceaux à quelqu'un*, lui fournir avec parcimonie ce qui lui est nécessaire. *Mâcher les morceaux à quelqu'un*, lui préparer la besogne.

MORCELEUR (*lé*) v. a. Prend deux l devant une syllabe muette : *le morcellera.* Diviser en morceaux.

MORCELLEMENT (*sé-le-man*) n. m. Action de morceler : *le morcellement de la propriété.*

MORDACHE n. f. Morceau de bois, de plomb ou de cuivre, que l'on place entre les mâchoires d'un étai pour saisir un ouvrage sans l'endommager.

MORDACTÉ n. f. (du lat. *mordax, acis*, mordant). Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau-forte.* Fig. Caractère d'une parole, d'un discours aigre et piquant.

MORDANÇAGE n. m. Application d'un mordant sur une étoffe.

MORDANÇER (*sé*) v. a. (de *mordant*). — Prend une cédille sous le e devant a et o : *il mordançait, nous mordançons.* Soumettre à l'opération du mordançage.

MORDANT (*dant*). E adj. Qui mord. Qui entame en rongant : *acide mordant.* Incisif, pénétrant, en parlant d'un son : *voix mordante.* Caustique, satirique : *esprit, style mordant.* N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. Composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes. Fig. Causticité : *le mordant de Molière.* Mus. Signe d'ornement ainsi figuré , et qui, placé sur une note, indique une sorte de trille brisée et non terminée.

MORDELE (*dé-le*) n. f. Genre d'insectes coléoptères répandus en France.

MORDICANT (*kan*), E adj. (du lat. *mordicare*, mordiller). Corrosif : *suc mordicant.* Fig. Caustique : *esprit mordicant.* (Peu us.)

MORDICATION (*si-on*) n. f. Picotement.

MORDICUS (*kuss*) adv. (mot lat.). Avec tenacité : *soutenir mordicus une opinion.*

MORDIENNE (*dé-é-ne*) interj. (de *mordieu*). Sorte de jurement. Fam. Substantif. : *à la grosse mordiennne*, sans façon.

MORDIEU interj. (pour *mort de Dieu*). Juron qui a le même sens que *morbleu*.

MORDILLAGE (*il mil.*) n. m. Action de mordiller.

MORDILLER (*di, il mil., é*) v. a. Mordre légèrement et à plusieurs reprises. Absolum. : *les jeunes chiens aiment mordiller.*

MORDORE, E adj. (de *More*, et *doré*). Qui est d'un brun chaud à reflet doré. N. m. : *le mordoré.*

MORDOREE (*ré*) v. a. Donner une teinte mordorée à.

MORDOREUR n. f. Couleur mordorée.

MORDRE v. a. (lat. *mordere*). Blesser, entamer avec les dents : *mordre son pain.* Blesser avec des organes spéciaux : *dormeur qui mord une puce.* Entamer, user : *la lime mord l'acier.* Fig. *Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. n. *Mordre à*, dans, entamer à coups de dents. Fam. *Mordre à*, comprendre, travailler avec plaisir à : *mordre du latin.* Attaquer la planche à graver, en parlant de l'eau-forte. Crocher dans le fond, en parlant d'une ancre. Engrener : *pignon qui ne mord pas assez.* V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE, MORESQUE adj. et n. V. MAURE et MAURESQUE.

MOREAU, ELLE (*ré, é-le*) adj. (de *More*). Noir foncé et luisant : *jument morelle.*

MORELLE (*ré-le*) n. f. Genre de plantes, de la famille des solanées, auquel appartient la doucoumère, la pomme de terre, l'aubergine.

MORFIL (*esp. marfil*) n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qui on vient de repasser. Dents d'éléphant non encore travaillées. (On dit aussi *MALFIL* et *MARFIL*.)

MORFONDRE v. a. (de *morve*, et *fondre*). Causer un froid qui incommodé : *la pluie l'a morfondu.* Se *morfondre* v. pr. Etre pénétré de froid. Par ext. S'ennuyer à attendre.

MORFONDRE n. f. Sorte de catarrhe nasal, qui atteint un cheval brusquement saisi par le froid.

MORGANIQUE adj. (de *morganabe*). Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une femme de condition inférieure, à qui il ne donne pas tous les droits politiques de l'épouse. Se dit aussi de la femme ainsi épousée.

MORGANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière morganatique : *se marier morganiquement.*

MORGELENE n. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues, dite aussi *mouron des champs*.

MORGEGABE (*ghèn-gha-bé*) n. m. (mot allem. signif. *don du matin*). Présent que, dans la société germanique primitive, le mari faisait à sa femme après la première nuit.

MORGE (*mor-ghé*) n. f. Contenance haustaine et méprisante : *la morgue des grands.* Lieu où l'on expose les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue. ANT. **Humilité**

MORGE (*ghé*), **MORGUENNE** (*ghé-ne*), **MORGUENNE** (*ghé-é-ne*) [corrupt. de *mordieu*]. Jurons villageois, annonçant un commencement de colère.

MORGUER (*ghé*) v. a. Traiter avec morgue, braver avec insolence. (Peu us.)

MORBOND (*bon*). E adj. et n. (lat. *moribundus*; de *mori*, mourir). Qui est près de mourir.

MORICAUD (*ké*), E adj. et n. (de *More*). Qui a la peau très brune. Par ext. Mulâtre, nègre.

MORIGÈRE (*né*) v. a. (bas lat. *morigerare*). — Se conj. comme *accélérer*. Tancer : *morigérer un écuyer.*

MORILLE (*il mil.*) n. f. Genre de champignons comestibles, qui poussent dans les bois. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MORILLON (*il mil.*) n. m. Sorte de raisin noir. Morille. Canard du genre milouin. Pl. Emeraude brunes.

MORIO n. m. Nom vulgaire d'un papillon du genre *vanesse*.

MORION n. m. (esp. *morrion*). Casque à bords relevés en nacelle, et au timbre surmonté d'une crête, qui fut surtout porté au XVII^e siècle.

MORMON, ONE adj. Qui a rapport au mormonisme. N. : un *mormon*, une *mormone*. (V. *Part. hist.*)

MORMONISME (nis-me) n. m. Secte et doctrine des mormons.

MORNE adj. (orig. germ.). Abattu, sombre, mélancolique : un *homme morne*. Empreint d'une *sombre tristesse* : un *morne silence*. Terme, sans éclat : *couleur morne*. ANT. *Gai, joyeux*.

MORNE n. m. (mot ércole; de l'espagn. *morro*). Petite montagne isolée, dans les Antilles.

MORNE n. f. *Archéol.* Anneau épais, sorte de frette dont on habillait le fer de la lance de joute.

MORNE, E adj. Garni d'une *morne*. *Bias*. Qui n'a ni dents, ni bec, ni langue, ni ongles, ni queue, en parlant des bêtes (lion, aigle, etc.). Se dit aussi des casques à visière complètement close.

MORNIFLE n. f. *Pop.* Revers de main sur la face.

MOROSE (rô-ze) adj. (lat. *morosus*). Bourru. Chagrin, bizarre : *vieillard, air morose*. ANT. *Gai*.

MOROSIF (zif). **IVE** adj. (du lat. *morosus*, qui tarde). *Dr. anc.* Tardif, négligent : *débiteur morosif*.

MOROSITÉ (zè) n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. (de *Morphée*, dieu du sommeil). Alcaloïde de l'opium, doué de propriétés soporifiques et calmantes, et dont les sels (dits vulgairement *morphine*) sont employés en injections sous-cutanées, ou *piqûres*, pour apaiser les douleurs : la *morphine est un poison violent*.

MORPHINISME (nis-me) n. m. Intoxication chronique par la morphine ou ses sels.

MORPHINOMANE adj. et n. Qui s'adonne à la morphinomanie : *femme morphinomane*.

MORPHINOMANIE (ni) n. f. (de *morphine*, et *manie*). Habitude morbide de l'usage de la morphine.

MORPHIQUE adj. Se dit des sels de morphine.

MORPHOLOGIE (fo-lo-jî) n. f. (du gr. *morphè*, forme, et *logos*, discours). Étude de la forme extérieure des êtres vivants : *morphologie végétale*. Histoire de la forme des mots et de leurs transformations.

MORPHOLOGIQUE (fo-lo-jî-ke) adj. Qui a rapport à la morphologie : *études morphologiques*.

MORS (mor) n. m. (lat. *morsus*). Levier de la bride, qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte. *Fig.* S'emporter. (V. *HARNAIS*.)

MORSE n. m. (finnois *mursu*). Genre de mammifères amphibiens, propres aux mers arctiques, et qui atteignent sept mètres de long : on *chasse les morses pour leur graisse, leur cuir et l'ivoire de leurs dents*.

MORSURE n. f. Action de mordre. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant : la *morsure du crotale est mortelle*. *Fig.* Effet nuisible : les *morsures de la gelée, de la calomnie*.

MORT (mor) n. f. (lat. *mors, mortis*). Cessation définitive de la vie : *périr de mort violente*. Peine capitale : *être condamné à mort*. *Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts*. Grands chagrins, tristesse profonde : *avoir la mort dans l'âme*. Défaut de vie, immobilité : un *désert qui n'est que silence et mort*. Cessation : la *mort des empires*. Cause de ruine : la *guerre est la mort du commerce*. Squelette nu, ou vêtu d'un linceul, qui figure la personnification de la Mort. *Etre à la mort, à deux doigts de la mort, à l'article de la mort, à son lit de mort, être sur le point de mourir. Etre entre la vie et la mort, être dans un grand danger de mourir. Mort de l'âme, mort éternelle, privation de la vie bienheureuse. Mort civile, privation des droits de citoyen.*



Morrion.

Mort aux rats, composition pour les détruire, généralement à base d'arsenic. Loc. adv. : **A la mort**, excessivement : *hâtr à la mort. A la vie et à la mort*, pour toujours : *être amis à la vie et à la mort*. ANT. *Naissance*.

MORT (mor), **E** adj. (lat. *mortuus*). Privé d'animation, de commerce, etc. : *ville morte*. Qui manque d'ardeur : *langage mort*. *Fig.* Etre plus mort que *vif*, très effrayé. *Eau morte*, eau stagnante. *Nature morte*, peinture représentant des objets inanimés autres que le paysage et les cadavres humains. *Point mort*, endroit de la course d'un organe, où ne recevant plus aucune impulsion du moteur, il ne continue à se mouvoir qu'en vertu de la vitesse acquise. *Œuvres mortes*, accastillage d'un navire. N. Personne morte, cadavre : les *Romains brûlaient leurs morts*. *Faire le mort*, faire semblant d'être mort, ne pas manifester sa présence. Au whist, au bridge, joueur momentanément hors de la partie, jeu étalé sur la table. *Jour des morts*, deuxième jour de novembre, consacré, chez les catholiques, à des prières pour les morts. Prov. : **Qui court après les souliers d'un mort risque souvent d'aller nu-pieds**, fonder ses calculs sur la mort d'une personne dont on doit hériter, c'est s'exposer à des mécomptes. ANT. *Vivant*.

MORTADELLE (dè-lè) n. f. (ital. *mortadella*). Gros saucisson d'Italie, fabriqué surtout à Ecoigne.

MORTAIFIABLE (ta, il mll.) adj. et n. (de *mortalle*). Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAILE (ta, il mll.) n. f. (de *mort*, et *taille*). *Dr. féod.* Droit de certains seigneurs à l'héritage de leur serf mort sans héritier naturel.

MORTAISAGE (tè-zà-je) n. m. Action de mortaiser : le *mortaisage d'une pièce de bois*.

MORTAISE (tè-ze) n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal, pour recevoir le tenon. Ouverture dans une gâche, pour recevoir le pêne.

MORTAISER (tè-ze) v. a. Pratiquer une mortaise.

MORTAISEUSE (tè-zeu-ze) n. f. Machine à mortaiser.

MORTALITÉ n. f. (lat. *mortalitas*). Condition de ce qui est sujet à la mort. Quantité d'individus qui meurent annuellement : la *mortalité est considérable dans les pays marécageux*. Mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité*. *Tables de mortalité*, tables dressées pour faire connaître le nombre des morts par année, sur un nombre donné de vivants de chaque âge. ANT. *Natalité*.

MORTALITÉ (mor-bô) n. m. Bois de peu de valeur, comme les épinettes, les ronces, le bois blanc.

MORTE-EAU (mor-tô) n. f. Nom donné aux marées les plus faibles, entre la nouvelle et la pleine lune. Époque de ces marées.

MORTELE (tè-lè) adj. (lat. *mortalis*). Sujet à la mort : *tous les hommes sont mortels*. Qui appartient à l'homme : la *race mortelle*. Qui donne ou est propre à donner la mort : *maladie, blessure mortelle*. Acharné jusqu'à désirer la mort : un *enemi mortel*. *Pêché mortel*, qui fait perdre la grâce de Dieu. *Dépouilles mortelles*, restes mortels, *satyre*. *Fig.* Cruel : *douleur mortelle*. Long et ennuieux : *dir mortelles lianes*. N. Homme, femme : c'est un *heureux mortel*. N. m. pl. *Les mortels*, le genre humain. ANT. *Immortel*.

MORTELEMENT (tè-lè-man) adv. A mort : *blessé mortellement*. *Fig.* Extrêmement : *discours mortellement ennuieux*.

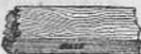
MORTE-PAYE (pè-i) n. f. Autrefois, soldat entretenu en temps de paix comme en temps de guerre. Vieux domestique qu'on garde sans le faire travailler. Celui qui ne peut payer ses contributions. Pl. des *mortes-payes*.

MORTE-SAISON (sè-son) n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons*.

MORT-GAGE n. m. Gage dont on laisse jouer un créancier, sans que les fruits dont il profite soient imputables sur la dette. Pl. des *morts-gages*.



Morse.



Mortaise.

MORTIER (ti-è) n. m. (lat. *mortarium*). Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction : *lier des moellons avec du mortier*. Par anal. Matière pâteuse et épaisse. Vase où l'on pile les drogues, bouche à feu, très courte, pour lancer des bombes. (V. la planche ARMES.) Autrefois, bonnet rond de velours noir, qui portaient les présidents de parlement ; *président à mortier*. Bonnet que portent les magistrats de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.



Mortier.



Mortier.

MORTIFIÈRE adj. (du lat. *mors*, mortis, mort, et *ferre*, porter). Qui cause la mort : *plante mortifière*. (Peu us.)

MORTIFIANT (fi-an), E adj. Qui mortifie ; *pratiques mortifiantes*. Qui humilie : *refus mortifiant*.

MORTIFICATION (si-on) n. f. Action de mortifier son corps : les mortifications des ascètes. Fig. Humiliation : *subir une cruelle mortification*. Méd. Etat des chairs mortes, gangrenées. Commencement de décomposition qui rend le gibier plus savoureux.

MORTIFIÈRE (fi-è) v. a. (lat. *mortificare* ; de *mors*, mortis, mort, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre plus tendre, en parlant de la viande ; *on mortifie les viandes en les faisant mariner*. Affliger son corps par des jeûnes, des austérités. Fig. Humilier. Causer un vif déplaisir.

MORTINATALITÉ n. f. Etat des enfants morts-nés. Rapport du nombre des enfants mort-nés à celui des naissances normales.

MORT-NÉ, E (mor-adj). Mort en venant au monde : *enfant mort-né*. Fig. Qui échoue dès son commencement : *projet mort-né*. N. m. : *un mort-né*. Pl. des enfants mort-nés, des brebis mort-nées.

MORTUAIRE (tu-è-re) adj. (lat. *mortuarius*). Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *service mortuaire*. Registre mortuaire où sont inscrits les noms des personnes décédées. *Extrait mortuaire*, qu'on tire de ce registre. *Domicile, maison mortuaire*, maison où une personne est décédée.

MORUE (ru) n. f. Gros poisson du genre *gade*, atteignant jusqu'à 1^m.50 : *la morue est très vorace*. — La morue vit dans les mers arctiques, surtout entre Terre-Neuve et l'Islande, où l'on va la pêcher en été, dès le mois de mai. Sa chair fraîche constitue le *cabillaud* ; salée, c'est la *morue verte* ; sèche, c'est la *merluche*, et l'on tire de son foie une huile employée comme reconstituant.



Morue.

MORTUIER (ti-è) ou **MORUYER** (ru-è) n. et adj. m. Se dit des navires et des hommes qui font la pêche de la morue.

MORVANDEAU, ELLE (dô, b-è) adj. et n. Du Morvan : *noirce morvandelle*. (On dit aussi MORVANDAU et MORVANDOT, n.)

MORVE n. f. Maladie contagieuse des chevaux, transmissible à l'homme par inoculation, et qui est caractérisée par une inflammation de fosses nasales : *les animaux atteints de morve doivent être abattus*. Humer visqueuse, qui découle des narines.

MORVEUX, EUSE (veù, eu-ze) adj. Cheval morveux, qui est atteint de la morve. Qui a la morve au nez : *enfant morveux*. N. Fam. Jeune enfant, fille ou garçon. Personne sans expérience, qui mérite d'être traitée en petit garçon. Prov. : *Qui se sent morveux se mouche*, que celui qui comprend que l'on parle de lui s'applique ce que l'on vient de dire.

MOSAÏQUE (sa-i-ke) n. f. (ital. *mosaico*). Ouvrage composé de pièces rapportées (pierres, émaux, vitre, bois, de différentes couleurs), et formant par leur assemblage une sorte de pein-



Mosaïque.

ture. Art de faire des ouvrages de ce genre. Fig. Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.

MOSAÏQUE (sa-i-ke) adj. Qui vient de Moïse : *la loi mosaïque*.

MOSAÏSME (sa-is-me) n. m. Loi de Moïse.

MOSAÏSTE (sa-is-te) adj. et n. Artiste en mosaïque.

MOSARABE (za) adj. V. MOZARABE.

MOSCATELLE (mos-ka-tè-le) n. f. Petite plante qui croît au bord des ruisseaux d'Europe.

MOSCOUADE (mos-kou) n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE (mos-ko) adj. et n. De Moscovie, et par ext., de Russie (autrefois Moscovie).

MOSETTE (mo-zè-te) ou **MOZETTE** n. f. (ital. *mozetta*). Camail que portent les cordeliers et certains dignitaires ecclésiastiques (évêques, chanoines, etc.).

MOSQUÉ (mos-ke) n. f. (de l'ar. *mesjid*). Temple des mahométans : *Église Sainte-Sophie de Constantinople fut transformée en mosquée*.

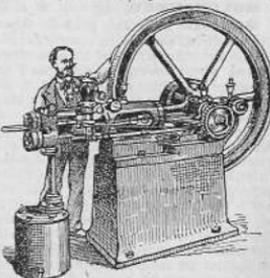
MOT (mo) n. m. (du lat. *mutum*, grognement). Son ou réunion de sons correspondant à une idée : *mot de plusieurs syllabes*. Caractère ou ensemble de caractères qui figurent ce son : *un mot illisible*. Parole vide de sens : *se payer de mots*. Ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille* ; *écrire un mot à quelqu'un*. Sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate*. *Grand mot*, expression pompeuse. *Fin mot*, raison, sens caché d'une chose : *nous saurons enfin le fin mot de l'histoire*. *Dernier mot*, prix auquel on ne veut rien ajouter, ou duquel on ne veut rien retrancher. *Mots couverts*, termes qui voilent la pensée : *parler à mots couverts*. *Au bas mot*, en évaluant au plus bas prix. *Jouer sur les mots*, faire volontairement des équivoques. *Mot propre*, mot qui traduit exactement la pensée. *Manger ses mots*, prononcer indistinctement. *Ne dire, ne souffler mot*, garder le silence. *Mot pour rire*, saillie plaisante ; occasion de plaisanter : *avoir toujours le mot pour rire*. *Mot d'une énigme*, nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, un logographe. *Mot d'ordre*, qui sert pour reconnaître. *Bon mot*, parole spirituelle. *Gros mots*, paroles grossières. *Prendre au mot*, accepter du premier coup une proposition. *Se donner le mot*, être d'intelligence. *Trancher le mot*, parler net, sans ménagement. *Entendre à demi mot*, comprendre ce qui n'est dit qu'à moitié. Loc. adv. : *En un mot*, enfin. *Mot à mot*, sans rien changer. N. m. Traduction mot à mot : *faire un mot à mot*.

MOTET (tè) n. m. (de *mot*). Morceau de musique religieuse vocale, composé sur des paroles liturgiques latines : *Rameau à composé de beaux motets*.

MOTEUR, TRICE adj. (lat. *motor*, trix : *de motum*, supin de *movere*, mouvoir). Qui donne le mouvement : *l'eau est la force motrice la moins coûteuse*. Avant. Qui transmet le mouvement : *les muscles moteurs de Poil*. N. m. Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'eau, l'air, la vapeur, etc. Par ext. : *Dieu est le grand moteur de l'univers*. Appareil qui engendre l'énergie : *moteur à explosion*. Fig. Instigateur : *être le moteur d'une entreprise*. Cause d'action : *l'enthousiasme, ce moteur de l'âme*.

MOTIF n. m. (du lat. *motivus*, qui meut). Ce qui porte à faire une chose. Raison d'agir : *se fâcher sans motif*. *Ex-arts*. Sujet de composition, intention générale d'une œuvre. *Musiq*. Phrase musicale qui se reproduit avec des modifications dans un morceau et lui donne son caractère.

MOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.



Moteur à gaz.

MOTION (si-on) n. f. (lat. *motio*). Impulsion qui détermine le mouvement. (Vx.) Proposition faite par un membre dans une assemblée délibérante.

MOTIVER (té) v. a. Exposer les motifs d'un arrêté, d'une opinion, etc. Servir de motif à, justifier ; rien ne motive cette mesure.

MOTOCULTEUR n. f. Application du moteur mécanique à l'agriculture. Culture à l'aide d'atelles mécaniques.

MOTOCYCLE n. m. (de *moteur*, et *cycle*). Vélocipède mû par un moteur.

MOTOCYCLETTE (hè-te) n. f. Bicyclette pourvue d'un moteur à pétrole, à alcool, ou électrique.

MOTRI-

CITÉ n. f. Propriété que possèdent certaines cellules nerveuses de déterminer la contraction musculaire.

MOTTE (mo-
te) n. f. Morceau

de terre compacte, comme on en détache avec la charrue, etc. : on *écrase les mottes avant d'ensemencer la terre*. Butte naturelle ou artificielle. *Motte à brûler*, petite masse plate et ronde, faite de tan, de tourbe, etc., et servant de combustible. *Motte de beurre*, masse de beurre pour la vente au détail.

MOTTER (mo-té) [SE] v. pr. Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal.

MOTTEBAU (mo-te-ré) n. m. Nom vulgaire de l'hirondelle de rivage.

MOTTEUX (mo-té) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de traquet qui se pose sur les mottes de terre.

MOTUS (tuss — de *mot* avec une term. lat.) interj. pour engager à garder le silence sur une affaire. (Vx.)

MOU ou **MOL** (deyant un mot commençant par une voyelle), **MOLLE** adj. (lat. *mollis*). Qui cède facilement au toucher : *cire, poire molle*. Doux au toucher : *de molles fourrures*. Chaud et humide : *temps mou*. Fig. Qui manque de vigueur : *cheval mou*. Efféminé : *vie molle*. ANT. Dur.

MOU n. m. Nom vulgaire du poulmon de certains animaux de boucherie : *mou de veau*.

MOUCARABY ou **MOUCARABIEH** (bi-é) n. m. Sorte de grillage en bois, placé en avant d'une fenêtre sur la rue et d'où l'on peut voir sans être vu. (V. la plaquette ART ARABE.)

MOUCHARD (char) n. m. (de *mouche* dans le sens d'espion). Espion de police. Par ext. Celui qui épie pour rapporter.

MOUCHARDAGE n. m. Action de moucharder.

MOUCHARDER (dé) v. a. et n. Espionner.

MOUCHE n. f. (lat. *musca*). Genre d'insectes diptères de la famille des muscides : les piqures de certaines mouches peuvent transmettre le charbon. Nom donné abusivement à un grand nombre d'insectes diptères ou même appartenant à d'autres familles : *mouche à viande, mouche à bœufs*, etc.

Mouche à miel, abeille. Tache de couleur sombre ; moucheture. Fig. Agent secret de police. Parasite importun. Faire la mouche du coche, faire le nécessaire, l'empêcher. Quelle mouche le pique ? pourquoi se fâche-t-il ? Prendre la mouche, se piquer, se fâcher mal à propos. Fine mouche, personne très rusée. Pattes de mouche, écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir, que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie : les mouches furent fort à la mode au xviii^e et au xviii^e siècle. Morceau de peau dont on garnit le bouton d'un fleuret pour le rendre inoffensif. Petite touffe de poil, qu'on laisse croître au-dessous de la lèvre inférieure ; porter la mouche. Jeu de cartes. Point noir placé au centre d'une cible. Faire mouche, frapper ce point noir avec la balle. Petites marques sur un tapis de billard. Bateau à vapeur, faisant le service d'omnibus sur un fleuve. Mouche d'escadre, petit bâtiment, avion ou contre-torpilleur servant à faire des reconnaissances, à transmettre les ordres de l'amiral, etc. Prov. : On prend plus de mouches

avec du miel qu'avec du vinaigre, on gagne plus de gens par la douceur qu'on n'en soumet par la violence.

MOUCHER (ché) v. a. (du lat. *mutus*, morve). Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. Oter le bout du lumignon d'une chandelle. Pop. Indigner une correction, un affront. Moucher un cordage, couper les extrémités qui s'effilochent.

MOUCHEROLLE (ro-le) n. m. Genre de passereaux dentristres de l'Amérique tropicale, qui se nourrissent de mouches.

MOUCHERON n. m. Petite mouche. Bout de mèche qui brûle.

MOUCHERONNER (ro-né) v. n. Se dit des poissons qui viennent saisir des insectes à la surface de l'eau.

MOUCHET (chè) n. m. Nom vulgaire de la fauvette des haies.

MOUCHETÉ, E adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. Se dit du blé malade qui a une poussière noire sur les barbes de ses bales. Fleuret moucheté, dont la pointe est garnie d'une mouche. Blas. Semé de mouchetures.

MOUCHEUR (té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : je mouchette). Faire de petites mouches rondes sur une étoffe : moucheter du satin.

Moucheter une arme, en garnir la pointe d'un morceau de cuir, de peau, etc.

MOUCHEURTE (chè-te) n. f. Partie saillante du larmier d'une corniche, qui empêche l'eau de couler dessous. Rabot pour faire les baguettes. Pl. Ciseaux pour moucheter les chandelles, les bougies.

MOUCHEURE n. f. Tache naturelle sur le corps de certains animaux : les mouchetures de la panthère. Ornement donné à une étoffe en la mouchetant. Mouchetures d'hermine, petits morceaux de fourrure noire, appliqués de distance en distance sur l'hermine.

MOUCHERIN n. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles. (Vx.)

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher : mouchoir de soie. Pièce d'étoffe servant à divers usages : mouchoir de cou ; mouchoir de tête.

MOUCHURE n. f. Mucosités qu'on retire du nez en se mouchant. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant. Ce qu'on enlève à l'extrémité d'un cordage effiloché.

MOUDIR n. m. Fonctionnaire égyptien, placé à la tête d'une moudiriéh (province).

MOUDRE v. a. (lat. *molere*) : de *mola*, meule. — Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulés, ils moulent. Je moulais, nous moulions. Je moulus, nous moulûmes. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que nous moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moului, e.) Broyer, mettre en poudre avec un moulin : moudre du blé, du café.

MOUE (moté) n. f. Grimace faite par alléconnement, en négligeant les lèvres. Fig. Faire la moue, boudier, marquer son dédain d'une chose.

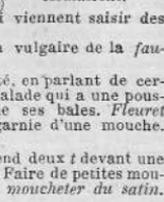
MOUETTE (é-te) n. f. Nom vulgaire de petites espèces d'oiseaux de mer palmipèdes : la mouette est de la taille du canard. — Les mouettes ont le plumage blanc, et sont répandues sur tous les rivages ; elles nagent, volent et marchent ; elles se nourrissent de poissons et de coquillages, et leur chair est coriace et d'une odeur désagréable.



Moto-cyclette.



Moucherolle.



Mouchettes.



Mouche.



Mouette.

MOUFFETTE (*fi-te*) n. f. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, possédant la faculté de se défendre contre les animaux qui les attaquent en leur lançant à plusieurs mètres de distance un liquide infect, sécrété par leurs glandes anales. (On dit aussi **MOUFFETTE** et **MOFFETTE**.)

MOUFLARD (*far*), **E** n. (de *moufle* ou *mufle*). Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE n. f. (masc. d'après quelques-uns). Mitaine ou gros gant où il n'y a de séparation que pour le pouce. Assemblage de poulies dans une même chape, servant à élever de lourds fardeaux.

MOUFLE n. m. *Chim.* Vaisseau de terre servant à soumettre des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement. Four à cuire la porcelaine.

MOUFLON n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands moutons de l'hémisphère nord : le mouflon, qui est presque de la taille du cerf, vit en Corse et en Sardaigne.

MOUILLAGE

(*mou, ll mil.*) n. m. Action de mouiller. Action d'ajouter de l'eau aux boissons, dans une intention frauduleuse : le mouillage est sévèrement interdit. Lieu de la mer pour jeter l'ancre : *mouillage peu sûr*. Manœuvre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-DOUCHE (*mou, ll mil.*) n. f. Invar. Espèce de poire fondante.

MOUILLEMENT (*mou, ll mil., e-man*) n. m. Action de mouiller.

MOULLER (*mou, ll mil., é v. a.* (du lat. *mollire*, amollir). Tremper, humecter : *moullir du linge*. Étendre d'eau : *moullir du vin*. Ajouter à un mets des liquides, pour composer une sauce : *moullir un ragoût*. *Gram.* Donner à la lettre (doublée la valeur de *ll*, comme dans le mot *fil*), et aux lettres qui rapprochées la valeur de *n* i, comme dans *compagnon*. *Mar.* *Mouiller l'ancre*, la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire. Absolument : *mouiller au large*.

MOULLÈRE (*mou, ll mil.*) n. f. Partie de champ ou de pré ordinairement humide.

MOUILLETTE (*mou, ll mil., é-te*) n. f. (de *mouiller*). Morceau de pain long et mince, qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOULLEUR (*mou, ll mil., eur*) n. m. Appareil qui facilite le mouillage des ancres. Appareil pour humecter le dos des étiquettes, timbres-poste, etc.

MOULLOIR (*mou, ll mil., oir*) n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOULLEUR (*mou, ll mil.*) n. f. Action de mouiller. État de ce qui est mouillé. Trace d'humidité.

MOULIN n. m. Paysan russe.

MOULAGE n. m. Action de verser dans des moules les métaux en fusion : le *moulage d'une statue*. Action de prendre d'un objet une empreinte destinée à servir de moule. Cette empreinte elle-même. La reproduction qu'on en fait.

MOULAGE n. m. Action de mouler.

MOULE n. m. (lat. *modulus*). Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion : *moule à balles*. Morceau de bois ou d'os, que l'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton. *Fait au moule*, bien fait.

MOULE n. f. (lat. *musculus*). Genre de mollusques lamellibranches comestibles, de forme oblongue : *Élevage des moules* est prospère sur les côtes françaises de l'Atlantique. *Moule des étangs*, anodonte. *Fig. et pap.* Imbécille.

MOULÉ, **E** adj. (*Fig.*) Bien fait, bien proportionné :



Moufle.



Mouflons.

un homme moulé; une écriture moulée. Lettre moulée, imprimée. N. m. Caractères imprimés : ne savoir lire que la moule.

MOULER (*lé*) v. a. Jeter en moule : *mouler une statue*. Prendre l'empreinte ; exécuter un moule sur : *mouler un bas-relief*. Accuser les formes de : *corsage qui moule le buste*. **Se mouler** v. pr. S'appliquer exactement sur le corps. *Fig.* Se modeler, se régler sur : *se mouler sur les grands*.

MOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture. Adjectif. : *ouvrier mouleur*.

MOULIERE n. f. Établissement au bord de la mer, dans lequel on pratique l'élevage des moules.

MOULIN n. m. (lat. *molinum*). Machine à mouler le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à huile*, à foulon.



Moulins : 1. A eau ; 2. A vent ; 3. A huile ; 4. A café ; 5. A poivre ; 6. A fromage.

Édifice où cette machine est installée : *moulin à vapeur*; *moulin à eau*; *moulin à vent*. *Moulin à café*, à poivre, petit moulin à manivelle, pour mouler le café, le poivre. *Fig. Moulin à paroles*, personne très babillarde. *Prov.* : **On ne peut être à la fois au four et au moulin**, on ne peut être en plusieurs endroits, s'occuper de plusieurs affaires à la fois.

MOULINAGE n. m. Action de filer et de tordre mécaniquement les fils de soie grège.

MOULINER (*mé*) v. a. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. (Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.)

MOULINET (*né*) n. m. Petite roue de moulin à vent. Tourniquet, fait de deux pièces de bois croisées et placé à l'entrée de certains chemins réservés aux piétons. Appareil servant à mesurer la vitesse des cours d'eau. Figure du quadrille. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc. Petit tambour fixé sur une canne à pêche pour le lancer.

MOULINEUR ou **MOULINIER** (*ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOUL adv. (lat. *multum*). Beaucoup, très. (Vx.) **MOUL**, **E** adj. (de *moudre*). Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps mou*. *Os moulu*, réduit en très petites parties, pour dorer les métaux.

MOULÈRE n. f. (de *mouler*). Partie plus ou moins saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture, d'ébénisterie, etc.

MOULIER (*ré*) v. a. Orner de moules.

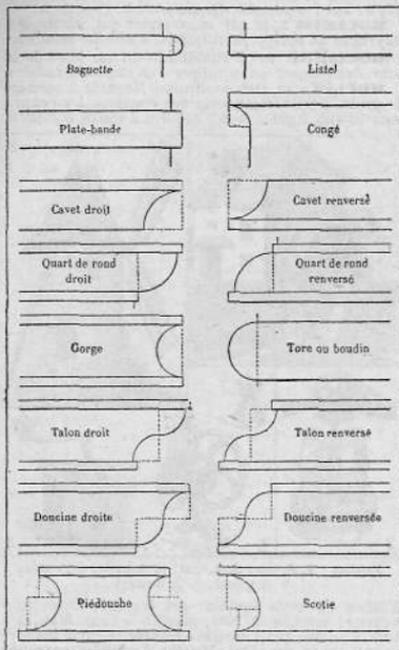
MOULIERER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui exécute des moules.

MOULD (*ma-ound*) n. m. (mot angl. signif. *tertre*). Nom de terres artificielles gigantesques en terre souvent mêlée de pierres, construits dans les temps préhistoriques, particulièrement au Mexique.

MOURANT (*ran*). **E** adj. Qui se meurt sur un homme mourant. Qui annonce qu'on est près de mourir :

voix mourante. Qui est en train de disparaître : *la liberté mourante.* Fig. Languissant : *regards mourants.* N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants ; visiter une mourante.*

MOURIR v. n. (lat. *mori*. — Je meurs, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais, Je mourus. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mou-



Moultures.

rez. Que je meure, que nous mourions. Que je mourusse, que nous mourussions. Mourant. Mort. e.) Cesser de vivre : *César mourut assassiné.* Souffrir beaucoup de, être tourmenté par : *mourir de faim, de peur, etc.* Perdre son activité, son mouvement : *laisser mourir le feu.* S'affaiblir graduellement : *voix qui meurt à la fin de chaque phrase.* Disparaître : *l'ambition ne meurt qu'avec l'ambitieux.*

Fig. Vous me faites mourir, vous m'impatientez. *A mourir,* à un point extrême. *Mourir de rire,* rire aux éclats. *Faire mourir quelqu'un à petit feu,* prolonger cruellement ses inquiétudes. *En mourant,* en s'affaiblissant. *Se mourir* v. pr. Être près de mourir. ANT. Naître.

MOURON n. m. Nom vulgaire de diverses primulacées : *le mouron rouge* est une variété de *morgeline.* *Mouron des oiseaux,* nom vulgaire de l'alsine, plante annuelle à fleurs blanches.

MOURRE (*mou-re*) n. f. (ital. *morra*). Jeu dans lequel l'un des joueurs montre rapidement les doigts d'une main, les uns élevés, les autres fermés, tandis que son adversaire dit un nombre qui doit être, pour qu'il gagne, égal à la somme des doigts levés : *la mourre* est le jeu favori des Italiens.

MOUSÉE n. f. Au Japon, jeune fille.



Mouron.

MOUSQUET (*mous-ke*) n. m. (ital. *moscchetto*). Arme à feu portative, plus lourde que l'arquebuse :



Mousquet.

on appuyait, pour le tir, les premiers mousquets sur une petite fourche.

MOUSQUETADE (*mous-ke*) n. f. Coup de mousquet. Décharge de mousquets.

MOUSQUETAIRE (*mous-ke-tè-re*) n. m. Autrefois, fantassin armé d'un mousquet. Gentilhomme d'une des deux compagnies à cheval de la maison du roi, distinguées par la couleur des chevaux : *mousquetaires gris ; mousquetaires noirs.*

MOUSQUETÈRIE (*mous-ke-tè-ri*) n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps. Détachements de marins armés de fusils.

MOUSQUETON (*mous-ke*) n. m. Fusil court, à l'usage de certains corps de cavalerie : *le mousqueton est aujourd'hui remplacé par la carabine.* Abusiv. Portemousqueton.



Mousquetaires.

MOUSSAILLON (*mou-sa, ll mill, on*) n. m. Par dénigr. Petit mousse.

MOUSSE (*mou-se*) n. m. (ital. *mozzo*). Jeune marin de moins de seize ans : *les mousses n'existent plus sur les navires de l'Etat.* V. ÉCOLE (Part. hist.).

MOUSSE (*mou-se*) n. f. (lat. *muscus*). Ecume qui se forme à la surface de certains liquides. Crème fouettée. N. f. pl. Une des deux classes de l'embranchement des *muscinées*, comprenant de petites plantes grêles, toujours réunies en grand nombre, qui naissent sur les toits, sur les pierres, sur les arbres : *les mousses couvrent le sol des toundras.*

MOUSSE (*mou-se*) adj. (ital. *mozzo*). Qui n'est pas aigu ou tranchant : *pointe, lame mousse.*

MOUSSEAU (*mou-sô*) ou **MOUSSOT** (*mou-sô*) adj. m. Se dit d'un pain fait avec de la farine de gruau.

MOUSSELINÉ (*mou-se*) n. f. (de *Mossoul* n. géogr.). Tissu peu serré, souple, léger et transparent : *mousseline de coton, de laine, de soie.* Adjectif. Verre mousseline, verre très fin.

MOUSSER (*mou-sè*) v. n. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. Fig. *Faire mousser quelqu'un, le vanter.*

MOUSSERON (*mou-se*) n. m. Petit champignon comestible, très parfumé : *le mousseron croît à l'antenne dans les prés.* (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MOUSSEUX, EUSE (*mou-sè, eu-se*) adj. Qui produit de la mousse : *le champagne est mousseux.*

MOUSSOIR (*mou-soir*) n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON (*mou-son*) n. f. (de l'ar. *mausim*, saison). Nom donné à des vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté et six mois du côté opposé : *la mousson d'été est humide.*

MOUSSU (*mou-su*). E adj. Couvert de mousse : *Pierre mousseuse. Rose mousseuse*, dont le calice et la tige sont couverts d'une espèce de mousse. (On dit abusivement, MOUSSEUSE.)

MOUSTACHE n. f. (ital. *mostaccio*). Partie de la barbe, qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. Poils longs et raides de la gueule de certains animaux : *les longues moustaches du chat.* Fig. *Vieille moustache* (une), soldat vieilli dans le service.

MOUSTACHU (*mous-ta-chu*). E adj. Qui porte une forte moustache : *soldat moustachu.* Qui a de la moustache : *une femme moustachu.*

MOUSTÉRIEN, ENNE (*mous-té-ri-en, è-ne*) adj. Qui appartient à la période paléolithique dite du *Moustier*, dans laquelle l'homme se servait d'instruments de silex taillés sur une seule face.

MOUSTILLE (*mous-ti, li* mill.) n. f. (du lat. *mustum*, moult). Qualité d'un vin pétillant.

MOUSTIQUE (*mous-ti-ke*) n. m. (de l'espagn. *mosquito*, cousin). Genre d'insectes diptères, dont la piqûre est très douloureuse; les *moustiques* propagent les fièvres paludéennes.

MOÛT (*mou*) n. m. (lat. *mustum*). Vin doux, qui n'a pas encore fermenté. Suc de certains végétaux, avec lequel on fabrique des boissons alcooliques.

MOUTARD (*tar*) n. m. *Pop.* Petit garçon.

MOUTARDE n. f. (de *moût*). Nom donné à diverses crucifères qui fournissent le condiment du même nom : la *moutarde noire* ou *sénévé*, la *moutarde blanche* et la *moutarde sauvage*. La graine de cette plante : la *farine de moutarde* sert à fabriquer les sinapismes. Assaisonnement fait avec de la graine de moutarde crüe, broyée et de l'eau, du verjus, du vinaigre, des aromates, etc. : *moutarde de Dijon*. Fig. La *moutarde lui monte au nez*, il commence à se fâcher.

MOUTARDELLE (*dê-le*) n. f. Espèce de raifort, que l'on mange quelquefois râpé en guise de moutarde.

MOUTARDIER (*dî-é*) n. m. Petit vase où l'on met la moutarde. Celui qui fait ou vend de la moutarde. Fig. *Se croire le premier moutardier du pape*, avoir une très haute opinion de soi-même.

MOUTIER (*tê*) n. m. (lat. *monasterium*). Forme ancienne du mot *MONASTÈRE*.

MOUTON n. m. (bas lat. *multo*). Genre de mammifères ruminants à cornes obliques, annelées et en spirale : le *mouton* est élevé à la fois pour sa laine et pour sa chair. Viande de cet animal : *manger du mouton*. Peau de mouton préparée : *une reliure en mouton*. Fig. Homme d'humeur douce et traitable : *c'est un mouton*.

Arg. Compagnon que l'on donne à un prisonnier pour obtenir de lui des aveux. *Revenons à nos moutons*, revenons à notre sujet (allusion à une scène de l'Avocat Pathelin). *Moutons de Pamirge*, v. *PANURGE*.

Part. hist. Masse de fer ou pièce de bois garnie de fer, qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer. Grosse pièce de bois, dans laquelle sont engagés les anses d'une cloche. Amure d'une voile à antenne. Ecume blanche qui se forme sur la crête des vagues par jolie brise.

MOUTONNE (*to-né*), **E** adj. Frisé comme la toison d'un mouton. *Nuages moutonnés*, nuages blancs et floconneux formés en petites masses pressées. Se dit des rochers sur lesquelles le trajet des glaciers a produit une série de dos et de creux.

MOUTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de moutonner : le *moutonnement des vagues*.



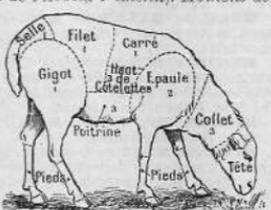
Moustique.



Moutarde.



Mouton.



Mouton de boucherie; détail: 1. Viande de première qualité; 2. De seconde qualité; 3. De troisième qualité.

MOUTONNER (*to-né*) v. a. Rendre frisé, anéleri comme la laine d'un mouton : *moutonner une chevelure*. V. n. Commencer à s'agiter et à blanchir, en parlant des eaux de la mer : *les vagues moutonnent*.

MOUTONNERIE (*to-ne-ri*) n. f. Fam. Caractère du mouton, esprit d'imitation. Caractère de certaines poésies pastorales.

MOUTONNEUX, EUSE (*to-neù, eu-se*) adj. Qui moutonne : *mer moutonneuse*.

MOUTONNIER (*to-ni-é*), **ERE** adj. Qui est de la nature du mouton : la *race moutonnière*. Qui fait ce qu'il voit faire, à la manière des moutons : la *multitude est moutonnière*.

MOUTURE n. f. (lat. *molitura*). Action de moudre le grain. Salaire du meunier. Mélange par tiers de froment, de seigle et d'orge : *farine, pain de mouture*. Fam. *Tirer d'un sac deux moutures*, tirer double profit dans une même affaire.

MOUVANCE n. f. (de *mouvoir*). Etat de dépendance d'un domaine, par rapport au fief dont il relève : *droit de mouvance*.

MOUVANT (*van*), **E** adj. Qui a la puissance de mouvoir : *force mouvante*. Qui se meut, qui s'agit : *des flots mouvants*. Dont le fond n'est pas stable : *sable mouvant*; *terre mouvante*. *Tableau mouvant*, tableau où il y a des figures qui se meuvent au moyen d'un mécanisme. Blas. Attribut d'une pièce, qui semble sortir du bord de l'écu ou d'une autre pièce.

MOUVEMENT (*man*) n. m. (de *mouvoir*). Etat d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement : *Galilée affirma le mouvement de la terre*. Action ou manière de mouvoir son corps : *avoir des mouvements gracieux*. Circulation, changement dans une collectivité : *mouvement des roitures, des valeurs*. Marche réelle ou apparente des corps célestes. Animation, vivacité qui règne dans une composition artistique ou littéraire. Variation dans le prix des denrées, des valeurs : un *mouvement de Bourse*. Fig. Agitation, fermentation politique : *les esprits sont en mouvement*. Sentiment intérieur et passager : *mouvement de pitié*. Inspiration : *agir de son propre mouvement*. Changement de garnison : *mouvement de troupes*. Littér. *Mouvement oratoire*, passage d'un discours, enfreint d'images plus vives, d'une éloquence plus marquée. Musiq. Degré de vitesse ou de lenteur de la mesure : *presser, ralentir le mouvement*. Pièce motrice d'un appareil quelconque. Ensemble de mécanisme qui fait mouvoir les aiguilles d'une montre, d'une horloge. *Mouvement du sol*, disposition du sol coupé de nombreux accidents. *Mouvement perpétuel*, qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle venant le ranimer. Fig. Chercher le *mouvement perpétuel*, la solution d'une question insoluble. Pl. Marche d'une armée : *observer les mouvements de l'ennemi*. Passions : *mouvements de l'âme*.

MOUVEMENTÉ, E (*man*) adj. Accidenté, qui a du mouvement, de l'animation : *style mouvementé; entrevue mouvementée*.

MOUVEMENTER (*man-té*) v. a. Donner du mouvement, de l'animation à : *mouvementer un récit*.

MOUVER (*vé*) v. a. (de *mouvoir*). Remuer à la surface la terre d'un pot, d'une caisse. Remuer un liquide ou un corps en fusion.

MOUVRE v. a. (lat. *movers*). — Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meurent. Je mouvais, nous mouvions. Je meus, nous mâmes. Je mouvais, nous mouvions. Je mouvais, nous mouvions. Meus, mouvans, mouvez. Que je meuve, que nous mouvions. Que je musse, que nous musions. *Mouvant. Mâ, mue*. Mettre en mouvement : *mouvoir une pierre*. Faire agir : *être mê par l'intérêt*. V. n. Etre en mouvement. *Fôd. Relever de. Se mouvoir* v. pr. Etre en mouvement.

MOXA (*mo-k-sa*) n. m. (mot chinois). Cautérisation par un corps facilement inflammable. Ce corps lui-même : *l'usage des mozas est devenu très rare*.

MOYE ou **MOÏE** (*moi*) n. f. Couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter.

MOYÉ (*moi-é*), **E** adj. Qui contient des moyes ou moies : *Pierre moyée*.

MOYEN, ENNE (*moi-in, è-ne*) adj. (du lat. *medius*, qui est au milieu). Se dit de ce qui est entre deux extrémités ou entre deux choses de nature dif-

ferente; homme de moyenne taille. Ordinaire, médiocre; des esprits moyens. Calculé en faisant la moyenne: la température moyenne d'une contrée. **MOYEN** âge (le), temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (895) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453); style moyen âge. N. m. *Math.* Les moyens, termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes: le produit des extrêmes d'une proportion est égal au produit des moyens. ANT. **EXTREME-MOYEN** (moi-i-in) n. m. (du lat. *medianum*, milieu). Ce qui sert pour parvenir à une fin: tous les moyens étaient bons à Louis XI. Pouvoir de faire une chose; obligez-moi, si vous en avez le moyen. Entremise; arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un. Pl. Richesses, ressources: vivre selon ses moyens. Facultés naturelles: acoir de grands moyens. Dr. Raisons alléguées dans une cause: moyens de nullité. Loc. prép.: Au moyen de, par le moyen de, en faisant usage de.

MOYENÂGE ou **MOYENÂGEUX**, **EUSE** (moi-i-na-jé, eu-se) adj. *Vam.* Qui appartient au moyen âge. Qui aime le moyen âge.

MOYENNANT (moi-ié-nan) prép. Au moyen de; moyennant ce secours. **MOYENNANT** que loc. conj. A condition que.

MOYENNE (moi-i-é-ne) n. f. Chose, quantité qui tient le milieu entre plusieurs autres. Nombre exprimant la valeur qu'aurait chacune des parties d'une somme si, la somme restant la même, toutes les parties étaient égales entre elles: prendre la moyenne. Moyenne proportionnelle entre deux longueurs, longueur qui peut occuper la place des deux moyens, dans une proportion où les deux longueurs données occupent la place des extrêmes.

MOYENNEMENT (moi-i-é-ne-man) adv. Ni peu ni beaucoup. En moyenne.

MOYENNER (moi-i-é-né) v. a. Procurer une chose par entremise. (Peu us.)

MOYER (moi-i-é) v. a. (lat. *mediare*. — *Se conj.* comme aboyer.) Scier (une pierre de taille) en deux parties égales.

MOYERE (moi-i-é-re) n. f. Marais couvert de roseaux. **MOYETTAGE** (moi-i-é-ta-jé) n. m. Action de mettre en moyettes.

MOYETTE (moi-i-é-té) n. f. Petite meule provisoire, qu'on fait dans les champs.

MOYU (moi-i-é-u) n. m. (lat. *modiolus*). Partie de la roue d'une voiture, dans laquelle s'emboîtent les rais: attelage enfoncé dans la boue jusqu'au moyu.

MOYU (moi-i-é-u) n. m. Jaune d'œuf. Espèce de prune confite: un pot de moyus.

MOZARABE ou **MOSARABE** (za) n. m. (ar. *mostéarab*). Chrétien d'Espagne, soumis à la domination des Maures. Adjectiv. *Rit mosarabe*, liturgie chrétienne, d'origine orientale, maintenue dans six églises de Tolède. (On dit aussi MOZARABIQUE.)

MOZETTE (za) n. f. MOSETTE.

M. T. S. Système M. T. S., système de mesures dans lequel les trois unités fondamentales sont: le mètre (unité de longueur), la tonne (unité de masse), la seconde (unité de temps). [V. TABLEAUX MESURES.]

MU n. m. Douzième lettre de l'alphabet grec.

MUABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est muable.

MUABLE adj. (lat. *muabilis*). Sujet au changement; variable, inconstant. ANT. **IMMUABLE**.

MUANCE n. f. (de *muer*). Changement d'une note en une autre pour aller au delà des six anciennes notes de musique, en montant ou en descendant. Etat d'une voix d'enfant, quand elle mue à la puberté.

MUCEDINÉES (né) n. f. pl. Syn. de MUCORINÉES.

MUCILAGE n. m. (lat. *mucilago*). Substance visqueuse, qui se rencontre dans presque tous les végétaux. Liquide visqueux, formé par la solution d'une gomme dans l'eau et dont on se sert en pharmacie.

MUCILAGINEUX, **EUSE** (muc, eu-se) adj. Qui contient du mucilage. Qui en a la consistance.

MUCOR n. m. Genre de champignons, type de la famille des mucorinées.

MUCORINÉES (né) n. f. pl. Famille de champignons, dits vulgairement moisissures. S. une mucorinée. (On dit aussi MUCEDINÉES.)

MUCOSITÉ (zi-té) n. f. (du lat. *mucus*, morve). Humeur épaisse, sécrétée par les membranes muqueuses: les mucosités du cerveau.

MUCRON n. m. (lat. *micro*). Petite pointe qui termine certains organes végétatifs.

MUCUS (buss) n. m. (mot lat.). Mucosité, sécrétion des muqueuses et de leurs glandes.

MUE (mié) n. f. (subst. verb. de *muer*). Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie. Temps où arrive ce changement. Changement qui s'opère dans le timbre de la voix humaine au moment de la puberté. Grande cage à claire-voie pour une poule et ses poussins. Lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.



Mue.

MUE (mié) adj. f. (du lat. *muetus*, muette). Ne s'emploie que dans l'expression rage mue, sorte d'hydrophobie dans laquelle le chien n'aboié pas.

MUER (mu-é) v. n. (du lat. *mutare*, changer). Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage: les serpents muent régulièrement; des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté. V. a. Changer. (Vx.)

MUET, **ETTE** (mu-é, é-té) adj. (lat. *mutus*). Qui n'a pas l'usage de la parole: homme muet. Qui n'a pas un sentiment quelconque empêche de parler: être muet de terreur. Qui ne se manifeste point par des cris ou des paroles: les grandes douleurs sont muettes. *Théât.* Jeu muet, partie du jeu d'un acteur, par laquelle il exprime sans parler ses sentiments. *Gram.* E muet; lettre, syllabe muette, qu'on ne prononce que peu ou point.

(V. z. *H muet*, v. n. N. Personne privée de l'usage de la parole. N. f. Lettre muette. **A la muette** loc. adv. Sans parler, par gestes. V. Sourd-muet.)

MUETTE (mu-é-té) n. f. (de *muet*). Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUEZIN ou **MUEZZIN** (é-zin) n. m. (ar. *mouazzin*). Membre du clergé musulman, dont les fonctions consistent à annoncer à haute voix, du haut du minaret, l'heure de la prière.

MUFLE n. f. Extrémité du museau de certains mammifères (ruminants, carnassiers, rongeurs): un muflon de œuf. Pop. Personne sans délicatesse.

MUFLIER (fli-é) n. m. Genre de serfoulariacées, dont la fleur rappelle le muflon d'un veau. (On l'appelle aussi GUELLE-DE-LOUP, GUELLE-DE-LION, etc.)

MUFTI ou **MUFTI** n. m. (ar. *mufti*). Membre du clergé musulman, chargé du maintien de la loi religieuse.

MUGE ou **MULET** (ié) n. m. Genre de poissons acanthoptères, très estimés comme comestibles.

MUGIR v. n. (lat. *muگیرe*). Crier, en parlant des bovidés. *Fig.* Pousser des cris semblables à ceux du bœuf. Retenir: les flots, les vents mugissent.

MUGISSANT (ji-san), **E** adj. Qui mugit; flots mugissants.

MUGISSEMENT (ji-se-man) n. m. Cri sourd et prolongé du bœuf, de la vache. *Fig.* Sons qui ressemblent à ces cris: les mugissements des flots.

MUGUET (ghé) n. m. Genre de lilacées, à petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable, qui fleurit en mai. *Ling.* Jeune élégant. *Méd.* Maladie des muqueuses due à un champignon et qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.

MUGUETER (ghé-té) v. a. (Prend deux f devant une syllabe muette: je muguette. Poursuivre de ses galanteries: mugueter toutes les femmes. V. n. Faire le galant.

MUID (mu-i) n. m. (du lat. *modius*, mesure). Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides (elle variait suivant les pays): le muid de Paris valait 18 hectolitres. Futaille contenant cette mesure.



Muge.



Moyeu de roue.



Muguet.

MUIRE n. f. (lat. *muria*). Eau salée des marais salants, concentrée par l'évaporation.

MULARD (lar). E. n. et adj. Canard, cane, nés du canard musqué et de la cane commune, ou inversement.

MULASSERIE (la-se-ri) n. f. Industrie ayant pour objet la production du mulet.

MULASSIER (la-si-é). ERE adj. Qui produit des mulets : *jument mulassière*. Qui a rapport à cette production : *l'industrie mulassière du Poitou*.

MULÂTRE n. et adj. (espagn. *mulato*, de *mulo*, mulet). Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. (On dit au fém. *mulâtresse*.)

MULE n. f. (du lat. *mulleus*, bottine rouge). Pantoufle laissant le talon découvert. *Mule du pape*, pantoufle blanche, sur laquelle est brodée une croix et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.

MULE n. f. (lat. *mula*). Produit femelle de l'accouplement de l'âne avec la jument ou du cheval avec l'ânesse : *mule ombrageuse*. Etre *têtu* comme une mule, avoir beaucoup d'entêtement.

MULE-JENNY ou **MULL-JENNY** (jè-ni) n. f. Métier employé dans le filage du coton et de la laine. Pl. des *mule* ou *mull-jennys*. (Quelques-uns font ce mot masc.)

MULET (lè) n. m. (lat. *mulus*). Animal engendré d'un âne et d'une jument : *le mulet est sobre, patient et robuste*. L'hybride de cheval et d'ânesse s'appelle *bardot*. Chargé comme un mulet, chargé d'un fardeau très lourd. *Ichtlyol*, V. MUG. **MULETA** (mou-lé-ta) n. f. (mot espagn.). Morceau d'étoffe écarlate, dont les toréadors se servent pour exciter le taureau.

MULETIER (ti-é) n. m. Conducteur de mulets, * **MULETTE** (lè-tè) n. f. Zool. Genre de mollusques lamellibranches, qui fournissent une belle nacre et qu'on appelle aussi *moules d'eau douce* : certaines mulettes produisent des perles.

MULLE n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers d'Europe, vulgairement appelés *rougets barbarins*.

MULOT (lo) n. m. (du bas allem. *mul*, taupe). Espèce de petit rat qui vit sous terre, dans les bois et les champs : *le mulot pile souvent les poulaillers*.

MULSION n. f. (lat. *mulsiio*). Action de traire une femelle.

MULT ou **MULTI** préfixe venu du lat. *multus* et qui signifie beaucoup, nombreux.

MULTIARTICULE, E adj. Zool. Qui est composé de nombreux articles.

MULTICAULE (kè-lè) adj. Qui a des tiges nombreuses.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs : *hannière multicolore*.

MULTICUSPIDE, E (kus-pi) adj. Bot. Qui a un grand nombre de pointes.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend plusieurs formes : *la vérité est multiforme*.

MULTILOBE, E adj. Qui a beaucoup de lobes.

MULTILOCAIRE (lè-re) adj. Bot. Se dit d'un ovaire divisé en un grand nombre de loges.

MULTIPARE adj. et n. f. (du préf. *multi*, et du lat. *parere*, enfanter). Qui met bas plusieurs petits en une seule portée : *la femelle du lapin est multipare*.

Se dit d'une femme qui a eu plusieurs enfants.

MULTIPARITÉ n. f. Condition des espèces multipares : *la multiparité est commune chez les rongeurs*.

MULTIPLE adj. (lat. *multiplex*). Qui n'est pas simple : *question multiple*. N. m. Arith. Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : 8 est un multiple de 2. Plus petit commun multiple de plusieurs nombres, le plus petit des multiples communs à ces nombres. *Gramm.* Le sujet est *multiple* ou *composé* quand il est exprimé par plusieurs mots : *le commerce et l'industrie enrichis-*

sent une nation. L'attribut est *multiple* ou *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
4	8	12	16	20	24	28	32	36	40
5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
6	12	18	24	30	36	42	48	54	60
7	14	21	28	35	42	49	56	63	70
8	16	24	32	40	48	56	64	72	80
9	18	27	36	45	54	63	72	81	90
10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

Table de multiplication ou de Pythagore.

Tours est *carnivore* et *herbivore*. ANT. **Simple**. **MULTIPLEX** (plèks) adj. Se dit d'un appareil télégraphique permettant de transmettre simultanément plusieurs dépêches par un même fil.

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLIANT (pli-an), E adj. Qui multiplie.

MULTIPLIQUANT n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATIF, IVE adj. Qui multiplie, qui concourt à multiplier, cause multiplicative.

MULTIPLICATION (si-on) n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des âmes*. Arith. Opération qui a pour but, étant donné deux nombres, l'un appelé *multiplicande*, l'autre *multiplicateur*, d'en obtenir un troisième appelé *produit*, qui soit formé avec le multiplicande comme le multiplicateur est formé avec l'unité. *Table de multiplication* ou de *Pythagore* (attribuée à ce mathématicien grec), tableau donnant les produits l'un par l'autre des dix premiers nombres. (Au point d'intersection des colonnes, on a le produit des nombres formant la tête de chacune d'elles.) Espace que parcourt une bicyclette pour un rapport donné des dents des deux pignons. ANT. **Division**.

MULTIPLICITÉ n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois*.

MULTIPLIER (pli-é) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Augmenter une quantité, un nombre. Arith. Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. n. Produire des êtres semblables à soi : *croissez et multipliez*. Se multiplier v. pr. Fig. Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois : *sauveteur qui se multiplie*.

MULTIPOLAIRE (lè-re) adj. Physiq. Qui a plus de deux pôles : *dynamo multipolaire*.

MULTITUBULAIRE (lè-re) adj. Techn. Se dit de chaudières dans lesquelles la surface de chauffe est constituée par un grand nombre de tubes.

MULTITUDE n. f. (lat. *multitudo*). Très grand nombre : *une multitude d'oiseaux*. Peuple, foule, généralité des hommes : *les démagogues flattent la multitude*.

MUNICIPAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux municipalités : *loi municipale*. Antiq. Relatif à un municipal. *Officiers municipaux*, magistrats, fonctionnaires qui administrent une municipalité. *Conseil municipal*, corps, généralement électif, chargé de l'administration d'une commune, sous la direction du maire. *Garde municipale*, garde chargée de la police militaire de Paris. *Garde municipal* ou *fam. municipal* n. m., soldat de cette garde.

MUNICIPALITÉ n. f. Ville soumise à l'organisation municipale. Corps des officiers municipaux : *la municipalité de Paris*. Mairie.

MUNICIPE n. m. (lat. *municipium*). Ville soumise à l'autorité de Rome et qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE (*san-se*) n. f. (de *munificens*). Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIFICENT (*san*), **E** (du lat. *munus*, présent, et *facere*, faire) adj. Très libéral, très généreux.

MUNIR v. a. (lat. *munire*). Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la défense : *munir une place*. Pourvoir, garnir en général : *munir des voyageurs de provisions*. **AVT. Démentir.**

MUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *munition*). Ensemble des moyens de défense et de subsistance dont on approvisionne une place, une armée. **Pain de munition**, qu'on distribue aux soldats, etc.

MUNITIONNAIRE (*si-o-ni-er*) n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires aux armées.

MUNITIONNER (*si-o-né*) v. a. Approvisionner de munitions : *munitionner un fort*.

MUNTJAC (*meun-tjak*) n. m. Espèce de cerf, répandue depuis l'Inde jusque dans la Chine.

MUPHTI n. m. *Admin. ottom.* V. **MUFFI**.

MUQUEUX, EUSE (*keù, eu-se*) adj. (lat. *mucosus*; de *mucus*, morve). Qui a rapport aux mucosités : *sécrétion muqueuse*. *Membranes muqueuses* ou substantiv. *muqueuses*, membranes qui tapissent certaines cavités du corps humain et qui ont habituellement leur surface humectée d'un fluide dit *muqueux*. **Fièvre muqueuse**, fièvre typhoïde légère.

MUR n. m. (lat. *murus*). Ouvrage de maçonnerie, qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. **Par canal**. Objet qui forme une enceinte ou une séparation : *un mur de planches*. **Mur de soutènement**, mur destiné à s'opposer à la poussée des terres. **Mur d'assaut**, mur disposé dans les gymnases et auquel les élèves s'exercent à monter. **Mur mitoyen**, qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. **Fig. Mettre quelqu'un au pied du mur**, lui enlever toute échappatoire. **Entre quatre murs**, dans un logement dépourvu de meubles. **Mur d'airain**, obstacle insurmontable. N. m. pl. Enceinte d'une ville et, par extens., la ville, la cité elle-même : *entrer dans les murs*. **Loc. prov. : On tirerait plutôt de l'huile d'un mur**, se dit en parlant d'un homme dont on ne peut rien obtenir. **Les murs ont des yeux (ou des oreilles)**, on peut être surveillé (écouté) sans que l'on s'en doute.

MÛR, E adj. (lat. *maturus*). Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés murs*. **Fig. Avoûr mur**, qui suit la courbe. **Espirit mur**, poss. réfléchi. **Projet mur**, suffisamment médité. **Habit mur**, vieux usé. **Abès mur**, près de crever.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs. Son résultat : *ce murage a été fort mal exécuté*.

MÛRAIE (*rè*) n. f. Plantation de mûriers.

MURAILLE (*ra, ll mll.*) n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. **Mar**, Epaisseur des bords d'un navire. **Parlie du sabot du cheval**, qui en constitue le pourtour extérieur. (V. la planche CHEVAL.) **PI**, Remparts, enceinte d'une ville : *les progrès de l'artillerie ont rendu inutiles les hautes murailles des villes*.

MURALLEMENT (*ra, ll mll., e-man*) n. m. Action de murailles.

MURAILLER (*ra, ll mll., é*) v. a. Soutenir par des murs : *murailles un talus, une terrasse*.

MURAL, E, AUX adj. (lat. *muralis*). Qui croît sur les murs : *plante murale*. **Carte murale**, carte géographique destinée à être étalée sur un mur. **Couronne murale**, couronne que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. (lat. *moram*). Fruit du mûrier. **Mère sauvage**, fruit de la ronce.

MÛREMENT (*man*) adv. Avec beaucoup de réflexion : *réfléchir mûrement à un projet*.



Murene.

MÛRENE (*man*) n. f. (lat. *murena*). Poisson de mer très vorace, fort estimé des Romains et qui ressemble à l'anguille.

MÛRER (*rè*) v. a. Entourer de murs : *murer une ville*. Boucher par la construction d'un mur : *murer une porte*. Enfermer dans un endroit dont les issues sont bouchées par une maçonnerie : *murer quelqu'un*. **Fig. Dérober** : *murer sa vie privée*.

MÛREX (*rèks*) n. m. Coquille univalve hérissée de pointes et d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. (du lat. *maria*, saumure). Sel de l'acide muriatique.

MURIATIQUE adj. m. Syn. **CHLORHYDRIQUE**.

MURIER (*ri-é*) n. m. Genre d'urticacées, comprenant des arbres qui portent les mûres et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie : *les plantations de mûriers furent, en France, favorisées par Sully*.

MÛRIR v. a. Rendre mur : *le soleil mûrit les fruits*. **Fig. Rendre sage, expérimenté** : *l'enfant mûrit les hommes*. Méditer à loisir : *mûrir un projet*. V. n. Devenir mur : *les raisins mûrissent en automne*. **Fig. Acquérir de l'expérience**. **Laisser mûrir une affaire**, attendre que les événements prennent une tournure favorable.

MÛRISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui est en voie de murir : *fruits mûrissants*; *des moissons mûrissantes*.

MÛRMURANT (*ran*), **E** adj. Qui murmure : *source murmurante*.

MÛRMURATEUR, TRICE n. et adj. Qui murmure habituellement.

MÛRMURE n. m. (lat. *murmur*). Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage, etc. **Fig. Plaintes de gens mécontents** : *apaiser, exciter les murmures de la foule*.

MÛRMURER (*rè*) v. n. (de *murmure*). Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *les eaux murmurent*. Se plaindre tout bas : *murmurer ses dents*. V. a. Prononcer à voix basse : *murmurer un secret*.

MÛRON n. m. Mère sauvage, fruit de la ronce.

MÛRRIN (*mu-ria*), **E** adj. Se dit de certains vases fort estimés des anciens et dont la matière (murrine) nous est mal connue.

MUSAGÈTE adj. (du gr. *Moussa*, Muse, et *agein*, conduire). Conducteurs des Muses. Surnom d'Apollon.

MUSARAIGNE (*za-rè-gne*) n. f. (du lat. *mus*, rat, et *arana*, araignée). Petit animal carnassier, de la grosseur d'une souris : *les musaraignes rendent de grands services à l'agriculture en détruisant les vers, les insectes, etc.*

MUSARD (*zar*), **E** adj. et n. (de *musar*). **Fam.** Qui s'arrête à des bagatelles, qui s'amuse à des riens : *enfant musard*.

MUSARDER (*zar-dé*) v. n. (de *musard*). Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSARDERIE (*zar-dé-ri*) ou **MUSARDISE** (*zar-di-se*) n. f. Action de musarder.

MUSC (*musk*) n. m. (lat. *muscus*). Espèce de chevroin assez semblable au chevreuil, qu'on appelle aussi *porte-musc*. Substance très odorante, contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle : *le musc sert à la confection de parfums*. **Musc végétal**, huile tirée de la mauve musquée.

MUSCADE (*mus-ka-de*) n. f. Fruit du muscadier. Petite boule de la grosseur d'une muscade, dont se servent les escamoteurs. **Passer muscade**, expression dont se servent les escamoteurs pour annoncer que leur tour est réussi. (On l'emploie souvent au fig.)

MUSCADELLE (*mus-ka-dé-le*) n. f. Poire d'hiver à goût musqué.

MUSCADET (*mus-ka-dé*) n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat. Petite pomme douce à cidre.

MUSCADIER (*mus-ka-dé-é*) n. m. Arbre ou arbrisseau des pays chauds, qui fournit la muscade.



Murex.



Mûrier.



Musaraigne.

MUSCADIN (*mus-ka*) n. m. (Ital. *moscardino*). Pastille musquée. Fig. Petit-maître toujours musqué. Non donné en 1793 aux élégants royalistes : les *muscadins* étaient armés d'énormes cannes.

MUSCARDIN (*mus-ka*) n. m. Petit rongeur de la grosseur d'une souris, qui vit dans les haies : les *muscardins* s'approprient facilement.

MUSCARDINE (*mus-ka*) n. f. Maladie des vers à soie, dans laquelle les vers se couvrent d'une efflorescence farineuse.

MUSCARI (*mus-ka*) n. m. Genre de lilacées ornementales, qu'on appelle vulgairement *jacinthes*.

MUSCARINE (*mus-ka*) n. f. Alcaloïde extrait de divers champignons vénéneux.

MUSCAT (*mus-ka*) n. m. Raisin à saveur musquée. Vin qu'on en extrait. Adjectif : vin *muscat*.

MUSCIDES (*mus-i-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, comprenant les *mouches* proprement dites. S. un *muscidé*.

MUSCINÉES (*mus-si-né*) n. f. pl. Embranchement du règne végétal, comprenant les cryptogames cellulaires (mousses et hépatiques). S. une *muscinée*.

MUSCLE (*mus-iklé*) n. m. (du lat. *musculus*, petit rat). Organe fibreux, irritabile,

dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal : le *biceps* est le plus puissant des muscles du bras, chez l'homme.

MUSCLE (*mus-iklé*) v. a. Qui a les muscles bien marqués : statue bien *musclée*.

MUSCLER (*mus-iklé*) v. a. Développer les muscles de : *exercice muscler les membres*.

MUSCOÏDE (*mus-ko-i-dé*) adj. Qui ressemble à une mousse.

MUSCOLOGIE n. f. Syn. de *BRYOLOGIE*.

MUSCLAIRE (*mus-lu-lé-ré*) adj. Propre aux muscles : force *musculaire*.

MUSCULATURE (*mus-lu*) n. f. Ensemble des muscles du corps humain, d'une oeuvre d'art : l'*Hercule Farnèse* déploie une magnifique *musculature*.

MUSCLE (*mus-ku-lé*) n. m. (du lat. *musculus*, petit rat). Machine de guerre qui, dans les sièges, facilitait aux assiégeants l'approche des places.

MUSCLEUX, EUSE (*mus-ku-lé, eu-zé*) adj. Où il y a beaucoup de muscles : partie *muscleuse*. Qui a les muscles très forts : homme *muscleux*.

MUSCULOSITÉ (*mus-ku-lo-zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est *muscleux*. (Peu us.)

MUSE n. f. (lat. *mus*). Chacune des neuf déesses de la Fable, qui présidaient aux arts libéraux. (V. *Part. hist.*) *Invoyer les Muses*, appeler l'inspiration. *Un nourrisson des Muses*, un poète. *Par ext.* Littéraire, poésie : cultiver les *Muses*. Génie de chaque poète : la *muse de Harine*. (Dans ces deux derniers sens et similaires, s'écrit avec une minuscule.)

MUSEAU (*mú*) n. m. Partie saillante plus ou moins Peus de la tête de certains mammifères et poissons : *museau de chien*, *de brochet*. *Pop.* Visage.

MUSÉE (*mú*) n. m. (du gr. *mouseion*, temple des Muses). Dans l'antiquité, temple des Muses. Petite colline d'Athènes, consacrée aux Muses. La portion du palais d'Alexandrie où Ptolémée I^{er} avait rassemblé les savants et les philosophes les plus célèbres et où était placée la célèbre bibliothèque qui fut incendiée plus tard. (Dans ce sens et le précédent, s'écrit avec une majuscule.) Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques. Grande collection d'objets d'art ou de science : *musée de peinture* ; *musée d'artillerie*. *Fig.* Collection, recueil destiné à l'étude : un *dictionnaire*, avec ses nombreux exemples, est un *musée*. Titre de plusieurs ouvrages descriptifs, d'un musée : le *musée Bourbon*, de Naples.

MUSEES (*mú*) n. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Muses, dans l'ancienne Grèce.

MUSELER (*zè-lé*) v. a. (de *museau*). — Prend deux l devant une syllabe muette : je *musellerai*. Mettre



Muscardin.



Muscardin.

une muselière à un animal : *museler un chien pour l'empêcher de mordre*. *Fig. et fam.* Empêcher de parler : *museler la presse*. ANT. **Demuseler**.

MUSELIÈRE (*zé*) n. f. Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger

MUSELEMENT (*zè-le-man*) n. m. Action de museler. (Peu us.)

MUSE (*zè*) v. n. (peut-être de *muse*). S'amusar à des vains travaux : **Qui refuse muse**, souvent, à refuser une offre, l'on prend une occasion qui ne se retrouvera plus.

MUSEROLLE (*zè-ro-lé*) n. f. Partie accessoire de la bride, qui se place sur le chanfrein. (V. *BARNAIS*.)

MUSETTE (*zè-té*) n. f. (anc. fr. *muse*). Instrument de musique champêtre, composé de plusieurs tuyaux et d'une outre en peau : la *musette* est l'instrument favori des bergers.

Sac en toile qu'on suspend à la tête du cheval pour lui servir de mangeoire ambulante. Sac en toile porté par les soldats et qui sert à renfermer des vivres. Sac en toile ou en cuir, destiné à contenir des outils, instruments divers :

Musettes : 1. Dite « mangeoire » ; 2. De pansement ; 3. De fantaisie ; 4. De passage.

Sac en toile goudronnée, renfermant divers objets de pansement et qui est porté en bandoulière par les infirmiers. Cartable d'écolier. Non vulgaire de la *musaraigne commune*. **Bal musette**, bal où l'on danse au son de la musette.

MUSEUM (*zé om'*) n. m. (lat. *museum*). Musée : le *museum d'histoire naturelle*. (Absolument dans ce sens, le *Museum de Paris*.) Pl. des *museums*.

MUSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui appartient à la musique : art *musical*. Où l'on fait de la musique : soirée *musicale*.

MUSICALEMENT (*zi, man*) adv. Selon les règles de la musique : être doué *musicalemment*.

MUSICIEN, ENNE (*zi-si-zin, à-ne*) n. Qui sait l'art de la musique. Personne dont la profession est de composer ou d'exécuter de la musique : *Beethoven, Mozart, Gluck furent de grands musiciens*.

MUSICOGRAPHE n. (de *musique*, et du gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur la musique.

MUSICOMANE (*zi*) n. Personne qui pousse l'amour de la musique jusqu'à une exagération ridicule.

MUSICOMANT (*zi, nt*) n. f. (de *musique*, et du gr. *mania*, fureur). Goût exagéré pour la musique. (Peu us.)

MUSIQUE (*zi-ke*) n. f. (lat. *musica*; de *mus*, muse). Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Théorie de cet art : *apprendre la musique*. *Musique vocale*, écrite expressément pour les voix. *Musique instrumentale*, écrite pour des instruments. *Musique de chambre*, écrite pour un petit nombre d'instruments. *Musique chiffrée*, système dans lequel la musique est écrite au moyen de chiffres et de traits, etc. Concert : *faire de la musique*. Compagnie de musiciens : *musique d'un régiment*. Chef de musique, musicien qui dirige une fanfare ou une harmonie civile ou militaire. — Chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il attribue l'invention de la musique. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre : les poètes, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'eux-mêmes les uns sur les autres. Les animaux farouches venaient au son de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la flûte de Pan, de la harpe de David, etc.

L'Italien Gui d'Arezzo imagina les lignes, les por-



Musettes : 1. Dite « mangeoire » ; 2. De pansement ; 3. De fantaisie ; 4. De passage.

tées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes* et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de l'Europe. (V. NOTE.)

MUSIQUE (*zê-ké*) v. n. Faire de la musique. V. a. Mettre en musique.

MUSIQUETTE (*zê-ké-té*) n. f. Petite musique facile, sans valeur artistique.

MUSOIR (*soir*) n. m. Pointe d'une digue, d'une jetée. Tête d'écluse.

MUSQUE (*mus-ké*). E adj. Parfumé avec du musc. Qui rappelle l'odeur du musc ou le goût du muscat : poires musquées. Fig. Affecté, recherché : écrivain, langage musqué.

MUSQUER (*mus-ké*) v. a. Parfumer de musc.

MUSSE-POT (*mu-se-po*) (a) loc. adv. En cachette. (On dit quelquefois à mouche-pot.)

MUSSER (*mu-sé*) (SE) v. pr. Se cacher. (Vx.)

MUSSIF (*mu-sif*). **IVE** adj. (du lat. *aurum musivum* [or] de mosaïque). Chim. Or musif, bisulfure d'étain, dont l'éclat rappelle celui de l'or et dont on se sert pour bronzer les statuettes de plâtre.

MUSSIATION (*mu-si-ta-si-on*) n. f. (du lat. *musitare*, parler bas). Faiblesse de la voix.

MUSTANG (*mus-tan*) n. m. Cheval sauvage des pampas de l'Amérique du Sud.

MUSTÉLIDES (*mus-té*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, renfermant les *fouines*, *putois*, etc. S. un *mustélide*.

MUSULMAN, E (*zul*) adj. Qui concerne le mahométisme. N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : la mutabilité des choses humaines.

MUTABLE adj. Qui peut être changé.

MUTACISME (*sis-me*) n. m. (lat. *mutacismus*). Vice de prononciation, qui consiste dans la substitution des lettres m, b et p à d'autres lettres.

MUTAGE n. m. (de *muter*). Action d'entraîner la fermentation alcoolique dans les moûts de raisin, soit en les additionnant d'alcool, soit en les mettant en contact avec des vapeurs d'acide sulfureux : le mutage par addition d'alcool donne les *mistelles*.

MUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *mutatio*; de *mutare*, changer). Changement. Remplacement d'une personne par une autre : il y a de nombreuses mutations dans ce régiment. Droits de mutation, impôt que l'administration de l'Enregistrement perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.

MUTER (*té*) v. a. (du lat. *mutus*, muet). Opérer le mutage de, ou la mutation de.

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutilé : les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables vandales.

MUTILATION (*si-on*) n. f. Retranchement d'un membre ou de quelque autre partie du corps. Retranchement d'une ou de plusieurs parties d'une œuvre d'art : mutilation d'une statue.

MUTILE, E n. Personne dont le corps a subi une mutilation : un mutile de la guerre.

MUTILER (*lé*) v. a. (lat. *mutilare*). Retrancher un ou plusieurs membres : soldat mutilé par un obus. Fig. Retrancher une ou plusieurs parties d'une œuvre d'art : mutiler un monument. Faire des retranchements maladroits, des restaurations peu artistiques : mutiler un ouvrage.

MUTIN, E adj. et n. (de l'anc. fr. *meute* dans le sens de émeute). Insoumis, porté à la révolte : enfant mutin. Fig. Nif, éveillé : air mutin.

MUTINER (*mé*) v. a. (de *mutin*). Pousser à la révolte. Se mutiner v. pr. S'entêter dans la désobéissance. Se révolter : l'armée se mutina. Poét. Sévir avec fureur : les vents se mutinent.

MUTINERIE (*pi*) n. f. Action de se mutiner : la mutinerie des troupes. Allure vive et piquante. Etat de celui qui est muet : l'apoplexie amène souvent le mutisme. Etat de celui qui ne veut ou ne peut exprimer sa pensée : réduire un peuple au mutisme. — Cette infirmité se trouve le plus souvent jointe à la surdité, dont elle est le résultat. En effet, si le sourd-muet ne parle pas, ce n'est pas chez lui une suite de l'imperfection de l'organe de la parole : c'est parce qu'il n'a jamais entendu parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut, néanmoins, être accidentel et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de L'Épée et à son successeur l'abbé Sicard un système d'éducation au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clef, aux facilités qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoiqu'ils ne s'entendent pas eux-mêmes.

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus remarquables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bordeaux. (V. SOURD-MUET.)

MUTITÉ n. f. (lat. *mutitas*; de *mutus*, muet). Syn. de MUTISME.

MUTUALISTE n. et adj. V. MUTUELLISTE.

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel. Système de solidarité, de services mutuels. Ensemble des systèmes de solidarité sociale, des sociétés de secours mutuels, etc. : la mutualité française.

MUTUEL, ELLE (*tu-él, è, le*) adj. (lat. *mutuus*). Réciproque : haine mutuelle. Enseignement mutuel, système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. (Son opposé est : enseignement simultané). Assurance mutuelle, société dont les membres s'assurent réciproquement contre certaines éventualités.

MUTUELLEMENT (*tu-é-le-man*) adv. Réciproquement : s'instruire mutuellement.

MUTUELLISME (*tu-é-lis-me*) n. m. Système de mutualité, que Proudhon défendit contre Bastiat.

MUTUELLISTE (*tu-é-lis-te*) ou **MUTUALISTE** (*tu-à-lis-te*) n. Membre d'une société mutuelle. Adjectif. théorie mutuelliste ou mutualiste.

MUTULE n. f. (lat. *mutula*). Ornement qui, dans l'entablement dorique, est placé sous le larmier et qui correspond au triglyphe, dont il a la largeur.

MYCELIIUM (*li-om*) n. m. Partie végétative des champignons, née des spores et produisant les fructifications.

MYCOERME (*dér-me*) n. m. (du gr. *mykés*, champignon, et *derma*, peau). Levure qui se développe à la surface des boissons fermentées et des jus sucrés.

MYCOLOGIE et **MYCÉTOLOGIE** (*ji*) n. f. (du gr. *mykés*, champignon, et *logos*, discours). Partie de la botanique, relative aux champignons.

MYCOLOGUE ou **MYCÉTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Auteur d'un traité sur les champignons.

MYCORHIZES n. m. pl. Champignons qui se rencontrent sur les racines des végétaux. S. un *mycorhize*.

MYCOSE (*ké-ze*) n. f. (du gr. *mykés*, champignon). Affection provoquée par des champignons : la pelade est une mycose.

MYÉLITE n. f. (du gr. *myelos*, moelle). Inflammation de la moelle épinière.

MYGALE n. f. Nom de diverses araignées qui creusent des terriers, filent des toiles ou habitent les creux des arbres : la morsure des mygales est très douloureuse.

MYLABRE n. m. Genre de coléoptères, dont diverses espèces d'Asie sont utilisées pour la fabrication des viscératoires.

MYOGAPHE n. m. (du gr. *mys*, muscle, et *graphein*, décrire). Appareil qui enregistre les contractions musculaires.

MYOGRAPHIE (*ji*) n. f. (de *myographe*). Description des muscles.

MYOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *mys*, muscle, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE n. et adj. (gr. *myōps*). Qui a la vue courte.

MYOPIE (*pi*) n. f. Etat de celui qui a la vue courte : la myopie se corrige par des verres concaves.

MYOPOTAME n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud, dont la fourrure, dite *castor du Canada*, est assez estimée.

MYOSOTIS (*so-tis*) n. m. (du gr. *mys*, muscle, souris, et *otos*, oreille). Plante de la famille des borra-



Mutule.



Mygale.

ginacées, à fleurs très-petites et élégantes, appelée vulgairement *oreille-de-souris*, *herbe d'amour*, *ne m'oubliez pas*, etc.

MYOTOMIE (mi) n. f. (du gr. *mys*, *motos*, muscle, et *tomé*, section). Dissection des muscles.

MYRI, MYRIA ou MYRIO (du gr. *myrias*, dix mille) préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par dix mille. Ex. : *myriagramme*, *myriopode*.

MYRIADE n. f. (du gr. *myrias*, *ados*, dix mille). Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles*.

MYRIAGRAMME (gra-me) n. m. Masse de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres. (Abrév. *mam*.)

MYRIAPODE n. m. pl. (du préf. *myria*, et du gr. *pous*, *podos*, pied). Classe d'articulés, dont chaque articule porte une ou deux paires de pattes : *les myriapodes respirent par des trachées*. S. un *myriopode*. (On dit aussi *myriopode*.) V. *SCOLOPENDRE*.

MYRICA n. m. Genre de *myricacées*, à forte odeur aromatique, et dont certaines espèces fournissent de la cire (*ciriers* ou *arbres à cire*).

MYRICACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le *myrica* est le type. S. une *myricacée*.

MYRIOPHYLLE (fi-le) n. m. Plante des eaux stagnantes, connue sous le nom de *volant d'eau*.

MYRMÉLÉONIDES n. m. pl. Fourmis-filles d'insectes névroptères, comprenant les fourmis-fions et genres voisins. S. un *myrméléonidé*.

MYRMIDON n. m. (du gr. *Myrmidones*, anc. peuple de la Thrace). Homme de très petite taille et, au fig., personne de peu d'importance ou de peu de talent. (On écrit aussi *myrmidon*.) V. *Part. hist.*

MYROBALAN ou MYROHOLAN n. m. Nom donné à divers fruits desséchés des Indes, très employés autrefois en pharmacie.

MYRONNE (zi-ne) n. f. Ferment particulier, qui se trouve dans les graines de moutarde et leur communique leurs propriétés.

MYROXYLE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont on tire le *bavme de Tolu*.

MYRRHE (mi-re) n. f. (gr. *myrra*). Gomme-résine odorante, médicinale, produite par le balsamodendron : *la myrrhe est tonique et antispasmodique*.

MYRTACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant le *myrte* pour type. S. une *myrtacée*.

MYRTE n. m. (lat. *myrtus*). Genre de myrtacées à feuillage toujours vert, à petites fleurs blanches d'une odeur agréable : *les myrtes croissent dans la région méditerranéenne*. (Le myrte, chez les Romains, était consacré à Vénus; chez les Grecs, il était l'emblème de la gloire.)

MYRTIFORME adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte *muscle myrtiforme*.

MYRTIL (til) n. m. ou **MYRTILLE** (ti-le) n. f. Un des noms de l'airelle.

MYSTAGOGIE (mis-ta-gho-fi) n. f. (de *mystagogue*). Initiation aux mystères.

MYSTAGOCÉ (mis-ta-gho-ghe) n. m. (du gr. *mystés*, initié, et *agogos*, qui conduit). Prêtre qui initiait aux mystères de la religion, chez les Grecs.

MYSTÈRE (mis-tère) n. m. (gr. *mysterion*; de *mystés*, initié). Ensemble de doctrines ou de pratiques que doivent seuls connaître les initiés : *les mystères d'Eleusis*. Dogme ou fait religieux inaccessible à la raison : *le mystère de la Trinité*. Ce qui est tenu secret : *les mystères de la politique*. Secret, discrétion, détours pour empêcher qu'une chose ne soit divulguée : *parler avec mystère*; *faire mystère de tout*. Objet inaccessible à la raison des hommes : *les mystères de la nature*. Théât. Épée de théâtre du moyen âge, à sujet religieux, où l'on faisait intervenir Dieu, les saints, les anges et les

diabes (dans ce sens, le mot *mystère*, ou *mistère*, semble venir du lat. *ministerium*, office). *Liturg.* *Les saints mystères*, le sacrifice de la messe.

MYSTÉRIEUSEMENT (mis-té, ze-man) adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE (mis-té-ri-é, eu-ze) adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché : *prédiction mystérieuse*. Qui fait un secret de choses n'en valant pas la peine : *un homme fort mystérieux*.

MYSTICISME (mis-ti-sis-me) n. m. (du lat. *mysticus*, mystique). Doctrine philosophique et religieuse, d'après laquelle la perfection consiste en une sorte de contemplation qui va jusqu'à l'extase et unit mystérieusement l'homme à la Divinité.

MYSTICITÉ (mis-ti) n. f. Caractère de ce qui est mystique. Raffinement de dévotion.

MYSTIFIABLE (mis-ti) adj. Qui peut être mystifié. (Peu us.)

MYSTIFICATEUR, TRICE (mis-ti) adj. et n. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION (mis-ti, si-on) n. f. Action de mystifier : *une mystification est toujours une méchanceté*. Chose vaine, trompeuse.

MYSTIFIER (mis-ti-fi-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE (mis-ti-ke) adj. (lat. *mysticus*). Figure allégorique; l'échelle mystique de saint Jean. Relatif au mysticisme; les auteurs mystiques. Qui raffine sur les matières de dévotion : *caractère mystique*. N. Personne qui se livre à des idées mystiques, qui écrit des traités mystiques. N. f. Science de la dévotion mystique.

MYSTIQUEMENT (mis-ti-ke-man) adv. Selon le sens mystique. (Peu us.)

MYTHE n. m. (du gr. *mythos*, fable). Trait, récit des temps fabuleux et héroïques : *les mythes de la Grèce*. Tradition qui, sous la figure de l'allégorie, laisse voir un grand fait naturel, historique ou philosophique : *un mythe solaire*. Fig. Chose fautive et rare : *le phénix des anciens est un mythe*.

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes : *la période mythique de la Grèce*.

MYTHOGRAPHE n. m. (du gr. *mythos*, mythe, et *graphein*, écrire). Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable : *les écrits des anciens mythographes*.

MYTHOGRAPHIE (fi) n. f. Science des mythes. Exposition des fables antiques.

MYTHOLOGIE (fi) n. f. (du gr. *mythos*, fable, et *logos*, discours). Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité : *la mythologie grecque est d'une incomparable richesse*. Science des mythes : *la mythologie comparée*. — On ne comprend généralement sous cette dénomination que les mythes primitifs des peuples indo-européens (Hindous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves, Celtes). Les travaux des érudits modernes, fondant la science de l'histoire des religions, ont donné à la mythologie, qui n'avait d'abord qu'un intérêt d'érudition classique, une bien plus haute importance.

MYTHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie : *les récits mythologiques*.

MYTHOLOGISTE (fi-si-te) ou mieux **MYTHOLOGUE** (lo-ghé) n. m. Savant en mythologie.

MYTHICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de mythiculture.

MYTHICULTURE n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *culture*). Élevage des moules.

MYTHILOXINE (tok-si-ne) n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *toxine*). Toxine que l'on trouve dans les moules vénéneuses.

MYZOMYCETES (mil-so) n. m. pl. Ordre de champignons qui forment des amas mous, gélatineux, sans forme bien déterminée. S. un *myzomycète*.

